



■ JEAN FAURE, SÉNATEUR

Journal d'un soldat en Algérie

JEAN FAURE, 64 ans, sénateur UDF de l'Isère, vice-président du Sénat, parle de la terrible expérience qu'il a vécue comme soldat pendant la guerre d'Algérie. Incorporé en 1957, il a combattu en Kabylie. Jean Faure tenait son journal. Il l'a confié au Monde : torture ordinaire, exécutions sommaires, mort des camarades. C'est « le cri de révolte, de douleur et de foi d'un jeune croyant trépassé ».

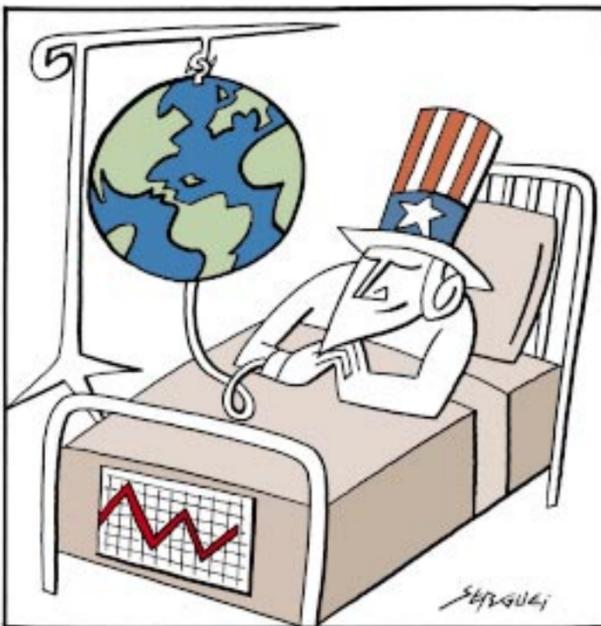
Lire pages 12 et 13

Croissance : Amérique méfiante, Europe confiante

- L'activité économique sera plus forte dans l'Union européenne qu'aux Etats-Unis en 2001
- Mais la reprise américaine pourrait être plus rapide que prévu
- L'euro est descendu à son plus bas niveau depuis deux mois
- En France, poussée des revendications salariales

AU MOMENT où les Etats-Unis s'interrogent sur le ralentissement de leur économie, l'Europe veut croire dans ses perspectives de croissance. L'état de la conjoncture sera au menu samedi 17 février de la réunion des ministres des finances du G 7 (Groupe des pays les plus industrialisés) à Palerme, en Italie. En refusant jeudi de relever le principal taux directeur de la zone euro (à 4,75 % depuis octobre), la Banque centrale européenne (BCE) a fait un acte de foi dans la robustesse de la croissance sur le Vieux Continent.

L'Europe devrait en 2001 occuper le peloton de tête dans le groupe des riches, avec un taux de croissance autour de 3 %, devant les Etats-Unis, sans doute un peu plus de 2 %, et le Japon, toujours en phase d'alignement. La zone euro s'estime largement protégée des répercussions éventuelles du ralentissement américain sur l'activité en Europe. « L'impact des événements en dehors de la zone est plutôt d'une signification limitée », assurait, jeudi, Wim Duisenberg, le président de la BCE.



Il reste que les marchés paraissent encore douter de la réalité des perspectives de la croissance en Europe. Vendredi, ils ont mal réagi à la décision de la BCE : l'euro était au plus bas depuis deux mois, passant sous les 0,91 dollar. Tout se passe comme si analystes et spéculateurs, après avoir crié à la récession aux Etats-Unis, n'étaient plus tout à fait aussi pessimistes sur l'état de l'économie américaine. L'atterrissage a, certes, été brutal : le taux de croissance du PIB américain est passé, en rythme annuel, de 5,2 % au premier semestre 2000 à 1,4 % au dernier trimestre, puis à ce qui sera probablement une croissance zéro ou autour de 1 % au premier trimestre 2001. Mais nombre de chiffres sont jugés encourageants depuis plusieurs semaines, à l'instar de l'humeur du pays. En France, les profits historiques des entreprises nourrissent les revendications salariales.

Lire pages 2, 3, et 17 et notre éditorial page 16



PÉDOPHILIE

Le silence de l'école

L'affaire de pédophilie qui secoue depuis quatre jours le petit village de Cormelles, dans l'Eure, jette le trouble sur l'attitude de l'éducation nationale face aux violences sexuelles. L'enquête semble attester que la directrice avait été avertie des pratiques de Marcel Lechien. L'inspection académique aurait également été alertée, en vain. Cette mise en cause illustre les difficultés de l'institution à accepter la circulaire Royal, de 1997 contre les violences sexuelles.

p. 8

Municipales : Dijon ouverte

DIJON, capitale réputée conservatrice de la Bourgogne, serait-elle en train de bouger ? La succession de Robert Poujade (RPR), maire depuis 1971, est ouverte. Dijon devient plurielle. Les principales listes s'ouvrent aux candidats issus de l'immigration, dans une ville dont le sens de la mesure reste légendaire. Les élections cantonales, qui ont lieu en même temps que les municipales, les 11 et 18 mars, ne sont pas soumises à l'obligation de la parité hommes-femmes. Dès lors, leur archaïsme apparaît renforcé. La gauche espère conquérir de nouveaux départements.

Cantonales page 6, Dijon page 11

www.lemonde.fr/municipales

Avion, son poulailler industriel, ses mouches et ses concours de tapette

ARRAS

de notre correspondante

A Avion, les habitants des cités de la République et de la Bourgogne voient arriver les beaux jours avec l'estomac noué par l'angoisse ! Si le printemps est habituellement synonyme de renouveau et de détente, pour eux, le retour des chaleurs signifie le début du cauchemar. Dans certains quartiers de cette petite ville de la banlieue de Lens (Pas-de-Calais), on achète déjà les bandes de papier adhésif pour attraper les mouches qui envahissent chaque année les moindres recoins des maisons. Le phénomène n'est pas nouveau, il remonte à une dizaine d'années et coïncide avec l'ouverture d'un poulailler industriel à quelques centaines de mètres, dans la zone artisanale. La société Zaffani y élève près de 400 000 poules pondeuses ! Gilles Lefebvre est né dans le quartier de la Bourgogne, il y a une trentaine d'années, et il est formel : « J'ai vu le poulailler se construire, et c'est devenu infernal ! », et il raconte les milliers d'insectes qui envahissent sa maison dès le début de la belle saison. « Jusque dans la salle de bains, il n'y a plus moyen de faire sa toilette ! »

Et tous les habitants du quartier ont leurs anecdotes, qui ne font rire que ceux qui ne vivent pas cet enfer au quotidien. Ce sont les étés que l'on passe toutes fenêtres fermées pour éviter l'invasion, les enfants que l'on n'ose pas sortir dans le jardin pour les protéger des insectes indésirables.

Un instituteur se souvient : « Il y a sept ou huit ans déjà, les enseignants du cours préparatoire organisaient des concours de tapette, avec les grandes règles jaunes... C'était à la classe qui tuait le plus de mouches ! » Mais en octobre 1999 les parents en ont eu ras le bol, ils ont dénoncé les problèmes d'hygiène et ont finalement décidé de ne plus mettre leurs enfants à l'école : l'éducation nationale a décrété la fermeture de l'établissement durant deux jours, juste avant les vacances de la Toussaint pour procéder à la désinfection des locaux. La préfecture ordonne une enquête des services vétérinaires. Tout va alors relativement vite : le gérant du poulailler ainsi que la société d'exploitation agricole Zaffani se retrouvent devant le tribunal d'Arras le 31 janvier, poursuivis pour diverses infractions. Il leur est notamment reproché

d'avoir dépassé les quotas d'autorisation (371 000 poules pondeuses au lieu des 360 000 initialement prévues), de n'avoir pas respecté un arrêté préfectoral ordonnant la destruction des mouches et la mise en place d'un protocole sanitaire de prévention, et de n'avoir pas suivi un autre arrêté qui ordonnait la suspension d'activité du « bâtiment P6 » au 15 septembre 2000, le bâtiment n'ayant été fermé qu'en octobre de la même année.

Les juges ont rendu leur jugement mardi 13 février : ils relaxent l'entreprise et son gérant sur les deux premiers chefs de prévention, et les condamnent à 240 000 francs d'amende pour n'avoir pas respecté dans les délais l'arrêté de fermeture du sixième bâtiment. En clair, ils admettent, comme l'avaient indiqué les experts à l'audience, que l'entreprise fait tout son possible pour lutter contre les mouches.

En attendant, les habitants des cités de la République et de la Bourgogne préparent leurs bombes insecticides, et les enfants des écoles leurs tapettes.

Claire Mesureur



ISRAËL

Le couple Sharon-Barak

Ehoud Barak a accepté l'offre du premier ministre Ariel Sharon de constituer un gouvernement d'union nationale qui rassemblerait le Likoud et le Parti travailliste. Ehoud Barak y prendrait le poste de ministre de la défense. Le nouveau gouvernement israélien pourrait être formé la semaine prochaine, au terme d'ultimes négociations sur un programme commun.

p. 4

Sociologue pour contrôler la loi



DOMINIQUE SCHNAPPER

PRÉSIDENT du Sénat, Christian Poncelet (RPR) devrait nommer au Conseil constitutionnel Dominique Schnapper, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Pour la première fois, la sociologie sera associée au contrôle de la constitutionnalité des lois.

Lire page 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 217 - 7,50 F



Offre spéciale jusqu'au 28 février 2001

REPRISE

jusqu'à **35.000 F***

pour l'achat d'une Citroën récente XM.

25.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.

10.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente Xsara.

8.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

FAIBLE KILOMÉTRAGE • PRIX ATTRACTIF • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.

Un Salon de l'agriculture qui n'a pas le moral

LA 38^e ÉDITION du Salon international de l'agriculture s'ouvrira-t-elle, dimanche 18 février, sous le signe de l'enthousiasme populaire, des réussites et de la fierté professionnelles, ou bien sous celui de la suspicion, du désenchantement et du déclin ? Sur fond de crise encore omniprésente de la vache folle, de baisse du revenu des exploitants, de violentes querelles intersyndicales, de dépenses insensées, de manifestations d'éleveurs et de doute alimentaire, on est tenté de pencher pour la seconde partie de l'alternative. Au point qu'il n'est pas exagéré de se demander si, au moment où les Français affichent un désir grandissant pour leurs campagnes (« Cet amour est nouveau, urbain, patrimonial : à la ville le loisir et le travail, à la campagne la liberté et la beauté », écrivent Bertrand Hervieu et Jean Viard dans la nouvelle édition d'*Au bonheur des campagnes*, L'Aube éditions, février 2001), ils n'éprouvent pas, en revanche, une méfiance accrue pour leurs paysans.

Comme chaque année, les quelque 600 000 visiteurs admireront les plus belles vaches dans la plus grande ferme de France, enserrée, malheureusement, entre le périphérique et les boulevards des Maréchaux, découvriront les mystères des filières végétales, et s'essaieront

aux métiers de l'agroalimentaire. On goûtera à des dizaines de bières toutes différentes, on humera les fumées des victuailles de nos provinces, on apprendra à préparer les poissons, on comparera les minutes que Jacques Chirac ou Lionel Jospin consacreront aux stands vedettes, on notera les visites des hommes et des femmes politiques. Les observateurs resteront en haleine jusqu'au dernier moment pour savoir si Dominique Voynet (qui se souvient d'avoir été vivement prise à partie en 1999) se montrera au Salon autrement qu'en catimini et en nocturne, alors qu'en Allemagne M^{me} Renate Künast, la nouvelle ministre Verte de l'agriculture, est chargée, en toute lumière, de conduire une véritable révolution agroalimentaire et sociale.

Tout devrait être joyeux, une fois encore, la nostalgie d'un âge d'or et les chauds effluves des bêtes et des grillades faisant le lien entre les enfants des cybercités et le temps jadis. Et, pourtant, que de nuages dans le ciel paysan et sur l'avenir de l'agriculture !

François Grosrichard

Lire la suite page 16 et nos informations page 32



STYLES

Un hiver lumineux

La lumière inspire les créateurs. Escarpins gribouillés au surligneur ou équipés de talons clignotants ; vêtements taillés dans des tissus holographiques ou saturés de strass ; chaises chromatiques ou saisons lumineuses ; parfums aux emballages éclatants (photo) ou fonds de teint illuminateurs, la mode, le design et les cosmétiques éclairent le quotidien.

p. 24

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	8	Météorologie-Jeux.....	26
Carnet.....	10	Culture.....	27
Régions.....	11	Guide culturel.....	29
Horizons.....	12	Kiosque.....	30
Entreprises.....	17	Abonnements.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31

CONJONCTURE La croissance américaine, principal moteur de l'économie mondiale, connaît depuis la fin 2000 une période de fort ralentissement. ● **LES ETATS-UNIS** rejettent

le terme de « récession » et affirment que la reprise sera au rendez-vous au second semestre pour atteindre une croissance annuelle comprise entre 2 % et 2,5 %. ● **LE CHÔMAGE** se

maintient à son niveau le plus bas depuis trente ans (4,2 %). Malgré de vastes plans de licenciement, les salaires restent confiants. ● **LE RALEN- TISSEMENT** américain a néanmoins

un impact sur l'ensemble des économies mondiales. Le Japon a déjà révisé ses prévisions de croissance à la baisse. ● **L'EUROPE** devrait, pour sa part, mieux résister aux aléas de la

conjoncture américaine. Pour la première fois depuis dix ans, les Quinze pourraient afficher une croissance supérieure à celle des Etats-Unis (lire aussi notre éditorial page 16).

L'Europe reste sereine face au ralentissement économique américain

Aux Etats-Unis, les responsables affirment que le trou conjoncturel que traverse leur pays depuis l'automne 2000 sera de courte durée. Si c'est le cas, les conséquences sur la croissance des quinze pays de l'Union devraient être limitées

V, U, L, ou W ? Ces quatre petites lettres en apparence anodines vont décider du sort de l'économie mondiale dans les mois à venir. Elles symbolisent les scénarios de reprise de l'économie américaine. Avec 21,9 % du PIB mondial, les Etats-Unis restent le moteur principal de la croissance de la planète. Le ralentissement observé outre-Atlantique depuis la fin de l'année 2000 a donc forcément un impact sur le reste du monde. Le FMI en a d'ailleurs pris acte en révisant à la baisse ses prévisions de croissance mondiale pour 2001 de de 4,2 % à 3,5 %.

Aujourd'hui, la question qui agite les économistes n'est plus de savoir si l'économie américaine opérera un atterrissage brutal ou en douceur après dix années de croissance ininterrompue. Le coup de frein est bien là et le moteur en

panne : mais combien de temps l'atonie américaine va-t-elle durer ?

Réunis, samedi 17 février à Palerme (Sicile), pour leur première rencontre sous présidence italienne, les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés (G7) vont tenter de dessiner le « profil » de la reprise américaine : le trou conjoncturel actuel sera-t-il de courte durée, suivi d'une reprise au second semestre (en V) ? Le rebond tardera-t-il à se faire sentir (en U) ? La stagnation s'installera-t-elle (en L) ? Ou la reprise sera-t-elle « chaotique », c'est à dire en W ? De la réponse dépendra l'ampleur de l'onde de choc sur les économies mondiales.

Dans tous les cas de figure, même le plus optimiste (en V), le ralentissement ne sera pas indolore. Déjà, le gouvernement japo-

nais a annoncé, vendredi, une révision à la baisse de ses prévisions de croissance en admettant que « le rythme de la reprise économique est devenu plus modéré ».

PANORAMA INCERTAIN

C'est la deuxième fois en quatre mois que le gouvernement nippon révisé à la baisse son diagnostic. Cette-fois-ci, Tokyo met en avant la décelération de l'économie américaine et son impact sur les exportations japonaises, jusqu'à présent l'un des moteurs de la reprise de la deuxième économie mondiale. « Les exportations japonaises se sont affaiblies, freinant ainsi le rythme de croissance de la production industrielle », explique-t-on à Tokyo. Cette tendance devrait se poursuivre dans le court terme, étant donné que l'impact entier de la décelération de l'économie américaine ne

s'est pas fait encore sentir ». Le premier canal de transmission du ralentissement américain est en effet les échanges commerciaux. La croissance du commerce mondial devrait ralentir (7 % en 2001) contre 12 % en 2000. Principal responsable : le tassement vraisemblable du rythme de croissance des importations des Etats-Unis, qui reviendrait de 14 % en 2000 à 4,5 % en 2001. Les pays les premiers visés par ce repli de la demande américaine sont ceux dont le poids des exportations directes vers les Etats-Unis est le plus lourd : le Canada et le Mexique, mais également les pays d'Asie comme la Corée du Sud ou la Thaïlande dont la reprise après la crise de 1997-1998 est encore fragile.

Face à ce panorama mondial plus qu'incertain, les grands argen-

tiers tenteront donc à Palerme de soutenir et de rééquilibrer la croissance mondiale. Une fois n'est pas coutume, les Européens feront figure de bons élèves du G7. Avec une croissance qui devrait se situer autour de 3 % en 2001, ils feront mieux que les Etats-Unis pour la première fois depuis dix ans.

LE RÔLE DE L'EUROPE

Cette capacité de résistance de l'Europe pourrait lui permettre de compenser la faiblesse de la conjoncture américaine. « L'Europe peut et doit jouer un rôle moteur pour les économies du G7 » indiquait-on à Bercy à la veille de la réunion de Palerme. C'est ce que réclame d'ores et déjà le nouveau secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neil, qui fera à Palerme sa première apparition au sein du G7. « Le monde ne doit pas compter sur

les Etats-Unis comme moteur de la croissance mondiale » a-t-il prévenu. « L'Europe et le Japon doivent s'attaquer aux défis de leurs économies pour apporter leur contribution à l'expansion mondiale et à la réduction des déséquilibres externes ».

C'est peut-être un des seuls points sur lesquels les ministres des finances pourraient s'entendre lors de ce premier contact. Paul O'Neil semble avoir une conception un peu différente de celle de ses collègues sur la coopération économique et monétaire au sein du G7. Il a déclaré au *Financial Times* du 16 février, qu'il était très sceptique à l'idée d'interventions officielles pour stabiliser l'économie : « Il faut laisser faire les marchés ».

Babette Stern

A Washington, à peine parle-t-on de récession inévitable que la reprise se dessine...

NEW YORK

de notre correspondant

A nouvelle économie, nouveau ralentissement. Le cycle d'expansion qu'a connu l'Amérique dans les années 90 n'obéissait pas aux règles classiques de la science économique ; tout porte à croire que la phase actuelle de fléchissement n'est pas plus décidée à les respecter. On attendait un atterrissage en douceur : il se révèle brutal. On croit y voir les signes annonciateurs de l'inévitable récession : mais à peine le mot a-t-il été prononcé qu'une reprise se dessine.

Un fait est établi : le taux de croissance du produit intérieur brut américain est passé de 5,2 % au premier semestre 2000 à 1,4 % au dernier trimestre, puis à ce qui sera probablement une croissance zéro, ou autour de 1 %, au premier trimestre 2001. Au-delà de ce fait, aucun diagnostic n'est certain. Si l'on accepte la définition traditionnelle de la récession – deux trimestres successifs de croissance négative –, elle n'est pas là. Un débat organisé la semaine dernière sur l'état de l'économie à New York par le Council on Foreign Relations, autour de trois des meilleurs économistes de Wall Street (Bruce Steinberg, de Merrill Lynch, Stephen Roach, de Morgan Stanley, et John Lipsky, de JP Morgan Chase), illustrait parfaitement la perplexité des experts : la seule chose sur laquelle ils soient tombés d'accord est que les Etats-Unis restent le seul moteur de l'économie mondiale. Et une panne de moteur peut se révéler désastreuse.

« Nous sommes en présence de la première récession de l'âge technologique, interprète Stephen Roach. La bulle du Nasdaq a été l'événement le plus déstabilisateur dans l'économie américaine depuis l'inflation des années 70. Elle a infecté l'économie traditionnelle. Les récessions servent à purger les excès, et c'est le cas aujourd'hui. » Pour Bruce Steinberg, il ne s'agit que d'un ralentissement, « qui va sans doute se prolonger pendant deux trimestres. Mais les excès de notre économie sont exagérés. La grande question est de savoir si nous avons un surinvestissement en technologie. » « La question de l'évolution de la productivité est cruciale », conclut John Lipsky. Et puis

il y a Alan Greenspan, le « maestro ». Le président de la Réserve fédérale (Fed) ne croit pas à la récession, du moins « pas en ce moment », a-t-il dit mardi au Sénat. Il estime que les risques de déclin « prédominant », mais souligne que « l'exceptionnelle faiblesse, si évidente à la fin de l'année dernière, ne s'est apparemment pas poursuivie en janvier ». Venu tard à la nouvelle économie mais apparemment

Mauvaise passe, mais brève selon « Business Week »

Gail Foster est, lui, résolument optimiste. L'économiste du Conference Board, l'organisme qui mesure l'indice de confiance des consommateurs, estime que « la reprise a déjà commencé » et prédit une croissance de 5 % fin 2001. Mais pour l'hebdomadaire Business Week, en revanche, trois facteurs renforcent l'hypothèse d'un ralentissement intense mais bref : la ferme intervention de la Fed pour relâcher le crédit, la capacité des entreprises à ajuster leurs stocks rapidement et la stabilité de l'emploi. Il ne reste plus aux consommateurs, aux entreprises et aux marchés financiers qu'à reprendre confiance, un ingrédient essentiel. – (Corresp.)

grand adepte du nouveau ralentissement, Alan Greenspan croit très fort dans les vertus de la hausse de la productivité, cet « élixir magique », comme dit le *Wall Street Journal* à propos de cette mesure des biens et services produits par heure de travail. « Comme on pouvait s'y attendre, note-t-il, la hausse de la productivité a ralenti avec l'économie. Mais ce qui est notable, c'est que pendant la deuxième moitié 2000 », au moment où l'économie faiblissait, « la production horaire a soutenu un rythme suffisamment impressionnant » pour prouver que la hausse de la productivité structurelle reste bien plus forte qu'il y a dix ans. Le secrétaire au Trésor, Paul O'Neil, qui vient du monde de l'industrie, le confirme : « Le potentiel pour les gains de productivité

dans l'économie américaine est plus élevé qu'on ne l'imagine. Si vous prenez la pénétration des nouvelles idées, nous ne sommes qu'à 20 % ou 30 % de ce qui est possible. »

Déjà, la manière dont les nouvelles technologies permettent aux entreprises d'ajuster leurs stocks à la demande en un temps réduit – la technologie « just in time » – a contribué, d'après M. Greenspan, à l'amélioration de janvier. Plusieurs chiffres sont en effet jugés encourageants : le niveau des créations d'emplois (268 000, en progression par rapport à novembre et décembre), les ventes au détail, qui ont augmenté de 0,8 %, soit plus que prévu, après une progression anémique en décembre, et les ventes du secteur automobile ; 17,2 millions de véhicules contre 15,4 millions en décembre. Des chiffres bienvenus pour un secteur manufacturier qui, lui, est aujourd'hui officiellement en récession ; si l'hécatombe des « dotcoms » a fait beaucoup de bruit, c'est en réalité le secteur industriel qui a souffert. Le monde des « dotcoms » affronte simplement l'heure de vérité et une « nouvelle économie », où les modèles doivent être fondés sur la rentabilité. Même s'il ne constitue plus que 20 % de l'activité économique, le secteur manufacturier, lui, est celui qui subit en priorité les effets de la baisse de la demande et dont les emplois sont supprimés sans créations correspondantes.

Cette stabilisation, plus l'intervention sur les taux d'intérêt déjà opérée à deux reprises en janvier, permet à M. Greenspan de prédire une croissance de 2 % à 2,5 % au second semestre.

Sylvie Kauffmann

Malgré les licenciements chez DaimlerChrysler, Amazon et Motorola, les salariés américains sont optimistes

NEW YORK

de notre correspondant

Lorsque, le 22 décembre 2000, à trois jours de Noël, Danielle Borel a appris qu'elle était licenciée pour raisons économiques, sa première réaction a été « non, c'est pas vrai, pas moi ! », se souvient-elle. Employée dans le département de relations publiques d'une petite société de la Silicon Valley spécialisée dans les services de technologie acoustique, Hearme, elle n'a pourtant pas eu un instant de panique : « Dans la Vallée, explique-t-elle, tout le monde sait que lorsqu'on perd un job on en trouve un autre mieux payé. En fait, j'ai vu ça comme une chance. Comme on dit ici, une porte se ferme, une autre s'ouvre. »

L'attitude de son employeur a, aussi, amorti le choc. « Ils ont été formidables, parce qu'ils nous ont gardés encore trois semaines et nous ont donné des indemnités. C'est-à-dire que j'avais du travail jusqu'au 12 janvier. La norme, c'est plutôt d'être raccompagné à la porte le jour même... » Danielle Borel, trente-deux ans, avait prévu depuis longtemps de prendre des vacances pour se flâner au moment des fêtes de fin d'année. Après avoir laissé son CV à des amis et à quelques agences de recrutement, elle est donc partie tranquillement avec son fiancé, « sur la Côte est puis à Paris ». A son retour, le 2 janvier, elle avait cinq messages, cinq offres d'emploi et le premier entretien d'embauche programmé pour le lendemain. « Les cinq étaient des propositions intéressantes », relève-t-elle. Elle a choisi une société de gestion de systèmes intégrés, Mercury Interactive, faisant au passage un confortable bond salarial. Au total, elle aura été au chômage deux jours.

Certes, cette expérience est celle d'une région dont la croissance a été phénoménale, voire excessive, dans un secteur, la haute technologie, qui, précisément, a été le moteur de la croissance américaine cette dernière décennie. Mais elle explique pourquoi, malgré quelques annonces spectaculaires de licenciements ces dernières semaines (Amazon.com : 1 300 ; Motorola : 2 500 ; Xerox : 4 000 ; Textron : 3 600 ; AOL TimeWarner : 2 400 ; Lucent : 16 000 ; Dell : 1 700...), la psychose ne règne pas parmi les salariés améri-

ouvrier, à la sortie d'une usine de DaimlerChrysler, qui vient d'annoncer 26 000 suppressions d'emplois sur le continent américain. En fait, ça va surtout se faire sous forme de départs volontaires et de départs à la retraite. » En réalité, les emplois éliminés dans l'industrie sont à peu près compensés par la croissance des secteurs des services et de la construction.

Selon un sondage CNN-USA Today réalisé les 9 et 10 février, près des trois quarts des Américains ne pensent pas que leur situation personnelle, en termes d'emploi ou de rémunération, va se détériorer dans les douze mois à venir, même si 66 % d'entre eux prévoient une dégradation des conditions économiques. 64 % considèrent qu'ils retrouveront, « probablement ou très probablement », un emploi de même qualité s'ils viennent à être licenciés.

Un autre facteur explique la relative sérénité de la main-d'œuvre américaine : la leçon des dégraissages massifs des années 1990 a été retenue. Les salariés ont fait leur deuil de la sécurité de l'emploi et se sentent exemptés de l'obligation de loyauté à l'égard de leur employeur. Ils se considèrent aujourd'hui davantage comme des agents indépendants que comme attachés à une entreprise. Loin de s'assourir sur leurs lauriers, ils sont constamment en train de mettre à jour leur CV, de prospecter les offres d'emploi, d'entretenir leurs contacts, de profiter des possibilités de formation pour rester compétitifs. Ils n'ont aucun état d'âme à quitter leur employeur s'ils trouvent mieux. Et, lorsque le jour du dégraissage arrive, ils sont prêts.

S. K.

Quand les milliardaires veulent sauver l'impôt sur la succession...

NEW YORK

de notre correspondante

Pendant la campagne électorale, l'an dernier, George W. Bush s'est engagé non seulement à baisser l'impôt sur le revenu mais à abolir les droits de succession, surnommés « l'impôt de la mort », qui, affirmait-il, privent l'agriculteur ou l'artisan de la satisfaction de transmettre à ses héritiers le fruit du labeur de toute une vie et d'espérer les voir reprendre leur ferme ou leur affaire dans de bonnes conditions.

Ce que le candidat républicain disait moins, bien sûr, c'est que cet impôt progressif – qui peut atteindre 55 % des biens d'un contribuable – frappe beaucoup plus les grosses fortunes que les petits artisans. M. Bush est aujourd'hui à la Maison Blanche et propose d'abolir les droits de succession d'ici à 2009. Mais, si le président a le loisir d'ouvrir le *New York Times*, dimanche, il pourra voir que la révolte gronde contre cette promesse électorale, non pas parmi les pauvres mais parmi les milliardaires.

Le père de Bill Gates, William Gates Sr, a organisé une pétition contre l'abolition des droits de succession pour laquelle il a rassemblé 120 signatures d'Américains très riches, dont

George Soros et deux des héritiers Rockefeller. Elle sera donc publiée dans le quotidien new-yorkais. Le premier riche posé par M. Gates qui, sans être aussi riche que son fils, a amassé une petite fortune comme avocat réputé à Seattle, est que « l'abolition de cet impôt enrichira les héritiers des millionnaires et milliardaires de l'Amérique au préjudice des familles qui ont du mal à joindre les deux bouts ».

MÉRITE ET HÉRÉDITÉ

L'autre argument défendu par le père du président de Microsoft, qui dirige la fondation caritative Bill et Melinda Gates, dotée de 20 milliards de dollars, devrait aller droit au cœur de George W. Bush, dont la politique sociale veut s'appuyer sur les organisations caritatives. Ces organisations seraient en effet les premières victimes de la suppression de l'impôt sur la succession car, dans la tradition philanthropique américaine, les gens très riches font régulièrement des dons aux œuvres caritatives pour réduire la taille de leur fortune imposable.

Le financier Warren Buffett, considéré comme la quatrième fortune des Etats-Unis, n'a pas signé la pétition qu'il trouve trop timorée. Elle

ne souligne pas assez, à ses yeux, le rôle économique des droits de succession qui contribuent à créer une société fondée sur le mérite plutôt que sur l'hérédité. « Nous sommes le pays qui se rapproche le plus de la méritocratie, a déclaré M. Buffett au *New York Times*. Nous avons instauré une mobilité qui permet de faire la meilleure utilisation des talents des gens. Sans les droits de succession, on formera une aristocratie de la richesse, ce qui veut dire que l'on transmettra les commandes des ressources de la nation sur la base de l'hérédité plutôt que du mérite. » Bref, pour Warren Buffett, supprimer l'impôt sur la succession reviendrait à « sélectionner l'équipe olympique de 2020 en désignant les fils aînés des médailles d'or des Jeux de l'an 2000 ».

Warren Buffett et Bill Gates ont tous deux fait savoir qu'ils feraient don de leur fortune sous forme de legs à leur mort. Les signataires de la pétition proposent que la législation soit éventuellement modifiée pour protéger les agriculteurs et les entreprises familiales. « Réparons l'impôt sur la succession, disent-ils, ne l'abolissons pas. »

S. K.



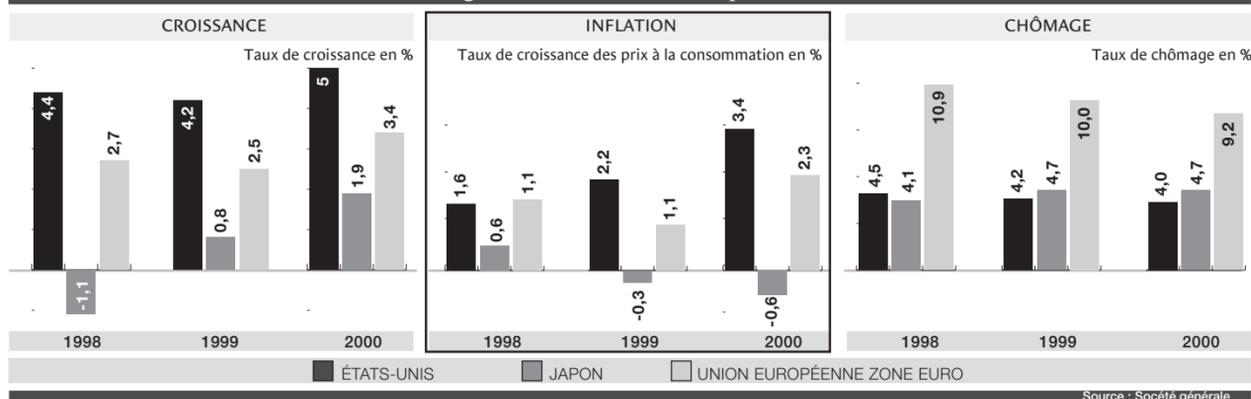
De courts séjours en Europe.

weekenderplus.com



La formule Weekender Plus existe également dans plus de 200 hôtels Crowne Plaza et Holiday Inn en Europe.

Les trois grandes zones économiques mondiales



Europe : confiance, même si celle-ci ne fait pas l'unanimité

FRANCFORT

de notre correspondant

Confiance réelle, ou méthode Coué ? Tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a lancé sa contre-offensive pour parer tout risque de récession, en baissant à deux reprises ses taux en janvier, la Banque centrale européenne (BCE) campe sur le statu quo. Jeudi 15 février, le conseil de ses gouverneurs, réuni comme de coutume à Francfort, a laissé inchangé le principal taux directeur de la zone euro (à 4,75 % depuis octobre). Le message est clair : les gardiens monétaires, qui maintiennent un œil attentif sur les risques d'inflation, ne sont pas vraiment inquiets pour la croissance européenne.

Ces dernières semaines, alors que les nuages s'accumulent sur les Etats-Unis, les Européens se sont surtout montrés confiants. Pedro Solbes, le commissaire européen en charge des affaires économiques et monétaires a répété, jeudi 15 février, que la croissance de l'Union européenne serait « proche des 3 % » cette année, contre environ 3,4 % en 2000. Il s'est réjoui que les performances du Vieux Continent soient désormais supérieures à celles des Etats-Unis, même si le seuil des 3,1 % - la prévision officielle datant de novembre - semble d'ores et déjà difficile à atteindre. Le ministre belge des finances, Didier Reynders, qui préside le conseil Ecofin des ministres des finances de l'Union, avait fait

preuve, lundi 12 février, d'un « optimisme réaliste (...) sur la capacité tout à fait raisonnable de résister à un ralentissement de l'activité, que ce soit aux Etats-Unis, ou plus généralement à travers le monde ».

Du côté de la BCE, même assurance : « Les fondamentaux macro-économiques de la zone euro restent largement favorables », rappelait le dernier bulletin mensuel de l'institut d'émission.

du président de la BCE, Wim Duisenberg, estimant que « l'impact des événements en dehors de la zone est plutôt d'une signification limitée ».

L'économie de l'Union monétaire serait, à ses yeux, nettement moins dépendante des Etats-Unis que chacune de ses composantes autrefois. La part du PIB réalisée à l'exportation atteint à peine 17 %. De plus, les niveaux de confiance

semble en fait très contrasté. Certains pays de la zone continuent d'émettre des signaux positifs. L'Italie et les Pays-Bas ont annoncé, jeudi 15 février, des statistiques de croissance encourageante. La péninsule, troisième économie de la zone, a ainsi connu un bon quatrième trimestre 2000 et une croissance évaluée à 2,8 % pour l'an dernier, un record depuis 1995. Au contraire, d'autres régions de la zone euro ne semblent pas insensibles au ralentissement outre-Atlantique. C'est le cas de l'Allemagne, où les exportations ont tiré la machine économique en 2000. Le climat des affaires, mesuré par l'indice Ifo, a reculé pour la septième fois en décembre.

Par conséquent, certains économistes sont catégoriques : la confiance actuelle est inadaptée. Fin janvier, sept instituts de conjoncture européens ont estimé, dans une étude commune, que les prévisions officielles demeuraient trop optimistes. Pour eux, la croissance devrait augmenter de 2,7 % cette année, soit très en-deçà des 3,1 % annoncés par la Commission. Ce qui serait directement imputable aux difficultés américaines. Un des sept instituts partenaires, le DIW allemand, proche de la gauche, a d'ores et déjà demandé à la BCE de baisser ses taux afin de ne pas ajouter au ralentissement. Mais il n'a pas été entendu pour le moment.

Philippe Ricard

Nouvel accès de faiblesse de l'euro

La monnaie unique européenne a atteint, jeudi 15 février, un plus bas depuis deux mois, en passant sous les 0,91 dollar. Vendredi matin, 1 euro valait en effet 0,9059 dollar. Le regain de l'euro observé depuis le mois de novembre, après une longue dégringolade, est-il en train de s'achever ? La devise européenne n'a pas réussi, ces dernières semaines, à tirer profit des signes de ralentissement aux Etats-Unis. La monnaie unique oscillait depuis le début de l'année dans une fourchette comprise entre 0,92 et 0,95 dollar. Le discours rassurant d'Alan Greenspan, mardi 13 février, a redonné de l'attrait au billet vert. Prenant les devants, Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, est monté au créneau pour contrer un éventuel accès de faiblesse de la monnaie unique : « L'euro va encore probablement remonter car ses fondamentaux économiques sont positifs », a-t-il assuré jeudi. - (Corresp.)

Certes, ce message de confiance est assorti de prudentes mises en garde. « Le fléchissement de la croissance américaine, alors que la reprise tarde à se faire jour au Japon, pourrait se traduire, directement ou par effet de contagion sur les autres régions, par une légère décélération de la croissance de l'économie mondiale », note la BCE. Néanmoins, les gardiens monétaires, à l'instar

des chefs d'entreprise et des consommateurs demeurent élevés. Enfin, les baisses d'impôts annoncées dans plusieurs Etats de la zone, dont l'Allemagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas, pourraient contribuer à soutenir le moral des ménages. Pas de quoi s'inquiéter donc !

L'optimisme officiel est d'autant plus remarquable que le paysage

Deux avis sur les conséquences du ralentissement aux Etats-Unis

CHRISTOPH HAUSEN, économiste à la Commerzbank, Francfort

« Les réformes fiscales dans la zone euro vont tomber au bon moment »

« Nous comptons avec un ralentissement sévère aux Etats-Unis, mais pas sur une récession. Bien que prononcé, l'atterrissage devrait néanmoins être de courte durée. Sur l'ensemble de l'année, l'économie américaine devrait engranger une croissance de l'ordre de 1,8 %, d'après nos prévisions. »

« Il est à mon avis normal que les responsables européens restent pour le moment confiants. L'impact actuel est faible, du moins sur la zone euro. Les problèmes américains pourraient se faire sentir à un double niveau, en particulier en Allemagne. Ils vont contribuer à réduire le volume des exportations, qui pourraient par ailleurs être gênées par une remontée de l'euro

vis-à-vis du dollar. Cependant, l'importance des événements aux Etats-Unis ne doit pas être surestimée. De plus, les réformes fiscales réalisées dans plusieurs pays européens vont tomber au bon moment. »

« Bien que les pronostics aient été revus à la baisse en Allemagne, je ne perçois aucun véritable danger : la fin du mouvement de relance engagé en 2000 n'est pas en vue, peut-être même d'ailleurs en cas de récession américaine. Le recul des exportations pourrait être compensé, au niveau des ménages, par les gains en pouvoir d'achat liés aux baisses d'impôts. L'Europe devra se faire davantage de souci si la récession survient aux Etats-Unis. Mais on n'en est pas là. »

STEFANO LEPRI, chroniqueur à « La Stampa »

« En Italie, personne ne croit l'Europe capable de prendre le relais de l'Amérique »

« La Réserve fédérale américaine fait d'énormes efforts pour tenter de redonner confiance car elle veut éviter que le redimensionnement des cotations à Wall Street ne soit trop brusque. C'est mon avis et celui d'autres collègues conjoncturistes. Sous cet angle, le dernier discours d'Alan Greenspan paraît contradictoire et pas tout à fait sincère. » Selon les analyses de la Banque d'Italie, le diagnostic est inverse : l'Amérique n'est pas entrée dans un réel cycle de récession. La croissance américaine pourrait bien reprendre au second semestre de cette année. Dans le même temps, l'économie italienne se porte bien, et c'est une surprise pour certaines Cassandra ! Pour

l'année 2000, les résultats qui viennent d'être rendus publics font état d'un taux de croissance de 2,8 %. La confiance des consommateurs est à nouveau forte. Et l'augmentation de l'offre de travail depuis deux ou trois ans est une évidence. « Cependant, si la récession devait frapper outre-Atlantique, l'Italie serait encore plus touchée que les autres pays européens. Ici, personne ne croit l'Europe capable de surpasser l'Amérique ! Bref, pour 2001, les experts de la Banque d'Italie sont moins optimistes que ceux de la Banque centrale européenne. Les taux de croissance devraient être identiques et beaucoup de spécialistes redoutent les effets de la dégradation au Japon. »

Vache Folle : les toriers britanniques admettent leurs « erreurs »

LONDRES. Tim Yeo, le ministre « fantôme » conservateur de l'agriculture a admis, jeudi 15 février, aux Communes « les erreurs qui ont été commises » par son parti au pouvoir lors de la découverte de l'épizootie de vache folle dans le pays. « Je regrette profondément les conséquences tragiques de ces erreurs et je suis sincèrement désolé des terribles souffrances subies par les victimes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob », la forme humaine du prion qui a déjà tué 86 Britanniques.

Cette déclaration prononcée à l'occasion d'un long débat parlementaire n'a pas satisfait tous les députés présents. Plusieurs élus, à l'aile gauche du Parti travailliste ont fustigé « l'obsession du profit » qui sont selon eux à l'origine de la tragédie et qui restera « l'héritage du thatchérisme ». L'esprit « d'autoprotection à tout prix » qui régnerait dans la haute fonction publique a également été dénoncé. Les anciens ministres conservateurs de l'agriculture, égratignés dans le rapport Phillips consacré au sujet, ont tous fait valoir la multiplicité et les contradictions des conseils scientifiques qui leur étaient donnés à l'époque. - (Corresp.)

Kaliningrad au centre

des discussions entre Moscou et l'UE

MOSCOU. La région de Kaliningrad, enclave russe située entre la Pologne, la Biélorussie et la Lituanie, était au centre des discussions entre des représentants de l'Union européenne (UE) et le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, jeudi 15 février à Moscou. L'UE souhaite développer la coopération avec la région de Kaliningrad, qui deviendra une enclave russe au sein de l'UE une fois que l'Union se sera élargie à la Pologne et aux pays baltes.

Les officiels russes ont une fois de plus démenti les informations, publiées ces derniers mois par le *Washington Times*, sur un déploiement d'armes nucléaires russes à Kaliningrad. En janvier, Moscou avait affirmé que l'extension de l'UE à l'est allait créer « certains problèmes » pour Kaliningrad. Le Commissaire européen aux relations extérieures, Chris Patten, a affirmé, jeudi, que les craintes russes étaient « légitimes », ajoutant que l'élargissement de l'UE devait être une « source d'opportunités ». Russes et Européens devront discuter de « sujets pratiques comme les mouvements de personnes, de marchandises ou les questions énergétiques », a dit M. Patten. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO** : le sommet des belligérants de République démocratique du Congo (RDC), destiné à relancer les efforts de paix, a pris fin, jeudi soir 15 février, à Lusaka (Zambie) avec un nouveau calendrier pour appliquer le processus de paix, selon le communiqué final. Le président zambien, Frederick Chiluba, médiateur dans le conflit, a annoncé que les Nations unies commencent le 26 février à déployer en RDC les 500 observateurs et 2 500 casques bleus prévus dans le cadre des accords signés en 1999 à Lusaka. De son côté, le nouveau président de la RDC, Joseph Kabila, s'est engagé à organiser un dialogue national pour favoriser le retour à la paix. Toutefois, l'absence des présidents rwandais Paul Kagame et ougandais Yoweri Museveni, dont les contingents respectifs de 20 000 et 10 000 hommes soutiennent la rébellion anti-Kinshasa, incite à accueillir avec prudence les avancées de cette nouvelle réunion sur l'ex-Zaire. - (AFP, Reuters.)

■ **CROATIE** : une manifestation à l'appel d'associations d'anciens combattants croates et de partis nationalistes n'a réuni que quelques milliers de personnes, jeudi 15 février, dans le centre de Zagreb, quatre jours après un important rassemblement (100 000 personnes selon une radio locale) dans le port de Split. Les manifestants dénonçaient les poursuites judiciaires à l'encontre d'un général croate, Mirko Norac, accusé d'avoir fait massacrer une quarantaine de civils serbes en 1991. - (AFP.)

■ **INDE** : cinq villageois cachemiris qui manifestaient pour récupérer le corps d'un des leurs, militant indépendantiste tué au lendemain de son arrestation par la police, ont été tués par des soldats qui ont ouvert le feu sur la foule d'environ 6 000 personnes. Toutefois, l'armée déployée au Cachemire est exempte de toute enquête et aucune autorité civile ne peut lui demander des comptes. - (Corresp.)

■ **MAROC** : quatre des six détenus de l'attentat contre un hôtel de Marrakech (sud du Maroc) en 1994 observent, depuis le 22 janvier, une grève de la faim « illimitée » à la prison civile de Kénitra pour « pour protester contre leurs conditions de détention », a-t-on appris mercredi 14 février auprès des grévistes. - (AFP.)

■ **La chambre criminelle de la Cour de cassation** a examiné, jeudi 14 février, le recours formé par le capitaine Moustapha Adib contre sa condamnation à deux ans et demi de prison pour « outrage à l'armée et indiscipline » prononcée le 6 octobre 2000 par le tribunal militaire permanent des forces armées royales. Le capitaine Adib avait été condamné pour avoir dénoncé dans les colonnes du *Monde* la corruption dans les rangs de son unité. La décision de la cour de cassation devrait être rendue publique la semaine prochaine.

■ **GUINÉE** : la France a annoncé, jeudi 15 février, l'octroi de 3 millions de francs (environ 460 000 euros) pour contribuer à la « relocalisation » de réfugiés en détresse dans le sud-est de la Guinée, qui devraient être réinstallés dans trois nouveaux camps. De son côté, le président du Liberia, Charles Taylor, s'est engagé, jeudi, à coopérer avec l'ONU pour mettre en place un couloir de sécurité permettant le passage des réfugiés pris au piège par les combats dans les zones frontalières. - (Reuters.)

Net2Phone est le nouveau moyen malin pour communiquer depuis votre PC vers n'importe quel téléphone, 24h/24, 7J/7. Pour seulement 175 F, recevez un kit d'appel comprenant un casque audio, un CD ROM et jusqu'à 200 minutes de communications gratuites (coût de connexion internet non inclus). Ensuite, c'est seulement 25 cts la minute vers certains pays. Net2Phone, prix sensationnels et qualité sensationnelle. *

➔ N° Vert 0 800 508 958

	net2phone Tarifs en FTTC/min		net2phone Tarifs en FTTC/min
Etats-Unis	0,25	Australie	0,57 ⁽²⁾
Royaume-Uni	0,25	Hong Kong	0,57 ⁽²⁾
Allemagne	0,25	Japon	0,78 ⁽²⁾

⁽²⁾Suivant conversion US\$ au taux applicable au 08/02/01.

Le nouveau moyen de communiquer moins cher. SM

(1) Les 200 minutes gratuites sont calculées sur la base d'un appel international à 34 cts la minute. Offre réservée aux nouveaux clients appelant un poste fixe seulement, non cumulable avec une autre offre et valable jusqu'au 28 février 2001. Vous recevrez votre kit d'appel dans un délai minimum de 15 jours. LES PRIX INDIQUÉS N'INCLUENT PAS LE COUT DE CONNEXION INTERNET et sont fournis sous réserve de modifications. Tarifs en vigueur au 08/02/01. (*) Appel gratuit depuis un poste fixe.

Ariel Sharon et Ehoud Barak s'entendent pour former un gouvernement d'union nationale

Le programme de la future équipe reste volontairement vague

Dix jours après sa débâcle électorale et après deux attentats meurtriers, Ehoud Barak a accepté l'offre d'Ariel Sharon pour la constitution

d'un gouvernement et le Parti travailliste. La future équipe ne sera pas dotée d'un programme très

précis, surtout en ce qui concerne les Palestiniens. Le Parti travailliste reste en proie à de vives querelles internes.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les hésitations, réelles ou feintes, d'Ehoud Barak à accepter le ministère de la défense que lui proposait Ariel Sharon bloquaient tout le mécanisme de formation d'un gouvernement d'union nationale. Jeudi 15 février, neuf jours après sa retentissante défaite électorale et sa décision de quitter temporairement la vie politique, le tout neuf mais déjà ancien premier ministre a finalement cédé aux sollicitations, ouvrant la voie à la formation d'un nouveau gouvernement. Sous réserve d'un de ces revirements dont Ehoud Barak a le secret, le nouveau gouvernement devrait être rapidement formé, vraisemblablement dans le courant de la prochaine semaine, après la réunion du comité central du Parti travailliste chargé d'approuver la liste des nominations ainsi que le programme de la nouvelle équipe.

Le nouveau gouvernement devrait comprendre, outre le premier ministre Ariel Sharon, sept ministres du Likoud et sept ministres du Parti travailliste, dont Shimon Pérès qui se verrait confier le portefeuille des affaires étrangères. Les autres postes seront distribués aux autres partis de façon presque symbolique. Autant dire que ce sont le Likoud et le Parti travailliste qui détiendront le vrai pouvoir, permettant à Ariel Sharon de se libérer de l'emprise des ultra-orthodoxes

du Shass qui avaient tant handicapé M. Barak. Pouvoir à l'intérieur du pouvoir, le cabinet restreint de sécurité sera un organisme Likoud-travaillistes strictement paritaire, expression supplémentaire de la volonté de M. Sharon d'embarquer avec lui ses anciens adversaires.

Exceptées quelques discrètes réticences venues de l'aile gauche du parti, les travaillistes n'ont opposé pratiquement aucune résistance à

la proposition de gouvernement d'union nationale dont M. Sharon, durant toute sa campagne, s'était fait le constant porte-parole.

Face à l'inéluctable dégradation de la situation, chacun a décidé, délibérément, de ne pas parler des choses qui fâchent, et de faire, pour le moment, l'oubli sur les vingt derniers mois

l'oubli sur les vingt derniers mois. Face à l'inéluctable dégradation de la situation, le gouvernement Sharon - ce sera sa difficulté - aura à inventer une politique nouvelle pour définir ses relations avec l'Autorité palestinienne ; mais il ne sera pas gêné - ce sera sa force - par les pourparlers antérieurs que les Palestiniens, sans aucune chance de succès, s'obstinent à évoquer. Seul objectif sur lequel tout le monde semble d'accord : l'arrêt de la violence constitue un préalable à toute reprise éventuelle des négociations israélo-palestiniennes. Ce message, que les émissaires d'Ariel

Sharon, apparemment avec succès, ont convoyé aux Etats-Unis et en Europe, s'accompagne d'attaques de plus en plus ciblées sur Yasser Arafat en train de redevenir, dans l'imaginaire israélien, l'ennemi public numéro 1 qu'il fut autrefois.

La perspective d'une coalition n'a cependant pas calmé la guerre interne qui ravage toujours les rangs travaillistes. Faute de réelles divergences politiques, la bataille se joue autour d'Ehoud Barak, vigoureusement attaqué par la presse comme par ses camarades de parti, pour s'être maintenu au pouvoir malgré ses promesses. Le député Yossi Katz a ainsi estimé que l'aller-retour de l'ancien premier ministre n'avait pas d'équivalent depuis Gamal Abdel Nasser qui, en 1967, sous la pression de la rue, était rapidement revenu sur la démission qu'il venait de présenter après la cuisante défaite militaire égyptienne. Le ministre Haïm Ramon n'a pas été moins féroce, dénonçant le « pouvoir autocratique » d'un Ehoud Barak agissant sans consulter personne. « S'il avait écouté ce que je lui ai donné, il serait resté au pouvoir pour huit ans », a estimé, sans modestie, M. Ramon qui ne cache pas ses ambitions d'accéder à la direction du parti.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

Moscou réitère son hostilité au projet américain de bouclier anti-missile

Le dialogue doit se poursuivre le 24 février au Caire

MOSCOU

de notre correspondant

Du calme et de la fermeté. C'est la réponse de Moscou à la série de déclarations peu amènes des responsables de la nouvelle administration américaine à l'encontre de la Russie. Le Kremlin, qui s'était réjoui sans retenue de l'élection de George Bush, doit constater que le ton a changé, retrouvant parfois quelques accents de guerre froide. Ce n'est d'ailleurs pas forcément pour déplaire au président Poutine, qui a construit une partie de sa popularité sur un nationalisme nourri d'anti-américanisme.

La dernière critique est venue du secrétaire d'Etat américain à la défense, Donald Rumsfeld, défendant le projet de bouclier antimissiles. « Soyons honnêtes, la Russie est un proliférateur actif (d'armements), elle vend à des pays

Le Kremlin patiente donc, en attendant que les choses sérieuses commencent. Sergueï Ivanov, secrétaire du Conseil de sécurité russe et l'un des hommes les plus influents auprès de M. Poutine, ne doute pas que « Washington et Moscou auront un dialogue calme et serein » sur les questions de sécurité et de stabilité stratégique. Mais dans le même temps, les autorités russes affichent une extrême fermeté sur tous les points de discord.

Le premier d'entre-eux est le projet de bouclier anti-missiles qui amènerait les Etats-Unis à se retirer du traité anti-ballistique de 1972. Moscou réaffirme son hostilité totale à ce projet, agitant la menace de se retirer de tous les accords de désarmement déjà conclus et de prendre immédiatement « des contre mesures » qui consisteraient, selon le ministère de la défense, à accélérer la production et le déploiement de missiles Topol SS27. A nouveau, Moscou fait valoir l'opposition de plusieurs pays européens à ce projet, l'inévitable relance de la course aux armements et les risques multipliés de terrorisme.

Sur un autre grave contentieux, qui concerne les ventes d'armes et de technologies, le Kremlin oppose également une fin de non-recevoir à l'administration Bush. Assurant que la Russie respecte à la lettre tous les accords de contrôle et de non-prolifération et que les Etats-Unis ne fournissent « aucune preuve à l'appui de leurs accusations », Moscou entend continuer et intensifier ces échanges. La Russie a exporté pour quatre milliards d'armements en 2000, soit une progression de 34 % en un an.

Le Kremlin met en avant « [son] intérêt national et [ses] intérêts économiques », notant que si la Russie interrompait ces collaborations, « dès le lendemain, d'autres pays seraient sur place ». Plus largement, Moscou entend développer ces échanges « pas seulement sur le marché des armes » et évoque la création d'une vaste route commerciale reliant l'Inde, l'Iran et la mer Caspienne. Une mer Caspienne, où les appétits manifestés par les Américains pour ses gisements de pétrole sont jugés des plus malvenus. Moscou entend rétablir toute son influence dans le Caucase et l'Asie centrale. La guerre de Tchétchénie, les accords de sécurité et d'armement passés avec les Républiques d'Asie centrale sont présentés comme des réponses « au terrorisme international ».

« Les questions de sécurité constitueront l'essentiel de nos discussions » avec Washington, précise Sergueï Ivanov. Il n'est plus fait mention de coopération économique, d'aide financière et encore moins de « partenariat stratégique ».

François Bonnet

L'Union européenne appelle à un cessez-le-feu en Tchétchénie

Le Parlement européen a adopté, jeudi 15 février, une résolution réclamant un cessez-le-feu en Tchétchénie et l'ouverture de négociations en présence d'instances internationales. Les députés européens insistent sur la nécessité qu'une commission indépendante « vérifie les allégations relatives aux crimes de guerre commis par les deux parties au conflit ». Ils ont exhorté le commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, Poul Nielson, à se rendre en Tchétchénie et dans la République d'Ingouchie pour évaluer les besoins en aide humanitaire. Les députés demandent aussi que Moscou fournisse « aux ONG humanitaires internationales les moyens nécessaires » pour accéder aux réfugiés. Le ministre russe de la défense a annoncé jeudi qu'une « phase de réduction des effectifs » militaires en Tchétchénie avait commencé, ce que le président tchétchène, Aslan Maskhadov, a aussitôt démenti. « Les Russes font passer la simple rotation de leurs troupes pour un retrait des forces », a indiqué la présidence tchétchène. - (AFP.)

comme l'Iran, la Corée du Nord et l'Inde des technologies qui menacent d'autres peuples comme les Etats-Unis, l'Europe occidentale et des pays du Proche-Orient », déclarait-il le 14 février. Les jours précédents, le patron de la CIA, Georges Tenet avait inclus la Russie dans la liste des pays constituant une menace pour la sécurité américaine. L'accusation avait été ensuite reprise par Condoleezza Rice, secrétaire du Conseil national de sécurité, provoquant la colère du ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov. A cela s'ajoute le refus des Etats-Unis, rendu public jeudi, de toute renégociation de la dette extérieure de la Russie envers le Club de Paris.

DES DÉCLARATIONS À RELATIVISER

Les premiers contacts entre Washington et Moscou sont donc rugueux et M. Ivanov a promis « une discussion approfondie » lors de sa première rencontre avec le chef de la diplomatie américaine, Colin Powell, le 24 février au Caire.

D'ici là, un haut responsable du Kremlin explique qu'il ne faut pas dramatiser les déclarations américaines ni leur accorder trop d'importance. « Les relations publiques sont une chose, la vraie politique une autre », dit-on, en faisant valoir que les discussions confidentielles se déroulent dans une toute autre ambiance. La nouvelle administration Bush qui s'installe doit donner des gages au Congrès et à son opinion publique et fait ainsi « de la propagande ». « Mettre sur le même plan Ben Laden et la Russie n'est évidemment pas correct », ajoute-t-on.

Claire Tréan

L'ex-terroriste Hans-Joachim Klein condamné à neuf ans de prison

BERLIN

de notre correspondant

Le terroriste repent Hans-Joachim Klein a été condamné, jeudi 15 février, par la cour d'assises de Francfort, à une peine de neuf ans d'emprisonnement pour meurtre et tentative de meurtre, en raison de sa participation à la prise d'otage des ministres du pétrole de l'OPEP à Vienne, le 21 décembre 1975, qui avait fait trois morts. En prenant en compte les deux ans et demi de préventive déjà effectuée, M. Klein peut espérer sortir de prison d'ici trois ans.

Âgé de cinquante-trois ans, il a bénéficié de la loi, aujourd'hui abrogée, autorisant des remises de peines pour les terroristes ayant collaboré avec la justice. Le tribunal a également tenu compte du fait que Hans-Joachim Klein avait dénoncé le terrorisme en 1977 dans une lettre au Spiegel et qu'il avait mis en garde contre un attentat qui se préparait contre les représentants de la communauté juive de Berlin et Francfort. En outre, son livre paru en 1979 aurait permis de mieux comprendre l'attentat de Vienne, organisé sous l'égide de Carlos et d'éclaircir les structures des cellules révolutionnaires (RZ), organisati-

tion terroriste à laquelle il appartenait. La cour a accordé au condamné les circonstances atténuantes en raison notamment de son enfance difficile auprès d'un père qui le battait, de l'atmosphère révolutionnaire qui régnait dans les années 70 à Francfort et de sa remise en cause du terrorisme.

MENACES PERSISTANTES CONTRE M. FISCHER

Le procès a permis à l'Allemagne de se pencher sur le passé de ses soixante-huitards et a été marqué par le témoignage du député européen Daniel Cohn-Bendit, qui a aidé M. Klein à se cacher pendant vingt ans et que le parquet de Francfort veut désormais poursuivre. Le président de la cour, Hans Gehrke, a en revanche estimé que « l'on doit [aux personnes qui ont aidé Klein à sortir du terrorisme] des remerciements et pas des poursuites pénales ». Il a eu aussi un mot indirect pour le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer regrettant « que des témoins qui ont parlé ouvertement sur leur mode de vie passé aient éprouvé par la suite d'énormes difficultés ».

Le ministre des affaires étrangères a en effet été mis en cause par la presse qui a publié des photos du manifestant Fischer tabassant un poli-

cier à l'issue d'une manifestation à Francfort. Le ministre n'est visiblement pas au bout de ses peines. Selon le Berliner Zeitung et le Bild Zeitung, le parquet de Francfort a informé, jeudi 15 février, le président du Bundestag qu'il comptait ouvrir une enquête préliminaire pour faux témoignages à l'encontre de M. Fischer. L'ancienne terroriste Margrit Schiller a également écrit dans ses mémoires qu'elle avait partagé la même maison que M. Fischer. « Nous n'avons pas vécu ensemble, et je peux vous dire, que nous n'avions pas de liaison », avait lancé M. Fischer devant la cour d'assises. Mais par la suite, il était revenu en arrière.

En début de semaine, M. Fischer a dû reconnaître qu'il avait participé à une conférence de solidarité avec l'OLP à Alger en 1969. Le secrétaire général des chrétiens-sociaux (CSU) de Bavière, Thomas Goppel, a demandé la démission du ministre des affaires étrangères. Pour le moment, le Bundestag et le parquet de Francfort ont refusé de confirmer l'ouverture d'une enquête préliminaire à l'encontre de M. Fischer.

Arnaud Leparmentier

Srebrenica : le général Germanos se fait l'avocat du général Janvier

ENTENDU, jeudi 15 février, par la mission parlementaire sur la tragédie de Srebrenica (les massacres commis par les forces serbes lors de la chute de l'enclave musulmane, en juillet 1995), le général Raymond Germanos, responsable des opérations à l'état-major français

de mai 1994 à septembre 1995, a profité de cette tribune pour rendre hommage aux soldats français qui ont servi en Bosnie. Comme de précédents témoins, il a rappelé qu'ils n'avaient fait qu'obéir à un mandat défini par les responsables politiques - manifestation inadaptée à la situation et qui les exposait. Il s'est attaché à désamorcer une série de soupçons émis en particulier contre le général Janvier, chef des forces de l'ONU en Bosnie.

Le général Janvier avait-il conclu un marché avec le chef des forces serbes de Bosnie, Ratko Mladic, en juin 1995 ? S'était-il engagé à bloquer tout recours à des frappes aériennes en échange de la libération des casques bleus pris en otage par les Serbes ? « Je le démens formellement », a dit le général Germanos. Les initiatives militaires de la France à ce moment-là (décision de créer une Force de réaction rapide, ripostes contre les forces serbes à Sarajevo, déploiement d'une artillerie lourde sur le mont Ingman) témoignent d'une attitude exactement contraire à un tel marchandage qui aurait consisté à « donner des gages de soumission aux Serbes », a-t-il expliqué. Pour prendre un tel engagement envers Ratko Mladic, « Janvier aurait dû s'inscrire contre la volonté de son propre pays, ce qui est impensable », a encore déclaré le général Germanos : « jamais un général français n'a eu la capacité de négocier de son propre chef sur une affaire aussi importante ».

Le général Janvier est-il néanmoins responsable du fait que l'aviation occidentale ne soit pas intervenue lors de l'offensive serbe déclenchée le 6 juillet contre l'enclave de Srebrenica, alors que les casques bleus néerlandais, sur place, en ont fait la demande à six reprises ? C'est seulement à la fin juillet - c'est-à-dire après la tragédie de Srebrenica - que le général Janvier a eu le pouvoir de décision sur les interventions aériennes, a répondu en substance le général Germanos. Avant cela, les opérations de soutien aérien rapproché étaient de la responsabilité du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, le japonais Yasushi Akashi, les frappes en profondeur de celle du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali.

LES DEMANDES D'INTERVENTION

Les demandes d'appui rapproché devaient transiter par le responsable de la Forpronu en Bosnie, le général Rupert Smith, ou son remplaçant, puis par le général Janvier, qui devait chercher l'accord de M. Akashi ; mais, indique Raymond Germanos, « je n'ai pas trouvé trace de demandes arrivées jusque-là [jusqu'au général Janvier] avant le 9 juillet ». C'est ce qu'a affirmé aussi le général Janvier, d'après certains des parlementaires qui l'ont entendu la semaine dernière à huis clos. Des demandes d'intervention se seraient donc « perdues ». Le 9 juillet, une intervention est déci-

dée par M. Akashi et six avions décollent, « mais le guidage au sol étant devenu impossible », il n'y aura pas de frappes de ce type.

Outre cette défense du général Janvier (dont le témoignage n'a pu être recueilli qu'à huis clos par les députés, mais figurera, ont-ils dit, dans leur rapport final), le général Germanos a insinué que les dirigeants musulmans bosniaques avaient une part de responsabilité dans la chute de Srebrenica. « Nous avons été pour le moins surpris » par le départ du commandement local des forces bosniaques peu avant l'offensive serbe, a-t-il dit ; estimant que Srebrenica avait été l'élément « déclencheur » d'un plus grand engagement occidental contre les Serbes en Bosnie, il a laissé entendre que le président Izetbegovic aurait pu, de ce point de vue, y trouver intérêt.

François Léotard, ministre de la défense en 1995, également entendu jeudi, a lui aussi pris la défense des militaires : « Qu'on arrête de tirer sur le pianiste », a-t-il déclaré. Il a mis en cause avec insistance M. Akashi, qui, selon lui, « a joué un rôle décisif dans le non-emploi de la force ». Le président de la mission parlementaire, François Loncle, a en outre annoncé que MM. Van Mierlo et Voorhoeve, ministres néerlandais des affaires étrangères et de la défense en 1995, avaient demandé à être entendus par la mission.

Claire Tréan

BRADERIE

mettez

Paris

AUTOMNE-HIVER 2000

- 50 %
jusqu'au 20 Février

12, Bld Malesherbes
PARIS 8^e

Tél. : 01.42.65.33.76

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sulren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^eme - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^eme - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/7

Le président George W. Bush effectue au Mexique sa première visite à l'étranger

Les Etats-Unis à la reconquête de leur pré carré d'Amérique latine

George W. Bush a réservé au Mexique, où il était attendu pour une journée, vendredi 16 février, sa première visite de président des Etats-Unis à

l'étranger. Il entend ainsi donner le signal d'une volonté de reconquête, par Washington, d'un pré carré traditionnel d'Amérique latine, où les

Européens ont commencé à s'implanter économiquement. Il reprend à son compte le projet de Zone de libre-échange des Amériques.

SAN CRISTOBAL (Mexique)
de notre envoyé spécial

George W. Bush se rendait, vendredi 16 février, au Mexique, pour sa première visite présidentielle à l'étranger. Il devait être reçu pendant sept heures par son homologue Vicente Fox dans son ranch familial de San Cristobal (à 400 km de Mexico). Cette visite symbolise l'importance donnée par le nouveau président aux relations avec le continent américain, et en particulier avec l'Amérique latine. Ses deux prédécesseurs, Bill Clinton et George Bush senior, avaient privilégié pour leur première sortie l'autre voisin, le Canada, plus développé. Cette fois, c'est le chef du gouvernement d'Ottawa qui a fait le déplacement début février. Mais M. Bush, qui n'est pas un grand voyageur, a sans doute choisi le pays avec lequel il se sent le plus à l'aise.

En tout cas, le président américain a saisi l'occasion de sa première apparition, jeudi, au département d'Etat, pour expliquer « l'engagement fondamental » de son administration à l'endroit du Sud américain : « Nos liens linguistiques, familiaux, de voyages et d'échanges commerciaux sont forts, et ils nous servent bien. Certains voient le Sud comme une source de problèmes ; pas moi. Je le vois plein d'opportunités et de potentiel. » Il entend donc œuvrer avec ses voisins pour « bâtir un hémisphère occidental de liberté et de prospérité de l'Arctique aux Andes et au cap Horn, lié par des idéaux partagés et le libre-échange ».

Le choix du Mexique s'explique par le fait que, en dépit de son manque d'expérience internationale, qui lui a été tant reproché,

M. Bush a eu, en tant que gouverneur du Texas, l'occasion de traverser la frontière une demi-douzaine de fois et de rencontrer M. Fox, un des rares hommes d'Etat qu'il connaît. Et il parle un peu espagnol. Mais ce choix n'est pas une solution de facilité. M. Bush a fait de

à laquelle il avait déjà consacré un discours à Miami en août, affirmant que « ceux qui ignorent l'Amérique latine ne peuvent pas bien comprendre l'Amérique elle-même », et rappelant qu'il y avait plus de réfugiés en Colombie qu'au Kosovo, que le Venezuela

Vicente Fox voudrait s'inspirer de l'Europe

George W. Bush est reçu au ranch de Vicente Fox, au village de San Cristobal, à quelque 400 km au nord-ouest de Mexico. C'est une première au Mexique, qui marque la volonté du chef de l'Etat d'établir avec Washington une relation détendue et amicale. Mais les deux hommes, s'ils partagent un goût prononcé pour le style « western », ne sont pas exactement sur la même longueur d'onde.

Alors que Washington parle avant tout d'augmenter les échanges commerciaux – 250 milliards de dollars par an, soit quatre fois plus qu'il y a vingt ans –, M. Fox voudrait réformer l'Association de libre-échange nord-américaine (Alena) en s'inspirant de l'expérience européenne. Il souhaite en particulier, à long terme, établir la libre circulation des personnes, une idée fraîchement accueillie à Washington, où l'on redoute un afflux d'émigrés alors que 18 millions de personnes d'origine mexicaine vivent déjà aux Etats-Unis, dont 2,4 millions de clandestins. – (AFP.)

ses relations avec ce que les Américains appellent « l'hémisphère occidental » une priorité.

Ce premier voyage est donc très important, non seulement pour les relations entre Washington et Mexico, « mais pour celles avec le reste de l'hémisphère et pour le progrès de la démocratie, des échanges et de la liberté en général dans cet hémisphère ». La rencontre – informelle et plus personnelle que substantielle – devrait servir d'exemple. Les présidents colombien et brésilien sont d'ailleurs attendus dans la capitale américaine. George W. Bush n'en est pas aux premiers balbutiements d'une stratégie « hémisphérique »

fournissait plus de pétrole aux Etats-Unis que le Koweït, et que le Brésil était un partenaire commercial plus important que la Chine.

PAS DE TEMPS À PERDRE

Voulant en finir avec les « vieux stéréotypes », M. Bush a fait connaître son intention de promouvoir une nouvelle Amérique fondée sur la liberté des personnes et du commerce, une zone de libre-échange. C'est la base de l'Alena (Association de libre-échange nord-américaine – Mexique, Etats-Unis, Canada), négociée par son père et ratifiée par Bill Clinton, et de la Zone de libre-échange des Amériques, promise par Bill Clin-

ton pour 2005 et mise en sommeil en raison des réticences des syndicats et des écologistes. M. Bush entend relancer cette dernière d'ici au Sommet des Amériques à Québec, le 20 avril. Entre-temps, il tentera de récupérer le pouvoir de négocier des accords commerciaux – ou « fast track » –, que le Congrès avait refusé à son prédécesseur. Il entend ainsi œuvrer pour les intérêts bien compris des Etats-Unis car, dit-il, si « les voisins faibles exportent leurs problèmes, les voisins forts exportent leurs biens et achètent les nôtres, créant des emplois et de la bonne volonté ».

En outre, si les Américains continuent de traîner les pieds en Amérique latine, ils risquent, estime-t-il, de perdre leur place au profit des Européens, mieux placés qu'eux – à l'exception du Mexique. « Washington a perdu du temps, expliquait M. Bush à Miami. Les hommes d'affaires et les consommateurs européens en profitent, pas les nôtres. Je n'en fais pas porter la faute sur nos amis européens. Nous avons laissé tomber la balle et ils courent après elle. Nous devons revenir dans le jeu. »

Il y a donc une stratégie Bush qui dépasse le style « copain décontracté » qu'affecte le président. En redonnant la priorité aux Amériques, M. Bush entend reconquérir un pré carré traditionnel. Il entend en faire une dominante de sa présidence. A condition que les événements qui éclatent ailleurs dans le monde lui en laissent le choix. Comme le dit le journaliste conservateur Chris Caldwell : « L'Europe est sa première priorité, après le Mexique. »

Patrice de Beer

La justice américaine enquête sur la dernière grâce accordée par Bill Clinton

Marc Rich est soupçonné de dons illégaux aux démocrates

LA JUSTICE américaine a ouvert une enquête criminelle sur la grâce accordée, au dernier jour de sa présidence, par l'ex-président Bill Clinton, au financier en fuite, réfugié en Suisse, Marc Rich, soupçonné de dons illégaux au Parti démocrate. Le procureur fédéral de Manhattan, Mary Jo White, et le directeur du FBI à New York, Barry Mawn, ont annoncé, jeudi 15 février dans un communiqué commun, l'ouverture de cette enquête au motif que « différentes questions se posent concernant les activités et le pardon de Marc Rich et [son associé] Pincus Green ». Les deux services ont précisé qu'ils ne feraient pas d'autre commentaire.

Selon la chaîne d'information new-yorkaise NY1, des enquêteurs fédéraux ont été chargés par le procureur de s'intéresser aux contributions faites par l'ex-femme de M. Rich, Denise, au camp démocrate. Selon l'hebdomadaire *Newsweek*, la justice fédérale veut déterminer si celle-ci n'a pas servi d'intermédiaire illicite pour des dons financiers émanant de son ancien mari. Celui-ci ayant renoncé à sa nationalité américaine, il n'a pas le droit de faire des dons aux partis politiques américains.

Mercredi soir, Bill Clinton avait démenti que la grâce accordée à M. Rich ait pu être « achetée » par des contributions, directes ou indirectes, au camp démocrate. « Toute suggestion selon laquelle un élément inconvenant, comme des contributions en faveur du Parti démocrate ou de ma bibliothèque (présidentielle), a pu jouer un rôle dans cette décision est absolument fautive », avait-il indiqué dans un communiqué.

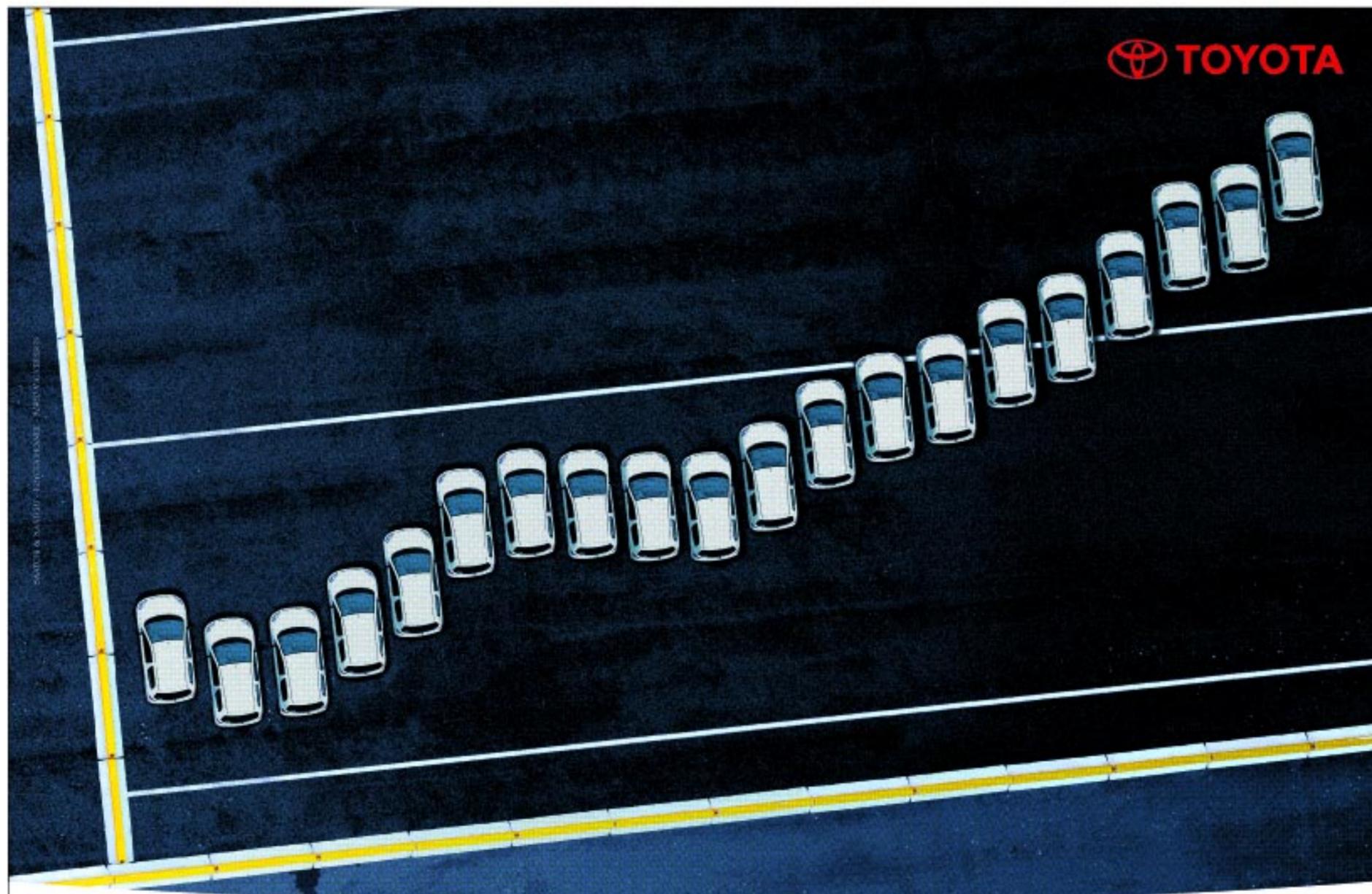
Les services du procureur fédéral de Manhattan avaient déjà mené

l'enquête, au début des années 1980, contre le milliardaire soupçonné de fraude fiscale massive. Homme d'affaires spécialisé dans le commerce des matières premières, Marc Rich s'est réfugié en Suisse en 1983 pour échapper à des poursuites pour une fraude fiscale atteignant 48 millions de dollars, un délit insuffisant selon la justice helvétique pour entraîner une extradition.

MALAISE AU CONGRÈS

L'ex-épouse de l'homme d'affaires, Denise Rich, a, ces dernières années, fait des contributions pour un montant de plus de 1,3 million de dollars au Parti démocrate, ainsi qu'à la future bibliothèque présidentielle de M. Clinton. Pour obtenir la grâce présidentielle, une prérogative des présidents américains que rien ne peut suspendre ou annuler, Marc Rich a loué les services d'avocats très proches de l'administration Clinton et a fait intervenir en sa faveur des personnalités internationales.

La Maison Blanche a affirmé, jeudi, qu'elle respecterait l'indépendance de la justice bien que le président George W. Bush se soit personnellement prononcé pour « tourner la page » dans cette affaire touchant son prédécesseur. Mercredi, plusieurs sénateurs, dont des démocrates de haut rang, n'avaient pas caché leur malaise lors d'auditions parlementaires au Congrès. Le sénateur démocrate de New York, Charles Schumer, avait déclaré que « la grâce accordée à un fugitif met notre système judiciaire criminel sens dessus dessous et le ramène à une farce ». – (AFP.)



EN INSTALLANT SA NOUVELLE USINE EN FRANCE, TOYOTA RELANCE LA COURBE DE L'EMPLOI

Avec pour objectif de recruter plus de 2000 personnes pour sa nouvelle usine de Valenciennes-Onnaing, Toyota redynamise l'emploi de la région Nord-Pas-de-Calais. De plus, en accompagnant ce recrutement par une politique de formation locale en partenariat avec les acteurs sociaux, Toyota opte pour une main d'œuvre qualifiée garantissant à la Yaris une production de qualité. www.toyota.fr

CONSEILS GÉNÉRAUX Deux mille cantons, soit la moitié, sont soumis à renouvellement les 11 et 18 mars. La discrétion qui entoure ces élections, largement occultées

par les municipales, s'explique en partie par la désuétude politique du canton. ● LA MODERNISATION engagée ces dernières années, à travers la coopération intercommunale, a ignoré

l'échelon cantonal. L'Ille-et-Vilaine illustre cette concurrence entre zones urbaines et rurales. ● LES FEMMES ne représentent que 8,3 % des élus dans les assemblées départementales.

Leur part ne devrait guère augmenter puisque ces élections échappent à l'obligation de la parité. ● LA GAUCHE, qui avait progressé en 1998, mais qui reste largement mino-

ritaire dans les départements, espère quelques conquêtes. L'une des batailles les plus symboliques est celle de la Corrèze, fief de Jacques et Bernadette Chirac.

Les cantons, ultime rempart contre la parité

Deux mille conseillers généraux sont soumis à renouvellement les 11 et 18 mars, en même temps que les conseillers municipaux. Le faible intérêt suscité par ce scrutin traduit la désuétude de cet échelon local qui échappe aux lois de modernisation politique

DERRIÈRE des élections municipales à la fois politiquement cruciales et dont la majorité veut faire une vitrine de ses réformes institutionnelles, se cache une pièce essentielle de la France politique traditionnelle, une butte-témoin qui a, jusqu'à présent, résisté à toute modernisation. Parmi ceux qui sont concernés – la moitié du corps électoral – combien d'électeurs savent-ils qu'ils auront deux votes à émettre les 11 et 18 mars : l'un pour élire un con-

seil municipal, l'autre pour choisir un conseiller général ? Deux mille cantons sont en effet soumis à renouvellement en même temps que sont organisées les municipales. A la clé de ces élections, la couleur politique des conseils généraux – plusieurs d'entre eux sont susceptibles de changer cette année de majorité (*lire ci-dessous*) – et, par conséquent, l'utilisation des 239,4 milliards de francs (chiffre de 1998) de dépenses, soit un quart des

dépenses de l'ensemble des administrations publiques locales, qu'administrent les départements.

La discrétion qui entoure les cantonales, reflet d'une ignorance ou d'indifférence des électeurs quant à l'enjeu de ce scrutin, est la marque d'une certaine désuétude politique qui frappe cet échelon électif. Quelques-unes de ses causes sont bien connues, car déjà anciennes. Le caractère indirect de l'élection des présidents de conseils généraux ; le renouvellement des assemblées départementales par moitié tous les trois ans, qui affaiblit la lisibilité politique du vote ; la faiblesse au moins apparente de l'enjeu en termes de programme de politique départementale ; l'inadéquation du canton aux zones urbaines, où vivent les trois quarts de la population...

Autant de facteurs d'obsolescence du cadre cantonal, que soulignait encore récemment la commission pour l'avenir de la décentralisation, présidée par Pierre Mauroy : « Le canton tel qu'il existe actuellement n'assure plus une bonne représentation des citoyens compte tenu des écarts de représentation constatés entre départements mais également à l'intérieur des départements », résume son rapport, rendu public le 17 octobre 2000.

Les réformes récentes, qui s'inscrivent dans diverses tentatives de modernisation politique, ont encore aggravé ce décalage dans la mesure où les cantonales ont préci-

sément échappé à leurs effets. A titre d'illustration, les campagnes électorales dans les cantons de moins de neuf mille habitants ne sont pas soumises aux règles de contrôle des financements politiques. Plus significative, l'impulsion toute récente et prometteuse donnée au développement des structures intercommunales a totalement ignoré l'organisation cantonale des départements.

Mais c'est peut-être la parité qui porte le coup le plus préjudiciable aux cantonales telles qu'elles existent depuis plus de cent ans. Alors que l'application, pour la première fois, de la loi sur la parité hommes-femmes a obligé les responsables politiques à renouveler significativement les listes de candidats pour les municipales et a contraint les partis à préparer dès à présent le terrain pour les législatives de 2002, les cantonales échappent à cette nouvelle règle. Le législateur a en effet prévu pour elles une exception : aucune obligation n'est faite aux partis d'accroître la présence des femmes à l'échelon cantonal.

Pourtant, celui-ci en aurait bien besoin : de toutes les assemblées électives, à l'exception du Sénat, les conseils généraux sont les plus résistants à la mixité. Les femmes ne représentent que 6,6 % des élus cantonaux. Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, le taux de femmes parmi les élus des dernières cantonales, celles de 1998, n'a été que de 8,3 %. Encore cela cons-

tituait-il un progrès par rapport à 1994 (5,4 %), 1992 (5,5 %) et 1988 (4,1 %). Quant aux femmes qui, en dépit de cette portion congrue, tentent leur chance, elles sont contraintes de le faire, plus que les hommes, dans des cantons difficiles à conquérir. En effet, en 1998, par exemple, les femmes représentaient 15,1 % des candidats – contre seulement 8,3 % des élus.

En l'absence de contrainte législative, les partis et les dirigeants politiques locaux, tout à leur quête

grand bénéfice politique de la réforme, s'est fixé l'objectif de « réserver 30 % des cantons » à des candidates. Il n'y est pas encore tout à fait.

L'« oubli » du canton dans la loi sur la parité aura des conséquences en chaîne. Il se répercutera, naturellement, sur le résultat des élections sénatoriales dans les départements les plus ruraux, où les sénateurs sont désignés au scrutin majoritaire et échappent ainsi à la contrainte de la parité.

Les candidats au Sénat se recrutent en effet généralement dans le vivier des conseillers généraux. Mais un autre effet pervers de cette situation inquiète déjà certains partis dans la perspective des législatives de 2002. Car, aux législatives aussi, le mandat de conseiller général demeure une rampe de lancement de choix pour arracher une investiture au sein d'un parti.

« Il est beaucoup plus difficile de faire élire député un adjoint au maire qu'un conseiller général », résume Xavier Chirac, expert électoral de Démocratie libérale. Conséquence logique : les « bonnes » circonscriptions législatives reviennent encore, au moins pour ce tour, à des hommes, mieux implantés. Les femmes, que les partis seront tenus de présenter en nombre égal, sous peine de voir réduit leur financement public, hériteront, elles, des circonscriptions les moins prometteuses.

Cécile Chambraud

Une femme pour cent un présidents

● **Qui vote aux cantonales ?** Tous les départements de métropole et d'outre-mer sont concernés par ce scrutin, à l'exception de Paris. Dans la capitale, en effet, le Conseil de Paris fait aussi office de conseil général. Dans chaque département, environ la moitié des cantons sont soumis à renouvellement. En conséquence, seule la moitié des électeurs sont sollicités. Les conseillers sortants ont été élus en 1994.

● **Mode de scrutin.** Les conseillers généraux sont élus dans le cadre des cantons au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Ils élisent à leur tour le président du conseil général.

● **Les conseillers généraux.** En 1998, un tiers des cantons ont élu de nouveaux conseillers généraux. L'âge moyen des élus de cette

série était de 55 ans. Parmi les 4 048 conseillers généraux, les catégories les plus représentées sont les retraités (18,13 %), les enseignants (9,23 %), les agriculteurs (6,39 %) et les médecins (6,07 %), selon le ministère de l'intérieur.

● **Les présidents de conseils généraux.** Sur les 101 présidents de conseils généraux, 35 sont aussi sénateurs et 16 sont députés. Un seul conseil général est présidé par une femme : celui du Calvados, dirigé par Anne d'Ornano (DL).

● **Les compétences.** Les conseils généraux ont la responsabilité de la gestion de l'aide sociale (50 % de leurs budgets), de la voirie, des transports scolaires, de l'entretien et de la construction des collèges. Ils distribuent également des aides à l'équipement aux communes.

La gauche espère conquérir de nouveaux départements

COMPTE tenu de leur mode de désignation, qui fait la part belle à la France rurale, les conseils généraux sont majoritairement dominés par la droite. L'opposition détient aujourd'hui 62 des 95 départements métropolitains, ainsi que, outre-mer, celui de la Réunion et la collectivité territoriale de Mayotte. Le RPR préside 21 conseils généraux, l'UDF 20, Démocratie libérale 12. Il faut ajouter à cette liste 7 départements dirigés par des divers droite, les Hauts-de-Seine, présidés par Charles Pasqua, et la Vendée, par Philippe de Villiers.

La gauche avait nettement progressé lors des dernières élections cantonales, en 1998, puisqu'elle avait pris la présidence de 12 conseils généraux jusqu'au 33 départements de métropole, ainsi que la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et Saint-Pierre-et-Miquelon. La majorité compte cette fois encore renforcer ses positions, même si c'est dans une

moindre proportion. Parmi les départements de droite les plus disputés figurent ceux dont la majorité ne tient qu'à un ou deux sièges, comme la Creuse (divers droite), l'Ille-et-Vilaine (UDF, *lire ci-dessous*), l'Eure-et-Loir (RPR) ou l'Isère (DL). La situation est également critiquée dans des départements où la droite ne détient la présidence qu'au bénéfice de l'âge, les deux camps étant à égalité de sièges comme dans la Drôme (UDF), le Vaucluse (RPR) ou la Haute-Saône (UDF). La Charente (RPR, 3 sièges d'avance) paraît aussi menacée pour la droite, et la Somme (UDF) fragile. D'autres basculements ne sont pas écartés, comme la Seine-Maritime (DL), voire la Loire-Atlantique (RPR).

Certaines conquêtes pour la gauche auraient une saveur spéciale. C'est le cas du Val-d'Oise (UDF), dont Alain Richard, ministre de la défense, vise la présidence. C'est aussi, évidemment, le cas de la Corrèze (RPR). Dans l'autre

département d'élection de Jacques Chirac, qui est aussi celui de son épouse, conseillère générale du canton de Corrèze, la droite détient aujourd'hui 22 cantons sur 37. Mais, en 1998, la poussée de la gauche avait permis au PS d'enlever six cantons à la droite. Surtout, François Hollande, premier secrétaire du PS, qui n'est pas lui-même candidat, a organisé une offensive en règle de la gauche, et quatre autres cantons de droite ne semblent plus être hors de la portée de la majorité.

La gauche est fragile, en revanche, dans l'Ardeche (PS), en Meurthe-et-Moselle, conquise par le PS sur l'UDF en 1998, avec trois sièges d'avance, et dans le Gers (PS), perdu en 1992, puis reconquis en 1998, et où elle n'a qu'un siège d'avance sur la droite. L'UDF a des visées sur le département des Pyrénées-Orientales, perdu par la droite en 1998.

Cé. C.

Guérilla quotidienne entre la ville et la campagne en Ille-et-Vilaine

RENNES
de notre correspondante régionale
Au bout de vingt ans, « il faut savoir tourner la page », a tranché le président du conseil général d'Il-

REPORTAGE

M. Méhaignerie en est sûr, la majorité du conseil doit basculer à gauche en mars

le-et-Vilaine. Traduction : frappé par le cumul des mandats, Pierre Méhaignerie (UDF) a choisi de céder sa place à la tête du département, de conserver son siège de député et de briguer un cinquième mandat de maire à Vitry.

Cette fois, il semble sûr de sa décision. Pas comme en 1998 où il avait trop hésité à tenter sa chance à la tête du conseil régional, laissant le terrain libre au RPR Josse de Rohan. Il s'en mord encore les doigts. Le chef de file de l'opposition socialiste dans le département, Jean-Louis Tourenne, ne se prive pas d'affirmer que l'ancien ministre a surtout choisi de ne pas terminer sa belle carrière politique locale sur un échec. Car à ses yeux, c'est sûr, la majorité au conseil général, qui ne tient qu'à un seul siège depuis le scrutin de 1998, doit basculer à gauche en mars.

Déjà, la majorité de droite a eu des sueurs froides lors d'une cantonale partielle fin 1999. En outre, les nouvelles dispositions électorales ont poussé dehors plusieurs poids lourds, notamment les sénateurs RPR Patrick Lassourd et Michel Esneu. La situation est d'autant plus ouverte que le couplage avec les élections municipales pourrait susciter un vote plus jeune et plus citadin qu'à l'ordinaire. Du coup, les candidatures à la présidence se multiplient dans les coulisses de l'« union des centres et de la droite » selon l'appellation locale, comme dans celles de la gauche limitée au PS et aux radicaux lors de ce dernier mandat.

Bon prince, M. Méhaignerie a promis de mouiller lui-même sa chemise dans cette campagne, histoire de ménager un éventuel dauphin dont l'ascension pourrait être prématurément compromise par les électeurs. De même a-t-il promis de « rester très présent dans le département après les élections ». « Il faudra bien que quelqu'un se charge d'établir un contrepoint à l'agglomération rennaise en montrant une association de communautés de communes, par exemple », a-t-il observé.

En théorie, lorsqu'il évoque l'évolution de la décentralisation, M. Méhaignerie envisage, à terme,

le transfert d'une partie des pouvoirs du département vers l'intercommunalité « par souci d'efficacité et de démocratie ». Il imagine même que l'élection des délégués intercommunaux au suffrage universel se confondra avec celle des conseillers généraux. En pratique, plus le poids de la communauté d'agglomération devenue Rennes Métropole se renforce, plus elle inquiète. En Ille-et-Vilaine, l'opposition ville-campagne se traduit par une guérilla permanente qui pèse sur le moindre dossier réclamant des financements croisés. L'affaire de l'axe est-ouest – une double voie aménagée en site propre pour les transports en commun, qui traverse le centre-ville – en constitue la dernière illustration en date. Le conseil général ne s'était pas précipité pour apporter sa contribution. La municipalité vient de refuser aux cars interurbains de l'emprunter. Ce sont les lycéens et les salariés habitant les communes environnantes qui en pâtissent, et leur colère est savamment entretenue.

Il faut dire aussi que la figure centriste et le maire socialiste Edmond Hervé se détestent avec constance. Le premier n'est pas peu satisfait d'avoir propulsé un de ses protégés, Loïc Le Brun, comme principal adversaire du second durant cette campagne municipa-

le. D'autant que ce jeune candidat UDF a obtenu l'union de l'opposition derrière son nom et contraint un autre rival, Yvon Jacob (RPR), à se retirer. Ce dernier, ex-député de Rennes, espère faire son entrée au conseil général en conquérant le modeste canton rural de Tintégnac. Les voies de la politique sont parfois sinueuses. Si la droite conserve l'Ille-et-Vilaine, ce n'est certes pas le nom de ce candidat RPR qui est cité dans la course à la présidence, mais celui des trois actuels vice-présidents. Parmi eux, l'actuel conseiller général de Redon devra d'abord convaincre ses électeurs de ne pas retourner leur colère contre lui après les inondations à répétition de ces derniers mois.

Côté socialiste, le prétendant légitime est Jean-Louis Tourenne. Elu en 1973, il dirige depuis quinze ans l'opposition départementale. Mais malgré la sérénité affichée dans son camp, son sort ne semble pas scellé. Car certains reprochent à ce maire d'une commune rurale de ne pas jouer le jeu de Rennes Métropole. Deux citoyens pourraient entrer en lice, le député Marcel Rogemont et Daniel Delaveau, maire de Saint-Jacques-de-la-Lande. Un vote des militants est déjà annoncé pour le 20 mars.

Martine Valo

PLACE AUX FEMMES

A Bordeaux, Marion Paoletti (PS) veut « en finir avec les affaires »

AH ! Si le PS en avait des dizaines comme elle ! Une femme, jeune, candidate aux élections cantonales, qui a « une chance » de gagner et qui incarne le renouvellement, ce n'est pas si facile à trouver. « Appelez Marion Paoletti ! », conseillent plusieurs élus socialistes. Agée de trente et un ans, professeur de sciences politiques à l'université Bordeaux-IV, M^{me} Paoletti se présente dans le 4^e canton de Bordeaux. Au PS, la Gironde est une vitrine pour les élections cantonales, qui ne sont pas concernées par la loi sur la parité. « Ici, comme en Isère, la commission femmes du PS travaille depuis des mois pour féminiser », explique Michèle Sabban (PS), secrétaire nationale aux droits des femmes. A Bordeaux, sur les cinq candidats du PS, trois sont des femmes, mais seuls les deux hommes « sont sûrs » d'être élus, observe M^{me} Paoletti.

CONTRE LE CUMUL DES MANDATS

En 1994, à vingt-quatre ans, candidate contre le conseiller en place, Stephan Delaux (RPR), aujourd'hui adjoint au maire de Bordeaux, elle avait été devancée largement, son adversaire l'emportant avec plus de 54 % des voix. Aujourd'hui, elle reproche à M. Delaux d'être « plus conseiller municipal que conseiller général ». Membre de l'association pour un mandat unique, elle a trouvé sans peine son slogan de campagne :

« Elue à plein temps pour un mandat qui l'exige. » « En 2002, si Jospin est élu, qu'il mette fin au cumul député-maire ! Sinon, je quitte le PS ! », dit-elle.

M^{me} Paoletti a lancé sa campagne, le 14 février, lors d'une soirée « art, jazz et politique ». En milieu urbain, ce n'est « pas facile » de sensibiliser les électeurs aux cantonales. « Beaucoup de gens me parlent des problèmes de stationnement, mais ça, c'est du ressort de la municipalité... », raconte-t-elle. Elle préfère évoquer son projet de financement de « casiers d'affaires » au collège pour alléger les cartables, ou son programme d'aide à domicile pour les personnes âgées. Elle dénonce « l'emprise » de la municipalité sur les associations et s'étonne qu'à chaque élection, la droite « vienne chercher en voiture "Espace" les personnes âgées des résidences gérées par la ville et les conduise aux bureaux de vote ».

Il n'est guère étonnant qu'Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire, ait eu envie de la soutenir. Vendredi 16 février, celui qui rêve d'envoyer Jacques Chirac « en enfer » devait participer à la réunion publique de M^{me} Paoletti intitulée : « Pour en finir avec les affaires ». Elle comptait évoquer cette ancienne lettre d'observation de la chambre régionale des comptes qui visait, sans le nommer, son adversaire.

Ancien responsable de la communication au conseiller régional d'Aquitaine, M. Delaux avait quitté son poste, en décembre 1994, pour créer une société de communication. Or la chambre des comptes relève qu'il a signé avec le conseil, « en février 1995 » un contrat « pour la promotion de l'image de la région » lui assurant un revenu mensuel de « 20 000 francs hors taxe » pendant douze mois. Elle ajoute que les décrets sur le « pantouflage », des 17 février et 6 juillet 1995, interdisent désormais ce type de pratique. M. Montebourg aurait-il trouvé son alter ego féminin ?

Clarisse Fabre

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE
ECONOMIE

La sociologue Dominique Schnapper va entrer au Conseil constitutionnel

Le renouvellement d'un tiers des membres doit être annoncé prochainement

Le président du Sénat, Christian Poncelet, a choisi la sociologue Dominique Schnapper pour remplacer Alain Lancelot au Conseil constitutionnel.

ON N'ATTENDAIT PLUS que le troisième nom, et c'est celui de Dominique Schnapper qui est sorti du chapeau sénatorial. Christian Poncelet (RPR), président du Sénat, a choisi cette sociologue de renom pour remplacer Alain Lancelot au Conseil constitutionnel. De son côté, Jacques Chirac devrait nommer l'ancien secrétaire général adjoint à l'Elysée, Olivier Dutheillet de Lamothe, à la place de Georges Abadie (*Le Monde* daté 4-5 février). Seul Raymond Forni (PS), le président de l'Assemblée nationale, a rendu son choix public en confirmant, mercredi 14 février, sur France-Inter, que Pierre Joxe, le premier président de la Cour des comptes, remplacera Noëlle Lenoir. Le renouvellement triennal d'un tiers des neuf membres du Conseil constitutionnel doit être annoncé officiellement dans les prochains jours.

M. Poncelet souhaitait à la fois une femme et une non-juriste, capable de porter un regard original sur les projets de loi soumis aux juges de la Rue Montpensier. Son choix s'est arrêté sur cette universitaire de soixante-six ans, fille

de sociologue Raymond Aron, qui est depuis vingt ans directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Ecrivain et membre de nombreuses commissions officielles, M^{me} Schnapper s'est investie dans le débat intellectuel et la vie publique sur des sujets aussi divers que la judéité, l'immigration, l'intégration, la citoyenneté, l'emploi, l'Europe, l'éducation ou l'exclusion...

M^{me} Schnapper a participé, en 1987, aux travaux de la commission Marceau Long sur la réforme du code de la nationalité. En avril 1993, au lendemain de la défaite de la gauche aux législatives, elle est nommée membre de la « commission du bilan » créée par Edouard Balladur pour faire un « état de la France ». Elle participera encore au groupe de travail du professeur Roger Henrion sur la drogue (1994) et à la commission de Roger Fauroux sur l'éducation (1995). La fille de Raymond Aron peut s'appliquer la définition que son père donnait de lui-même : un « spectateur engagé ».

Elle observe, en effet ; elle sait aussi prendre des positions fermes

nel. Elle rejoindrait Olivier Dutheillet de Lamothe, qui devrait être nommé par Jacques Chirac, et Pierre Joxe, choisi par le président de l'Assem-

blée nationale, Raymond Forni. Le renouvellement triennal d'un tiers des membres du Conseil doit être annoncé dans les prochains jours.

dans le débat public. Contre la logique antidémocratique qui sous-tend la « préférence nationale » défendue par l'extrême droite. Contre la remise en cause par la gauche de l'obligation faite aux enfants de parents étrangers de manifester leur volonté de devenir français, qui avait été inscrite dans la

« Quand on se met à revendiquer des particularismes, il n'y a plus de limites »

loi Méhaignerie de 1993. Ou « contre la fin du travail » (Textuel), titre d'un ouvrage qu'elle publie en 1997, alors que la polémique sur la réduction du temps de travail bat son plein (loi Robien, 35 heures...).

Présidente de la Société française de sociologie (1995-1999), elle a surtout enrichi la réflexion sur l'identité nationale, le communau-

tarisme et l'unité de la République. La diversité des cultures est compatible avec la République, mais dans certaines limites, dit-elle. Elle est ainsi très hostile à l'enseignement obligatoire de langues comme le breton ou le corse. « Quand on se met à revendiquer des particularismes, il n'y a plus de limites, assure-t-elle dans *Le Figaro* du 3 février. C'est parce qu'il y a un minimum d'unité que les membres d'une société peuvent échanger et former ensemble l'espace public dans lequel, par-delà toutes nos différences et nos sensibilités, nous faisons société. »

Sa conclusion sonne comme un avertissement : « Les enfants corses peuvent évidemment apprendre le corse s'ils le souhaitent, à condition que la seule langue obligatoire soit le français, commun à la société française. » Ce devrait être prochainement en gardienne de la Constitution qu'elle abordera ces sujets sensibles, notamment si elle est amenée à se prononcer sur la future loi sur la Corse.

Jean-Michel Bezat et Gérard Courtois

La cruelle lucidité de Dominique Voynet sur les Verts

LE MEL, de deux longs feuillets, est adressé « aux membres du CE [conseil exécutif], aux membres et membres suppléants du CNIR [conseil national interrégional], aux camarades Verts français et européens, au camarade secrétaire d'Etat ». Il émane de la « camarade ministre » de l'environnement, Dominique Voynet, qui justifie sa décision de ne pas présenter sa candidature à l'élection présidentielle (*Le Monde* du 16 février).

Le ton se veut lucide, il en devient presque cruel, pour évaluer le bilan de la participation des Verts à la majorité plurielle et au gouvernement. « Depuis 1997, écrit M^{me} Voynet, nous avons travaillé et souvent pesé sur les décisions prises (...). Nous avons posé les questions que personne d'autre ne possait et évité beaucoup de mauvaises décisions (...). Pourtant, aucun d'entre nous ne songe à dire simplement : "On prend les mêmes et on continue cinq ans de plus." »

Avec le partenaire socialiste, la vie n'a pas été à la hauteur des premiers rêves. Sans doute la faute au contrat de mariage – l'accord Verts-PS de 1997 –, qui « est apparu à l'usage souvent trop flou ». « La technique des accords bilatéraux a permis au Parti socialiste de se présenter comme l'arbitre entre ses différentes composantes, définissant au fur et à mesure les règles du jeu », écrit M^{me} Voynet. Cependant, s'interroge la ministre, les Verts eux-mêmes ne portent-ils

pas une lourde responsabilité dans l'échec du couple ? « Notre mouvement a parfois oscillé entre la critique velléitaire de l'action gouvernementale et l'alignement pur et simple, sans toujours trouver le ton juste », constate-t-elle.

Le doute existentiel s'insinue : « Nous avons souvent eu des difficultés à faire entendre nos propositions. Paradoxalement, nous risquons d'apparaître sans voix au moment où la société semble se préoccuper enfin des questions que nous posons depuis longtemps. Cela signifie-t-il que nous avons perdu notre utilité dès lors que nous ne sommes plus seuls à parler de développement soutenable de la planète ? » « Certainement pas ! », répond-elle aussitôt, en observant que, s'il est devenu « politiquement correct » de parler d'environnement, « les actes tardent à venir et les atteintes à l'environnement se poursuivent ».

« REPROCHES FONDÉS »

Ce capital unique et si précieux – « les Verts parlent de tout ce qui est essentiel à l'existence de l'homme » – va-t-il leur échapper ? « Les reproches qui nous sont adressés sont en partie fondés », écrit la ministre. L'écart entre ce que les Français attendent de nous et ce que nous sommes capables de leur offrir n'a sans doute jamais été aussi grand. C'est une chance si nous savons nous organiser pour répondre à cette attente, c'est une

menace si nous laissons échapper cette opportunité et si nous décevons. »

En dressant la liste de « ce qui nous manque », la ministre de l'environnement dessine, en creux, un portrait terrible de l'état de son mouvement. Manquent donc à l'appel, « une redéfinition de notre programme à la lumière de l'expérience acquise », « des outils d'accueil et de formation des nouveaux adhérents », « un journal et une revue théorique », mais aussi « des statuts qui assurent un fonctionnement démocratique et efficace de notre parti », des « modes de militantisme plus en phase avec les nouvelles façons de vivre » et « un compagnonnage intelligent avec nos élus ». En résumé, écrit M^{me} Voynet, tout ce qui permettrait aux militants de « se sentir bien dans ce parti » et d'être capables de « se tourner vers l'extérieur, vers ceux qui attendent des réponses et des moyens d'agir ».

Autant de raisons, plus l'urgence à « réduire cet écart entre ce que nous sommes et ce que nous devrions être », qui conduisent donc la chef de file des Verts à renoncer à se présenter à l'investiture des militants pour l'élection présidentielle. Celle-ci doit être, pour les Verts, une occasion « d'expliquer, d'argumenter, de convaincre ». « Bref, pour nous tous, une occasion de grandir ». Amitiés, conclut-elle.

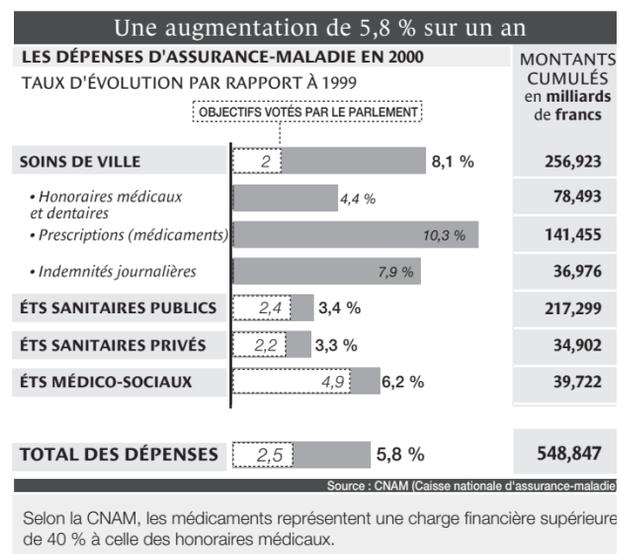
Pascale Robert-Diard

Les dépenses d'assurance-maladie en hausse de 6,3 % en 2000

L'enveloppe votée par le Parlement prévoyait une évolution de 2,5 %

PAS DE RÉPIT pour les dépenses de santé. La Caisse nationale d'assurance-maladie a confirmé, jeudi 15 février, que la progression de la consommation médicale est supérieure aux objectifs votés par le Parlement. Le bilan provisoire dressé il y a peu par ses soins (*Le Monde* du 20 janvier) est cette fois définitif : en 2000, les dépenses d'assurance-maladie, pour le seul régime général des salariés, s'élèvent à 548,8 milliards de francs, soit une augmentation de 6,3 %. Le gouvernement avait pourtant proposé aux élus d'adopter une évolution globale limitée à 2,5 %. Même l'enveloppe de 2001, fixée à 3,5 % après une remise à zéro des compteurs, paraît aujourd'hui bien étroite pour absorber le niveau actuel des dépenses.

Finalement, avec les résultats des deux autres régimes d'assurance-maladie, la Canam (professions indépendantes) et la MSA (agriculteurs), qui devraient être prochainement rendus publics, la CNAM estime que « le dépassement devrait être proche de 18 milliards de francs » en 2000, c'est-à-dire d'environ 6 %. Et aucun ralentissement n'est en vue : la tendance observée en janvier 2001, malgré « un contexte épidémique peu marqué », s'avère déjà « proche » du niveau moyen des dépenses relevées au cours du dernier trimestre 2000... Autant dire que la concertation sur l'évolution de la médecine de ville confiée récemment à qua-



tre personnalités par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, après le sommet sur la santé du 25 janvier, prend toutes les allures d'une mission impossible.

PILOTAGE À VUE

C'est en effet dans le domaine des soins de ville que les dépenses croissent le plus vite. En tête, viennent les prescriptions de médicaments (141,4 milliards de francs, + 11,2 %), puis les indemnités jour-

nières (36,9 milliards, + 8,8 %). S'agissant des honoraires des médecins (78,4 milliards, + 5,2 %), une assez forte disparité règne entre les différentes catégories de praticiens. Ainsi, si les honoraires des généralistes et des spécialistes progressent de 6,5 % et 5,5 %, ceux des sages-femmes libérales évoluent de plus de 15 %. La sécheresse des statistiques ne livre aucune explication de fond.

Derrière les discours rituels sur l'amélioration de la qualité des

soins et la rénovation du dialogue social entre les syndicats des professionnels de santé et les caisses de « Sécu », le gouvernement semble en effet piloter à vue un bateau ivre. Aucun objectif de dépenses délégué n'a encore été transmis, comme le prévoit la loi, à la CNAM, à charge pour cette dernière de proposer, à travers un rapport d'équilibre, d'éventuelles mesures correctrices. Dans l'entourage de la ministre, on assure que ce devrait être chose faite début mars, sans plus de précision.

De même, dans le domaine du médicament, directement placé sous sa responsabilité, le gouvernement ne semble pas pressé d'agir. La révision des médicaments pour « service médical rendu » se poursuit, se borne-t-on à indiquer rue de Grenelle. Mi-janvier, M^{me} Guigou avait réagi en mettant en avant les mesures déjà prises comme le développement des génériques censé permettre une économie de 1 milliard de francs. Or, selon la CNAM, l'utilisation de ces génériques ne représente guère encore que 2 % du marché remboursable en France... Dans ce contexte, la préparation du budget de la Sécurité sociale risque de concentrer toutes les tensions au mois de juin. Le tout sous le regard du Medef, qui compte ouvrir de son côté, d'ici quelques semaines, le chantier de l'assurance-maladie.

Isabelle Mandraud

Matignon publiera l'avis du Conseil d'Etat sur la Corse

LE GOUVERNEMENT va rendre public l'avis, en principe confidentiel, que le Conseil d'Etat a livré, jeudi 8 février, sur l'avant-projet de loi relatif au statut de la Corse. Il le fera le jour où ce texte sera examiné en conseil des ministres. A plusieurs reprises, Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, a souhaité que cet avis soit porté à la connaissance des Français, notamment lors d'une conférence de presse, le 9 janvier (*Le Monde* du 12 janvier). Jeudi 15 février, M. Devedjian a de nouveau insisté en faveur de cette publication, en observant sur LCI : « On ne peut pas dire qu'on agit dans la transparence et dissimuler une partie du débat. » Le gouvernement avait prévu de joindre l'avis du Conseil au dossier que Daniel Vaillant devait commenter devant la presse, mercredi 13 février. Cette conférence de presse avait été annulée dès l'annonce du refus de M. Chirac d'inscrire le texte à l'ordre du jour du conseil des ministres.

A Paris, Jean de Gaulle (RPR) se retire des municipales

LE DÉPUTÉ de Paris (RPR) Jean de Gaulle, candidat dissident dans le 12^e arrondissement, renonce à se présenter contre le maire sortant (UDF), Jean-François Pèrin, tête de liste officielle RPR-UDF-DL. Jeudi 15 février, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, avait souhaité que les candidats dissidents « crédités de scores inférieurs à 10 % aient la sagesse de se retirer ». Quelques heures plus tard, le petit-fils du général de Gaulle justifiait sa décision par le « refus obstiné du maire du 12^e de faire liste commune avec lui ».

Lundi 12 février, l'Elysée, par l'intermédiaire de Jérôme Monod, conseiller de Jacques Chirac, avait fait une ultime tentative de conciliation en demandant à M. Pèrin d'accueillir le député en deuxième place sur sa liste. Le maire sortant avait refusé. Le mauvais score (7 %) accordé à M. de Gaulle dans un sondage récent et l'assurance qu'il a reçue du RPR de ne trouver personne sur son chemin aux législatives de 2002 l'ont décidé à se retirer.

Le maire de Toulouse est poursuivi pour détournement de fichier

LE MAIRE de Toulouse Guy Hersant (div. d.) sera cité le 5 mars devant le tribunal correctionnel sur plainte de la candidate de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) à l'élection municipale, Aline Pailler, et de parents d'élèves pour détournement de fichier, a-t-on appris jeudi 15 février auprès de l'avocat des plaignants. Cette procédure en citation directe vise une lettre en date du 31 janvier dans laquelle M. Hersant avait adressé à tous les candidats à la mairie de Toulouse une liste complète des délégués de parents d'élèves des établissements scolaires de la ville (*Le Monde* du 14 février).

Philippe Douste-Blazy avait auparavant adressé à des parents d'élèves un courrier dans lequel la tête de liste UDF-RPR-DL décrivait ses projets électoraux en matière d'enseignement primaire et de crèches municipales. L'article 226 du code pénal punit le détournement de fichier administratif d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et de 2 millions de francs (305 000 euros) d'amende.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : François Hollande a invité**, jeudi 15 février à Dijon, à prendre les sondages « avec prudence ». « Il ne faut pas imaginer que, sous prétexte que les sondages sont favorables, la victoire est acquise », a déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste à l'occasion d'une visite de soutien à la liste de la gauche plurielle aux élections municipales. Interrogé sur les propositions de Jack Lang de transformer l'actuel Conseil constitutionnel, le premier secrétaire du PS a estimé qu'« il ne faut pas essayer de trop modifier les règles. Il faut simplement que ceux qui sont nommés dans cette haute juridiction aient une haute conscience de leur tâche ».

■ **STRASBOURG : le maire sortant de Strasbourg, Catherine Trautmann (PS), l'emportera** avec au moins 10 points d'avance sur la liste d'union UDF-RPR menée par Fabienne Keller au second tour des élections municipales, selon un sondage CSA réalisé pour France Bleu Alsace, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* et France 3 Alsace, réalisé par téléphone le 12 février auprès d'un échantillon représentatif de 603 personnes (méthode des quotas). M^{me} Trautmann, qui brigue un troisième mandat avec une liste PS-Verts-PCF, recueillerait 44 % des intentions de vote au premier tour, contre 26 % à la liste de M^{me} Keller.

■ **EXTRÊME DROITE : Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré**, jeudi 15 février, lors d'une réunion publique à Besançon (Doubs), que le FN présenterait 400 listes aux élections municipales. Il avait, le 11 février, déclaré que le parti serait « présent dans 200 villes » (*Le Monde* du 16 février). Tout en notant que les élections locales ne constituaient pas « le meilleur terrain » pour le FN, M. Le Pen a expliqué qu'elles allaient « donner la preuve que le FN continue d'exister ». « C'est l'occasion de remobiliser une grande partie de nos partisans et surtout de préparer les grandes échéances de demain », a-t-il conclu, en évoquant les élections présidentielle et législatives de 2002.

■ **EMPLOI : l'emploi salarié dans les secteurs privé et semi-public a augmenté** de 0,8 % (+121 200) au cours du quatrième trimestre 2000, et de 3,6 % sur un an (+ 517 400), soit un nouveau record de progression annuelle depuis trente ans, selon les résultats provisoires du ministère de l'emploi publiés vendredi 16 février. « Depuis juin 1997, ce sont donc près de 1,3 million d'emplois qui ont été créés dans les secteurs concurrentiels », s'est réjouie la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, mettant cette progression au compte des « politiques de l'emploi du gouvernement ».

■ **HÔPITAUX : Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, assistée de Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a ouvert**, jeudi 15 février, les négociations sur les 35 heures avec les médecins hospitaliers (29 000 dont 6 000 à temps partiel), après celles menées avec les agents techniques et les infirmiers (725 000 salariés). La réduction du temps de travail doit s'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2002. Le dossier risque toutefois de buter sur la pénurie, déjà dénoncée par les syndicats, de plusieurs milliers de praticiens.

Fonction publique : ultimatum des syndicats au gouvernement

LES SEPT FÉDÉRATIONS de fonctionnaires ont lancé, jeudi 15 février, un ultimatum au ministre de la fonction publique, Michel Sapin, lui demandant jusqu'au 21 février pour apporter « une réponse positive » à leur demande de réouverture des négociations salariales « sur des bases significativement améliorées ». Une nouvelle journée d'actions est également envisagée en mars, faisant suite à celle organisée le 30 janvier après l'échec des négociations. Réunies jeudi matin, les fédérations CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC et CGC de fonctionnaires avaient décidé de boycotter, dans l'après-midi, la deuxième réunion de l'Observatoire de l'emploi public présidée par M. Sapin. Elles s'y sont toutefois rendues pour « interpeller » le ministre. M. Sapin a refusé de les entendre sur ce sujet et leurs représentants sont aussitôt ressortis.

PÉDOPHILIE L'affaire de pédophilie qui secoue, depuis quatre jours, le village de Cormeilles (Eure), jette le trouble sur l'attitude de l'éducation nationale face aux violences

sexuelles. ● LA DIRECTRICE de l'école a été mise en examen pour ne pas avoir alerté la justice des soupçons qui pesaient sur Marcel Lechien. ● LA MÈRE de Dimitri se souvient lui avoir

raconté, en 1996, en présence de l'instituteur, que celui-ci prenait son fils sur les genoux et lui touchait le sexe. « Elle a seulement dit : "Marcel, il faut que tu arrêtes de prendre les

enfants sur les genoux" ». ● DIX-SEPT PLAINTES ont été déposées et 280 enfants vont être entendus par les gendarmes. ● AU SEIN de l'éducation nationale, la circulaire Royal de

1997, qui impose aux enseignants de dénoncer « sans délais » les violences sexuelles, suscite des réticences. Certains syndicats dénoncent les « accusations infondées ».

Le silence de l'éducation nationale pèse sur l'affaire de l'instituteur de Cormeilles

Depuis jeudi 15 février, les gendarmes ont commencé à interroger les 280 élèves de Marcel Lechien à l'école primaire de ce petit village de l'Eure. Dix-sept plaintes ont été déposées par des parents d'élèves qui découvrent avec stupeur le mutisme de l'institution, pourtant alertée depuis 1996

CORMEILLES

de notre envoyé spécial

Les gamins s'égayent dans la cour de récréation en lorgnant sur le goûter du voisin. Les institu-

REPORTAGE

La directrice : « Marcel, il faut que tu arrêtes de prendre les enfants sur tes genoux »

teurs, le visage fermé, remontent lentement jusqu'à la haie des parents. Monsieur le directeur, trois marmots accrochés à sa veste, n'en peut plus. Il a des bouts de papier pleins des poches, des affaires à régler d'urgence, et il ne sait plus qui les lui a donnés. C'est les vacances, vendredi 16 février. Mais pas pour lui : il remplace depuis le début de la semaine la directrice, mise en examen pour non dénonciation d'agressions sexuelles, et l'école de Cormeilles, un petit bourg dans l'Eure, est lourde à porter.

Dès 1996, la directrice savait que l'instituteur du CP se tenait mal

avec les enfants. Mais depuis que Marcel Lechien a été écroué, jeudi 8 février, les parents d'élèves découvrent avec stupeur qu'il a agressé, dans sa classe, au moins dix-sept enfants. Et que l'école avait soigneusement fermé les yeux.

C'est l'écrivain public et romancier du coin qui a fait éclater le scandale. Jean-Yves Cendrey a appris par hasard d'une gamine, à la fin du mois de janvier, que l'instituteur de Cormeilles la prenait sur ses genoux et lui passait la main sous la jupe. Et que pour une de ses copines, c'était bien pire. Mercredi 31 janvier, il a voulu en avoir le cœur net : il est monté au village voisin rencontrer la famille d'Elodie. La jeune fille a dix-sept ans, elle était en classe avec Marcel Lechien en 1989-1990. « Il me faisait asseoir sur ses genoux, il ouvrait sa braguette et me mettait la main sur son sexe, a raconté l'adolescente à Libération et à RTL. Un jour il m'a emmené dans la bibliothèque. Il m'a demandé de lui faire une fellation. Cela arrivait souvent pendant la classe, sous son bureau. Comme les tables étaient tournées dos au

bureau, les autres élèves ne voyaient pas. La plupart croyaient simplement que j'étais la chouhoute. »

Un jour, la directrice est entrée à l'improviste. L'instituteur s'est rhabillé très vite, Elodie est sortie de sous le bureau. « La directrice n'a rien dit, elle a fait comme si elle ne voyait rien. » Marcel Lechien avait dit à la gamine de ne rien dire à sa mère, elle a essayé quand même. Elle lui a dit très vite, « Maman, je ne veux plus retourner à l'école parce que M. Lechien me touche », la maman n'a pas entendu, la petite n'a pas répété. Elodie a fait une première tentative de suicide en septembre 2000, et a tout raconté à ses parents. Ils ont appelé les gendarmes, qui ont demandé s'ils avaient des preuves. Elodie en a parlé à un médecin et à deux psychiatres, qui ne l'ont pas cru. « Il a gâché ma vie. J'ai pas eu d'enfance joyeuse, je l'avais toujours dans la tête. »

Jean-Yves Cendrey a appelé l'inspection académique, et comme il ne se passait rien, le romancier a décidé d'intervenir. Mardi 6 février, il est allé à l'école, à 8 heures. Il a fait monter l'instituteur dans la voiture, et lui a dit « que les petites filles, c'était fini ». Il lui a dit que s'il lui restait un fond de dignité, il allait se laisser conduire à la gendarmerie. L'autre, cramoisi, n'a rien dit. Après un moment de battement, la justice s'est mise en route. Marcel Lechien a été mis en examen pour le viol d'Elodie, et pour agressions sexuelles et chaque journée d'audition révèle de nouveaux attachements.

Jean-Yves Cendrey gère sa gloire sans excessive modestie. L'auteur de *Parties fines : récit à caractère provincial et pornographique*, assure qu'il n'est pas un héros et qu'il n'a fait que son devoir. Il entend



désormais « prendre du recul » et ne parle à la presse que par communiqué. Reste que sans lui, Marcel Lechien prendrait toujours aujourd'hui des petits sur les genoux.

« MA FILLE ÉTAIT AILLEURS, TRISTE »

L'alerte avait pourtant été donnée en 1996, notamment par Jeanine, la maman du petit Dimitri. « Mon garçon n'avait que sept ans, explique la jeune femme. Il ne mangeait plus, il n'allait pas bien. Je lui disais, tu t'es fait gronder par le maître ? Il ne répondait pas. Et un midi, il a craqué. Il m'a dit : Monsieur Lechien m'a encore repris sur ses genoux et il m'a mis la main sur sa quéquette. » Jeanine a aussitôt pris rendez-vous avec la directrice. L'instituteur était là. « J'ai expliqué que le maître prenait Dimitri sur ses genoux, raconte Jeanine. Il m'a dit que c'était par affection. Je lui ai

répondu, et lui mettre la main sur le sexe, c'est de l'affection ? » La directrice a seulement dit, « Marcel, il faut que tu arrêtes de prendre les enfants sur les genoux ». Jeanine est sortie consternée.

Elle a appelé le rectorat d'académie, qui lui a demandé si elle avait des preuves, puis une assistante sociale, qui n'a pas semblé plus émue. C'est sur la base de son témoignage que la directrice et l'inspecteur d'académie de Pont-Audemer, aujourd'hui à la retraite, ont été mis en examen pour non-assistance. « D'autant que je n'étais pas la seule », assure Jeanine. La directrice a fait venir quelques semaines plus tard une psychologue à l'école, elle a vu Dimitri et deux autres gamins, « qui étaient là pour la même chose ». Il n'y a pas eu de suites. La psychologue était l'épouse de l'inspecteur de l'éducation nationale.

Marcel Lechien a continué. Le petit garçon de Valérie ne voulait plus aller à l'école ces dernières semaines. « Je ne savais pas ce qu'il avait. On lui a posé des questions, pas de réponses. » Mais devant les gendarmes, sa grande sœur de huit ans a expliqué que l'instituteur tripotait son frère de six ans. Et l'année précédente, le maître lui avait à elle aussi « touché sa nounou ». Stupeur des parents, qui comprennent enfin pourquoi la petite ne voulait pas aller à l'école en jupe. « On a peut-être pas assez fait attention, se reproche Valérie, peut-être qu'il fallait mieux écouter les enfants. »

Dany aussi s'en veut. C'est Elodie, l'adolescente violée, qui a donné le nom de sa fille. Elle avait remarqué cette petite de sept ans, qui ne jouait avec personne. « On cherchait ce qu'elle avait, explique Dany. Elle a appris à lire en quinze jours, et après, catastrophe. On n'en tirait rien, elle était ailleurs, triste, muette. » Devant les gendarmes, la petite a raconté que l'instituteur passait sa main sous sa jupe et qu'il le faisait avec toutes les filles de la classe. « Ça fait cinq ans qu'on habite ici, explique Dany. Une voisine m'avait dit, méfie-toi, M. Lechien a tendance à caresser les petites filles. Je lui avais dit, tu rigoles, si c'était vrai, il ne serait pas là. »

Les parents de Cormeilles, le cœur lourd, ont l'impression d'avoir été trahis et en découvrent davantage tous les jours. La fille de Valérie s'est assoupie sur la table de la cuisine. Sa maman, à côté, essaie de ne pas parler trop haut. La petite blondinette fait semblant de ne pas savoir qu'on parle d'elle. Elle est déjà si fatiguée de ce monde des adultes.

Franck Johannès

Les gendarmes ont enregistré dix-sept plaintes en dix jours

Le parquet de Bernay, dans l'Eure, a été un peu pris de court lorsque l'instituteur a été conduit manu militari à la gendarmerie, mardi 6 février. Le procureur avait reçu la veille une plainte de cinq lignes pour viol, qui ne donnait pas le nom de l'agresseur ; un médecin scolaire avait, de son côté, signalé les mêmes faits mais en se trompant de parquet : il a fallu quarante-huit heures pour que la justice se mette en ordre de bataille et Marcel Lechien n'a été entendu que mercredi 7 février. Une information judiciaire pour viol et agressions sexuelles, qui s'appuie sur quatre plaintes, a été ouverte, vendredi 9, par Philippe Stelmach, le procureur de la République. Il a ensuite confié une autre enquête préliminaire à la gendarmerie, qui entend les quelque 280 enfants des douze classes de l'instituteur depuis 1989. Treize nouvelles plaintes avaient été recueillies, jeudi 15, au soir. Les auditions devraient se poursuivre pendant deux à trois mois. Les deux procédures seront ensuite très probablement jointes.

La circulaire Royal suscite encore le débat chez les enseignants

LE MINISTRE de l'éducation nationale, qui s'est dit « bouleversé et révolté » par l'affaire de Cormeilles, a fait part, par courrier, de son soutien aux familles des victimes. La loi du silence qui a prévalu dans cette école de l'Eure remet en cause les efforts conduits à l'éducation nationale depuis la parution, le 4 septembre 1997, de la circulaire sur les violences sexuelles voulue par Ségolène Royal, alors ministre déléguée à l'enseignement scolaire. Le texte comporte trois éléments essentiels : un rappel de l'article 40 du code de procédure pénale faisant obligation à tout fonctionnaire acquérant la connaissance d'un crime ou d'un délit d'en aviser « sans délai » le procureur de la République ; une ligne de conduite à tenir en matière de signalement ; les procédures de protection et de sanctions administratives des personnels éducatifs.

Interrogé par *Le Monde*, Jack Lang considère que ce texte « a eu le mérite de marquer un changement d'attitude et de "passer" d'une culture du silence à une culture de la vigilance ». Le ministre vient de lancer une « enquête » pour s'assurer que les actions de sensibilisation

auprès des élèves sur les violences sexuelles – recommandées par la circulaire – ont bien été généralisées. « Cette sensibilisation est une des conditions de la vigilance », souligne M. Lang.

Pourtant, constatant que le débat sur « les risques du métier » reprenait de plus belle, Ségolène Royal, désormais ministre déléguée à la famille, confiait récemment son inquiétude : la loi du silence n'est-elle pas en train de reprendre ses droits ? Elle a donc programmé, pour la rentrée prochaine, une nouvelle campagne de sensibilisation sur les violences faites aux mineurs (Le Monde du 15 novembre).

L'élaboration du texte de 1997 avait été accompagnée d'intenses discussions avec les représentants des enseignants. Quatre ans plus tard, son application suscite encore des débats. « La mise en cause des "effets pervers" de ma circulaire m'a surprise », a écrit la ministre, le 25 janvier, au Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FSU). Le 9 janvier, à la suite de l'affaire Christian Kaplan, un professeur nîmois condamné pour violence envers un élève, le SNEP avait demandé que la circulaire soit « renégociée » : elle ne permet pas, selon lui, de respecter suffisamment la présomption d'innocence des enseignants et ne prévoit rien pour réhabiliter les fonctionnaires innocents par la justice.

Le 12 septembre, le SNEP avait lancé une journée nationale d'action sur le thème « la pénalisation du métier, ça suffit ! », en précisant : « Il ne s'agit pas de plaider l'irresponsabilité mais de mettre un coup d'arrêt à des plaintes injustifiées qui, en se multipliant, risquent de rendre impossible l'exercice normal du métier d'éducateur. » Le SNEP plaçait alors sur le même plan les accidents, les violences physiques. Le syndicat a même porté le débat devant le dernier congrès de la FSU, en janvier. Faisant référence aux drames que

provoquent les accusations infondées, Jack Lang leur concède que « la vigilance doit être dans tous les sens afin d'éviter les dérives. Il faut rester attentif sur les phénomènes de délation (...) Je me dois de garder la tête froide. »

Les enseignants des disciplines sportives, plus exposés que les autres au contact physique avec les élèves « ont été confrontés à de nombreuses accusations infondées de jeunes depuis la parution de la circulaire », insiste Jean Lafontan, secrétaire général du SNEP. La corporation

Selon le Syndicat national de l'éducation physique, le texte ne permet pas de respecter la présomption d'innocence des enseignants

vit, il est vrai, sur un traumatisme : Bernard Hanse, professeur d'EPS au collège de Montmirail (Marne), s'est suicidé à quarante-neuf ans, le 10 juin 1997, à la suite des accusations portées par un enfant, qui a finalement été mis en examen pour dénonciation calomnieuse. La famille Hanse a déposé, sans succès, un recours devant le Conseil d'Etat contre la circulaire Royal. En mai 1998 s'est créé le collectif JAMAC, sigle reprenant les initiales de cinq enseignants clamant leur innocence après avoir été mis en cause par des élèves pour des gestes déplacés. Il réclame lui aussi que soient améliorées les procédures administratives et judiciaires encadrant les affaires de violences sexuelles.

Mais ces positions ne font pas consensus chez les enseignants. « On ne peut pas dire, comme certains, qu'on est passé de l'ère du silence à l'ère du soupçon », relève un syndicaliste. Le SNES (collèges et lycées) « a toujours considéré que la circulaire était une avancée : elle permet de trouver les moyens de garantir l'intérêt des enfants et d'assurer le corps enseignant qu'il ne peut être accusé sans défense », souligne Monique Vuillaud, co-secrétaire générale. L'affaire de Cormeilles démontre, selon Laurent Quintard, du SNUipp (professeurs des écoles), « que le silence est aussi destructeur que les faits eux-mêmes et justifie le cadre défini par la circulaire. Cette dernière ne fait plus débat dans les écoles primaires. Pour nous, en toutes circonstances, la justice doit passer. » Tous conviennent que les enseignants « ne sont pas au bout du chemin » sur cette difficile question. Leurs syndicats demandent que les enseignants dialoguent davantage avec les professionnels de justice et de santé et qu'un bilan statistique des violences sexuelles soit réalisé.

Depuis 1998, l'éducation nationale comptabilisait le nombre de signalements liés à des affaires de pédophilie. Ainsi, durant l'année scolaire 1998-1999, 131 nouvelles affaires avaient été signalées et 75 condamnations prononcées. Mais cette année, la Rue de Grenelle ne fournit aucune statistique actualisée. « Nous nous sommes aperçus que le système de recensement était imparfait, impressionniste et qu'il donnait des chiffres approximatifs », explique M. Lang. Le ministère a donc décidé de modifier « très profondément » la méthode de collecte de tous les phénomènes de violence (incivilités, agressions, violences sexuelles). « Nous avons mis au point un logiciel fiable et nous aurons, au cours des prochains mois, enfin, un système d'information solide », promet le ministre.

Sandrine Blanchard et Nathalie Guibert

Depuis 1998, la justice est mieux armée pour prévenir les récidives et protéger les victimes

1997 : LA FRANCE découvrir, un an après le séisme de l'affaire Dutroux, en Belgique, l'ampleur du phénomène de la pédophilie. Semaine après semaine, la parole se libère, les faits divers se succèdent, suscitant une émotion à la hauteur du secret qui avait prévalu depuis des décennies. L'ancienne garde des sceaux, Elisabeth Guigou, fait alors adopter, le 17 juin 1998, une loi sur la prévention et la répression des infractions sexuelles sur les mineurs. Le texte, qui reprenait un ancien projet de son prédécesseur, Jacques Toubon, vise tout à la fois à réduire le risque de récidive des agresseurs sexuels et à offrir une plus grande protection aux victimes.

Depuis le début de leur recensement en 1995, le nombre d'infractions sexuelles sur mineurs a augmenté de 25 %, principalement sous l'effet du débat public, qui encourage les victimes à dénoncer les faits. La situation n'en reste pas moins préoccupante, avec 13 500 atteintes sexuelles sur mineurs recensées en 1999, dont 33 % de viols et 67 % d'atteintes sexuelles. Les condamnations pour viols sur mineurs sont ainsi passées de 371 en 1997 à 492 en 1999, tandis que les condamnations pour agressions sexuelles augmentaient de 2 930 à 3 436. La très grande majorité des affaires implique l'entourage proche des mineurs, en premier lieu leur entourage familial (42 % des agressions et 56 % des viols sur mineurs), puis leur entourage scolaire, éducatif ou de loisirs.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, la justice est mieux armée pour répondre à ces affaires, que ce soit en direction des victimes, avec une prise en charge psychologique, ou en direction des auteurs, grâce à la prise en compte de la dimension psychiatrique de leurs actes. La loi a ainsi mis en place l'obligation d'en-

registrer sur bande vidéo le témoignage des mineurs victimes : ce dispositif, qui évite la répétition du traumatisme, aide également à la compréhension des faits, particulièrement quand les victimes sont de très jeunes enfants, qui en disent plus long par leurs attitudes que par des mots. Au cours de l'enquête, le mineur peut aussi être accompagné d'un administrateur ad hoc : cette personne, qui n'est pas forcément son parent, puisque nombre d'agressions ont un caractère incestueux, est chargée de soutenir moralement l'enfant et de le guider dans le déroulement de la procédure.

INJONCTION DE SOINS

La loi a également mis en place un dispositif original de prise en charge des agresseurs sexuels. Plusieurs études avaient en effet démontré que la plupart des délinquants n'ont pas conscience de leurs actes, et que l'incarcération n'est en rien suffisante pour prévenir la récidive. La réforme a donc créé une nouvelle peine de « suivi socio-judiciaire », de dix ans maximum pour les délits et de vingt ans pour les crimes. Outre l'interdiction de se rendre dans certains lieux et de fréquenter certaines personnes, le suivi socio-judiciaire comporte une injonction de soins. Il s'agit, lors de l'incarcération mais aussi après la sortie de prison, d'amener les délinquants sexuels à une prise en charge psychothérapeutique, seule susceptible de leur faire mesurer la gravité de leurs actes. Encore embryonnaire, le suivi socio-judiciaire se met lentement en place, avec 72 peines de ce type prononcées en 1999. Sans que l'on sache encore si, face à l'ampleur du phénomène, le nombre de psychiatres volontaires pour traiter ces délinquants sera suffisant.

Cécile Prieur

L'ENCAISSEUR DU FRAC®

REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette · 75009 PARIS
Tél 0153209353 · Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

Deux peines d'emprisonnement ferme ont été requises contre José Bové

Il comparait pour des violences contre des fonctionnaires et le saccage du McDonald's de Millau

Judi 15 et vendredi 16 février comparaissaient devant la cour d'appel de Montpellier José Bové et seize de ses compagnons, presque tous de la

Confédération paysanne. Deux affaires distinctes y étaient jugées : celle concernant une « violence en réunion », commise le 11 mars 1999 à Rodez,

et celle relative au « démontage » du McDonald's de Millau, le 12 août de la même année. Dans les deux affaires, de la prison ferme a été requise.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Liberté, liberté chérie ! Il n'aura été question que d'elle, jeudi 15 et vendredi 16 février, devant la cour d'appel de Montpellier. Parce que se trouvaient dans les box des hommes menacés d'en être privés.



PROCÈS

José Bové et seize compagnons, pour l'essentiel militants de la Confédération paysanne, étaient poursuivis pour deux affaires où les plus compromis risquaient la prison ferme.

Mais la liberté et sa privation n'ont pas plané simplement comme une sanction. La notion a été au cœur des débats dans chacun des dossiers. A l'évidence, les acteurs ne donnaient pas le même contenu à cette valeur élémentaire de la démocratie. Défense et parquet se sont affrontés sans trêve sur ces différentes acceptations, le président du tribunal, Patrick Brossier, arbitrant courtoisement ce pugilat intellectuel.

Ainsi de la première affaire qui traitait d'une « violence en réunion » commise le 11 mars 1999 à Rodez. José Bové et huit membres de son syndicat avaient cloîtré, dans une salle de la préfecture, trois représentants du ministère de l'agriculture que des CRS se chargèrent bientôt de tirer de l'embarras. « L'objectif était de protester contre un accord survenu la nuit précédente à Berlin entre les ministres de l'agriculture européens pour réformer la politique agricole commune dans le sens d'un soutien à l'agriculture intensive et d'exportation », a expliqué José Bové.

En première instance, le tribunal correctionnel de Rodez avait été sensible à cet argument, condamnant certes les prévenus mais en les dispensant de peine. « Le combat syndical explique, sans excuser, ce qui s'est passé », avaient conclu les juges. Le parquet avait aussitôt fait appel. A la liberté syndicale, l'avocat général Michel Legrand a opposé, jeudi, une autre liberté : celle de circuler sans contrainte. « Toute

de des syndicats d'exploitants agricoles [FNSEA]. » L'avocate des prévenus, M^{me} Marie-Christine Etelin, a contesté cette affirmation, faisant défiler la liste des actions du syndicat concurrent restées impunitées. « On ne peut restreindre le champ de la liberté », a-t-elle conclu, avant que le président ne mette la décision de la cour en délibéré jusqu'au 22 mars.

Cette indéfinissable liberté, il en a

pourtant été relaxé... Le parquet, à son tour, avait alors interjeté appel.

Les « dix de Millau », croisés gaulois contre la mondialisation libérale, se sont donc retrouvés à Montpellier. Ils ont à nouveau dénoncé les effets de la « dictature » de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les petits producteurs agricoles. Dans des discours s'emboîtant comme les pièces d'un puzzle, les prévenus, éleveurs pour la plupart, ont raconté qu'ils s'étaient sentis obligés d'agir après que les Etats-Unis eurent décidé de taxer à 100 % le roquefort - mesure de rétorsion autorisée par l'OMC après l'interdiction européenne du bœuf aux hormones américain.

« Il n'y a aucune structure juridique devant laquelle faire appel des décisions de l'OMC, qui est à la fois juge et partie », a expliqué José Bové, défendant le droit imprescriptible de chacun à choisir le contenu de son assiette. « Je reconnais que notre action est illégale mais il est important de faire avancer le droit, a-t-il poursuivi. Quand, à Boston, les colons ont jeté les ballots de thé anglais à la mer déclenchant la guerre d'Indépendance ou quand les sans-culottes ont pris la Bastille, c'était illégal. »

Les dix prévenus se sont donc posés en résistants. Ils ont reçu en ce sens le soutien de l'ancien diplomate Stéphane Hessel, qui a relaté son engagement, en 1941, au côté du général de Gaulle. « A cette époque, entre la légalité et la légitimité, l'honneur commandait de s'en tenir à la seconde », a déclaré le témoin, actuel président de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme.

A l'invocation de la liberté de pratiquer la désobéissance civile, l'avocat général a rétorqué en affirmant le droit à la sécurité des biens et au libre commerce. Contre José Bové, il a requis six mois d'emprisonnement dont trois mois ferme. Contre Raymond Fabrègues, trois mois de prison ferme. Pour les autres prévenus, il a demandé trois mois avec sursis. Quant à l'exécution des peines qui seraient éventuellement prononcées, il a conclu : « Ce n'est pas à moi mais au politique de décider s'il conviendra de les amnistier. Nous, nous disons le droit. »

Benoît Hopquin

Carnaval contestataire à Montpellier

Les aventures judiciaires de José Bové se terminent toujours dans l'allégresse. A Millau, le comité de soutien avait organisé le 30 juin 2000 un concert géant. A Montpellier, une parade carnavalesque de 250 artistes était annoncée, vendredi, après l'audience. Une ménagerie de poules, d'autruches et de hamburgers carnassiers avait été mobilisée pour défilier du palais de justice à la place de la Comédie. « Hormis le thème du défilé - Les grains de sable auront la peau de l'empire -, nous n'avons imposé aucune contrainte aux artistes », explique l'un des coordinateurs. « Le carnaval porte depuis toujours un message contestataire », dit un sculpteur parisienne. Après avoir tablé sur la présence de 15 000 personnes, les organisateurs se montraient plus prudents, à la veille du défilé, hésitant à annoncer les chiffres. Jeudi, jour de l'ouverture des deux procès en appel de José Bové, moins d'un millier de militants et sympathisants de l'antimondialisation étaient arrivés à Montpellier. - (Corresp.)

détention de personne est répréhensible et il y a lieu de prononcer une peine », a-t-il estimé.

Le ministère public a demandé deux mois de prison ferme pour José Bové et Raymond Fabrègues, considérés comme les instigateurs, et deux mois avec sursis pour les six autres prévenus (le neuvième participant est décédé entretemps). « Il faut faire la guerre à la violence d'où qu'elle vienne », a poursuivi M. Legrand. Il ne doit pas y avoir d'exception pour José Bové, pour la Confédération paysanne, ni d'ailleurs pour la Fédération nationa-

été à nouveau question dans l'affaire suivante, concernant l'illustre « démontage » du McDonald's de Millau, le 12 août 1999. Le procès qui s'était déroulé les 30 juin et 1^{er} juillet 2000 avait été transformé en fête contre la « malbouffe ». Mais le jugement rendu le 13 septembre avait douché l'enthousiasme. Le tribunal avait été au-delà des réquisitions, condamnant le récidiviste José Bové à trois mois de prison ferme, épargnant davantage ses neuf compagnons. Les dix prévenus avaient toutefois fait appel, par solidarité, y compris Gilbert Fenestraz, qui avait

de peine pour entrave à la navigation.

- 27 octobre 1999. Tribunal correctionnel de Rodez. Condamnation avec dispense de peine pour violence en réunion, pour avoir enfermé trois représentants du ministère de l'agriculture, le 11 mars précédent.
- 13 septembre 2000. Tribunal correctionnel de Millau.

Condamnation à trois mois de prison ferme sans révocation du sursis précédent, après la dégradation du McDonald's de la ville, le 12 août 1999.

- 9 février 2001. Tribunal correctionnel de Montpellier. Destruction de plants de riz transgéniques appartenant au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), en juin 1999.

Un parcours judiciaire déjà mouvementé

- 18 février 1998. Tribunal correctionnel d'Agen. Huit mois de prison avec sursis pour dégradation ou détérioration grave du bien d'autrui avec entrée par effraction, à la suite d'une opération menée le 8 janvier 1998, à Neyrac.
- 20 octobre 1998. Tribunal correctionnel de Papeete. Condamnation avec dispense

Quatre disparitions à Perpignan suscitent l'hypothèse d'un tueur en série

PERPIGNAN

de notre envoyée spéciale

C'est « presque par hasard », en allumant son poste de télévision, mardi 13 février, que Marie-José Andujar a appris la nouvelle. Elle n'en a pas cru ses oreilles. « J'ai fait un bond sur le canapé », se rappelle-t-elle, en secouant machinalement sa tasse vide. A côté d'elle, les coudes sur la table, son époux, Martin, hoche la tête, lèvres serrées. « Pour nous, c'est un tel choc ! dit-elle. On a l'impression de repartir cinq ans en arrière. » Cinq ans se sont écoulés entre la disparition de leur fille Tatiana, le dimanche 24 septembre 1995, et celle, récente, de Fatima Idrahou, vendredi 9 février. « Quand le téléphone sonne, on sursaute », dit M^{me} Andujar. C'est plus fort que nous. Comme avant... » A l'époque, Tatiana était en classe de terminale au lycée Arago. Elle avait presque dix-huit ans. Personne ne l'a jamais revue.

QUARTIER DE LA GARE

Comme Tatiana, comme Mokhtaria Chaïb et Marie-Hélène Gonzalès, Fatima, vingt-trois ans, étudiante et employée à mi-temps dans un grand magasin, s'est volatilisée dans le quartier de la gare, à l'ouest de Perpignan. Un quartier composite, où immeubles modestes et pavillons cossus, posés le long de boulevards sans âme, alternent avec terrains vagues et zones commerciales. Comme Tatiana, Mokhtaria et Marie-Hélène, Fatima est jeune, brune et plutôt belle. Elle aussi a disparu en début de soirée, sans laisser de traces. Elle revenait de son travail. A la Cité Ensoleillée, dans l'immeuble HLM où habite la famille Idrahou, l'intermi-

nable attente a rendu malade la mère de Fatima. Chargée d'éconduire gentiment visiteurs et journalistes, la sœur de la jeune fille dit simplement : « De toute façon, il n'y a rien à dire. Tant qu'on n'a pas retrouvé d'objet à elle, ni d'indice... »

« J'espère que, Fatima, on ne la retrouvera pas ! », s'exclame M^{me} Andujar, sans méchanceté aucune. Sa fille Tatiana, non plus, n'a pas été retrouvée et c'est bon signe, elle le jure, elle le sait : « Jusqu'à preuve du contraire, on garde l'espoir qu'elle est vivante, assure-t-elle, une pointe de défi dans la voix. D'ailleurs, plus le temps passe et plus on espère ! » Elle et son mari sont prêts à tout accepter plutôt que d'être confrontés, comme l'ont été les parents de Mokhtaria et de Marie-Hélène, à la découverte du cadavre mutilé de leur enfant.

Disparue un samedi de décembre 1997, alors qu'elle se rendait de la gare à son studio de la cité universitaire, Mokhtaria Chaïb, vingt ans, sera retrouvée le lendemain, en partie dépecée, en bordure du boulevard Nungesser-et-Coli, entre la gare et le quartier de la Porte-d'Espagne. Moins d'un an plus tard, Marie-Hélène Gonzalès, vingt-deux ans, disparaît à son tour, un soir de juin 1998, dans le même quartier de la gare, cette gare banale, en briques rouges et pierres blanches, que le peintre Salvador Dalí avait baptisée « le centre du monde ». Son corps sera découvert, une dizaine de jours plus tard, dans un terrain vague. Le cadavre était dans un tel état que le quotidien local *L'Indépendant* parle, à propos de l'assassin,

d'un « maniaque sexuel du bistouri ». Derrière la « psychose de la disparition » publiquement évoquée par le procureur de la République, Jean-René Floquet, se dessine désormais l'hypothèse d'un tueur en série.

AU TRAVAIL EN TAXI

« Depuis ces derniers jours, plein de femmes, celles qui commencent à travailler tôt ou qui, au contraire, finissent tard, prennent le taxi », assure un chauffeur, que cette aubaine ne réjouit pas. Perpignan la coquette, Perpignan la tranquille a perdu son sourire. Malgré la mobilisation de la police locale - renforcée par une équipe de Montpellier -, toutes les recherches sont restées vaines. Qu'il s'agisse des deux disparues, Tatiana et Fatima, ou des deux jeunes victimes, Mokhtaria et Marie-Hélène, enquêteurs et magistrats n'ont pas réussi à percer l'énigme et à arrêter le ou les coupable(s). « Nous sommes face à un mur, une sorte de grand blanc : on ne retrouve rien, ni un objet, ni un indice, ni un témoin, qui nous mette sur une piste », reconnaît le procureur Floquet, après l'ouverture, le 14 février, d'une information judiciaire contre X pour « enlèvement et séquestration ».

Les interrogatoires sont pourtant allés bon train, et plusieurs personnes, déjà convoquées lors des trois précédentes affaires, ont été à nouveau questionnées cette semaine. Toutes ont été relâchées. Parmi elles, un quinqua-génaire péruvien, Andrés Palomino-Barrios, installé à Perpignan depuis de longues années, et sur qui de lourds soupçons avaient pesé en

1998 : mis en examen pour « assassinat, torture et actes de barbarie » dans le cadre de l'enquête sur la mort de Mokhtaria Chaïb, cet ancien chirurgien, titulaire d'un diplôme de l'université de Trujillo (Pérou), avait passé quelque huit mois en détention provisoire avant d'être relâché, en octobre de la même année, faute de preuves et après versement de 400 000 francs de caution. Le fait qu'il se soit trouvé derrière les barreaux au moment de l'assassinat de Marie-Hélène Gonzalès n'a semble-t-il pas suffi à l'exonérer totalement aux yeux de la justice. « Tout le monde est persuadé que c'est lui le coupable, alors que son dossier est vide, s'insurge son défenseur, M^{me} André Coll. Tout le monde guette le "miracle", le faux pas... Mais il n'y en aura pas, puisqu'il est innocent ! »

Toujours sous contrôle judiciaire, M. Palomino-Barrios se serait inscrit, « il y a deux ans », à l'université de Perpignan, pour y suivre des cours de droit, précise l'avocat. Mais les interrogations sur le passé du médecin péruvien, renvoyé de l'hôpital de Narbonne, où il avait exercé, en 1993, et déjà incarcéré, en 1995, pour « aide au séjour d'étrangers en situation irrégulière et recel de faux documents administratifs », paraît jouer contre lui. « Pour l'instant, je n'envisage pas de prendre des réquisitions de non-lieu en sa faveur », a précisé au Monde le procureur de Perpignan. Tant que planera sur la ville « l'ombre d'un serial killer », comme l'a écrit la presse locale, les choses ne devraient pas changer.

Catherine Simon

Angolagate : la cour d'appel saisie d'une nouvelle requête en annulation

LA CHAMBRE de l'instruction de la cour d'appel de Paris est saisie, depuis le 9 février, d'une nouvelle requête en annulation contre la procédure instruite par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez sur des ventes d'armes vers l'Angola. Les avocats d'Isabelle Delubac, la secrétaire de l'homme d'affaires Pierre-Joseph Falcone, estiment que les disquettes informatiques saisies au domicile de leur cliente, le 14 septembre 2000, ont été confiées dans des conditions irrégulières à l'expert chargé de les décrypter.

Selon eux, le scellé « HI », qui regroupait les 26 disquettes trouvées chez M^{me} Delubac, aurait dû être ouvert en présence de la secrétaire, ainsi qu'en disposent les articles 97 et 163 du code de procédure pénale. L'examen de ces disquettes, qui recensent les virements effectués par les sociétés de M. Falcone entre 1997 et 1999, avait conduit à la mise en examen de personnalités dont Jean-Christophe Mitterrand. Cette requête, à laquelle se sont associés les avocats de M. Falcone, intervient alors que la cour d'appel, déjà saisie d'autres requêtes, doit se prononcer, le 23 février, sur la validité de l'enquête.

La nomination de M. Benmakhlof à la Cour de cassation est confirmée

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de la magistrature (CSM) a rendu, jeudi 15 février, un avis favorable à la nomination d'Alexandre Benmakhlof, procureur général près la cour d'appel de Paris, comme premier avocat général en surnombre à la Cour de cassation. Cet avis du CSM entérine la nomination du magistrat, proposée le 22 janvier par le ministre de la justice, Marylise Lebranchu. Ancien membre du cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, M. Benmakhlof avait démissionné de son poste de procureur général, le 8 novembre 2000, en invoquant des articles de presse qui auraient mis « gravement en cause » son impartialité.

La nomination de M. Benmakhlof à la Cour de cassation devrait permettre de débloquer un mouvement plus vaste de nominations dans la haute magistrature. Outre le poste de procureur général de Paris, plusieurs postes de procureurs généraux sont à pourvoir. L'Elysée avait bloqué ce mouvement, réclamant au gouvernement « plus de visibilité » sur les propositions de nominations (*Le Monde* du 18 janvier).

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : mis en examen à Toulouse pour « assassinat », le professeur Jacques Viguier a été remis en liberté, jeudi 15 février, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Toulouse. Vice-doyen de la faculté de droit de Toulouse, M. Viguier était incarcéré depuis le 11 mai 2000 dans l'enquête sur la disparition de son épouse, dont le corps n'a jamais été retrouvé, mais a toujours clamé son innocence (*Le Monde* du 20 mai 2000). Il a été placé sous contrôle judiciaire.

■ Les faits reprochés à un directeur de magasin Connexion d'Exincourt (Doubs), poursuivi pour discrimination raciale, ont été déclarés prescrits, jeudi 15 février, par le tribunal de police de Montbéliard. Le tribunal a estimé que les faits relevaient du droit de la presse, ce qui induit une prescription de trois mois. Le directeur, Raymond Genot, avait adressé en juillet 2000 à ses salariés une note les incitant à la méfiance envers les chèques émis par des « étrangers ou gens de couleur » (*Le Monde* du 27 janvier). Le parquet et SOS Racisme vont faire appel du jugement.

■ Le tribunal de grande instance de Paris a condamné, lundi 12 février, l'Etat français pour « faute lourde » après que deux agents de la Direction de la répression des fraudes (DGCCRF) du Rhône ont communiqué des informations à des journalistes dans une affaire de fraude à l'embargo sur la viande bovine britannique. Le tribunal a estimé que « la diffusion à la presse (...) par ces fonctionnaires d'informations qui constituaient des éléments de l'enquête et de l'instruction en cours (...) est constitutive d'une faute lourde engageant la responsabilité de l'Etat. »

■ SANTÉ : les Français, comme les habitants de tous les pays industrialisés, consomment deux à trois fois trop de sel, selon une étude menée par un chercheur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), citée par *Le Point* du vendredi 16 février. Cette surconsommation entraîne une augmentation des risques cardiovasculaires. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) devrait rendre un avis sur les effets du sel sur la santé début mars.

DISPARITIONS

Jean-François Lemoine

Le président du directoire du Groupe Sud-Ouest

JEAN-FRANÇOIS LEMOINE avait pris fort jeune, en 1974, la direction générale d'un journal, *Sud-Ouest*, dont il aurait pu se contenter d'assurer la gestion. Il aurait pu n'être qu'un héritier. Il est mort jeudi 15 février à Bordeaux des suites d'une intervention chirurgicale. Jean-François Lemoine était tétraplégique depuis 1991, à la suite d'un accident de voiture. Il n'avait pour ainsi dire jamais cessé ses activités professionnelles et avait fait de *Sud-Ouest* le centre d'un empire qui pèse 1,7 milliard de francs en l'an 2000, emploie 2 060 personnes et est le premier employeur privé local du Sud-Ouest (*lire page 19*).

Né le 13 juin 1943 à La Réunion, près de Casteljaloux dans le Lot-et-Garonne – où son père, Jacques Lemoine, rédacteur en chef de *La Petite Gironde*, s'était retiré –, Jean-François Lemoine n'était entré dans le métier qu'en 1968, à la mort subite de son père, qui avait fondé *Sud-Ouest* à la Libération. Après deux stages, l'un à Nancy à *L'Est républicain*, l'autre à Tours à *La Nouvelle République du Centre Ouest*, il avait rejoint *Sud-Ouest* en 1969 où il avait fondé le service économique.

Il sera toujours fier de cette expérience, novatrice pour l'époque, dans un journal de province. Le groupe était jusqu'alors dirigé par Elette Lemoine, veuve du fondateur, qui confiera à son fils les charges d'administrateur général adjoint (1971) de

Sud-Ouest, puis de directeur général de la Sapese qui édite *Sud-Ouest*.

C'est à cette époque que le Groupe Sud-Ouest a commencé à racheter des journaux en difficulté, si possible avant le groupe Hersant, et a mis fin à une concurrence très coûteuse avec *La Dépêche* de Toulouse en passant un accord qui limitait la confrontation des titres sur certains départements. Autre stratégie propre à *Sud-Ouest*, les journaux absorbés, que ce soit à Angoulême, Périgueux ou Pau, gardaient leur personnalité et leur indépendance rédactionnelle, même s'ils étaient renforcés par des journalistes venus du groupe.

SOUCIEUX DE PLURALISME

On en a parfois fait, comme dans le cas de *La Charente libre*, un véritable laboratoire. Cette stratégie correspondait aux convictions profondes de Jean-François Lemoine, très soucieux de pluralisme, obsédé par l'abus de pouvoir que peut entraîner une situation de monopole. Elle avait aussi ses vertus défensives. Jamais Robert Hersant, y compris avec la complicité de Jacques Chaban-Delmas, n'a pu s'approcher de

la maison *Sud-Ouest*. Très engagé dans les instances professionnelles, qu'il s'agisse du Syndicat de la presse quotidienne régionale ou de l'Agence France-Presse, Jean-François Lemoine savait aussi accompagner des recherches ou des démarches qui ne relevaient pas de ses préoccupations immédiates.

Président fondateur de l'Association presse enseignement jeunesse (Arpej), il apportait la même amicale attention à la naissance du club de la presse de Bordeaux qu'aux travaux de l'International Press Institute dont il était vice-président depuis 1993. Il était aussi un grand amateur d'art contemporain autant que d'architecture. Le célèbre néerlandais Rem Koolhaas a d'ailleurs dessiné pour lui une maison de trois étages, qui domine la Garonne à Floirac.

Jean-François Lemoine venait d'engager une profonde révolution dans le Groupe Sud-Ouest lorsqu'un accident de la circulation l'a rendu handicapé. Il a continué son œuvre avec le courage, la dignité et la délicatesse qui l'avaient toujours caractérisé. Un douloureux parcours pendant lequel il n'a jamais cessé de consolider et de construire. Ce n'était

pas qu'un héritier et il n'aurait jamais voulu que sa vie se résume à cela.

Pierre Cherruau

[Avec la disparition de Jean-François Lemoine, notre profession perd l'un de ses plus nobles représentants. Pendant plus d'un quart de siècle, il a porté avec élégance et panache les couleurs de l'indépendance et du développement de son groupe. Nous nous souvenons que lorsque l'Etat imposa en 1978 son candidat à la présidence de l'AFP, il démissionna de son conseil d'administration en même temps que notre fondateur Hubert Beuve-Méry. Journaliste toujours en quête de rencontres nouvelles, il plaida sans relâche pour que la presse participe à toutes les avancées du multimédia. Son groupe Sud-Ouest fut donc pionnier en télématique et en radio hier, en télévision et dans l'Internet aujourd'hui. Son terrible accident, survenu voilà dix ans, loin de l'éloigner avait, au contraire, démultiplié son engagement en faveur d'une modernisation consensuelle de la presse quotidienne. En se donnant complètement à son entreprise, il a doté le groupe Sud-Ouest de tous les atouts pour maintenir ce qu'il avait reçu en héritage.

Avec tristesse, *Le Monde* présente à sa famille et à tous les personnels de son groupe ses plus sincères condoléances. – J.- M. C.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Loïc
est très heureux d'annoncer la naissance de sa petite-sœur

Emilie,

le 10 février 2001, à 6 h 03.

Sa maman et son papa sont ravis.

Sandrine et Roland,
78400 Chatou.

Soraida ARAUJO-SIROS
et
Frédéric SIROS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Luana Aurélie SIROS,

le 24 janvier 2001.

Anniversaires de naissance



Envisager,
c'est donner un visage

Bon anniversaire !

Bernard ALLAIRE,

ton soixantième rugissant souffle au-delà du temps.

Tes filles, tes proches.

– D'un demi-siècle à l'autre,

Hervé

Bonne route auprès d'Elisabeth.

« *Le chemin qui mène au Paradis, c'est déjà le Paradis* »Ton vieux frère,
Jean-Pierre.

Décès

Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Desdémone BARDIN,

le 31 janvier 2001.

Maître de conférences, écrivain, journaliste et photographe, théoricienne de la blue note et du rythme swingue de l'anglais parlé des Africains-Américains.

Sa méthode d'enseignement de langue se fondait sur le principe que le black english a un mouvement parfait comme une mosaïque dont l'équation invisible passe par le nombre d'or.

Ses collègues et amis de l'université Paris-VIII.

– La direction,
Et le personnel des divisions ingénierie & services et recherche & développement d'Electricité de France
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Yvon BONNARD,
inspecteur général d'EDF (e.r.),
commandeur de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite maritime,
ingénieur général du Génie maritime,
(X 30),

survenu à Paris, le 12 février 2001.

Ils s'associent à la douleur de la famille, à laquelle ils présentent leurs plus vives condoléances.

– Aline Eyraud,
Anne et Laurent Couder,
François et Florian,
Florence Doria et Marie,
Les familles Roche et Beau,
ont la tristesse d'annoncer la mort du

docteur Estelle EYRAUD,
née GRINBLATTE,

survenue à son domicile, le 13 février 2001, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Veneux-les-Sablons (Seine-et-Marne), le samedi 17 février, à 11 heures.

– Jacques Carelman,
son époux,
Anna Kantor, née Charpak,
sa mère,

Et toute la famille Kantor,
ont la profonde tristesse de faire part du décès subit de

Bella CARELMAN,
née KANTOR,

survenu le 9 janvier 2001.

L'inhumation a eu lieu le 15 janvier, au cimetière parisien de Bagneux.

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis
TARIFS 2001

PARTICULIERS :

FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**
- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**
- 4 Parutions : **714 F TTC / 108,85 €**
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

– Nous déplorons le décès de notre très estimé

M. Guy Albert FAVROT,

ingénieur,
ancien administrateur délégué
et directeur général,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
conseiller du commerce extérieur
de la France.

Pendant plus de vingt ans, il a engagé toute son énergie au service de notre entreprise, investissant avec succès son talent, son dynamisme légendaire et son doigté. Il a laissé à notre image de marque en Suisse une empreinte très positive et ses partenaires, collaboratrices et collaborateurs garderont un souvenir durable de cette forte personnalité.

Notre profonde sympathie accompagne les membres de sa famille.

Parfums Christian Dior AG,
Conseil d'administration, direction,
collaboratrices et collaborateurs.

– Véronique et Alain Thébault,
Priscille Fournand,
Lucile et Hubert Haguët,
Estelle et Eric Salmon,
ses enfants,

Emilie Thébault et son fiancé,
Stéphane Darrasse,
Florent Thébault,
Virginie Thébault,
Edouard Haguët,
Constance Haguët,
Charles,
Augustin,
ses petits-enfants,

font part du décès de

M^{me} Renée FOURNAND,née **Michelle SIBILLE**,

survenu le 6 février 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Auribeau-sur-Siagne (Alpes-Maritimes).

Une messe sera célébrée le vendredi 16 mars, à 18 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue de Castellane,
75008 Paris.

– Le président,
Et les membres du conseil
d'administration de la Société des
Auteurs et Compositeurs Dramatiques,
ont la tristesse de faire part du décès de

Guy GROSSO.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

– M^{me} Caroline Lepêtre,
M. et M^{me} Jean-Daniel Leroy,
M. et M^{me} Pascal Lepêtre,
ses enfants,

Charlotte Lepêtre,
Alexandre Lepêtre,
Marie Leroy,
ses petits-enfants,
M^{me} Jacqueline Gadenne,
sa sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jean-Philippe LEPÊTRE,
née Anne-Marie GADENNE,
survenu le 14 février 2001, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Conformément à son vœu,
l'incinération aura lieu le lundi 19 février,
à 11 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

50, rue des Ecoles,
75005 Paris.

Agustin Cardenas

De la taille du bois à celle du marbre

LE SCULPTEUR cubain Agustin Cardenas est mort vendredi 9 février à La Havane, à l'âge de soixante-treize ans. Il était bien connu à Paris, où il a vécu pendant près de quarante ans, avant de retourner à Cuba, en 1994, pour y finir sa vie.

Né le 10 avril 1927 dans la province de Matanzas, dans l'est de l'île, Agustin Cardenas avait étudié la sculpture à La Havane, à l'Académie des beaux-arts San Alejandro, avec Juan José Sicre, un ancien élève de Bourdelle. Le maître aimait Maillol, mais il était ouvert à la sculpture de Brancusi, d'Arp et de Henry Moore, qui resteront des références pour l'élève Cardenas. Celui-ci devait d'ailleurs se libérer très tôt de tout enseignement classique en ne pratiquant pas le modelage et la taille de la pierre, mais en taillant le bois.

Avec le cèdre, l'ébène, l'acajou, l'olivier, les bois brûlés, il allait naturellement incliner vers des formes originelles, et des figures habitées par quelque divinité. Signe persistant de cette remontée aux sources, la sculpture de Cardenas gardera souvent la forme

étrépe du tronc d'arbre, et sera tantôt totémique, tantôt architectonique, même lorsque l'artiste s'adonnera à la taille du marbre, marbre de Paros ou marbre de Carrare, où l'artiste aimera séjourner dans les années 1970 et 1980.

Presque abstraites, ou vaguement figuratives, sûrement surréalistes, toujours nées de l'évidence et du polissage le plus soigné, les œuvres prendront des allures osseuses, s'assortiront de germinations évocatrices de formes féminines cambrées, aux attaches fines, d'une élégance notable. Ayant reçu une bourse pour étudier à Paris, Agustin Cardenas s'y était installé en 1955.

Il devait très vite conquérir André Breton et plusieurs écrivains de la sphère surréaliste, comme José Pierre et André-Peyre de Mandiargues. Il a eu aussi l'appui d'une grande galerie : le Point-Cardinal. Après sa fermeture, les galeries J.G.M. et Patrice Trigano prendront le relais. Ses œuvres sont exposées dans des musées du monde entier.

Geneviève Breerette

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, à Aix-en-Provence, devait s'en retourner de l'autre côté de la vie, le 16 février 1991 (veille de la Saint-Alexis !),

Zidane LAOUIRA

– de notoriété –

« *C'était un enfant
Du ciel et des étoiles,
Du soleil et du vent !
Des nuages...* »

D'après un extrait de
L'Enfant sauvage,
de Michel Murty.

Remerciements

– Dole (Jura). Paris.

M^{me} Michèle JEAMBRUN,

Ses enfants,
Et toute sa famille,
vous remercier du fond du cœur des manifestations de chaleureuse amitié, précieux réconfort pour eux, que vous leur adressez dans la difficile épreuve qu'ils traversent.

Ils sont très sensibles aux témoignages de profonde sympathie que vous exprimez à la mémoire de

Pierre,

preuves de la place qu'il tenait (et tiendra) en chacun de nous.

– Le 17 janvier 2001, il y a un mois,

Robert de MONTVALON

nous quittait.

Médecin, journaliste, ancien rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, il a fondé la revue *Terre entière* et participé à différentes associations, dont Santé et développement, la Conférence mondiale des religions pour la paix, Chrétiens et sida.

Homme de foi et de paix, il a œuvré pour la rencontre des peuples et des cultures.

Suzanne de Montvalon,
son épouse
et ses enfants,
expriment leur gratitude à tous ceux qui leur ont manifesté leur amitié et leur solidarité.

20, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 FTTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

LE MONDE
diplomatique

FÉVRIER 2001

DOSSIER :

L'obsession sécuritaire

- Patrouilles conviviales à Chicago
- En France, envahissants experts de la tolérance zéro
- Des quartiers en danger aux quartiers « dangereux »

et aussi :

Les mensonges de l'uranium appauvri (Robert J. Parsons) ; En Guyane, or « sang » contre or vert (Maurice Lemoine) ; Le « boom » de la vidéo domestique au Nigeria (Jean-Christophe Servant) ; A l'école, le récit expurgé de la guerre d'Algérie (Maurice T. Maschino) ; Le retrait israélien, préalable à la paix (Henri Siegman) ; La nouvelle société urbaine (Richard Sennett) ; Armand Gatti, éloge de la révolution (Philippe Lafosse) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €



MUNICIPALES

DIJON

de notre envoyée spéciale

Oh ! Bien sûr, on ne les trouve pas à la première place. Et rares sont ceux qui feront leur entrée dans le nouveau conseil municipal. N'empêche ! Le RPR Jean-François Bazin le reconnaît volontiers : des Dijonnais d'origine étrangère figurant sur une liste de droite, « c'est nouveau, c'est même la première fois ». Sur la sienne, ils sont six, dont quatre femmes. Rien que de pragmatique dans ce choix. On ne gagne plus une élection, même à Dijon, comme on le faisait autrefois, avec des listes « d'avocats et de notaires », explique le dauphin du maire sortant Robert Poujade. D'autant que le scrutin s'annonce serré : chaque voix – même minoritaire – va compter. « Ces gens votent », constate M. Bazin, qui s'était opposé, au conseil régional en 1998, aux compromissions de Jean-Pierre Soisson avec le Front national.

A gauche, certains se gaussent. « La première conseillère municipale d'origine algérienne a été élue, sur la liste du PS, en 1989 », rappelle la Colette Popard, en troisième position sur la liste (PS, PCF, PRG, Verts) menée par le socialiste François Rebsamen. Dans cette affaire, « comme dans bien d'autres », assure M^{me} Popard, la droite n'aurait fait que « copier la gauche ».

Au quartier des Grésilles, prototype de ces grands ensembles, construits, à la fin des années 1950, pour accueillir les ruraux et les étrangers – d'abord les pieds-noirs d'Algérie, ensuite les travailleurs maghrébins –, on observe ces escarmouches avec circonspection. « A gauche ou à droite, qu'il y ait des candidats issus de l'immigration, c'est positif, admet la jeune présidente de l'association Grésilles-Orient,

Aziza Stitou. Mais ce n'est peut-être qu'une histoire d'image. »

Plus encore que pour ses pains d'épice, sa moutarde ou son sirop de cassis, Dijon, ancienne capitale des ducs d'Occident, est surtout réputée pour son conservatisme. Quand elle se décide à frémir, c'est toujours avec une lenteur de glacier. « Les Dijonnais ne sont pas des grands entrepreneurs. Ils ont un tempérament empreint de méfiance et de frilosité », concède Michel Visteaux, qui dirigea longtemps l'agence d'urbanisme de la ville et anime, désormais, l'Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes (Icovil). « On va voir à voir, comme disent les vieux viticulteurs : c'est souvent la première réaction des Dijonnais », sourit-il.

Une manière, bien souvent, de ne rien vouloir voir du tout. M. Visteaux n'a pas oublié le tollé qu'avait suscité, à la fin des années 1970, la construction de résidences HLM, à l'intérieur de la vieille cité. « Chaque nouveauté est vécue comme une perturbation », remarque M. Visteaux. Est-ce, comme le suggère l'universitaire Claude Patriat, avec une pointe d'ironie, parce que Dijon est « une ville heureuse et cosuie » qui n'a jamais subi, durant sa longue histoire, « ni traumatismes ni déchirures », qu'elle s'est peu à peu engourdie ?

Epargnée par la guerre et les bombardements des années 1940 autant que par la crise sociale des années 1970 et les vagues massives de chômage, la cité bourguignonne n'aura connu, en fait de drame, qu'un incendie – en 1137. L'ankylose du bonheur, qui semble frapper la ville, explique peut-être ce goût immodéré pour la « mesure », dont les électeurs ont fait montre sans discontinuer, depuis plus d'un demi-siècle, dans le choix de leurs

maires. Hormis un bref intermède « gauchiste », qui a vu, au début du siècle, un disciple d'Auguste Blanqui diriger la ville, Dijon a souvent préféré placer à sa tête des hommes de droite, gardiens du patrimoine et de l'ordre bourgeois.

Le chanoine Félix Kir (à qui l'on doit la boisson du même nom) ne s'était-il pas opposé à l'implantation d'industries de grande taille, « par peur des ouvriers et des communistes », rappelle un notaire qui regrette le manque de dynamisme économique de Dijon – dans laquelle le secteur public représente 25 % des emplois. En matière de tourisme, Beaune, la voisine, et ses 1,3 million de visi-

le contrediront pas. « Dijon a peur de ses jeunes », lâche tout de go Christelle. Le ciné-club, que leur association tente de relancer, « ne fonctionnait plus depuis dix ans ! », assure Nicholas. « Même sur le campus, les jeunes ont une mentalité de vieux : quand on organise une soirée, on est obligé de faire du porte-à-porte ! », remarque Cécilia. Plus pondéré, Didier Besnier, responsable du cinéma d'art et d'essai L'Eldorado, estime que, malgré les lourdeurs, « la situation a beaucoup évolué : en dix ans, on a vu se créer toute une nébuleuse d'associations, qui ont redonné un peu de vie à Dijon ».

En témoigne l'ouverture, en

Epargnée par la guerre et les bombardements des années 1940 autant que par la crise sociale des années 1970 et les vagues massives de chômage, la cité bourguignonne n'aura connu, en fait de drame, qu'un incendie – en 1137

teurs annuels bat largement Dijon, qui n'en attire que 900 000. « Aujourd'hui, hormis la société Amora ou le laboratoire pharmaceutique Fournier – dont les effectifs sont quand même assez limités –, rares sont les entreprises qui offrent des postes intéressants aux jeunes diplômés et aux cadres, déplore ce même notaire sous le sceau de l'anonymat. Si on veut avoir un job sympa, ce n'est pas à Dijon qu'on le trouve ! »

Cécilia, Christelle et Nicholas, qui animent sur le campus universitaire l'association Ad Kamera, ne

1995, d'une salle de concert rock, La Vapeur, seul espace, à ce jour, capable d'accueillir les amateurs de ces « musiques qu'on écoute debout », selon la jolie formule dijonnaise. En témoigne également, en 1992, la mise en circulation des autobus après 20 heures, une quasi-révolution, à l'échelle de la ville ! « Curieusement, quand les choses bougent, ce n'est pas le fait des Dijonnais, mais de gens venus de l'extérieur », note, amusé, le patron de L'Eldorado, lui-même originaire de Nantes. Née au Portugal, mais ayant grandi à Dijon, Odalia

Novais fait partie de ces « gens venus de l'extérieur » qui ont changé le visage de la ville. Cette quadragénaire affable, chef d'entreprise de son état, est aussi une fervente propagandiste de la communauté portugaise, forte d'« environ six mille membres sur Dijon et son agglomération [244 466 habitants] ». Contrairement aux jeunes de la « troisième génération » nés à Dijon, et dont « l'immense majorité » a pris la nationalité française, Odalia Novais a gardé sa nationalité d'origine.

Femme de droite « sans parti », elle figure à la trente-huitième place sur la liste de M. Bazin. Ce qui ne l'empêche pas d'évoquer avec amitié son « homologue » de la liste de gauche, Mohamed Izimer, qui dirige la Voix des travailleurs immigrés (VTI), radio locale diffusant en FM des programmes en arabe, en français, en espagnol et en portugais. « C'est la première année, en France, que les étrangers d'origine européenne peuvent participer aux élections municipales », rappelle M^{me} Novais. D'être sur une liste, ce n'est pas bidon. Cela veut dire que des barrières sont tombées. Entre Dijonnais « de souche » et Dijonnais venus d'ailleurs, on ne se côtoie plus : on est ensemble. »

Plus nombreux, mais moins intégrés, les Dijonnais d'origine maghrébine n'ont « pas été forcément bien accueillis », rappelle-t-elle. Ce qu'Aziza Stitou traduit à sa manière : « A Dijon, il y a les moyens, les gens, l'argent : on a tout sur place. Mais nous, nous n'avons pas notre place. » La présidente de Grésilles-Orient ira tout de même voter. « Pour l'espoir que ça change. Qu'on nous fasse confiance, qu'on nous encourage, qu'on nous laisse grandir. Moi, ma vie, c'est ici ! »

Catherine Simon



DIJON

Population totale
150 138 hab.

(Communauté d'agglomération
244 466 hab.)

Evol. démographique + 3 614
(1990-1999)

Population étrangère 8 645

→ Europe 2 891
→ Hors Europe 5 754

Parc de logement social 13,42 %

Taux de chômage 8,8 %
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale

• Taxe d'habitation 18,97 %
• Taxe professionnelle 14,77 %

Revenu moyen/hab/an 49 638 F

(d'après les revenus imposables
de l'année 1998)

Sources : AMGVF, Insee



La fin du long règne de Robert Poujade (RPR) ouvre le jeu

DIJON

de notre correspondant

La même scène se déroule à quinze jours d'écart dans le même restaurant de Dijon, devant une quarantaine de jeunes gens du Club de la Table ronde. Les deux aspirants à la succession de Robert Poujade (RPR), maire depuis 1971, son premier adjoint Jean-François Bazin (RPR), cinquante-huit ans, journaliste, et François Rebsamen (PS), chef de l'opposition municipale depuis dix ans, quarante-neuf ans, sous-préfet hors cadre, se sont prêtés trois heures durant au jeu des questions-réponses : « Transformez-vous les places Darcy et Granger ? », « Faut-il donner à Dijon une équipe sportive fanion ? », « Quel avenir pour l'aéroport ? »...

Ainsi va la campagne des élections municipales dans la cité des ducs de Bourgogne. Essentiellement dans des cercles restreints dont le choix n'est pas dû au hasard. Les pêcheurs, les rollers, les handicapés, les internautes... pour M. Bazin, tête de liste de l'union de la droite (RPR-UDF-RPF). Les chefs d'entreprise, les consuls en place ou les plasticiens du centre d'art contemporain Le Consortium pour Fran-

çois Rebsamen, qui conduit une liste PS-PCF-Verts-PRG.

Pour convaincre l'électorat le plus large possible, l'un et l'autre évitent d'afficher leurs racines. D'un côté, M. Bazin revendique du bout des lèvres ses trente années passées auprès de Robert Poujade. De l'autre, M. Rebsamen estompe son appartenance à la gauche. Il laisse ainsi les communistes monter au créneau dans les quartiers populaires des Grésilles et de la Fontaine-d'Ouche sur la précarité et les 35 heures. Il ne souhaitait pas faire de la visite de François Hollande,

jeudi 15 février, un temps fort de sa campagne. Les agriculteurs en interpellant le premier secrétaire du PS ont un peu contrarié ses projets. En revanche il compte sur François Patriat, président de son comité de soutien. Car le secrétaire d'Etat à la consommation, au commerce et à l'artisanat, très connu des milieux économiques locaux, s'avère un précieux allié.

M. Bazin, parti très tôt en campagne, n'a levé le voile sur sa liste que la semaine dernière. Une inconnue planait : Yves Planiot, un chef d'entreprise qui avait provo-

qué, en 1995, une triangulaire au second tour, avec un score inattendu de plus de 17 % ferait-il encore dissidence ? Finalement, il s'est rallié à M. Bazin, qui se félicite désormais d'avoir réalisé l'union, « contrairement à [son] adversaire ».

RALLIEMENT INCERTAIN

M. Rebsamen n'a en effet pas pu convaincre le Mouvement des citoyens (MDC). Son secrétaire départemental, Pierre Pertus, conseiller général, fait cavalier seul. Une liste Démocratie communale, soutenue par le Parti des travailleurs (PT), déclare, quant à elle, faire « acte de résistance face aux listes de la droite et de la gauche plurielle ». Enfin, comme en 1995, Jacqueline Lambert porte les couleurs de Lutte ouvrière (LO).

Le ralliement de ses autres listes de gauche au soir du premier tour n'est pas acquis d'avance. « Nous espérons être en mesure de nous maintenir », prévient M. Pertus qui, avec sur sa liste deux universitaires bien implantés sur le campus, compte rassembler les étudiants qui reprochent à Dijon de les avoir abandonnés.

Or le seul électoralat de gauche est loin d'être suffisant pour

conduire M. Rebsamen à la victoire. D'un avis général, davantage capable d'attirer les sympathies que son adversaire RPR, le leader socialiste doit chercher les voix manquantes auprès des indécis. « Quand on a le quart de la population à convaincre et, en plus, un bilan positif du gouvernement sur lequel s'adosser, nous avons toutes nos chances », assure le candidat.

Avec le conseiller régional Charles Cavin, le Front national a la ferme intention de tout faire pour barer la route à M. Bazin. En 1998, celui-ci s'était désolidarisé de l'alliance entre la droite et l'extrême droite pour faire élire Jean-Pierre Soisson (UDF) à la tête de la région Bourgogne. Une liste du Mouvement national républicain (MNR) est également annoncée. Les jeux restent donc très ouverts car si les Dijonnais, qui approuvent la décision de leur maire de se retirer à l'âge de soixante-douze ans, ne sont pas réputés très amateurs de changement, ils le jugeront peut-être cette fois salutaire.

Christiane Perruchot

Demain
LE MANS

ÉVÈNEMENT

LA CHOUETTE AUX CARESSES

Ce fut une grande émotion collective dans la capitale de la Bourgogne. Le 5 janvier, la chouette de pierre, porte-bonheur des Dijonnais, qui orne le flanc de l'église Notre-Dame a été décapitée à coups de marteau et sérieusement blessée à l'aile gauche. L'auteur de cet acte de vandalisme court toujours.

Grâce à un moulage, Jean-Loup Bouvier, restaurateur de monuments historiques, a taillé dans un bloc de pierre rosée de Comblanchien – une carrière proche de Dijon – une tête et une aile qui ont été greffées sur la sculpture. Puis un coup de badigeon d'huile de lin et de corne de bœuf a été donné pour retrouver l'aspect originel. La convalescente est encore cachée par une pudique palissade.

Le ballet des caresses – de la main gauche et en formant un vœu, comme il est d'usage – va bientôt pouvoir reprendre. Tout le monde célèbre l'animal. Il suffit de lire tous les graffitis sur la palissade. Clément de Draguignan, quatre ans, a fait écrire par ses grands-parents « J'aime la chouette de Dijon depuis longtemps et je ne manque jamais de la caresser lorsque je suis de passage dans la cité. » Et, tandis qu'une main anonyme appelle à la « vengeance » contre le « maudit » qui a cassé l'icône, une malicieuse « mini-chouette » dit son amour à un certain Sofiane. « Vive la chouette qui rit et qui pète ! », conclut un espiègle.

A force, ces milliers de mains qui se sont portées sur la petite chouette depuis le XIII^e siècle – date d'achèvement de la doyenne des églises de Dijon – lui ont usé les yeux et le bec. L'origine de la figurine, comme du rite qui l'accompagne, est mystérieuse. Au siècle dernier, un historien d'origine dijonnaise Eugène Fyot voyait en elle « la signature de l'un des maîtres d'œuvre de Notre-Dame qui s'appelait peut-être "Chouet" ». La chouette tant adulée sera placée sous la surveillance permanente d'une caméra.

C. Pe.

Les carnets d'Algérie du sénateur Jean Faure

Jean Faure est sénateur (UDF) de l'Isère et vice-président du Sénat. Pendant quarante ans, il n'a pas pu parler de sa « drôle de guerre ». Fils d'un agriculteur du Vercors, très croyant, il avait été incorporé en mars 1957 dans les chasseurs alpins et partit peu après en Algérie. Il ne faisait pas partie d'une unité spéciale, mais d'une compagnie ordinaire, basée en Kabylie. Pendant deux ans, à la tête d'un groupe de harkis, il côtoya la torture, ordinaire elle aussi, assista aux « corvées de bois » (exécutions sommaires), vit tomber ses copains. A Marseille, le jeune appelé avait pris soin d'acheter un petit carnet pour y noter ses impressions. Jean Faure, aujourd'hui âgé de soixante-quatre ans, a retrouvé ce petit carnet et, après réflexion, il a accepté de faire partager ce « cri de révolte d'un jeune croyant »

VENDREDI 19 juillet 1957. 13 h 30. Je suis au camp Sainte-Marie de Marseille. La « gare de triage » des appelés, avant d'embarquer pour la grande

aventure. 21 heures. Dehors, prisonnier dans le camp, à côté de la mer dont la surface ressemble à une peau de caïman, je songe à ce que pourrait être la liberté. Mais il faut renvoyer ça à deux ans.

Lundi 22 juillet 1957. 21 heures. Arrivée à Agouni Ghéran, village situé au pied d'un piton calcaire : le rocher du Corbeau. Le camp de la 1^{re} compagnie est commandé par le capitaine Citerne. (...) La mitrailleuse crache là, à côté. Le camp de la 1^{re} compagnie est dans les rochers, d'où l'on domine un splendide paysage. D'un côté, les versants verticaux du Djurdjura. De l'autre, la grande plaine traversée d'un oued qui conduit aux Ouadhias. Au loin, Fort national. A l'infini, des forêts d'oliviers, des pitons. Affecté à la section d'intervention, je suis tireur au fusil-mitrailleur.

Dimanche 28 juillet 1957. Hier, j'ai fait ma première opération dans le Djurdjura de nuit. Descente de l'oued entre les cactus, puis remontée verticale dans les rochers : toutes ces pierres qui roulent sous le pied et qui font un bruit d'enfer dans le noir. J'ai eu la stupidité de désirer un accrochage. Pour voir ! Peut-être changerai-je d'avis dans quelque temps ! (...) Parfois, la violence m'envahit. Une colère que je ne m'explique pas et c'est là que je souhaite un accrochage. Tension liée aux heures de garde, seul dans la nuit. Peur d'un danger indécernable. Rafales de mitrailleuse au loin, puis silence. Sans doute pour calmer mes nerfs, je caresse nerveusement mon fusil-mitrailleur. Dieu, dire qu'il y a quelques jours je me demandais si j'oserais tirer sur un de mes frères, frères dans le Christ.

Samedi 17 août 1957 (à l'oued). Bien des choses se sont passées depuis ces quinze jours. Je n'ai eu ni le courage, ni l'envie de continuer ce carnet. Parfois j'ai envie de le jeter. A quoi bon ? Je me viderais pourtant volontiers de toutes ces injustices, de toute l'horreur qui en découle dans cette lutte obstinée, stupide. Tantôt le chat, tantôt la souris, un coup le bourreau, un coup la victime. (...) Malgré toutes les déceptions que j'ai connues, jamais je n'avais eu un tel désarroi, un tel dégoût devant tant d'injustices. Tous les jours, nous arrêtons des dizaines de civils, nous rasons, brûlons des maisons.

Je n'ai ni peur du soleil, pas plus que de la fatigue ou du feu des fellaghas. Je préfère mille fois me battre plutôt que d'assassiner : je peux encore me faire à la guerre,



PHOTOS : SYLVAIN FRAPPAT

mais pas au pillage ; je peux tuer, mais pas torturer ou rester témoin passif de tant de stupidité.

Il y aura bientôt un mois que je suis en Algérie. Je connais maintenant ce qu'est cette fameuse pacification, ce maintien de l'ordre : ça n'a pas de nom. On ne sait jamais qui a frappé, qui l'on va frapper. Alors on suspecte. Tout le monde est suspect.

Excédé, on frappe parfois à tort et à travers. Peut-être vu de très haut, de très loin (de Paris), ce travail, cette guerre ont un sens, conduisent vers un but. Mais, lors-

qu'on est dans le bain, lorsqu'on est pris dans cet infâme guépier, on ne trouve plus aucune signification à cette lutte obstinée.

Pourquoi y a-t-il des fellaghas, pourquoi y a-t-il des harkis ? Une seule race : deux clans farouchement opposés. Peut-être sont-ils fellaghas par force, par haine. Peut-être sont-ils harkis par enfantillage (...), par force ou par intérêt (pour 23 000 francs anciens [environ 2 300 francs d'aujourd'hui] par mois !). Maintenant, j'ai peur. Oui, j'ai peur !

Lundi 19 août 1957, pont de

Tahourt, en couverture de convois. Si la vie me pèse tant, c'est parce que l'on trouve sa conscience un peu lourde. Car je n'ai ni peur ni aucune crainte d'en baver, de crapahuter ou de mourir. Non.

Mais j'ai horreur de la torture, j'ai horreur d'assister à de monstrueuses injustices. Si je peux encore tuer, je ne puis cependant couper la gorge ou les oreilles d'un homme pour le simple plaisir de mutiler. Certains se montrent d'une sauvagerie incroyable. Y compris chez les appelés. De l'autre

côté, c'est encore pire. (...) Faire la guerre, faire parler les prisonniers, ce n'est pas notre métier. Se battre, d'accord. Assassiner, non.

Dimanche 25 août 1957. Il est 20 h 30. Je suis à la garde. Ce soir, il y a « intérêt à faire gaffe » comme on dit couramment : il y a trente ou quarante prisonniers... Attachés les mains dans le dos, assis par terre, contre le mur, dans l'attente de l'interrogatoire. Certains sont attachés tellement serré qu'ils en ont les mains bleues. Les plaintes sont insupportables. Avec J., l'intello parisien, nous avons voulu desserrer les liens. On s'est fait engueuler par T., le sergent-chef. Je me suis arrêté pour faire les sommations à un type qui, pourtant, était devant chez lui. C'est bizarre comme je suis nerveux ces jours-ci.

Au Radier, le 27 août 1957. Jamais je n'ai vu tant de prisonniers. Tous avec des têtes en bois (ou au carré !). Le pire, ce sont les cris, dans la nuit. Des gendarmes, venus des Ouadhias, des sous-officiers, des harkis torturent dans une pièce, à côté de l'école. C'est insupportable.

Lundi 8 septembre 1957. 16 h 00. J'entends les lamentations des gosses qui prient en invoquant je ne sais quelle divinité, ainsi que les cris de douleur des femmes, le tout couvert par le sifflement d'hélicoptères qui s'envolent vers Tizi Ouzou avec les deux petits corps déshabillés par une grenade trouvée dans l'oued.

Quel spectacle d'horreur. Ce n'étaient plus des corps de gamins. C'était innommable ! Pour la première fois, j'ai eu peur ! Jamais je n'oublierai leurs regards brillants, fixes, pendant qu'avec Descottes nous tentions, avec un sentiment d'impuissance, de soigner leurs blessures.

Le 11 septembre 1957. Les gamins sont morts. Peut-être cela vaut-il mieux pour eux.

Vendredi 13 septembre 1957. Toutes les nuits, je pars en me demandant s'il y aura un retour ! Ces patrouilles de nuit à « quelques-uns » mettent une note d'aventure, un regain d'intérêt à la vie.

Les tourments secrets d'un bon vivant

COUPE de fil à la rédaction, peu après la parution d'un article consacré au malaise des politiques face au « devoir de mémoire » sur l'Algérie (*Le Monde* du 24 novembre) : « J'ai des choses à dire sur cette période. » Rendez-vous est pris au restaurant du Sénat, où « monsieur le président », comme l'appellent les serveurs, a réservé une table. Pour qui a connu Jean Faure avant même sa première élection au conseil général de l'Isère, en 1979, la scène est

déjà en soi un peu cocasse. Monsieur le président était du genre joyeux drille, bon vivant, charmeur, toujours à s'attarder à la buvette du conseil avec son ami mais adversaire politique, le socialiste Yves Pillet, l'autre conseiller général du Vercors.

« Pendant plus de quarante ans, je n'ai pas pu parler de ma « drôle de guerre ». Et encore aujourd'hui, j'ai quelque gêne à le faire, commente-t-il. Mon père, qui avait passé trente mois dans les tranchées en 14-18, puis participé à la Résistance des maquis du Vercors et connu les atrocités des nazis à quelques lieues de notre ferme, était pareil. » Et deux heures durant, les souvenirs remontent : les marches de nuit, les embuscades, la mort des copains, le napalm, les paysages d'Algérie, les atrocités assumées, le regroupement des villages prévu par le « quadrillage Challe », les filles aussi. Une confession lâchée comme on respire un grand coup après avoir gardé longtemps la tête sous l'eau, un témoignage douloureux à dire et à entendre, un sénateur, un homme qu'on ne soupçonnait pas, tant il paraissait heureux de la vie. « Je suis retourné deux fois en Algérie, en 1970 et 1973. J'ai retrouvé certains de mes anciens harkis. L'un d'eux m'a apostrophé : « Sergent, vous nous en avez fait baver, vous, les Français, parce qu'après votre départ, ça a été terrible pour nous. Beaucoup n'en sont pas revenus. » Mais ce n'est qu'à la fin du repas que Jean Faure a évoqué l'existence d'un petit carnet noir, acheté à Marseille, en

1957, et retrouvé, l'été précédent, dans de vieux cartons à son domicile.

Son contenu venait d'être retranscrit par une secrétaire et les feuillets dactylographiés reposaient en bonne place sur le bureau du président. « Ce témoignage est un cri. Le cri de révolte, de douleur, et parfois d'amour et de foi, d'un jeune croyant traqué. Le cri d'un jeune homme de vingt ans qui, comme deux millions d'autres jeunes appelés en Algérie, s'est trouvé plongé dans la tourmente d'un conflit qui le dépassait », avait écrit Jean Faure en préambule. Outre la secrétaire, seul un ami, administrateur au Sénat, avait lu le document et recommandé à son auteur de le publier, sans rien remanier. Mais cet après-midi de décembre, Jean Faure hésitait encore.

Car, à côté du petit carnet noir qui rapporte ses deux ans passés au « pays de la soif et de la peur » – le surnom donné à un douar de Kabylie –, Jean Faure a aussi retrouvé, l'été dernier, dans ses cartons, un cahier vert qui témoigne, lui, de sa difficile réinsertion à la vie civile. Montagnard et fils de paysan, c'est via le mouvement de la jeunesse chrétienne, le syndicalisme agricole puis le tourisme social que Jean Faure est entré en politique.

A cause de l'Algérie précisément, il n'a jamais été gaulliste. A cause du sectarisme des socialistes isérois des années 1970, il ne sera pas de gauche. Conseiller municipal d'Autrans, son village natal, depuis 1977, il est élu conseiller général du canton de Villard-de-

Lans en 1979 et choisit de rejoindre les centristes de l'UDF. Devenu maire d'Autrans en 1983, il est élu, la même année, sénateur de l'Isère sur la liste d'union de la droite qu'a concoctée Alain Carignon, au lendemain de sa victoire aux élections municipales à Grenoble.

Affable, drôle, discret, mais d'un esprit indépendant, voire frondeur, il se posera par la suite en rival du nouveau patron de la droite iséroise, comme il s'était heurté précédemment à l'ancien président du conseil général de l'Isère, le socialiste Louis Mermez. A l'origine, avec quelques autres, de la création, en 1985, de la vignette dont s'acquittent les skieurs de fond pour l'entretien des pistes, Jean Faure a été, de 1990 à 1992, président de l'Association nationale des élus de montagne. Il est actuellement tout à la fois trésorier du groupe de l'Union centriste au palais du Luxembourg, vice-président de l'UDF et, depuis 1995, premier vice-président du Sénat. Trois décorations jalonnent son itinéraire personnel : la croix de la Valeur militaire, le Mérite agricole et la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

Après avoir réfléchi pendant les fêtes de fin d'année à Autrans, Jean Faure a finalement accepté de confier au *Monde* son manuscrit, mais toujours à sa manière, qui est celle d'un modeste : « Vous en ferez ce que vous voudrez, c'est votre boulot, mais je ne sais pas si ça peut intéresser grand monde... »

Jean-Louis Saux





En tout cas, s'il y a eu retour pour moi jusqu'à maintenant, ça n'a pas été le cas pour tous. Un prisonnier peu bavard est resté au fond de l'oued à deux heures du matin, avant-hier, sur les lieux de ses « forfaits ». Après des heures de tortures, on m'appelle pour descendre, en pleine nuit, dans l'oued, en contrebas du village. Un chemin que je commence à bien connaître ! Arrivés dans le torrent, deux gendarmes qui « encadraient » le prisonnier me demandent de le descendre ! Je refuse. D'abord, la mission ne le précisait pas. Et j'estime ne pas avoir à recevoir d'ordres de leur part, même s'ils sont plus gradés. Enfin, je ne suis pas sûr que le capitaine Citerne cautionne cela !

Une rafale de mitraillette met fin à l'engueulade. Un des deux gendarmes s'est chargé de la besogne. Cette exécution m'a laissé froid (je change !). Mais je n'en ai que plus de mépris pour ceux qui sont payés pour le travail et qui se font encadrer par nous, « appelés ». J'ai honte pour eux. Un seul sentiment : le mépris.

Rentré au camp, j'ai jeté mon arme, écoeuré. La longue conversation que j'ai eue avec Citerne n'a pas enlevé ce malaise en moi. Le trouble est profond.

14 septembre 1957. Me souviendrai-je plus tard de ce que j'ai vu à Tafourait ? Une opération de deux jours. Du bruit, beaucoup de bruit : les canons, les avions, mais aussi le feu. Le feu dévorant, dévastateur. Les gosses qui hurlent, les vieilles qui pleurent, le feu qui avance, puis qui brûle le village, peut-être les gens. On ne sait pas puisque seule la fuite nous sauvait nous-mêmes des flammes. Puis, le ratissage, maison par maison. Avec les blessés sous les ruines, les vieillards au fond des mechtas, allongés dans le noir et que l'on extirpe avec brutalité, sans savoir s'il s'agit de terroristes... ou de grabataires. Et puis merde ! J'en ai marre. Plus ça va, plus je redoute le retour pourtant lointain à la vie civile. Comment reprendre une vie normale après toute cette merde ! Mais Dieu de Dieu, comment font les gars qui n'ont pas la foi ?

Le sénateur Jean Faure (page de gauche) nous a confié, outre ses carnets (page de gauche en bas), des photos personnelles.

On le voit ci-dessus à vingt ans, pendant l'été 1957. Ci-contre, le village d'Agouni, où il a passé deux ans. Ci-dessous, deux opérations dans le Djurdjura.

2 décembre 1957. De retour d'Alger où j'ai accompagné les quillards. Je connais à peu près tous les bordels de la ville, mais j'ai réussi, grâce à Dieu, à sauvegarder mon idéal. Je ne veux pas connaître l'amour par un geste banal, à la va-vite, comme pour se soulager. Non ! J'ai lutté jusqu'à maintenant, que ce soit chez la mère Simone, y compris avec les BMC [bordel militaire de campagne] à Tizi Ouzou. (...) Je préfère une longue nuit devant moi et dans le respect du Beau.

Le 23 décembre 1957 - Demain soir : Noël. Mon Dieu, je vous offre cette belle soirée, ce ciel d'Algérie avec les étoiles, ces montagnes blanches de neige. Je t'offre ce qu'il y a sous ce ciel, dans ces montagnes, des gars de vingt ans, des cœurs qui rêvent d'amour et de haine, des corps beaux et souples et des corps mutilés. Des âmes noires, des âmes grises et, peut-être, des âmes blanches. Le chant d'un harmonica et l'écho d'un coup de fusil. Je vous offre l'amour et vous demande pardon pour la guerre.

13 janvier. Arrestation à Tafsa : femmes, gosses, bébés, sous la neige à 10 heures du soir. Arrestation de tous les hommes, yeux au beurre noir, exaspération des gars. Brutalité, injustice, impuissance. Mais que foutait tout ce monde en pleine tempête de neige, en pleine nuit, et en pleine zone interdite ?

14 janvier 1958. Vingt et un ans : sans commentaires...

Dimanche 18 janvier 1958, Bouala. Ça s'appelle crépiter. Au début, on a peur. Puis on est terriblement énervé. Ça doit être le début soit de la lâcheté, soit de l'héroïsme. Lorsqu'une :



- balle vous coupe la jugulaire, on appelle ça un coup de chance ;
- balle vous coupe la gorge, on appelle ça un coup de malchance.

(...) Ma vie ne tient qu'à un petit bout de ferraille bien placé. Peut-être plusieurs... Quand ferai-je mon testament ?

Samedi 8 février 1958. Bourgogne est mort. Tué par un éclat d'obus, à quelques mètres de moi. (...) Pris dans le feu des fellouzes (soixante-dix avec quatre fusils-mitrailleurs), encerclé, puis libéré par l'artillerie et, finalement, pris également sous le feu de notre artillerie (« Cinquante mètres plus à gauche, cinquante ou cent mètres à l'ouest ! », « non ! non au nord ! », « rectification cent... »). De Virieu hurle dans le poste. Trop tard.

Les paroles se perdent dans le bombardement. Je suis projeté dans un buisson avec le lieutenant. Adieu Bourgogne. Je t'ai fermé les yeux. Que Dieu t'accueille dans son Amour.

Dimanche 16 février 1958. Bourgogne, tu t'es levé, le corps fracassé, les jambes brisées, tu as appelé de Virieu, puis ta mère, et tu as sombré dans un sommeil où tous nous sombrerons un jour. (...) Puis tu es parti pour Tizi Ouzou, où le colonel t'a donné deux médailles : « Au nom du président de la République... » Nous, tes copains, nous t'avons rendu les honneurs. Car personne ne pouvait te rendre la vie, pas même le président de la République.

1^{er} mars 1958. Le grand Eynaud a tué son fellouze avec son Opinel. « Mais c'est à coups de pied dans la gueule qu'il a crevé ! » Ciel, où allons-nous ? Pourtant, qui pourrait prétendre désapprouver ? « Il a essayé de nous descendre, hurlait Eynaud. C'était normal qu'il crève. » Sans doute aurai-je agi de même.

Samedi 15 mars 1958. Demain, je suis sous-officier dans l'armée française ! (...) Je retrouve Agouni, Ali, mes harkis. Lorsque nous ne

serons pas en opération, Citerne veut que je leur fasse l'instruction militaire. Tir, crapahut sous balles réelles, maniement d'arme. Faire de ces civils de vrais guerriers. Et moi qui ne veux pas tuer. J'ai tant fait pour l'éviter. J'ai essayé plusieurs fois de m'y soustraire. Sans doute continuerai-je ainsi ; pourtant, comment faire la guerre sans tuer ?

7 mai 1958. Arezski Slimane est mort. La terreur du Kouriet, du Djurdjura, le lieutenant d'Amirouche, patron de la wilaya. (...) Mais Dieu que nous avons marché ! Après quelques minutes d'hélico, des heures, des jours, des semaines de crapahuts, d'accrochages. Des nuits à grelotter de froid ou de peur. Ce que le corps peut être peu de chose (de celui du sous-lieutenant qui brûla dans le Sykorsky, il n'en restait que le tronc calciné que nous sortions du brasier avec des crochets de fer et que nous avons déposé dans une caisse de munitions). Bourgogne est vengé. Slimane est mort.

13 mai 1958. Ce soir, je suis écoeuré. J'ai le cafard. Le monde est noir, sale et je ne vois plus rien de vert. Je ne sens plus la fraîcheur. J'aimerais mourir et fuir la haine et la violence. Car la violence m'habite. Il me semble maintenant que je tuerais avec beaucoup moins de scrupules.

Pourquoi taper. Cuisiner. Torturer. Cette vieille qui pourrait être ta grand-mère. A poil sur le carrelage, le ventre gonflé d'eau, les seins meurtris par les coups. Et puis merde. J'en ai marre.

Le pire, ce sont les cris, dans la nuit.

Des gendarmes, venus des Ouadhias, des sous-officiers, des harkis torturent dans une pièce, à côté de l'école. C'est insupportable

Demain encore Bou Allah. Où Bourgogne est mort. Peut-être ce sera mon tour. (...) Plus il y a de haine, plus je deviens brute. Plus je suis brute, plus j'ai peur et je hais la violence. Je sors tous les jours avec les harkis. Claude Bernard me dit qu'on va me retrouver les couilles dans la bouche. Pourtant j'ai confiance en mes hommes. Tout en étant sur mes gardes. La nuit, je cale ma porte avec une chaise. Je dors sur une caisse de grenades, un revolver armé sous l'oreiller. (...) A Marseille, il paraît que l'on bloque les bateaux. Des grèves ou des magouilles ? Je sors seul la nuit, avec cinq ou six harkis, sans autre protection que ma ceinture garnie de grenades et ma Thomson 11,43 récupérée aux fells. Les harkis n'ont que quelques cartouches chacun.

18 mai 1958. De partout l'on crie vive la France, vive de Gaulle, et des centaines de milliers de voix chantent la *Marseillaise*. Ceci nous sauvera-t-il du pétain ?

16 juin 1958. En protection de convoi, au Radier, j'aperçois des civils en zone interdite. Je les signale par le poste à Munsch, au camp. Il m'ordonne de tirer dans le tas. J'ergote. Des femmes, des enfants. Il confirme en hurlant dans le bigo. Je prétends mal entendre. Je coupe la liaison. Plus de communication = plus d'ordre ! Mais quelle engueulée le soir en rentrant.

**

Aujourd'hui, j'ai tué sciemment un type, moi, « l'objecteur de conscience ». Crapahut, ratissage, accrochage, rafale de FM sur un fuyard, là-bas, au loin, en contrebas. C'était un innocent, en plus, un vieillard !

Je me rends compte avec un peu de recul que tuer est aussi dur que d'aimer, pour un homme normal. « Il faut tuer avec lucidité, la tête froide ». Voilà ce que m'a dit le capitaine. Peut-être ce cas de conscience me travaillera plus par la suite que maintenant. Je ne sais pas me juger moi-même. J'attends l'opinion des autres, heureux qu'il soit favorable comme s'il me fallait ça pour... assumer. Mais Perrier, lui, m'a jugé et a protesté auprès de Citerne. Du coup, je suis mal à l'aise.

C'était le mercredi 25 juin 1958.

**

Jeudi 18 juin 1959 - 22 heures - en pleine mer, sur le « Maréchal Joffre ». Demain, à cette heure-là, je serai sans doute à Autrans. Vingt-huit mois de souvenirs. Deux ans d'Agouni.

Agouni ! Pays que j'ai tant détesté et où l'on m'a regardé partir les larmes aux yeux. Djilli, Beldi, Ali, Ben Ali, etc. et tant d'autres. Et les petits Zézar, la fille d'Ali, la petite Rosa. Et Larbi Chenoune, Beldi Hacène, Mokrane et tant d'autres encore, sans parler de Yafa... Yafa !

Pays de misère où tous les sentiments sont excessifs, les joies ou les haines violentes et démonstratives, où, dans le même personnage, il y a de la monstruosité et une touchante délicatesse. Des gosses à qui l'on donne des plaisirs d'adultes. Une façade et un fond. Seulement, tous s'acharnent à ne voir que la façade. C'est pour cela qu'on perd du temps. C'est pour cela qu'on risque de perdre la guerre.



Un mythe fondateur pour la mondialisation

par Philippe Quéau

MOI, citoyen de Paris, je suis aussi citoyen du monde – mais il n'y a pas d'élections mondiales en vue. A défaut de pouvoir m'adresser à des candidats mondiaux, voici ce que j'aimerais dire à ceux qui sollicitent ma voix localement.

La compression planétaire, la circulation mondiale des biens et des signes, la naissance de la ville mondiale (la méta-ville, fusionnant les mégapoles et les réseaux), sont essentiellement des phénomènes d'ordre économique et technologique. Ils ne sont pas mis au service d'un projet humain clairement articulé mais résultent plutôt de forces anonymes et abstraites, de l'action de « *mains invisibles* ». En un mot, la mondialisation manque encore d'un projet politique, d'un mythe fondateur.

Il y a cinq siècles, la Renaissance européenne fut amorcée par une triple invention, instrumentale, territoriale et morale : l'imprimerie, l'Amérique, la Réforme. Aujourd'hui, et cette fois à l'échelle mondiale, nous vivons simultanément l'invention d'une nouvelle imprimerie (le virtuel et le numérique), l'invention d'une nouvelle Amérique (la Net-économie) et l'invention d'une nouvelle réforme (avec l'apparition du

concept de bien commun mondial et l'émergence d'une économie politique de la mondialisation).

Cette analogie est-elle suffisante pour évoquer l'idée (ou le mythe) d'une nouvelle Renaissance, se profilant à l'échelle mondiale, affectant l'humanité prise comme un tout, et s'appuyant sur le modèle d'une société de la connaissance ?

Il y a déjà un contre-mythe qui rejette la mondialisation et remet en cause le concept même de société de l'information, considéré comme un avatar idéologique d'un capitalisme transfrontières, sans lieu ni lois, et prêt à toutes les aventures, des OGM au B2B, pour continuer sa logique désincarnée. Il s'agirait plutôt de diagnostiquer l'émergence d'un nouveau Moyen Âge et d'un retour aux privilèges féodaux, aux baronnies inexpugnables, aux régionalismes arrogants, à la multiplication de péages et de barrières d'octroi, et à un nouveau servage promis aux serfs de la Net-économie mondialisée.

Alors, nouveau Moyen Âge ou nouvelle Renaissance ? La réponse dépendra de l'apparition – ou non – d'une classe politique « globale » capable d'apporter un sens à la compression accélérée de la planète.

Pour annoncer le début d'une nécessaire « Réforme mondiale », il faudrait clouer sur les portails Internet du monde quelques « thèses » contre les « indulgences ». Il nous manque, par exemple, une thèse contre « l'indulgence » accordée aux paradis fiscaux, à l'heure de la mondialisation financière ; une thèse contre « l'indulgence » envers les monopoles

sociale est tournée en dérision par les théoriciens néo-libéraux.

Un projet politique pour le monde devrait pouvoir répondre à quelques questions cruciales :

– Qu'est-ce que le domaine public (la *res publica*) à l'échelle mondiale ?

– Qui doit dire le droit mondial (à ne pas confondre avec le droit international) ?

Nouveau Moyen Âge ou nouvelle Renaissance ?

La réponse dépendra de l'apparition – ou non – d'une classe politique « globale » capable d'apporter un sens à la compression accélérée de la planète

et les cartels, à l'heure des rendements croissants et des énormes valorisations boursières qu'ils autorisent ; une thèse contre « l'indulgence » dont bénéficient les groupes d'intérêts sectoriels, à l'heure de la crise du bien commun mondial ; une thèse contre « l'indulgence » du droit à l'égard des forts et des puissants, à l'heure où les fractures s'accroissent, où la notion même de justice

– Au nom de quelle souveraineté mondiale, de quel intérêt général mondial ?

Ces questions ne sont pas théoriques. On pourrait les mettre à l'épreuve de problèmes d'une actualité brûlante, comme la question de l'évolution de la propriété intellectuelle – cruciale pour une société de la connaissance – et la question de la régulation du marché.

D'une part, à qui doivent appartenir les connaissances dans une civilisation mondiale de la connaissance ? En matière de propriété intellectuelle et de brevets, quel est le meilleur équilibre possible, du point de vue de l'intérêt général mondial, entre les ayants droit, les utilisateurs, les éducateurs, les chercheurs ?

D'autre part, qu'est-ce que le marché entend vraiment par « *compétition loyale* » ? La compétition non régulée favorise les oligopoles, les cartels, et donc la mort de la compétition. C'est la raison pour laquelle le Sherman Act (loi antitrust) aux Etats-Unis et le traité de Rome en Europe fournissent un cadre législatif offrant quelques garanties contre la loi de la jungle de la compétition totale. Fort bien. Mais notons qu'il n'y a pas de loi antitrust à l'échelle mondiale. Curieuse absence, que l'OMC ne semble pas pressée de combler. *Quid* alors des monopoles qui échapperaient à la vigilance des régulateurs antitrust régionaux, mais qui seraient en mesure d'imposer leur domination à l'échelle mondiale ? De même qu'il y a désormais un Tribunal pénal international (TPI), de même il faut d'urgence créer une législation antitrust qui puisse s'appliquer à l'échelon mondial.

C'est d'autant plus nécessaire que, dans le domaine des réseaux ou des logiciels, on voit des monopoles mondiaux apparaître, sans qu'aucune instance de régulation à vocation mondiale soit en mesure de s'y opposer.

Par lui-même, le progrès technologique n'ouvre pas nécessairement à tous, de manière équitable, l'accès à l'information ou au développement. Il y a bien d'autres critères économiques, sociétaux, culturels, politiques qui entrent en jeu. C'est pourquoi il faut concevoir des mécanismes de régulation spécifiques à la société mondiale de l'information. Il faut commencer à mettre en place un cadre juridique de portée mondiale ainsi que des institutions capables de défendre les biens publics mondiaux et d'incarner l'intérêt général mondial.

Les sujets de régulation de la société mondiale de l'information ne manquent pas :

– Régulation des biens publics mondiaux, matériels ou immatériels, comme les ressources naturellement limitées (exemple : les positions orbitales des satellites) ou, au contraire, insuffisamment exploitées (exemple : les informations appartenant au domaine public mondial).

– Régulation de la concurrence loyale et adoption de lois antitrust de portée mondiale couvrant, en particulier, le domaine des télécommunications, des logiciels et du commerce électronique. La notion de services essentiels mondiaux doit être défendue. Les goulots d'étranglement des réseaux (de la numérotation à la boucle locale) doivent être ouverts à la compétition loyale. Il faut veiller à l'accès loyal aux cen-

tres mondiaux de routage Internet actuellement dominés par quelques opérateurs en position de monopole.

– Définition des politiques tarifaires pour les télécommunications internationales ; reprise des négociations multilatérales concernant le système des taxes de répartition et adaptation de ce système aux flux transfrontières de données numériques ou à la téléphonie par Internet.

– Révision de la gestion mondiale des droits de propriété intellectuelle, pour assurer un meilleur équilibre entre ayants droit et usagers et pour créer un système favorisant l'accès des pays en développement au savoir.

– Approfondissement de l'idée d'une fiscalité mondiale, assurant ainsi aux Nations unies des ressources indépendantes des Etats, par exemple en taxant l'utilisation de biens publics mondiaux ou de flux transfrontières.

La question de la régulation mondiale doit s'étendre à de nouveaux sujets, jadis chassés gardés des Etats, comme l'éducation ou la santé.

Après l'e-commerce, l'éducation en ligne, autrement dit l'éducation, est en passe de devenir la nouvelle frontière de la Net-économie. Un grand marché mondial de l'éducation se met d'ores et déjà en place.

Délocalisée, dérégulée, l'éducation fait jouer la dure loi de l'offre et de la demande, au niveau mondial, dans les secteurs les plus lucratifs : l'enseignement universitaire de haut niveau, la formation professionnelle, la formation continue. Les universités ayant une image et une réputation mondiales décident désormais de s'attaquer sans complexe au marché mondial de l'éducation en « start-up » une offre éducative irrésistible. Des alliances stratégiques, selon le modèle des fusions et acquisitions, permettent de consolider les positions jusqu'à les rendre structurellement inexpugnables. Bref, la mondialisation, déjà vue à l'œuvre avec Hollywood et la Silicon Valley, va maintenant s'étendre au marché de l'éducation et balayer les certitudes des « *exceptions culturelles* ».

La mondialisation du savoir et de l'éducation est en marche et elle ira de pair avec sa marchandisation outrancière. En filigrane, c'est la question éminemment politique de l'accès universel à l'information et aux connaissances qui se pose avec acuité dans le contexte de la société de la connaissance.

Mondialisation et société de la connaissance posent des questions « globales » par nature. La réponse à ces problèmes ne sera pas trouvée seulement à Bruxelles, à Seattle ou à Davos. Elle exige aussi une mobilisation locale des esprits et des forces.

Philippe Quéau est directeur de la division de la société de l'information de l'Unesco.



BONUS DE MILES ADVANTAGE®

Bonus Classe Économique
1000 Miles Advantage®
Bonus Première Classe ou Classe Affaires
1500 Miles Advantage®

Obtenir un bonus de miles sur le vol de retour est valable le 2 avril et le 17 mai 2001. Pour bénéficier de cette promotion, réservez votre vol de retour en mentionnant lors de votre réservation le code de promotion : 000291. Si vous n'avez pas encore mentionné d'Advantage, vous pouvez nous contacter au 0800 870 072.

Nouveau vol quotidien non-stop Paris - San Jose, Californie

A partir du 2 avril, American Airlines proposera le seul vol quotidien sans escale de Paris / Charles de Gaulle à destination de San Jose au cœur de la Silicon Valley à deux pas de San Francisco, en Californie. Cette nouvelle ligne viendra étoffer harmonieusement les dessertes déjà offertes par American au départ de France vers : Boston, Chicago, Dallas/Fort Worth, Los Angeles (1), Miami et New York. De ces villes, vous pourrez rejoindre plus de 250 destinations sur le continent américain.

	N° de Vol	Départs	Arrivées
Paris/San Jose	AA 113	13h20	16h10
San Jose/Paris	AA 112	16h30	14h25 (1)

(1) Arrivée le lendemain

American Airlines

Pour toutes informations ou réservations, contactez votre agence de voyages ou appelez American Airlines au 0 801 872 672. 0615 American Airlines 1.28 First. www.aa.com

(1) Répondre de la liaison quotidienne Paris-Los Angeles le 2 avril 2001.

Pour bénéficier de cette promotion, vous devez vous enregistrer avant votre voyage. Les miles seront crédités sur votre compte de miles Advantage. Cette offre s'applique aux vols transatlantiques aller-retour de même classe. Elle est valable pour les membres Advantage ayant acheté leur billet au tarif publié indiqués : Première Classe (F), Classe Affaires (J) et Classe Économique (Y et B). Tous les autres tarifs sont exclus. Les bonus miles ne sont pas pris en compte pour l'obtention des status Gold, Platinum et Executive Platinum. Le crédit de bonus miles est fonction de la classe de service achetée. Date limite de voyage, le 31 mai 2001. Offre de bonus de miles Advantage valable seulement sur les vols American Airlines, ne s'applique pas aux voyages effectués sur des compagnies en partage de code. Les bonus miles des vols peuvent être utilisés sur les vols de retour aux destinations couvertes ci-dessus. American Airlines se réserve le droit de changer le programme Advantage sans préavis. American Airlines n'est pas responsable des produits et services offerts par d'autres compagnies. Contenus, sites, sites partenaires, American Eagle, sont sous licence. American Airlines et American Eagle sont des marques d'American Airlines Inc., 2011. Tous droits réservés.

AU COURRIER DU « MONDE »

LA FRANCE, LA TURQUIE ET LES ARMÉNIENS

Le hasard ou la volonté du metteur en page ont accolé deux lettres antinomiques dans le Courrier des lecteurs du *Monde* (daté 4-5 février). L'une adjure la France d'intervenir sur le problème tchéchène alors que l'autre déplore la reconnaissance récente du génocide arménien. On peut voir là deux manières de se faire « une certaine idée de la France », en somme.

Je ne prétends nullement m'installer moi-même dans la position de donneur de leçons mais, bien qu'Arménien par moitié (né d'une mère Française), je souhaite compléter l'information d'un lecteur au jugement bien rapide.

Dans l'esprit des Arméniens et de bien d'autres peuples, l'image de la France n'a jamais été celle d'un pays frileux, replié sur son pré carré mais, au contraire, celle de la grande nation porteuse des lumières et de la liberté. C'est au nom de ces valeurs qu'elle a dénoncé, en 1915, avec les puissances alliées, la destruction programmée de la moitié, au moins, de la

population arménienne ? que la Turquie s'est toujours refusée à qualifier de génocide. (...)

En quoi la République française, qui comporte dans le préambule de sa Constitution une référence à la déclaration des Droits de l'homme, ne serait-elle pas fondée à prendre des positions de valeur universelle ?

Et puis, que l'on se rassure, la France « arrogante » de votre lecteur ne s'est pas livrée à une « échappée solitaire », si l'on me permet cette métaphore sportive. Elle s'est finalement glissée dans un peloton qui comporte déjà la Belgique, l'Italie... et même la Russie. On peut y ajouter le Conseil de l'Europe, il y a déjà plusieurs années, et la sous-commission des Droits de l'homme de l'ONU. Espérons, au demeurant, que la liste n'est pas close. Car il se trouve des Arméniens assez incorrigibles pour imaginer que notre vieux pays conserve suffisamment d'influence, voire de prestige, pour constituer une valeur d'exemple et aider la Turquie à sortir d'une immaturité politique si dommageable pour elle.

Serge Mouradian
Paris

Vers la société européenne

par Etienne Davignon et Bruno Roger

UN progrès décisif sur le statut de société européenne a été réalisé au sommet de Nice. Partie trop tôt à la vitesse du lièvre, la tortue va peut-être enfin arriver au but. Nombreux sont les professionnels de la vie économique européenne qui considèrent comme un anachronisme que ce projet de société européenne, lancé il y a près de trente ans, au début de la création européenne, n'ait pas encore vu le jour alors que des progrès décisifs ont été réalisés, en particulier l'euro.

Nous avons déjà souligné ce paradoxe il y a près de quatre ans dans ces colonnes (*Le Monde* du 5 mars 1997) ; cela nous avait valu un grand nombre d'approbations, en particulier de dirigeants de sociétés européennes qui se désespéraient de ne pouvoir être plus européens et qui regrettaient de devoir procéder à des montages complexes faute de dispositifs juridiques simples. Un seul exemple francobelge : il suffit de lire les déclarations de Pierre Richard, président de Dexia, lors de la création de ce groupe européen. Depuis lors, nombre de présidents de grands groupes ont redit leur souhait de voir ce statut de société européenne aboutir.

Il est aujourd'hui plus utile qu'il y a vingt ou trente ans lorsque l'idée en a été lancée. L'espace économique né de l'euro est devenu une réalité. Les développements à l'intérieur de l'Euroland se multiplient alors que les particularités nationales dominent encore le droit des sociétés. Les différences juridiques rendent très complexes, notamment par suite de l'impossibilité de fusions intra-communautaires, ces opérations de rapprochement nécessaires.

C'est pourquoi l'avancée que constituent les principes de base adoptés à Nice avec le soutien de la présidence française est fondamentale, car elle permet de créer une société européenne obéissant à des règles propres largement indépendantes des droits nationaux.

Le projet de règlement du Conseil portant statut de la société européenne prévoit quatre modes de constitution :

- constitution par fusion entre sociétés anonymes d'Etats membres existantes ;
- création d'une société holding coiffant des filiales de nationalités différentes ;
- création d'une filiale commune entre sociétés de nationalités différentes ;
- transformation d'une société anonyme de droit national, à condition que celle-ci ait une filiale ou un établissement dans un Etat membre autre que celui du lieu de son siège social.

Ainsi, les règles de constitution de la société européenne sont suffisamment étendues pour en assurer une large utilisation, cette possibilité restant cependant réservée aux groupes à dimension réellement communautaire. Il ne s'agit pas en effet d'offrir une solution alternative aux formes sociales existant dans les droits nationaux pour les entreprises qui ne sont implantées que dans un seul pays.

S'agissant de son fonctionnement, la société européenne sera régie par le règlement du Conseil et, pour les matières non visées par le règlement, par le droit national du pays du lieu du siège social de la société.

On saisit là une faiblesse du système : le régime de fonctionnement de la société européenne n'est pas entièrement autonome ; il renvoie, soit à titre supplétif, soit à titre complémentaire, sur nombre de points, aux dispositions de la loi nationale. Cette juxtaposition de règles ne manquera pas de faire de la société européenne un instrument délicat à gérer, et également elle ne permettra pas de mettre fin à la « concurrence » à laquelle peuvent se livrer les Etats membres afin d'être le lieu privilégié d'implantation des groupes européens.

On sait que si la gestation de la société européenne a été aussi longue, c'est en particulier en raison de difficultés rencontrées pour concilier les différents modèles nationaux de participation des travailleurs dans les décisions de l'entreprise. Se heurtaient la concep-

tion des pays « nordistes », Allemagne en tête, où la participation des travailleurs aux décisions sociales est traditionnellement forte, et la conception des autres états ne souhaitant pas se voir imposer un tel modèle.

Le projet de directive sur la place des travailleurs dans la société européenne (qui doit nécessairement accompagner le règlement établissant la société européenne) se trouvait donc au point mort. Le compromis politique atteint lors du sommet de Nice a permis de surmonter cette difficulté : un Etat membre ne sera pas dans l'obligation de transposer la directive sur la participation des travailleurs complétant le statut de la société européenne mais, en l'absence de transposition, l'Etat considéré ne pourra être le siège d'une société européenne, à moins qu'un accord ne soit conclu entre la direction et les salariés pour organiser de manière conventionnelle leur participation aux décisions sociales.

Par ailleurs, il ne sera pas porté atteinte aux « droits acquis » dans certains pays en matière de participation des salariés à la gestion de l'entreprise.

Le projet respecte un principe essentiel : celui de la négociation entre management et représentant des travailleurs pour établir leurs modalités de dialogue. La période de négociation coïncide avec la période d'enregistrement de la société, ne conduit donc pas nécessairement à retarder les délais de constitution d'une société sous forme de société européenne et tient compte des impératifs de la vie économique qui nécessitent rapidité et souplesse.

Comme toute solution de compromis, le système que l'on se propose de mettre en place n'est pas exempt de critiques : les partisans d'une forme de société réellement supranationale trouveront le régime de la société européenne insuffisamment autonome et les renvois aux règles nationales trop nombreux. Les chefs d'entreprise pourraient considérer que le volet social

Il nous paraît essentiel que les dirigeants des grands groupes européens disent combien ils sont attachés à cette avancée que le sommet de Nice a enfin permis de débloquer

est par trop contraignant et offre aux salariés des prérogatives excessives dans la gestion de la société. Il n'en reste pas moins qu'avec la société européenne les acteurs économiques auront à leur disposition un véhicule transnational de nature à faciliter la coopération entre les sociétés et l'intégration des entreprises en Europe. Cette avancée permet enfin au conseil des ministres des finances d'aborder le domaine fiscal qui est de leur compétence.

En effet, le régime fiscal qui serait appliqué à la société européenne, qui ne devrait plus tenir compte de la seule localisation des revenus et des coûts, sera un critère fondamental pour juger du progrès accompli et apprécier l'utilité de ce nouvel instrument.

La première étape, qui a commencé il y a trente ans, vient enfin de se terminer. Souhaitons que la seconde puisse se conclure rapidement. Il nous paraît à cet effet essentiel que les dirigeants des grands groupes européens disent combien ils sont attachés à cette avancée de la société européenne que le sommet de Nice a enfin permis de débloquer.

Etienne Davignon est président de la Société générale de Belgique.

Bruno Roger est senior manager de Lazard.

L'école à deux ans : est-ce bien raisonnable ?

par Alain Bentolila

DISONS les choses clairement : l'école n'apporte pas actuellement une réponse satisfaisante et honorable à des enfants de deux ans qui ne trouvent ni dans le cercle familial ni dans les crèches des lieux propices à une médiation qui les aide à envisager le rapport à l'autre avec autant de confiance que de lucidité. Comment peut-on imaginer que trente enfants réunis dans une salle de cinquante à soixante mètres carrés, confiés aux bons soins d'une institutrice qui n'a pas été formée pour cela, puissent trouver des conditions favorables à leur développement psychologique, linguistique et social ? L'école fournit ainsi une très mauvaise réponse à une vraie question posée par de profondes mutations culturelles et d'importantes transformations dans l'organisation familiale.

On nous dira que certains enfants de deux ans sont plus à l'abri dans une salle de classe que dans un milieu familial où les menacent indifférence ou maltraitance. Certes ! Mais l'école ne peut être qu'exceptionnellement et ponctuellement un lieu d'asile. Elle ne doit en aucune façon institutionnaliser cette fonction qui ne concerne d'ailleurs - et fort heureusement - qu'une toute petite minorité d'enfants.

Les dangers d'une scolarisation, effectuée dans de telles conditions et généralisée, des enfants de deux ans sont sérieux. J'en retiendrai un qui touche directement au destin linguistique de ces enfants. Pour avancer en langue, un enfant a absolument besoin qu'un adulte lui fasse progressivement découvrir ce que parler veut dire et comment

enfants, groupés à trente avec une adulte qui pare au plus pressé de leurs besoins élémentaires, sont condamnés à apprendre à parler avec leurs pairs. Leur apprentissage s'effectue principalement (six à huit heures par jour) avec d'autres enfants de deux ans. On ne s'étonnera pas ensuite de l'insécurité linguistique dans laquelle se trouvent cer-

dangers courus par certains enfants, ne justifient la création de cet espace scolaire contre nature.

Si l'on juge que l'école doit apporter une réponse éducative massive aux besoins des enfants de deux ans, alors qu'on lui en donne véritablement les moyens : des lieux spécifiquement construits et aménagés pour ces jeunes enfants ; un effectif qui ne doit en aucun cas dépasser huit à dix enfants ; une formation appropriée donnée aux enseignants qui se dévoueront à cette mission.

Dans le cas contraire, créons des crèches en nombre suffisant, imaginons d'autres formes d'accueil qui donnent à tous les enfants des chances équitables de développement, proposons de vraies et justes mesures sociales pour permettre aux pères et aux mères de mieux accompagner les premières années de la vie de leurs enfants sans en payer le prix fort en matière de carrière professionnelle.

Et que l'on ne nous parle pas de coût ; toute allusion de cet ordre serait indigne quand le destin linguistique, culturel et social de nos enfants est en jeu.

Alain Bentolila est professeur de linguistique générale à l'université Paris-V.

Comment peut-on imaginer que trente enfants réunis dans une salle de cinquante à soixante mètres carrés puissent trouver des conditions favorables à leur développement psychologique, linguistique et social ?

marche la langue. Bienveillant et exigeant, le médiateur adulte analysera les échecs et les impasses et les transformera en conquêtes nouvelles.

Il fournira peu à peu les moyens linguistiques nécessaires (vocabulaire, syntaxe...) pour que le jeune enfant puisse élargir le cercle des gens à qui il s'adresse et le cercle des choses à dire.

Or - et c'est là le danger de l'école à deux ans - ces jeunes

tains enfants, et notamment ceux qui ne trouvent pas à la maison l'accompagnement attentif d'un adulte qui saura, lorsqu'il le faut, lui dire qu'il ne l'a pas compris mais qu'il existe des moyens linguistiques de se faire comprendre.

Ni le calcul cynique qui pousse certains à vouloir compenser une baisse démographique par une scolarisation précoce, ni l'indignation légitime devant la détresse et les



MEMSCAP ENTRE AU NOUVEAU MARCHÉ DE LA BOURSE DE PARIS. OFFRE À PRIX OUVERT D'ACTIONS MEMSCAP JUSQU'AU :

26 FEVRIER 2001

Fixez bien cette date et devenez actionnaire de l'avenir des télécommunications

MEMSCAP, société française fondée en 1997, est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions MEMS, pour la conception, le développement et la fabrication de produits de télécommunications. Les MEMS sont des systèmes microscopiques intelligents qui rendent compatibles différents éléments mécaniques, optiques, électromagnétiques, thermiques ou électroniques présents

Fourchette indicative de prix : entre 11,70 € et 13,55 €

soit entre 76,75 F et 88,88 F

Pour souscrire, contactez votre intermédiaire financier habituel du 8 au 26 février 2001.

dans l'aéronautique, l'automobile, la bureautique ou le secteur médical. Bientôt, ils seront largement utilisés dans les télécommunications sans fil et les communications optiques, secteurs dont le développement considérable engendre des besoins croissants en terme de performance, fiabilité et fonctionnalités nouvelles.

Un prospectus préliminaire ayant reçu avec avertissement⁽¹⁾ le visa COB n° 01-087, en date du 8 février 2001, ainsi que son résumé sont disponibles sans frais au siège de MEMSCAP, 50, allée des Dauphins, ZAC du Pont Rivet, 38330 Saint-Ismier, ainsi qu'auprès de la Société Générale, EQ17/OFA/SPE, Tour Société Générale, 17, cours Valmy, 92972 Paris la Defense cedex. La notice légale a été publiée au BALO du 9 février 2001. Les modalités définitives de l'offre feront l'objet d'un prospectus définitif qui sera soumis au visa de la COB.

- (1) "La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur les éléments suivants :
- Le paragraphe 4.2 relatif aux principaux facteurs de risques et notamment sur :
 - La dépendance du chiffre d'affaires de la société vis-à-vis d'un nombre restreint de clients.
 - Le développement de l'activité de la société qui est conditionné par sa capacité à mettre au point des produits MEMS.
 - Le niveau des pertes réalisées lors des exercices 1999 et 2000, et les perspectives de pertes dans un avenir proche.
 - L'importance du partenariat avec ADC Télécommunications.
 - D'éventuelles insuffisances de trésorerie dans les 12 prochains mois pour assurer le financement de son activité.
 - La société a attribué dans la période récente des bons et des options de souscription d'actions à des prix d'exercice inférieurs de 99 % au bas de la fourchette de prix proposée pour l'introduction en bourse ; une dilution de 10,54 % pourra résulter de l'exercice de ces bons et options de souscription d'actions.
 - La société n'a pas l'intention de distribuer de dividendes à moyen terme."



MEMSCAP®

The Telecom MEMS Company™

www.memscap.fr/opo/

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Bonjour Mr O'Neill

LES ministres des finances du groupe des pays dits les plus industrialisés - le G7 - vont faire connaissance ce week-end à Palerme avec leur nouveau collègue américain : Paul O'Neill, l'ancien patron d'Alcoa, un des géants de l'aluminium. Par déclarations de presse interposées, le secrétaire au Trésor de l'administration Bush leur a déjà fait savoir ce qu'il pensait. De la situation et d'eux-mêmes. Ce n'est pas flatteur.

Au sujet de la première, la conjoncture mondiale, on peut suivre M. O'Neill. Il observe que la croissance se ralentit aux Etats-Unis : autour de 2 % en 2001, ce qu'on ne peut tout de même pas appeler une récession. Il constate qu'elle ne sera pas, une fois de plus, un rendez-vous des perspectives japonaises. Il enregistre que, dans le club des riches toujours, c'est l'Europe qui sera en tête avec un taux de croissance moyen de 3 % - et, en refusant de baisser ses taux, la Banque centrale européenne a voulu, jeudi 15 février, manifester sa confiance dans la performance à venir du Vieux Continent. On peut comprendre la conclusion qu'en tire M. O'Neill. Les Etats-Unis ont été, ces dernières années, le principal moteur de la croissance mondiale : ils l'ont soutenue en étant l'importateur de dernier recours de nombre de pays émergents, notamment asiatiques. A l'Europe de jouer ce rôle, dit le secrétaire américain au Trésor. C'est de bonne guerre, même si c'est peu probable : la croissance, de ce côté-ci de l'Atlantique, est d'abord fon-

dée sur le volume des échanges intra-européens.

Mais M. O'Neill, malheureusement, ne dit pas que cela. Le reste de son discours manifeste une tendance malsaine au repli américain. Cultivant la manière patron de choc, un tantinet méprisant pour ses interlocuteurs venus de la politique, il déclare ne pas très bien comprendre à quoi servent ces réunions du G7. Prévenir des crises, de façon informelle ? Inutile, perte de temps, le capitalisme se régule très bien tout seul à coups de crise, précisément, qui ne sont que la juste punition de ceux qui n'en observent pas les règles ! Et M. O'Neill de critiquer la façon dont l'administration Clinton a mobilisé le Fonds monétaire international (FMI) pour intervenir dans les crises financières qui, ces dernières années, ont accompagné la mondialisation des échanges. Or, si l'on peut discuter le bien-fondé des libéralités dont a bénéficié la Russie, le sauvetage du Mexique et celui d'une partie de l'Asie émergente resteront sans doute parmi les opérations les mieux menées des années Clinton. Le dogmatisme provincial de M. O'Neill témoigne ici d'une méconnaissance totale du type de régulation financière que suppose la libéralisation des échanges au niveau planétaire voulue par l'Amérique.

S'ils annoncent un refus des Etats-Unis de s'impliquer dans la gestion des crises à venir - il y en aura -, les propos de M. O'Neill sont de mauvais augure. Pour la stabilité et la crois-

Tony Blair et l'argent

LORSQUE fut révélé, juste après la Saint-Sylvestre, que son parti venait d'encaisser trois énormes chèques de 21 millions de francs pièce, Tony Blair, interpellé, ne cilla point : « Je suis absolument fier » d'avoir remplacé les conservateurs dans le cœur, et le compte en banque, des hommes d'affaires. « Il faut, martela-t-il, que nous nous débarrassions de cette idée que les contributions politiques sont mauvaises en soi. » Comment, au reste, cela se pourrait-il puisque, en Grande-Bretagne, il n'y a pas de financement public des partis ? Pour l'homme de la « troisième voie », chacune de ces généreuses donations offertes par trois milliardaires du cru dont l'un, Lord Sainsbury, est son actuel secrétaire d'Etat aux sciences, démontre au contraire la réussite d'un gouvernement qui aime, chaque jour un peu plus, à se définir comme « pro business ». La confiance retrouvée du monde des affaires dans la capacité quasi thatchérienne des néotravailleurs à bien gérer les comptes du pays sans impôts nouveaux constitue, croient-ils, leur meilleure chance d'emporter, probablement en mai, une seconde victoire électorale.

Problème : pouvoir public et argent privé ne font pas toujours bon ménage, le mélange pou-

vant se révéler explosif. A preuve, la mésaventure qui vient, pour la seconde fois en deux ans, de coûter son poste au confident et ministre favori de Tony Blair, Peter Mandelson.

Rien n'a été prouvé contre le brillant stratège qui sut si bien, entre 1994 et 1997, transformer l'image médiatique d'un travaillisme radical et inéligible en machine de guerre « centriste » et triomphante. Mais qu'il ait été victime d'une machination interne au gouvernement - le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, vieux rival de Tony Blair, est ravi de ce départ inopiné - ou éliminé sans réfléchir par un premier ministre trop sensible aux violentes campagnes de presse d'outre-Manche, un fait demeure : Peter Mandelson est tombé deux fois pour cause de proximité trop étroite avec l'argent.

La première chute, en décembre 1998, fut provoquée parce que l'intéressé avait « oublié » de déclarer un prêt sans intérêt de 3,5 millions de francs avancés par un collègue ministre riche, Geoffrey Robinson, « démissionné » à son tour peu après. La seconde fois, le 24 janvier, « Mandy » fut poussé dehors pour avoir « oublié » le coup de fil amical passé à un collè-

gue en faveur de la naturalisation d'un autre milliardaire - M. Hinduja, homme d'affaires indien poursuivi à New Delhi pour corruption - qui fut politiquement bien utile au gouvernement puisque c'est lui, en 1998, qui accepta de parrainer, à hauteur de 11 millions de francs, une partie de l'indigent « dôme du millénaire » présentement sur le point d'être racheté, au sixième de sa valeur, par un autre milliardaire, ami et donateur du parti de M. Blair, Robert Bourne (10 millions de francs de contributions depuis trois ans).

« PLUS BLANCS QUE BLANC »

Encore une fois, rien, jusqu'ici, ne démontre que M. Mandelson, ou qui que ce soit d'autre au gouvernement, ait touché quoi que ce soit pour avancer la carrière, les affaires ou le passeport de tel ou tel. Les mauvaises langues font simplement remarquer que le premier ministre lui-même a passé plusieurs congés ensoleillés dans la fabuleuse villa toscane de Geoffrey Robinson et qu'il a goûté en connaisseur, l'an dernier, la cuisine végétarienne raffinée des frères Hinduja. En clair, pour reprendre une expression locale, la boue commence doucement à s'accrocher à l'image d'un chef de gouvernement qui, pour mieux trancher avec ses prédécesseurs conservateurs, salis par de nombreuses indécidatesses, promettait au pays que lui et les siens seraient « plus blancs que blanc ».

Or, entre l'affaire Ecclestone, du nom de ce mandarin de la F1 qui offrit 11 millions de francs au parti juste avant d'obtenir une dérogation pour continuer à mettre de la publicité pour le tabac sur ses voitures - après le scandale, le « nouveau travaillisme » dut restituer la donation -, et ce qui est devenu l'« affaire Hinduja », dans laquelle un second ministre, Keith Vaz, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, est sérieusement menacé, « les électeurs commencent à penser que tous les hommes politiques se valent », constatait *The Financial Times*. « L'engouement du New Labour pour les riches entrepreneurs, ajoutait le quotidien de la City, a contribué à effacer la ligne qui doit pourtant exister entre un partenariat bien compris et le copinage ». L'allusion aux nombreux et généreux milliardaires bombardés présidents de commissions semi-gouvernementales, ministres (quatre au total) ou pairs à vie du royaume durant ces trois dernières années était transparente.

Quoique nul, de ce côté-ci de la Manche, n'ait été pris la main dans la caisse, on se demande à Londres d'où vient cette fascination du blairisme pour les rich and famous (les riches et les célèbres). « Dix-huit ans d'opposition, un lent déclin du militantisme et d'énormes besoins de financement », résume un expert du cru. Les congrès des partis sont devenus d'authentiques foires commerciales, avec pavillons d'exposition à tous les étages, sponsoring coloré des sièges, des écrans, des micros, des cartes d'accès, des débats les plus sérieux et même des invitations, payantes, à la presse. « Le sponsoring menace aujourd'hui toute notre démocratie », s'alarme Melanie Phillips dans un hebdomadaire plutôt loin du bolchevisme, *The Sunday Times*. Que faire ?

Pour éviter les dérapages, les libéraux-démocrates et la gauche travailliste réclament à cor et à cris une loi de financement public ; Tony Blair et ses « modernisateurs » sont contre. « Les électeurs n'en veulent pas », affirmait à la mi-janvier le premier ministre. Quinze jours plus tard, les sondages lui donnent tort : 56 % des personnes interrogées par l'Institut Gallup sont pour le financement étatique des partis. Plus grave pour le blairisme : bien que sa formation ait voté une loi qui interdit dorénavant les dons anonymes au-dessus d'un demi-million de francs et qui limite également à 150 millions les sommes que chaque parti peut dépenser pour les élections générales, 49 % des électeurs considéraient fin janvier, dans un sondage NOP, que les néotravailleurs, au contact du pouvoir et de l'argent, étaient devenus « sorciers et mal famés ».

Patrice Claude

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les subventions en débat

LA HAUSSE internationale des matières premières et les programmes de réarmement amènent peu à peu tous les pays à modifier leur politique économique et financière. Bien que les avertissements n'aient pas manqué, le gouvernement n'a senti la nécessité d'agir qu'avec l'affaire des charbons importés et nationaux. Il a décidé samedi dernier de supprimer la subvention qui allégeait le prix des premiers ; il a pris une vue d'ensemble des répercussions qu'entraînerait une hausse des seconds, au cours du conseil des ministres qui s'est tenu ce matin vendredi. Il n'aurait pas été sage de lier le montant de la subvention aux fluctuations des prix des combustibles étrangers.

Le gouvernement dispose au contraire de moyens puissants pour agir sur le coût des produits des entreprises nationalisées, puisqu'il continue à les aider financière-

ment. Pourquoi dès lors ne pas subventionner le charbon, l'électricité, le gaz, comme on le fait d'ailleurs pour les tarifs des chemins de fer ? Il serait injuste de dire que les partisans de la subvention sont moins sensibles que d'autres au danger évident d'une inflation budgétaire ou à la difficulté de réformer la fiscalité en période préélectorale. Mais une hausse des prix intérieurs, que provoquerait l'augmentation des prix des produits-clés, leur paraît plus dangereuse. Une étude approfondie, secteur par secteur, demeure nécessaire : si le charbon français et l'électricité montent, quelles seront les répercussions dans les diverses branches industrielles ? Si on les subventionne, combien cela coûtera-t-il ?

René Dabernat
(17 février 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Un Salon de l'agriculture qui n'a pas le moral

Suite de la première page

L'agriculture est devenue moins une façon - un art - de cultiver ou d'élever qu'une science du vivant. Quand un poison alimentaire fait fuir le consommateur, c'est elle qu'on montre du doigt alors qu'il faudrait incriminer davantage, sans doute, les manipulateurs de l'industrie agroalimentaire et pharmaceutique. Plus de 50 fermes disparaissent chaque jour, sous l'empire du découragement ou le coup des aménageurs qui laissent dévorer des hectares par les autoroutes, les aéroports ou les zones industrielles. L'agriculture est en crise, moins financière que sociale, moins conjoncturelle (en dépit des secousses sur le marché du bœuf aujourd'hui, hier du chou-fleur, demain peut-être du vin) que culturelle.

Les messages même des leaders syndicaux sont-ils d'ailleurs bien ajustés ? Luc Guyau, patron de la FNSEA encore pour quelques mois, a trop systématiquement joué des « coups de menton » et des menaces à l'égard des pouvoirs publics, entretenant un registre défaitiste

- la crise, la détresse, la survie, la bureaucratie étouffante, l'incompréhension des Français, le mépris du gouvernement... - qui ne peut que dissuader les jeunes de s'orienter vers les métiers de la terre. Surenchérissant sur le « grand frère », le Centre national des jeunes agriculteurs ne craint pas, dans un communiqué curieusement tourné en petite annonce, d'injurier le ministre en ces termes : « Syndicalisme toujours majoritaire cherche ministre, positif, bienveillant, compétent, solide, pour concertation et plus si affinités. Echange ministre en fonctions, état neuf (n'ayant jamais servi)... Convaincus du libre-échange, s'abstenir. » « Les éleveurs sont désespérés », affirme pour sa part la Coordination rurale.

Le Modef fustige ceux qui, depuis des décennies, « ont cogéré une politique dont on mesure aujourd'hui les dégâts en termes de santé publique, de désertification des campagnes, de disparités de revenus, d'environnement », ce qui ne donne pas une image très engageante de notre économie agricole. Et la Confédération paysanne, en ne se démarquant pas lorsqu'il l'aurait fallu des diatribes de son leader aveyronnais José Bové sur la « malbouffe », a pu laisser entendre que seuls les petits paysans, sur une petite tenue, avec de petits moyens et pas beaucoup d'ambition, étaient capables de rouvrir la voie d'une agriculture propre et

d'une nourriture saine et savoureuse. Bref, après les élections aux chambres d'agriculture du 31 janvier, la confusion est totale. Jamais excellentes depuis trois ans, les relations entre la FNSEA et Jean Glavaudy sont devenues franchement exécrables, ce qui n'est pas fait pour apaiser les esprits et travailler concrètement.

UNE AIDE DE 15 000 FRANCS

Luc Guyau a interprété les résultats de ce scrutin - qui en nombre de sièges et en conquête de présidences départementales traduit indiscutablement un succès pour le syndicalisme majoritaire - comme un échec du ministre qui « en sous-main avait tout fait pour favoriser la Confédération paysanne ». Il le somme maintenant de reconnaître avec « la plus grande clarté le fait majoritaire et de rétablir les voies d'un véritable dialogue social et d'une écoute plus attentive ». René Louail et Patrice Vidieu, porte-parole de la Confédération, qui eux aussi, à juste titre, parlent de victoire aux élections puisque leur organisation est passée de 20 % en 1995 à 27 %, vont faire le siège du gouvernement pour obtenir une aide de 15 000 francs par travailleur agricole, notamment pour les petites fermes, la réorientation en profondeur de la PAC (qui va sûrement faire hurler les céréaliers) et une modification radicale du mode de scrutin et de la pondération des

collèges dans les chambres d'agriculture.

Après l'heure des comptes électoraux, voici le temps des règlements de comptes. L'élection du président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), le 29 mars, à laquelle devrait se présenter Luc Guyau qui a déjà composé un cabinet fantôme avec l'Auvergnat Gilbert Bros et le Breton Jean Salmon, en sera la première manifestation. Trois jours plus tard, aux Sables-d'Olonne, la FNSEA tiendra congrès et l'on y parlera d'Europe et de renouveau syndical. Avec l'obligation de ne pas évacuer des révisions déchirantes pour essayer de construire une agriculture qui ne soit ni celle de grand-papa ni celle des apprentis sorciers de laboratoire.

François Grosrichard

RECTIFICATIF

AMIENS

Dans l'article consacré aux élections municipales à Amiens (*Le Monde* du 14 février), nous avons déformé les propos de Joseph Gouranton, fondateur de l'association SOS Gaspi : le TGV Paris-Lille, qui passe à 40 kilomètres, est une « décision stupide qui ne fait gagner que vingt-quatre secondes sur le trajet », et non « que vingt-quatre minutes », comme il était écrit par erreur.

SOCIAL Renault, PSA Peugeot-Citroën, Schneider, Société générale, CIC... la plupart des grandes entreprises françaises ont engagé des négociations salariales et font preu-

ve d'une plus grande générosité qu'au cours des années précédentes. ● RENAULT en fait la démonstration. Le constructeur automobile, qui avait accordé 1,5 % d'augmenta-

tions générales en 2000, en offre 2,5 % à 3,4 % cette année. ● TOUT concourt aujourd'hui à inciter les entreprises à faire des efforts : les profits souvent historiques enregis-

trés l'an dernier, les tensions sur l'emploi qui contraignent les directions à proposer des salaires élevés aux nouveaux embauchés et l'effet retard des 35 heures. ● IL FAUT y

ajouter la multiplication des conflits dans de nombreux secteurs d'activités. ● L'INDIVIDUALISATION des rémunérations nuit à la visibilité des politiques salariales des entreprises.

Les grandes entreprises lâchent du lest sur les salaires

Les revendications se multiplient depuis plusieurs mois, au moment où les sociétés affichent des profits historiques, les tensions sur l'emploi sont fortes dans certains secteurs, et l'effet des 35 heures se dissipe

RENAULT, PSA Peugeot-Citroën, Schneider, Société générale, CIC... la plupart des grandes entreprises ont engagé leurs négociations salariales. Certaines les ont même déjà bouclées. Plusieurs tendances se dégagent : la plus sensible est qu'en général les directions desserrent les cordons de la bourse. Dans l'industrie, Renault et Schneider en font la démonstration. Le constructeur automobile, qui avait accordé 1,5 % d'augmentation générale en 2000, en accorde de 2,5 % à 3,4 % cette année. Sans parler des mesures individuelles. « C'est une avancée intéressante. Cela faisait deux ou trois ans que Renault engrangeait de bons résultats financiers, mais les augmentations suivaient tout juste le rythme de l'inflation. On sent la crainte d'une certaine tension. L'entreprise sait qu'elle aura besoin de voitures dans les mois qui viennent. Elle ne pouvait pas prendre de risque », analyse Emmanuel Couvreur, délégué syndical central CFDT. Cette politique de Renault (qui sert encore souvent de référence), ne fait pas que des heureux : « Cette générosité ne va pas nous arranger », reconnaît le directeur des ressources humaines d'un groupe de services.

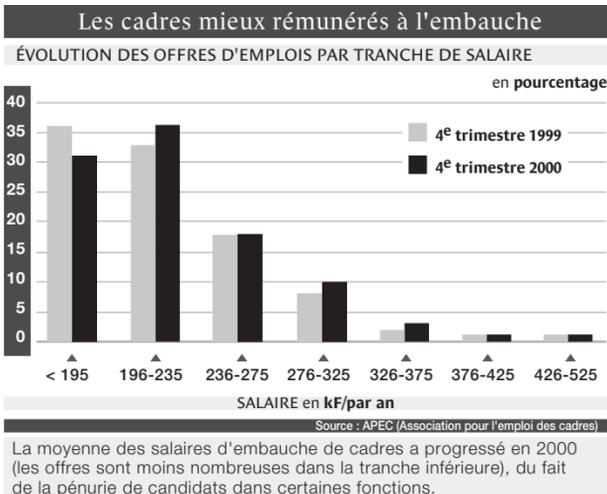
Tout concourt à une relative générosité : les profits souvent historiques des entreprises en 2000, les tensions sur l'emploi qui ont contraint les directions à proposer des salai-

res élevés aux nouveaux embauchés et les 35 heures. « Celles-ci ont retardé de deux ans les revendications salariales que la croissance aurait dû provoquer dès 1999 », constate un dirigeant de Vivendi-Universal. Chez Philips, la direction a décidé d'avancer en mars les négociations salariales prévues pour avril, suite à certaines tensions apparues sur des sites où, du fait des 35 heures, il n'y avait pas eu d'augmentation générale en 2000.

« L'ÉTERNEL DÉCALAGE »

« Les salariés ont pris les 35 heures comme un dû et pas comme un bénéfice accordé par l'entreprise. Et comme les embauches n'ont pas toujours été à la hauteur de la réduction du temps de travail, la charge de travail a parfois été accrue. Dans ce contexte les pressions salariales sont logiques », analyse Hubert Trapet, spécialiste des rémunérations à la Cegos. Si les entreprises qui ont signé leurs accords sur les 35 heures à la fin de 1998 ou au début de 1999 ont pu croire qu'elles parviendraient à n'accorder que des augmentations « modérées », celles qui ont conclu leurs accords en 2000 ne se faisaient déjà plus vraiment d'illusions.

Parfois, les pressions se transforment en grève, même dans des entreprises de taille moyenne, peu réputées pour leur conflictualité. Ce fut le cas début février chez la fabri-



La moyenne des salaires d'embauche de cadres a progressé en 2000 (les offres sont moins nombreuses dans la tranche inférieure), du fait de la pénurie de candidats dans certaines fonctions.

cant de haut-parleurs Audax Industries à Château-du-Loir (Sarthe), chez le fabricant de caravanes SIR à Tournon-sur-Rhône (Ardèche), aux usines Panzani à Marseille (Bouches-du-Rhône), aux bus de l'agglomération de Valence (Drôme) où les syndicats ont refusé les 2,2 % d'augmentation proposés par la direction. Dans ces trois dernières entreprises, le conflit a duré plus d'une semaine. Des débrayages ont eu lieu encore sur certains sites de Thales ainsi qu'une journée d'action chez Casi-

no, à l'appel de tous les syndicats. Pour la CGT, « plus de 80 % des établissements ont été touchés. Casino n'avait jamais connu un mouvement de cette ampleur ». La direction avait auparavant accordé 1,5 % d'augmentation générale, mais cela n'a pas suffi. « C'est l'éternel débat du décalage entre les résultats de l'entreprise et l'augmentation des salaires », reconnaît Thierry Bourgeron, le directeur des ressources humaines.

Les salaires élevés accordés aux nouveaux entrants constituent une

autre bonne raison d'augmenter les rémunérations. « On n'assiste pas à un dérapage, mais la tension sur les salaires des cadres est évidente », explique Jacky Chatelain, directeur général de l'association pour l'emploi des cadres (APEC). Dans un contexte de pénurie de candidats (on compte 18 pour un poste contre 54 en 1995), la pression est sensible à l'embauche. « On en arrive à une mentalité de chasseur de prime », constate M. Chatelain, qui a observé des bonds de 30 % sur certains secteurs. « La tendance observée dans l'informatique depuis deux ans est en train de s'élargir à d'autres secteurs », souligne M. Chatelain.

INDIVIDUALISATIONS

« Les salaires sont déterminés en fonction de trois paramètres, rappelle Bernard Galambaud, directeur d'études à l'institut Entreprises et Personnel : l'équité interne à l'entreprise, l'équité externe et les efforts du salarié. Quand le marché de l'emploi est actif - ce qui est actuellement le cas -, l'équité interne, c'est-à-dire la loi du marché, prime. Mais les salariés ne supportent pas que leur salaire dépende d'une date d'entrée dans l'entreprise. Les directions sont donc en train de rectifier ce qui est perçu comme des anomalies, tout en évitant de démotiver les nouveaux arrivants. » L'exercice est difficile. Le seul moyen de s'en sortir est d'indi-

vidualiser les salaires. Ce que font en particulier les banques où, comme au Crédit lyonnais, on estime ne pas avoir de difficulté de recrutement mais de fidélisation. Autre tendance : l'attribution de primes à tous les salariés, ce qui n'a pas d'effet-report sur l'année suivante.

Du coup, les syndicats ont le sentiment d'être dépossédés des vrais enjeux. « Il y a des glissements : de la négociation de branche à celle d'entreprise, des mesures pérennes à des primes non reconductibles, des augmentations générales à des politiques individuelles. Enfin, les mesures salariales font place à d'autres éléments de rémunérations comme l'intéressement ou la protection sociale », déplore Pierre Gendre, secrétaire général de FO Banques.

L'individualisation des rémunérations entraîne peu à peu une individualisation des revendications. Si, à court terme, les directions ne peuvent que se féliciter de cette évolution, certaines reconnaissent qu'entre les mesures générales, les augmentations individuelles, l'intéressement, la participation, les différents bonus et avantages en nature, sans parler des stock-options ou de l'épargne salariale, elles maîtrisent de moins en moins l'évolution globale des rémunérations.

Stéphane Lauer et Frédéric Lemaître

TROIS QUESTIONS À...

PATRICK MANGE

1 Vous êtes « senior economist » et « strategist » de marché chez Merrill Lynch pour les valeurs françaises. Quel doit être le bon équilibre dans la répartition des profits de l'entreprise entre capital et travail ?

Les gérants d'actions sont réalistes : une évolution est inévitable. Au vu de la pénurie qu'on observe sur une partie de la main-d'œuvre qualifiée, ils peuvent accepter des fortes hausses de salaires plus individualisées, en vue de garder certains salariés, ou pour en recruter en cas de forte croissance de l'entreprise.

Tout comme la distribution de stock-options, qui diffère dans le temps le coût de la rémunération supplémentaire.

2 Les entreprises françaises ont réalisé en 2000 de très bons résultats. Quelle répartition dans ce contexte ?

Les profits de cette année sont effectivement excellents. Dans ce contexte, les gérants d'actions pourront aussi comprendre, plus facilement, le meilleur partage en

direction des salariés qui se dessine en France comme ailleurs. Il faut une certaine paix sociale, c'est aussi un élément de la productivité des entreprises.

Le partage entre l'investissement et les dividendes ne devrait pas évoluer. Ce que demandent les grands institutionnels, qui investissent à long terme, ce n'est pas plus de dividendes, mais plus de croissance de l'entreprise, car cela valorise mieux leurs titres.

3 Quels sont les risques si la répartition ne se fait pas de façon consensuelle ?

Les gérants vont regarder, au cas par cas, entreprise par entreprise, si les hausses de salaires ont une justification, si elles ont été bien gérées, et si les perspectives de résultats en 2001 ne se détériorent pas.

Si les salaires enregistrent un dérapage général, ils redouteront un retour de l'inflation, nuisible à la compétitivité, à la croissance et à l'emploi à long terme. A moins que d'autres facteurs, comme une baisse des impôts, ne compensent ces surcoûts.

Propos recueillis par Adrien de Tricornot

TROIS QUESTIONS À...

JACQUES BASS

1 Vous êtes économiste à la CFDT. Quel doit être le bon équilibre dans la répartition des profits entre capital et travail ?

La référence doit être la masse salariale, qui comprend les salaires mais aussi les emplois. Je pense que celle-ci doit évoluer au moins comme la productivité. A partir de là, la variable essentielle, c'est le degré de confiance entre syndicats et direction pour construire une politique salariale à moyen terme. Une part de la richesse doit être consacrée à l'augmentation des capacités de production qui permettront de développer l'emploi dans le futur. Nous savons bien qu'il y a des retards en matière d'investissements. Pour l'heure, la priorité à l'emploi doit être maintenue : salaires, emplois et investissements, voilà les trois éléments d'un partage équilibré.

2 Les entreprises françaises ont réalisé en 2000 de très bons résultats. Comment doit-on dans ce contexte adapter la répartition des richesses ?

Il faut sortir de la vision caricaturale qui consiste à situer les revendications des salariés dans le court terme et la stratégie des entreprises dans le long terme. L'épargne salariale peut réconcilier les deux mais elle ne doit pas se substituer à la négociation sur les salaires. L'approche doit dépasser le seul débat sur les salaires. Les augmentations générales doivent garantir au minimum le pouvoir d'achat pour corriger l'inflation. Au-delà, il existe de la marge pour jouer sur d'autres critères, notamment l'évolution des compétences et des carrières.

3 Existe-t-il un risque de tension si la répartition des profits se fait au détriment des revenus du travail ?

Si les entreprises ne jouent pas le jeu, on assistera à des départs du fait des tensions sur le marché. Il y a aussi un risque de dégradation du climat social. De fait, le rapport de forces est aujourd'hui moins défavorable aux salariés ; c'est une chance pour construire une négociation salariale plus équilibrée et plus mature.

Propos recueillis par Stéphane Lauer

TANT DANS L'INDUSTRIE que dans les services, les augmentations accordées sont supérieures à l'inflation prévue (1,6 %) et l'individualisation progresse.

● **Renault** : la direction augmente les salaires de 2,5 % en 2001. Pour les bas salaires (inférieurs à 10 000 francs), un minimum de 150 francs est prévu pour l'augmentation du 1^{er} février, ce qui correspond, pour le premier niveau hiérarchique, à une augmentation de 3,4 %. En prenant en compte les mesures individuelles et d'ancienneté, c'est une hausse moyenne de 4 % des rémunérations des ouvriers et des personnels ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise) qui est prévue (les rémunérations des cadres, individualisées, ne font pas partie des mesures générales). En 2000, Renault avait accordé 1,5 % d'augmentation générale et 1,5 % d'augmentations individuelles.

● **PSA Peugeot-Citroën** : le groupe a accordé une augmentation générale des salaires de base des ouvriers et ETAM de 1 % à laquelle s'ajoutent 140 francs mensuel à compter du 1^{er} février. A cette mesure générale s'ajouteront des mesu-

Les premiers accords

res individuelles de 1,4 %. L'accord instaure une rémunération minimale annuelle garantie égale à 100 000 francs bruts. Le salaire de base d'embauche passe de 6 795 francs à 7 380 francs. Au total, les salaires les plus bas bénéficient d'une augmentation de 3,5 %.

● **Schneider** : 1 % d'augmentation générale (110 francs minimum) et 1,5 % d'augmentations individualisées pour les non-cadres. Pour les cadres, dont le salaire est individualisé, les augmentations individuelles et le bonus représentent 2,5 % de leur masse salariale.

● **Scor** : la société de réassurance (1 200 salariés dont 600 en France) applique pour la troisième année consécutive des augmentations uniquement individuelles. Cette hausse se situe pour 2001 à 3 % (après 2,5 % en 2000) et concerne entre 85 % à 90 % des salariés. Des « primes au bonus » sont également appliquées à une personne sur deux.

● **Axa** : les hausses de salaires ont atteint 3,6 % en 2000 et au premier semestre 2001 (dont 1,4 % d'augmentation générale et 2,2 % d'augmentation individuelle et de primes d'expé-

Les règles de partage de la valeur ajoutée restent à l'avantage du capital

LA « CAGNOTTE »... Par un concours fâcheux de circonstances, ce mot-là s'est chargé, dans le débat économique français, d'une connotation très particulière. Il renvoie

ANALYSE

La pression des actionnaires n'incite guère les entreprises à la générosité

aux fantastiques plus-values de recettes fiscales encaissées par l'Etat ces dernières années grâce à la croissance et à la gestion hasardeuse qui en a été faite. L'honnêteté commande de dire, pourtant, que les finances publiques n'ont pas été les seules bénéficiaires de cette nouvelle période d'aisance. Pour les entreprises aussi, ou, en tout cas, pour beaucoup d'entre elles, l'année 2000 a été particulièrement faste, comme elle l'a rarement été et il n'est pas excessif de parler de « cagnotte ». Là aussi, un débat commence à affleurer : entre majoration des dividendes, hausse de l'investissement et augmentations de salaires, quel est le bon partage de la « cagnotte » des entreprises ?

Il ne faut, certes, pas tirer de conclusions hâtives de chiffres sans doute spectaculaires, mais qui n'ont pas de portée générale. Ainsi

le groupe TotalFinaElf vient-il d'annoncer pour 2000 un bénéfice historique pour une société française : presque 50 milliards de francs. Mais on sait que pour des raisons diverses, qui tiennent surtout à l'envolée des cours du brut, toutes les grandes compagnies pétrolières, dans le monde ont réalisé, l'an passé, des profits exceptionnels.

Il faut donc sans doute mettre de côté le secteur de l'énergie pour bien mesurer la tendance de fond. Le reste que, globalement, l'année 2000 apparaît hors normes. Selon l'Insee, le taux de marges des entreprises (excédent brut d'exploitation sur valeur ajoutée) a encore culminé à des sommets (autour de 32,5 % contre 32 % en 1999). Et, de fait, les premières rafales de communiqués publiés, ces derniers jours, par les sociétés suggèrent que l'exercice 2000 a été singulièrement faste : 8,5 milliards de francs (1,3 milliard d'euros) de profits pour Alcatel (+50 %), 4,7 milliards de francs pour Danone (+5,7 %), 6,5 milliards de francs pour Saint-Gobain (+23 %), 1,6 milliard pour TF1 (+57 %).

Au vu de ces chiffres, on comprend donc pourquoi la question salariale se pose dans les grandes entreprises françaises dans des termes nouveaux. Non seulement beaucoup d'accords de modération salariale, liés à la mise en place des 35 heures, sont arrivés à échéan-

ce - ce qui incite les syndicats à revendiquer des mesures de rattrapage -, mais, de surcroît, les résultats absolument fantastiques de quelques groupes ne peuvent qu'inciter les salariés à en demander leur part. Depuis quelques semaines, on entend donc quelques grincements de dents de grands dirigeants patronaux. « Nous avons eu les 35 heures. Et maintenant, nous aurons tout de même les hausses de salaires », se plaint ainsi le patron d'une des grandes banques françaises.

LA MONTÉE DES FONDS DE PENSION

Il faut, toutefois, fortement relativiser cette amertume. Car beaucoup de facteurs continuent de peser pour que la politique salariale des entreprises reste globalement assez peu expansive. D'abord, la désindexation des salaires sur les prix - réforme majeure mise en œuvre lors du tournant des années 1982-1983 - reste la pierre angulaire des politiques salariales françaises. De surcroît, la spectaculaire montée en puissance des investisseurs étrangers, et notamment des grands fonds de pension anglo-saxons, dans le capital des grandes firmes françaises joue, s'il en était besoin, son office de rappel : le commandement de la valeur pour l'actionnaire exige plus que jamais des chefs d'entreprise qu'ils conduisent des politiques salariales prudentes.

Il y a d'ailleurs un signe qui ne trompe pas : globalement, les règles de partage de la valeur ajoutée, c'est-à-dire du partage de la richesse créée par les entreprises, ne semblent guère se modifier. On se souvient ainsi qu'au début des années 1970 les parts des salaires dans cette valeur ajoutée étaient approximativement de 70 % et celles des profits de 30 %. Puis, dans les années 1980, le partage s'est profondément transformé, à l'avantage du capital et au détriment du travail, la part revenant aux salaires tombant à un petit peu plus de 60 %.

Or, depuis, les choses sont approximativement restées en l'état. Même si on ne connaîtra que dans quelques jours les évaluations précises de l'Insee sur les comptes nationaux de 2000 - et donc aussi les comptes des entreprises -, il semble probable que la part des profits ait encore sensiblement augmenté l'an passé.

Par avance, on devine donc que les grandes entreprises ne seront guère tentées de jouer la carte de la générosité. La pression de leurs actionnaires ne les y incite guère. Et le recul de la Bourse comme la crainte d'un ralentissement économique ne peuvent que les conforter dans cette attitude précautionneuse.

Laurent Mauduit

Usinor, Arbed et Aceralia sont sur le point de créer le premier sidérurgiste mondial

Les trois groupes d'acier européens ont annoncé, vendredi 16 février, leur prochain mariage

Les sidérurgistes français Usinor, luxembourgeois Arbed et espagnol Aceralia ont ouvert des discussions en vue « du rapprochement de l'en-

semble de leurs activités ». Le mariage devrait être officialisé lundi 19 février. Une fusion des trois groupes donnerait naissance au premier

groupe d'acier mondial. Après l'alliance conclue avec Nippon Steel, Francis Mer, le patron d'Usinor, lance la restructuration mondiale du secteur.

FRANCIS MER, le président d'Usinor, lance la restructuration mondiale de la sidérurgie. Trois semaines après avoir signé un large accord de coopération avec le japonais Nippon Steel, le groupe français a annoncé, vendredi 16 février, avoir engagé des discussions avec son concurrent luxembourgeois Arbed et sa filiale espagnole Aceralia, « en vue du rapprochement de l'ensemble de leurs activités ». Le groupe se refuse, pour l'instant, à en dire plus. Une annonce sera faite lundi 19 février. Vendredi matin, les cours d'Usinor et d'Arbed ont été suspendus pour la journée à la Bourse de Paris.

La fusion des trois groupes donnerait naissance au premier groupe sidérurgiste mondial, avec un chiffre d'affaires de 29 milliards d'euros, 115 000 salariés environ, et une production de plus de 50 millions de tonnes d'acier. Les trois groupes n'ont donné aucune information sur les modalités de leur rapprochement. Compte tenu de leur situation financière fragile, leur mariage devrait prendre la forme d'une offre publique d'échange d'actions. Usinor, qui affiche une capitalisation boursière trois fois plus élevée qu'Arbed et deux fois plus grande que celle d'Aceralia, devrait être l'opérateur principal de la fusion.

Usinor et Arbed avaient engagé

des discussions, dès l'été 2000 (*Le Monde* du 16 août 2000). A l'époque, il s'agissait d'étudier un éventuel rapprochement dans les aciers inoxydables. Au fur et à mesure des réunions, les deux groupes ont décidé d'aller plus loin, malgré les risques importants d'un tel rapprochement. Ni Arbed, qui a repris l'espagnol Aceralia en 1997, ni Usinor, qui a fusionné avec le belge Cockerill Sambre en février 1999, n'ont complètement achevé leur intégration.

SURCAPACITÉS CHRONIQUES

La fusion des deux groupes, déjà très forts en Europe, risque d'être examinée à la loupe par les autorités européennes de la concurrence. Des cessions seront certainement imposées, notamment dans

le Benelux où le nouvel ensemble aura une implantation industrielle archi-dominante ou dans les aciers plats au carbone (pour l'automobile et l'électroménager) où le nouvel ensemble sera très présent. Mais il sera sans doute difficile à la Commission européenne de s'opposer à une concentration européenne dans un secteur qui souffre de surcapacités chroniques. Les marchés boursiers la réagissent depuis des années.

Agacés par la désorganisation du secteur et les pertes récurrentes des fabricants, les investisseurs se sont totalement détournés de la sidérurgie. Quelles que soient leurs performances et leur stratégie, les groupes du secteur sont valorisés moins de la moitié de leur actif net et parfois moins que

Un ensemble de 29 milliards d'euros

● **Usinor** : le groupe français a enregistré en 2000 un chiffre d'affaires de 15,7 milliards d'euros. Sa capitalisation boursière atteint 3,52 milliards d'euros. L'entreprise emploie 64 000 salariés. Les aciers plats au carbone représentent 58 % de son activité, les aciers inoxydables 23 % et la transformation-distribution 17 %.

● **Arbed** : le groupe luxembourgeois a réalisé en

2000 un chiffre d'affaires de 13,2 milliards d'euros, avec l'espagnol Aceralia, acquis en 1997. Sa capitalisation boursière est de 847 millions d'euros. L'entreprise, employe 50 000 salariés. Les produits plats représentent 41 % de son activité, les produits longs 25 %, l'acier inoxydable 7 % et les autres activités de négoce 27 %.

Nouvelle vague de licenciements dans la haute technologie nord-américaine

Nortel prévoit de supprimer 10 000 emplois

L'INFORMATIQUE et les télécommunications subissent de plein fouet le ralentissement de l'économie américaine. Jeudi 15 février, après la clôture de la Bourse de New York, plusieurs grands groupes américains ont annoncé des plans de licenciements. Le constructeur informatique américain Dell, numéro deux mondial, et l'équipementier de télécommunications canadien Nortel ont ainsi prévu de supprimer respectivement 1 700 et 10 000 emplois, au vu de résultats financiers en baisse.

Dell prévoit un résultat complètement stable pour son premier trimestre 2001 (février à avril), alors que le spécialiste de la vente directe d'ordinateurs avait habitué les investisseurs à des taux de croissance supérieurs à 40 %. « La demande a été nettement plus faible que ce que tout le monde attendait au début du quatrième trimestre », a commenté Michael Dell, son PDG. En 2000, Dell avait réussi à augmenter ses profits de 24 %, à 2,3 milliards de dollars (plus de 15 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 31,89 milliards (+26 %). Pour le début de 2001, le groupe texan prévoit encore une croissance de 28 % de son chiffre d'affaires, au détriment de ses concurrents et au prix de réductions tarifaires drastiques. « Beaucoup attendent un déclin plus fort pour l'ensemble du secteur », s'est défendu M. Dell. Pour préserver ses marges, le groupe affirme n'avoir d'autres solutions que la réduction de 4 % de ses effectifs (1 700 emplois).

Son concurrent Hewlett-Packard n'a pu éviter l'effondrement de son résultat. Il a annoncé, jeudi, un bénéfice net de 328 millions de dollars au premier trimestre de 2001

(clos au 31 janvier), en baisse de 58,7 %. « Une détérioration continue de l'économie américaine et les faibles dépenses en informatique des particuliers et des entreprises ont contribué à ce ralentissement », a déclaré Carly Fiorina, PDG du groupe. « Compte tenu de la visibilité, nous ne comptons pas revenir à une croissance à deux chiffres pour cette année », a-t-elle prévenu. Fin janvier, M^{me} Fiorina avait déjà utilisé l'arme du « downsizing » ou dégraissage (*Le Monde* du 31 janvier).

11 % DES EFFECTIFS

Dans le secteur des télécommunications, la situation est tout aussi préoccupante. Nortel Networks a annoncé, jeudi, la suppression de 11 % de ses effectifs, soit 10 000 emplois (6 000 de plus que prévu). Nortel a également révisé à la baisse ses prévisions de résultats pour le premier trimestre. Il table sur un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de dollars canadiens (près de 30 milliards de francs), contre une prévision antérieure de 8,1 milliards de dollars canadiens. La semaine dernière, Cisco avait également annoncé une chute de 5 % de son chiffre d'affaires pour le premier trimestre. Le ralentissement de l'économie a été plus sévère qu'escompté, « et le marché américain risque de se maintenir ainsi jusqu'au quatrième trimestre », a déclaré le PDG du groupe. Les opérateurs de télécommunications, aux Etats-Unis et en Europe, ont annulé certaines de leurs commandes pour les réseaux fixes et de fibres optiques et ont décidé de décaler leurs investissements dans les futurs réseaux de téléphonie sans fil.

Christophe Jakubyszyn

La Poste veut poursuivre son développement dans les services financiers

CETTE FOIS, ça y est. Martin Vial, président de La Poste depuis décembre 2000 – il en était auparavant directeur général – a pu annoncer, mercredi 14 février, l'acquisition du deuxième réseau de transport de colis allemand, DPD. Cela faisait trois ans que La Poste essayait d'acquiescer ce réseau de franchisés, mais elle n'avait jusqu'ici que 50,4 % du capital. L'achat, pour un montant non dévoilé, de six nouvelles sociétés appartenant à ce réseau lui permet de contrôler 85 % du capital et des droits de vote. « DPD, c'est 700 millions d'euros de chiffre d'affaires, 256 millions de colis transportés cha-

que année, 357 dépôts dans toute l'Europe, 20 000 salariés et 130 000 clients », annonce fièrement M. Vial. Grâce à cette acquisition, la plus importante jamais réalisée par l'établissement public, « La Poste est leader en France pour le transport de colis rapide, deuxième en Allemagne et quatrième en Grande-Bretagne depuis l'acquisition de Mayne Nickless ». Selon M. Vial, la maîtrise du réseau DPD devrait faciliter les négociations pour un partenariat capitalistique et commercial entre Géopost, la filiale colis et logistique de La Poste, et les postes espagnole et italienne. Annoncé depuis un an, ce partena-

riat est toujours dans les limbes. M. Vial souhaite également « reprendre les discussions avec la SNCF » pour entrer dans le capital de Géodis, la filiale de transport routier de l'opérateur ferroviaire.

Cette acquisition a été pour le nouveau président l'occasion de présenter sa stratégie. Selon lui, La Poste est confrontée à quatre défis : l'internationalisation, qui risque de transformer les postes en « simples sous-traitants des intégrateurs » si elle ne sont pas capables d'accompagner leurs clients à l'étranger, la pluri-activité (courrier, colis, activités financières), l'évolution réglementaire au

niveau européen et les nouvelles technologies.

L'acquisition de DPD ne répond que partiellement au défi de l'internationalisation. M. Vial veut aussi relever celui-ci dans un domaine politiquement plus sensible : les services financiers. « Nous n'allons pas vendre nos produits à l'étranger mais nous allons appuyer le développement de nos filiales, comme la CNP à l'étranger, et nous discutons avec des opérateurs postaux européens qui voudraient volontiers certaines sicav en commun. »

LA QUESTION DU STATUT

Le développement de La Poste dans les services financiers est, selon M. Vial, indispensable à son équilibre. « Les Allemands, qui avaient séparé les activités financières, ont fait marche arrière. Et les Britanniques lancent des appels d'offres pour vendre des produits financiers des banques dans le réseau postal. La France dispose du plus grand réseau de contact en Europe, la pluri-activité permet d'irriguer ce réseau auquel tout le monde tient tant. » M. Vial entend également poursuivre les efforts de La Poste dans le commerce électronique. Le 27 février, il annoncera la création d'une filiale destinée à proposer des services intégrés aux PME.

Après une année 2000, relativement mauvaise sur le plan de la qualité du courrier, pour cause de mise en place des 35 heures, La Poste va multiplier en 2002 les chartes d'engagements qualité, comme elle vient de le faire avec son principal client : la vente par correspondance. Cela va de pair avec un renforcement du dialogue social. Si M. Vial refuse de parler d'« alerte sociale », comme à la RATP, il entend qu'« avant le déclenchement d'un conflit tous les moyens de le prévenir aient été explorés ».

Reste l'épineuse question du statut de La Poste. Celle-ci a-t-elle les moyens de faire face aux défis qui l'attendent sans ouvrir son capital ? « Notre modèle n'est pas la Deutsche Post. » Parallèlement à sa mise en Bourse partielle, la poste allemande a supprimé 5 000 guichets non rentables. Sachant qu'il n'y a pas de consensus sur ce sujet en France, M. Vial n'entend pas plaider pour une ouverture du capital de La Poste. « Le gouvernement a dit que ce n'était pas à l'ordre du jour, rappelle-t-il. Nous voulons à la fois créer de la richesse tout en participant à des missions d'intérêt général. C'est plus difficile que la seule recherche de profits ou la seule occupation du service public. »

Frédéric Lemaître

Les Européens préparent l'harmonisation de leurs marchés financiers

LES ÉPARGNANTS européens et les entreprises ne peuvent pas espérer voir se mettre en place rapidement un marché unique européen et fluide des actions et des obligations. Il faudra encore au moins quatre ans pour réussir à dépasser les spécificités nationales. Encore faut-il que les réformes aillent vite et commencent par revoir le processus d'élaboration des réglementations au niveau européen. Tel est le constat d'Alexandre Lamfalussy, qui préside le Comité des sages chargé de réfléchir à « la régulation des marchés européens de valeurs mobilières » par les ministres des finances de la Communauté européenne depuis juillet 2000. Le conseil Eco-fin, qui regroupe les ministres européens des finances, doit examiner ces recommandations finales début mars, afin que des mesures puissent être prises par les chefs d'Etat et de gouvernement au conseil de Stockholm les 23 et 24 mars.

« INEFFECTIVITÉ KAFKAÏENNE »

M.Lamfalussy estime que la méthode de travail des institutions communautaires est « lourde et bureaucratique ». Et que le système réglementaire actuel ajouté au « patchwork » d'institutions nationales débouche sur une « inefficacité kafkaïenne ». Il propose donc d'adop-

ter une nouvelle approche réglementaire européenne. Dans ce nouveau cadre, la Commission, le Parlement européen et le Conseil des ministres définiraient des principes-cadres et délégueraient à un deuxième niveau le soin d'élaborer, sous leur contrôle, l'élaboration des mesures plus techniques. Celles-ci seraient conçues par un nouveau Comité européen des valeurs mobilières (CEVM), composé de représentants des gouvernements nationaux, s'appuyant sur l'avis d'un Comité européen des régulateurs des valeurs mobilières (CERVM), composé par les dirigeants des différentes COB européennes. Ce CERVM serait aussi chargé de préciser les recommandations interprétatives.

Les promoteurs de ce système doivent encore convaincre : sera-t-il adapté pour suivre les évolutions très rapides des marchés financiers ? Le Centre for European Policy studies (CEPS) a d'ores et déjà fait savoir qu'il lui paraissait aussi « lourd et bureaucratique ». Certains, en France, regrettent aussi que le Comité des sages n'ait pas décidé de former rapidement une autorité de régulation européenne. M. Lamfalussy estime, lui, que c'est prématuré.

Sophie Fay

L'Etat espagnol met en vente la compagnie aérienne Iberia

LE GOUVERNEMENT espagnol a déposé, jeudi 15 février, auprès des autorités boursières madrilènes, une offre publique de vente (OPV) de la participation de 53,9 % qu'il détient encore dans la compagnie aérienne espagnole Iberia. Prévue initialement au printemps 1999, cette privatisation totale a été reportée à maintes reprises. Lors d'une première étape, voilà deux ans, 40 % du capital avaient été vendus à un noyau dur d'actionnaires, et 6,1 % attribués aux salariés d'Iberia. British Airways et American Airlines, ses partenaires au sein de l'alliance internationale Oneworld, avaient pris respectivement 9 % et 1 % de la compagnie espagnole. Selon le journal *El País* de jeudi, 45 % à 55 % de l'OPV seront destinés aux particuliers, 25 % à 35 % aux investisseurs institutionnels espagnols et étrangers, et 2,5 % réservés au personnel de la compagnie. L'Etat pourrait se réserver une golden-share lui donnant un droit de veto sur les décisions stratégiques de la compagnie.



BANCA COMMERCIALE ITALIANA

Gruppo Intesa

Les actionnaires porteurs d'actions ordinaires de la Banca Commerciale Italiana sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 28 février 2001 à 10 heures à Milan, Piazza Belgioioso, n.1, et éventuellement en deuxième réunion le 1er mars 2001, même lieu et même heure. Ils sont, en outre, convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire – qui se tiendra à la même adresse – le 28 février 2001, à 11h ou en tout état de cause à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire et éventuellement en deuxième réunion, le 1er mars 2001, même lieu, même heure, ou, en tout état de cause, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer respectivement sur les Ordres du Jour suivants :

Ordres du Jour

Assemblée Générale Ordinaire

1) Nomination de membres du Conseil d'Administration

Assemblée Générale Extraordinaire

1) Proposition d'approbation de la scission partielle du Crèdito Fondiario e Industriale S.p.A. ("FONSPA") en faveur de la Banca Commerciale Italiana S.p.A., du rapport de change ainsi que de l'augmentation du capital social pour les besoins de l'opération de scission et modification en conséquence des articles 5 et 6 du Statut social ; délibérations inhérentes et conséquentes.

2) Proposition d'approbation de la fusion par incorporation de la Banca Commerciale Italiana S.p.A. dans Banca Intesa S.p.A. et du rapport de change relatif ; délibérations inhérentes et conséquentes.

Sont habilités à participer aux Assemblées des titulaires d'actions ayant droit de vote en possession d'une attestation octroyée conformément à l'art.85 par.4 du D.L. du 24 février 1998 n.58 et de l'art.34 de la résolution CONSOB n.11768 du 23 décembre 1998 et modifications successives, émise par un intermédiaire adhérent au système de gestion centralisée Monte Titoli S.p.A.

Les actionnaires, titulaires d'actions non encore dématérialisées, devront, afin d'obtenir l'octroi de l'attestation sus-mentionnée, déposer leurs actions auprès d'un intermédiaire afin de les inclure dans le système de gestion centralisée du régime de dématérialisation, conformément à l'art. 51 de la résolution CONSOB sus-mentionnée, au moins cinq jours avant la date de l'Assemblée.

A l'exception de ce qui est prévu par les normes en vigueur, l'Associé peut se faire représenter en observant les dispositions de l'art. 12, par.2 des Statuts et de l'art. 2372 du Code Civil italien.

La documentation concernant les points à l'ordre du jour, prévue par les normes en vigueur, est mise à la disposition du public auprès du siège social et de la Borsa Italiana S.p.A. dans les délais et modalités prescrits. Les associés ont la faculté d'en obtenir copie.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président
Luigi Lucchini

Milan, le 24 Janvier 2001

BANCA COMMERCIALE ITALIANA - Società per azioni - Siège Social à Milan, 20121, Piazza della Scala, 6 - Registre des Sociétés de Milan - n°01255270157
Tribunal de Milan - code fiscal et n°TVA 01255270157 - Capital Social Lire 1.794.759.365.000 - Réserve Légale Lire 420.000.000.000 - Banque inscrite au Registre des Banques et faisant partie du "Gruppo Intesa" - inscrit au Registre des Groupes Bancaires Italiens - Adhérent au Fondo Interbancario di Tutela dei Depositi

La transformation de « Sud Ouest » se poursuit sans son PDG

Jean-François Lemoine, décédé jeudi 15 février à 57 ans, avait engagé le groupe dans une profonde modernisation, qui doit aboutir en 2002 à une nouvelle formule du quotidien. Contrôlée à 80 % par la famille, l'entreprise sera provisoirement dirigée par ses deux adjoints au directoire

IL AURA MANQUÉ quelques mois à Jean-François Lemoine, PDG du groupe Sud Ouest, décédé jeudi 15 février (lire page 10), pour parachever son projet de transformation radicale du quotidien fondé par son père au moment de la libération de Bordeaux, en 1944. Sur les trois rotatives de la nouvelle imprimerie du quai Brazza, bâtie sur 16 000 mètres carrés sur la rive droite, devrait sortir, au début de 2002, un nouveau journal entièrement rénové, dans son format - tabloïd -, sa maquette et surtout son contenu, étalé sur 80 pages.

Cette évolution, qui représente un investissement de 300 millions de francs (45,7 millions d'euros), a été longuement réfléchi par l'équipe que s'est constituée le PDG du groupe. Dans la rédaction comme dans l'administration et les services techniques, des groupes de travail ont planché sur un nouveau « modèle » qui devrait « révolutionner » les critères traditionnels de la presse régionale : nouveau découpage géographique des éditions, décloisonnement des équipes et des rubriques pour s'adapter aux évolutions démographiques et sociologiques du lectorat.

Depuis près de dix ans, marqué par le profond handicap consécutif à un accident de voiture qui l'obligeait à de fréquentes absences, Jean-François Lemoine a accéléré la mutation de l'entreprise vers la constitution d'un groupe multimédia (lire ci-dessous). Sans céder pour autant à la tentation du renoncement aux valeurs et aux exigences traditionnelles du journalisme, il est devenu une référence pour sa

politique de diversification. L'héritier d'une des dernières dynasties familiales de la presse régionale issues de la Libération a anticipé, avant bien d'autres, les virages successifs des transformations technologiques et sociales. Sa position de monopole absolu sur la région Aquitaine a sans aucun doute favorisé l'éclosion d'un groupe aux finances saines, géré avec un prudence, sans coups d'éclats.

Le journal aurait pu ne pas se remettre de deux longs conflits sociaux avec le syndicat de livre CGT en 1972 et en 1994. Le dernier en date a laissé des traces. Avec des méthodes de marketing et de management peu en cours dans la presse régionale, Jean-François Lemoine a, progressivement, réussi à faire prévaloir ses choix. Il a pour cela, bénéficié d'un soutien sans faille de sa mère, Eliette (quatre-vingt-cinq ans), qui a assuré l'intérim durant son accident en 1991, mais aussi des autres membres d'une famille nombreuse, qui contrôle 80% du capital du groupe aux côtés de la société civile des journalistes (20%).

DES PROCHES POUR LA RÉGENCE

Avec l'extension des activités et des filiales, et après avoir engagé le quotidien dans sa mutation industrielle, le PDG a, en 1999, procédé à une transformation juridique de l'entreprise en société holding avec directoire et conseil de surveillance. Au directoire, il a nommé ses deux plus proches collaborateurs, Pierre Jeantet, directeur général, ancien directeur de la rédaction, et Olivier Faguer, admi-

nistrateur général chargé du développement. Ce sont eux qui ont assuré la continuité lors des périodes d'absence et d'hospitalisation devenues de plus en plus fréquentes. Ils devraient poursuivre leur « régence ».

A l'exception de Francis Balle, universitaire, ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et des représentants des journalistes, le conseil de surveillance ressemble à un cénacle familial avec pour président Jean-Michel Blanchy, beau-frère de Jean-François Lemoine, et comme vice-président, son frère Philippe, un ancien journaliste de presse magazine, reconverti dans la restauration à Paris. Parallèlement siège un comité de direction regroupant l'ensemble des responsables des titres et des filiales. Ce système, dont la cohésion est restée jusqu'à présent inébranlable, risque-t-il d'être fragilisé par la disparition de la figure emblématique et tutélaire, garante de l'unité de l'entreprise et des intérêts patrimoniaux de la famille ?

Avec la création du nouveau centre d'impression, le lancement d'une télévision locale et la constitution d'un réseau national de

cityguides sur Internet, le groupe est désormais engagé dans une course en avant, coûteuse financièrement, aux résultats incertains. Selon toute vraisemblance, Eliette Lemoine devrait, dans un premier temps, assurer de nouveau l'intérim.

A l'annonce de la disparition de son capitaine, le bateau amiral n'a pas bronché. *Sud Ouest* a paru normalement jeudi soir. Juste un calme et un silence inhabituels dans les couloirs, les rédactions et l'atelier. Un bandeau de « une » et un éditorial saluant « la foi en l'écrit » d'un « humaniste en alerte », une troisième page d'hommage avec des articles non signés : *Sud Ouest* a choisi la discrétion. Comme l'aurait voulu Jean-François Lemoine, et comme la famille a souhaité que soient organisées les funérailles. Ni fleurs ni couronnes, on ne pourra venir qu'en ami, samedi 17 février après-midi à La Réunion, berceau de la famille, près de Casteljalous en Lot-et-Garonne.

Michel Delberghe, avec Pierre Cherruau, correspondant régional à Bordeaux

Les réactions

Le président Jacques Chirac a exprimé sa « très vive émotion et une profonde tristesse » après la mort du PDG de Sud Ouest, « l'un de ces grands patrons qui marquent l'histoire de la presse française. Il était un entrepreneur dans l'âme (...), avait mis au service de Sud-Ouest, son journal qu'il aimait tant et dont il était légitimement si fier, le meilleur de lui-même : énergie, enthousiasme, capacité d'entraînement et volonté d'innovation ». Pour Lionel Jospin, Jean-François Lemoine « avait su anticiper les nécessaires adaptations de la presse quotidienne et transformer le groupe (...) en une entreprise moderne et compétitive ». Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a regretté la perte de « l'un des très grands noms de la presse française ».

A Bordeaux, le député-maire Alain Juppé a salué « le grand chef d'entreprise qui a su faire de Sud Ouest un grand groupe (...) très vivant, très diversifié » et le « Bordelais très attaché à sa ville ». Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, a quant à lui rappelé le « soutien sans faille apporté par Jean-François Lemoine à M6 dès la création de la chaîne, en s'engageant dans son capital ».

Du quotidien régional à l'entreprise multimédia

MALGRÉ le handicap qui l'affectait depuis près de dix ans, Jean-François Lemoine, PDG du groupe Sud-Ouest, a conduit la transformation du quotidien régional, dont il était l'héritier en ligne directe, en une véritable entreprise multimédia, ancrée dans sa région sur tous les supports.

La galaxie du groupe reste articulée autour de la presse écrite, la principale activité, qui représente les trois quarts d'un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs (260 millions d'euros) en 2000 pour un effectif de 2 060 salariés. Titre phare autant qu'emblématique par ses exigences rédactionnelles, *Sud-Ouest*, deuxième quotidien régional après *Ouest-France*, atteint une diffusion totale payée de 336 831 exemplaires en 1999, selon Diffusion Contrôle, sur ses vingt éditions couvrant huit départements. Après l'ouverture de sa nouvelle imprimerie au début 2002, le quotidien d'Aquitaine prépare une profonde transformation, dans sa forme comme dans son contenu.

UNE PRÉDOMINANCE INCONTESTÉE

A la suite d'un accord tacite de répartition du territoire avec *La Dépêche du Midi*, *Sud Ouest* s'est porté acquéreur d'autres quotidiens départementaux en difficulté pour éviter l'emprise du groupe Hersant dans la région. Successivement, se sont ajoutés *La Charente libre* (38 798 exemplaires de diffusion en 1999) à Angoulême en 1963, *L'Eclair des Pyrénées* (9 130 ex.), journal d'inspiration catholique à Pau en 1970 puis, en 1975, son concurrent « radical-socialiste » *La République des Pyrénées* (30 731 ex.) et enfin *La Dordogne Libre* à Périgueux (5 071 ex.) en 1983.

Le groupe a également renforcé ses positions géographiques par le rachat d'hebdomadaires locaux, soit au total 36 000 exemplaires, et s'est diversifié dans la presse magazine en reprenant des titres spécialisés dans le surf à Biarritz. Il dispose aussi d'un secteur florissant

dans l'édition, avec un catalogue de près de 350 ouvrages essentiellement centrés sur l'histoire et le patrimoine d'Aquitaine. Pour s'assurer un contrôle quasi-total du marché publicitaire, la filiale S3G de *Sud Ouest* a créé un réseau de trente-quatre journaux gratuits sur quatorze départements (1,6 million d'exemplaires) dont il assure lui-même l'impression et la distribution. Seule exception en France, cette prédominance ne lui a pas été contestée, y compris par le groupe Spir (filiale de Ouest France) pourtant présent sur l'ensemble du territoire.

Avec la libéralisation des ondes et des antennes, Jean-François Lemoine n'a pas manqué le virage de l'audiovisuel. Sa filiale Atlantel Radio assure les décrochages locaux et la régie publicitaire d'Europe 2 sur onze villes de la région. Dès 1989, le groupe a pris une participation de 1 % dans la chaîne M6, dont il a assuré le premier décrochage local en 1989. Depuis 2000, il s'est associé à la chaîne dans la reprise des Girondins, le club de football de Bordeaux.

Sa société de production fournit également en reportages TF1, LCI et L'Equipe TV. Alors que le CSA lui a attribué une fréquence pour le lancement de TV7 Bordeaux, qui devrait démarrer au printemps, le groupe s'est aussi lancé dans l'expérimentation de la TV sur Internet avec CanalWeb, tout en prenant une participation dans le réseau câblé de Bordeaux.

Mais c'est dans le domaine des « cityguides », réseaux de proximité sur la Toile, que *Sud Ouest* a accentué sa diversification dans le numérique, avec la société Atlantel Media. Associé au groupe de presse espagnol Correo, dont il possède 6,5% du capital, il est à l'origine de la création de Viapolis, un réseau bientôt national adopté par dix-neuf titres, dont *Le Figaro* et *Libération* ainsi que dix-sept quotidiens régionaux.

M. De



Le haut débit, c'est déjà servi.

RÉPONSES BUSINESS

INTERNET. VOUS AVEZ L'ANCIEN. ESSAYEZ LE NEUF.

Le haut débit ADSL : un internet plus rapide, plus sûr, plus puissant avec accès permanent. ? TELECOM le met à la portée de toutes les entreprises. Vite, 0800 950 950*

*Offre soumise à approbation. *Après activation. Le forfait base est de 100 000 francs.



LES TÉLÉCOMS EN PLUS NEUF

Ecclestone met son veto à l'entrée de Kirch dans EM-TV

LE BRITANNIQUE Bernie Ecclestone a mis son veto à l'entrée du magnat allemand Leo Kirch dans la société de droits audiovisuels EM-TV, selon le *Handelsblatt* du vendredi 16 février. M. Ecclestone, fondateur de la société propriétaire des droits commerciaux des Grands Prix de F1, la SLEC, affirme qu'aucune chaîne de télévision ne peut entrer dans son capital. Toutefois, il accueillerait volontiers Leo Kirch comme simple investisseur passif. Actuellement, EM-TV détient 50 % de la SLEC et peut exercer une option sur 25 % supplémentaires. Selon Kirch, le veto de M. Ecclestone n'a pas lieu de s'exercer car, à l'issue de ses accords avec EM-TV, le groupe munichoïse ne prendra que 49 % dans la SLEC : il n'y a donc pas de prise de contrôle.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ENI** : le Trésor italien a annoncé, vendredi 16 février, la cession de 5 % du capital du pétrolier ENI pour une valeur de 2,7 milliards d'euros, ramenant sa participation à 30,3 %. Il s'agit de la cinquième tranche de privatisation du sixième pétrolier mondial.

● **PSA/FIAT** : les deux constructeurs automobiles ont décidé de poursuivre leur coopération sur les véhicules utilitaires légers et les monospaces au-delà de 2008, date jusqu'à laquelle courent leurs accords actuels. Une pré-étude sur un nouveau véhicule utilitaire sera lancée.

● **MITSUBISHI** : le constructeur automobile japonais a annoncé, jeudi 15 février, le rappel de 1,4 million de véhicules défectueux au Japon (400 000) et aux Etats-Unis (1 million). Le groupe, dont DaimlerChrysler détient 34 %, était déjà au centre d'un scandale pour avoir dissimulé des défauts sur ses véhicules, l'obligeant à rappeler 650 000 voitures.

● **DAEWOO** : trois syndicalistes sud-coréens vont se rendre en France la semaine prochaine pour tenter d'y retrouver le fondateur du conglomérat en faillite Daewoo, Kim Woo-Choong, recherché pour fraude, qui s'y cacherait.

SERVICES

● **CARREFOUR** : le groupe français de distribution étudie le rachat de l'un des principaux grands magasins de la chaîne japonaise Sogo, sous administration judiciaire depuis juillet 2000.

● **TÉLÉCOMMUNICATIONS** : l'Union européenne poursuivra le Japon devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si la loi sur les télécommunications qui doit être votée en mars n'établit pas de réels conditions de concurrence, a indiqué vendredi à Tokyo le commissaire européen pour le commerce, Pascal Lamy. Bruxelles réclame la disparition du quasi-monopole de NTT, et la création d'une autorité de régulation indépendante.

● **YAHOO** : la directrice du site pour l'Europe, Fabiola

Arrendondo, a démissionné pour s'occuper de projets personnels, a annoncé jeudi la firme américaine. Entrée à Yahoo Europe en 1997, elle assurera l'intérim en attendant la nomination d'un successeur.

● **T-ONLINE** : le premier fournisseur d'accès européen à Internet, filiale de l'opérateur allemand Deutsche Telekom, a décidé d'abandonner son forfait d'accès illimité. Il a accusé une perte d'exploitation de 85,8 millions d'euros en 2000.

● **FRANCE TÉLÉCOM** : l'opérateur lance un tarif unique de connexion à Internet de 14 centimes par minute, au-delà de la première minute facturée 70 centimes. Par rapport au tarif actuel, le consommateur est gagnant si sa connexion dure plus de 8 minutes.

FINANCES

● **CRÉDIT SUISSE** : le groupe bancaire a annoncé vendredi que sa filiale d'assurances Winterthur allait céder son activité d'assurances pour les grandes entreprises Winterthur International au groupe de services financiers basé aux Bermudes, XL Capital, pour 600 millions de dollars.

● **SUN LIFE FINANCIAL OF CANADA** : la compagnie d'assurance britannique a annoncé jeudi l'arrêt de ses ventes directes de polices d'assurances en Grande-Bretagne, entraînant la suppression de 1 700 emplois.

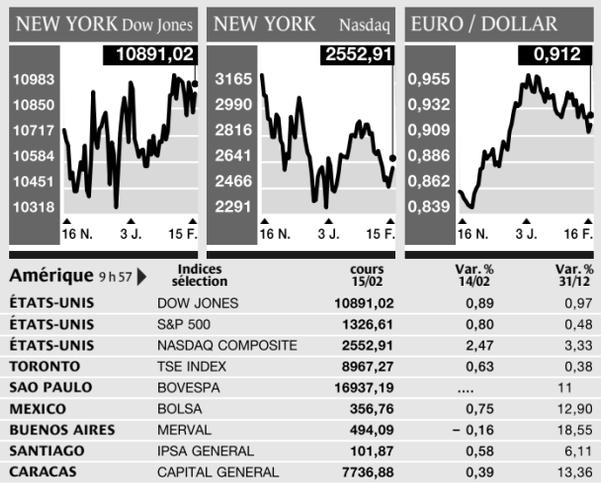
● **CNP Assurances** : l'assureur-vie a pris une participation de 50,75 % dans l'assureur brésilien Sasse pour environ 1 milliard de reais (555 millions d'euros). [SS-TITRE]RÉSULTATS

● **LLOYDS TSB** : la troisième banque britannique par sa capitalisation boursière, qui réaffirme son intention de racheter Abbey National, a annoncé vendredi une hausse de 7 % de son bénéfice en 2000 à 3,886 milliards de livres (6,476 milliards d'euros).

● **SEMA** : la société de services informatique franco-britannique en cours d'acquisition par Schlumberger a annoncé un résultat annuel « décevant ». Son bénéfice en 2000 est en baisse à 91,9 millions de livres (148 millions d'euros).



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en baisse de 1,18 %, à 5 637,21 points, vendredi 16 février, au milieu de la journée à la Bourse de Paris. L'indice avait terminé, jeudi, sur un gain de 1,07 %, à 5 704,53 points. L'indice IT CAC 50 des valeurs technologiques avait gagné 3,47 %, à 2 355 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des 30 valeurs vedettes de la cote, l'indice DAX perdait 1,11 %, à 6 518,82 points, vendredi à la mi-séance. L'indice DAX avait fini en hausse de 1,73 %, jeudi, à 6 591,97 points. L'indice NEMAX 50 des valeurs technologiques avait grimpé de 4,99 %, à 2 470,44 points.

LONDRES

BAROMÈTRE de la Bourse de Londres, l'indice Footsie reculait de 0,92 %, vendredi à la mi-journée, à 6 140,90 points. Jeudi, cet indice avait fini sur un gain de 0,35 %, à 6 197,9 points. L'indice techMARK des grandes actions de la technologie avait progressé de 1,83 %, à 2 607,76 points.

TOKYO

LES VALEURS NIPPONNES ont terminé en baisse de 1,14 % vendredi à Tokyo, l'indice Nikkei s'inscrivant à 13 175,49 points. La Bourse a été affectée par le recul des fabricants de câbles de fibres optiques, à la suite d'un avertissement sur ses résultats annoncés par le canadien Nortel Networks.

NEW YORK

LES VALEURS technologiques continuent leurs mouvements de yoyo. Jeudi 15 février, les opérateurs ont été rassurés par les excellents résultats de Ciena, société spécialisée dans les réseaux intelligents de fibres optiques, qui a bondi de 16 % au cours de la séance. Dans son sillage, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a grimpé de 2,47 %, pour atteindre 2 552,91 points. Le Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a progressé de 0,89 %, finissant à 10 891,02 points. Le Standard and Poor's 500, un indice représentant un plus large éventail de valeurs, s'est établi à 1 326,61 points, en hausse de 0,81 %.

TAUX

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE européen restait stable, vendredi matin, dans les premiers échanges. Le rendement des emprunts d'Etat - qui évolue à l'inverse de leurs cours - affichait une baisse de quelques fractions. Le rendement de l'OTAT française à dix ans s'établissait à 4,97 %, et celui du Bund, son homologue allemand, à 4,83 %.

MONNAIES

L'EURO restait faible face au billet vert, vendredi matin. La devise européenne valait 0,9096 dollar, dans les premières transactions, après être descendue jusqu'à 0,9025 dollar jeudi. Le yen se raffermissait au contraire face à la monnaie américaine, à 115,79.

ÉCONOMIE

Le ralentissement américain rend le Japon moins optimiste

LE GOUVERNEMENT japonais a légèrement revu à la baisse, vendredi 16 février, son diagnostic sur l'économie, estimant que la reprise allait être affectée dans les prochains mois par le ralentissement aux Etats-Unis : « Le rythme de la reprise économique est devenu plus modéré », écrit le Bureau du gouvernement (Cabinet Office) dans son rapport mensuel pour février. Pour expliquer cette révision, Tokyo met en avant la décelération de l'économie américaine et son impact sur les exportations japonaises, jusqu'à présent l'un des moteurs de la reprise de la deuxième économie mondiale. C'est la deuxième fois en quatre mois que le gouvernement révisé à la baisse son diagnostic. En novembre 2000, il l'avait changé pour la première fois depuis septembre 1998 en qualifiant la reprise de « modérée ». Tokyo estime toutefois que l'économie demeure sur « le chemin d'une reprise autonome, comme le montrent la progression des bénéfices et de l'investissement des entreprises ». Le nombre de faillites d'entreprises a diminué en janvier pour la première fois en quinze mois au Japon, mais le total de leurs passifs a grimpé en flèche sur la même période.

● **ÉTATS-UNIS** : il ne faut pas compter sur les Etats-Unis pour soutenir la croissance dans le monde, a prévenu le secrétaire américain au Trésor Paul O'Neill, jeudi 15 février, avant la réunion des ministres des finances du G 7, samedi 17 à Palerme. Contrairement à son prédécesseur, Lawrence Summers, le nouveau secrétaire au Trésor ne réclamera pas de ses partenaires des actions vigoureuses pour stimuler la croissance ni d'aller plus loin dans les réformes structurelles (lire pages 2, 3 et 16).

● **Les nouvelles demandes hebdomadaires d'allocations chômage** ont baissé de 11 000 à 352 000 unités au cours de la semaine close le 10 février, a annoncé le département du travail. Le président Bush a affirmé sa volonté de réduire sensiblement les dépenses du gouvernement fédéral, avant de présenter son budget pour l'année fiscale 2002 à la fin du mois.

● **ZONE EURO** : la Banque centrale européenne (BCE) a une nouvelle fois tenu tête, jeudi 15 février, aux critiques et aux accusations, se refusant à suivre l'exem-

ple des autres grandes banques centrales, qui ont toutes baissé leurs taux pour se mettre à l'abri du refroidissement conjoncturel.

● **L'euro « va encore probablement remonter car ses fondamentaux économiques sont positifs »**, a assuré jeudi Laurent Fabius devant des étudiants de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. « Il ne faut pas regarder le cours de l'euro au jour le jour mais avoir une vue à moyen terme », a dit le ministre de l'économie, alors que l'euro cote moins de 0,91 dollar jeudi pour la première fois depuis près de deux mois (lire pages 2 et 3), victime de la conviction des investisseurs que la croissance américaine connaîtra une reprise rapide.

● **ITALIE** : la production industrielle a enregistré une hausse de 3,2 % en 2000, selon l'Institut national des statistiques (INS). En 1999, la production industrielle avait progressé de 0,1 %.

● **IRLANDE** : le ministre des finances Charlie McCreery a précisé jeudi une série de mesures de réductions d'impôts et confirmé les grandes lignes de son budget 2001, qui a pourtant valu à l'Irlande un avertissement de la part de l'Union européenne.

● **ISRAËL** : le PIB a enregistré une chute de 9,8 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2000, en raison principalement des retombées de l'Intifada, le soulèvement palestinien qui a débuté fin septembre, selon le bureau central des statistiques.

● **PÉTROLE** : l'extension de l'exploitation pétrolière en Alaska ne suffira pas à réduire de façon significative la dépendance énergétique des Etats-Unis et ne ferait qu'accroître la pollution de l'environnement, a affirmé jeudi le World Resources Institute dans un rapport. Les compagnies font pression sur l'administration Bush pour autoriser la prospection des gisements dans le refuge national de la faune de l'Arctique, en Alaska. Les Etats-Unis consomment 19,4 millions de baril de pétrole par jour, dont les deux tiers dans le secteur des transports. Leur production s'élève à 5,87 millions de b/j.

● **Le ministre de l'énergie du Qatar, Abdallah Ben Hamad Al-Attiya**, a affirmé jeudi que les pays de l'OPEP procéderaient à une baisse de leur production en mars si la stabilité du marché était menacée. Le baril de brut de référence (light sweet crude) pour livraison en mars a clôturé en recul de 91 cents à 28,80 dollars. A Londres, le Brent s'échangeait à 26,65 dollars, contre 27,28 la veille.

VALEUR DU JOUR

La famille Oppenheimer rachète De Beers

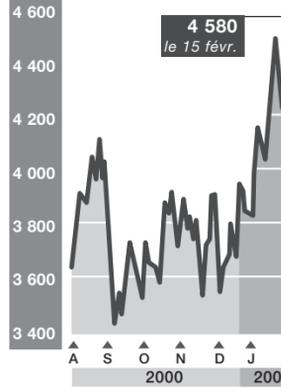
LE GÉANT MINIER britannique Anglo-American, allié à la famille sud-africaine Oppenheimer, l'un de ses principaux actionnaires, a annoncé jeudi 15 février le rachat de la totalité du capital de De Beers, le numéro un mondial du diamant, pour 17,6 milliards de dollars (19,13 milliards d'euros), par un consortium qu'elle contrôle. Si les actionnaires acceptent cette offre amicale, l'action De Beers sera retirée de la cote à Johannesburg, Paris et Londres.

Ce rachat se fera par une opération financière complexe, au terme de laquelle la Central Holdings Limited (la holding de la famille Oppenheimer) détiendra 45 % de De Beers, Anglo-American 45 %, et Debswana Diamond Company, société conjointe entre De Beers et le gouvernement de la République du Botswana, 10 %. Le nouveau consortium, DB Investments (DBI), détiendra 100 % de De Beers.

Cette opération va également permettre à De Beers et Anglo-American de simplifier leurs structures en dénouant leurs participations croisées, Anglo-American portant sa participation dans De Beers de 32,2 % à 45 % et De Beers ne possédant plus qu'une part de 5,1 % dans Anglo-American. Les actionnaires du diamantaire recevront 0,43 action Anglo-American, 14,4 dollars en numéraire et un dividende de 1 dollar, soit 43,17 dollars pour chaque titre, ce qui représen-

Action Anglo-American

en pence à Londres



te une prime de 31 % sur le cours du 31 janvier. L'action Anglo-American était cotée jeudi en fin de séance 4 850 pence, en hausse de 3,4 %.

L'empire sud-africain De Beers a été fondé en 1888 par Cecil Rhodes. Il est lié au groupe Anglo-American de la famille Oppenheimer depuis 1929. De Beers, qui contrôle 60 % de la production mondiale de diamants bruts, a créé mi-janvier une société commune avec le français LVMH (Le Monde du 22 janvier). Nicky Oppenheimer, petit-fils d'Ernest Oppenheimer, fondateur du groupe minier Anglo-American en 1917, restera le président de De Beers mais démissionnera de ses fonctions de vice-président d'Anglo.

Pascale Santi (avec AFP et Bloomberg)

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,47603	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	1,39011
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	15/02	Cours	14/02
COURONNE DANOISE.....	7,4627		
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,2075		
COUR. SUÉDOISE.....	9,0180		
DOLLAR CANADIEN.....	34,4870		
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7332		
DOLLAR HONGKONG.....	1,3901		
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1398		
FORINT HONGROIS.....	265,6700		
LEU ROMAIN.....	24372		
ZLOTY POLONAIS.....	3,7324		

Cours de change croisés

16/02 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,87138	0,91215	0,13907	1,45310	0,59356
YEN.....	114,76000	104,67000	15,94000	166,74000	68,10500
EURO.....	1,09631	0,95538	0,15245	1,59350	0,65065
FRANC.....	7,19055	6,26790	6,55957	10,45260	4,26805
LIVRE.....	0,68818	0,59975	0,62755	0,09570	0,40830
FRANC SUISSE.....	1,68475	1,46840	1,53695	0,23430	2,44905

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/02	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,87	4,64	4,98	5,44
ALLEMAGNE.....	4,89	4,73	4,84	5,33
GDE-BRETAG.....	5,62	5,67	4,95	4,48
ITALIE.....	4,89	4,71	5,21	5,79
JAPON.....	0,47	0,23	1,40	2,14
ÉTATS-UNIS.....	5,59	5,09	5,20	5,50
SUISSE.....	2,75	3,34	3,47	4
PAYS-BAS.....	4,87	4,71	4,97	5,39

Matières premières

En dollars	Cours 15/02	Var. % 14/02
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1806	+ 0,56
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1605,50	+ 0,72
PLOMB 3 MOIS.....	507,50	+ 0,50
ETAIN 3 MOIS.....	5205
ZINC 3 MOIS.....	1029	- 0,19
NICKEL 3 MOIS.....	6245	+ 0,40
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,54	- 0,66
PLATINE A TERME.....	150725,50	+ 0,86
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	267,50
MAIS (CHICAGO).....	212
SOJA TOURTEAU (CHG.)	161,50	+ 0,19
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1065	- 0,47
CAFÉ (LONDRES).....	616
SUCRE BL. (LONDRES)...	236,30

Matif

Cours 12 h 30	Volume 16/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001.....	68183,00	89,46	89,41
Euribor 3 mois			
MARS 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 15/02</
------------	---------------

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Nokia** s'est envolée de 9,92 %, jeudi 15 février, à 31,90 euros. Selon le Gartner Group, la part de marché mondiale du fabricant finlandais de mobiles a progressé à 33,9 % au dernier trimestre 2000, contre 31,4 % au trimestre précédent.

● Le titre du fournisseur d'accès à Internet **T-Online**, filiale de Deutsche Telekom, a bondi de 16,24 % jeudi, à 13,60 euros. Les investisseurs ont bien accueilli sa nouvelle stratégie commerciale, et notamment la suppression du tarif forfaitaire illimité.

● La filiale Internet de Telefonica, **Terra Lycos**, a gagné jeudi 7,24 %, à 15,85 euros, et sa filiale de publi-

cité, **TPI**, a progressé de 3,40 %, à 7 euros. Le directeur général de Telefonica, Fernando Abril-Martorell, a affirmé qu'une fusion entre ses deux filiales serait « logique ».

● Le titre **Railtrack**, la compagnie privée chargée de l'exploitation du réseau ferroviaire britannique, a abandonné jeudi 5,3 %, à 956 pence, après avoir prévenu qu'il pourrait revoir à la hausse les coûts de rénovation d'une des principales lignes du réseau.

● L'action du pétrolier **ENI** a terminé jeudi sur une perte de 3,48 %, à 6,94 euros, alors que le gouvernement italien a annoncé qu'il avait engagé le processus de vente de 5 % du capital du groupe.

16/02 12h46

Code pays	Cours en euros	% Var. 15/02
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 20,13	-0,55
BASF AG	DE 48,05	+0,63
BMW	DE 39,45	+0,13
CONTINENTAL AG	DE 19,05	+0,53
DAIMLERCHRYSLER	DE 54,95	-0,27
FIAT	IT 26,95	-0,92
FIAT PRIV.	IT 17,93	-2,34
MICHELIN	FR 41,45	-1,07
PEUGEOT	FR 277,40	+1,20
PIRELLI SPA	IT 3,86	-0,26
DR ING PORSCHE	DE 3330	-0,89
RENAULT	FR 56,85	-1,39
VALEO	FR 54,65	+0,55
VOLKSWAGEN	DE 57,20	-1,38
DJ E STOXX AUTO P	243,33	-0,59

BANQUES

ABBAY NATIONAL	GB	19,37	-1,14
ABN AMRO HOLDIN	NL	26,57	-0,08
ALL & LEICS	GB	11,36	-0,14
ALLIED IRISH BA	GB	19,30	+0,17
ALPHA BANK	GR	32,38	-1,70
BA HOLDING AG	AT	62
BANK OF IRELAND	GB	16,01	+0,50
BANK OF PIRAEUS	GR	14,84	-1,07
BK OF SCOTLAND	GB	12,26	-0,52
BANKINTER R	ES	42,30	-0,07
BARCLAYS PLC	GB	36,77	-0,90
BAYR.HYPO-UVIER	DE	65,90	+0,76
BCA AG.MANTOVAN	IT	10,13	-1,07
BCA FIDEURAM	IT	14,25	+0,21
BCA INTESA	IT	5,06	-0,59
BCA LOMBARDA	IT	10,95	+1,11
MONTE PASCHI SI	IT	4,72	-1,46
BCA P.BERG.-CV	IT	21,69	-0,50
BCA P.MILANO	IT	5,60	+1,82
B.P.VERONA E.S.	IT	11,86	+1,54
BCA ROMA	IT	1,20	-0,83
BVA R	ES	16,78	-0,42
ESPIRITO SANTO	PT	17,85	-0,28
BCO POPULAR ESP	ES	37,15	-0,67
B.P.SONDRIU	IT	19,50
BCP R	PT	5,59	-1,24
BIPOP CARIRE	IT	6,69	-1,62
BNL	IT	3,80	-1,30
BNP PARIBAS	FR	94,95	-0,84
BSCH R	ES	11,89
CHRISTIANIA BK	NO	5,95
COMIT	IT	7,30	-0,68
COMM.BANK OF GR	GR	50,22	-0,36
COMMERZBANK	DE	30,40	-1,62
CREDIT LYONNAIS	FR	40,25	+0,88
DANSKE BANK	DK	18,76	-1,06
DNB HOLDING -A-	NO	5,56
DEUTSCHE BANK N	DE	96,80	-0,74
DEXIA	BE	179	+0,39
DRESNER BANK N	DE	48,50	-2,02
EFG EUROBK ERGA	GR	20,36	-1,83
ERSTE BANK	AT	56,48	+0,84
FOERENINGSB A	SE	15,30	-3,50
HALIFAX GROUP	GB	11,55	-0,68
HSCB HLDG	GB	16,83	-1,31
IKB	DE	16,10	-0,31
KBC BANCASSURAN	BE	49,60	-0,70
LLOYDS TSB	GB	11,20	-1,40
NAT BANK GREECE	GR	38,24	-1,19
NATEXIS BQ POP.	FR	101,50	-0,68
NORDEA	SE	7,87	-1,39
NORDEA	DK	9,51	-1,39
ROLO BANCA 1473	IT	20,72	-0,62
ROYAL BK SCOTL	GB	25,90	-0,67
S-E-BANKEN -A-	SE	11,98	-2,26
SAN PAOLO IMI	IT	17,84	+1,54
STANDARD CHARTRE	GB	16,96
STE GENERAL-A-	FR	67,30	-0,74
SV HANDBK -A-	SE	16,74	-0,66
SWEDISH MATCH	SE	4,10	+0,54
UBS N	CH	180,54	-1,07
UNICREDITO ITAL	IT	5,67
UNIDANMARK -A-	DK	85,76
DJ E STOXX BANK P	344,36	-0,49	

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES	11,13
ACERINOX R	ES	36,90
ALUMINIUM GREEK	GR	40,30	+0,45
ANGLO AMERICAN	GB	70,01	+1,46
ASSIDOMAEN AB	SE	24,85	+0,53
BEKAERT	BE	46
BILLITON	GB	4,98	+0,97
BOEHLER-UDDEHOL	AT	42,45	+2,04
BUNZOL	GB	7,09	+0,23
CORUS GROUP	GB	1,29
ELVAL	GR	4,54	+1,79
ISPAT INTERNATI	NL	3,65	-2,67
JOHNSON MATTHEY	GB	16,85	+0,67
MAYR-MELNHOF KA	AT	51,50	+2,39
METSAE-SERLA -B	FI	7,75	+0,39
HOLMEN -B-	SE	30,55	-1,18
OUTOKUMPU	FI	9,60	+1,69
PECHINEY-A-	FR	54,95	+1,76
RAUTARUKKI K	FI	4,60	-2,95
RIO TINTO	GB	20,39	-0,62
SIDENOR	GR	3,80	+1,60
SILVER & BARYTE	GR	27,66	-0,50
SMURFIT JEFFERS	GB	1,99	-6,72
STORA ENSO -A-	FI	10,60
STORA ENSO -R-	FI	10,90	+2,83
SVENSKA CELLULO	SE	23,62
THYSSENKRUPP	DE	19,95
UNION MINIERE	BE	42,50	+4,09
UPM-KYMMENE COR	FI	32,30	+0,16
USINOR	FR	14,05
VIOHALCO	GR	11,02	+2,23
VOEST-ALPINE ST	AT	32,70	+3,15
J D WETHERSPON	GB	6,43	-3,58
WORMS N	FR	19,50	+0,52
DJ E STOXX BASI P	182,49	+0,78	

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR	152	+0,07
AKZO NOBEL NV	NL	52,05	-0,76
BASF AG	DE	48,05	+0,63
BAYER AG	DE	54,32	+3,07
BOC GROUP PLC	GB	16,83	+1,15
CELANESE N	DE	19,80
CIBA SPEC CHIMI	CH	69,87	-0,70
CLARIANT N	CH	358,47	-0,18
DEGUSSA-HUELS	DE	37,60
DSM	NL	41	+3,64
EMS-CHEM HOLD A	CH	5060,40	-1,40
ICI	GB	8,03	-1,37
KEMIRA	FI	6,05
LAPORTE	GB	10,99
LONZA GRP N	CH	676,46

NORSK HYDRO NO 45,08 -0,80

OXFORD GLYCOSCI	GB	21,99	-3,09
RHODIA	FR	16,66	-0,54
SOLVAY	BE	58,50
TESSENDERLO CHE	BE	28,80	+0,70
KON.VOPAK NV	NL	24,10	+1,05
W S ATKINS	GB	12,49	+2,22
DJ E STOXX CHEM P	406,84	+0,94	

CONGLOMÉRATS

D'IETERN SA	BE	236	-0,21
AZEL	FR	85
GBO	FR	315,50	+0,19
GEVAERT	BE	44	-1,57
INCHCAPE	GB	5,46	+4,57
KVAERNER -A-	NO	8,10
MYTILINEOS	GR	8,90	+1,37
UNAXIS HLDG N	CH	234,74	-0,69
ORKLA	NO	21,44	-1,12
SONAE SGPS	PT	1,34	-0,74
TOMKINS	GB	2,69	-0,59
DJ E STOXX CONG P	329,98	

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	1,11	-14,63
EIRCOM	IR	2,57	-1,15
BRITISH TELECOM	GB	9,06	-3,56
CABLE & WIRELES	GB	12,63	-3,06
DEUTSCHE TELEKO	DE	27,80	-2,97
E.BISCOM	IT	108,05	-3,66
EIRCOM	IE	2,57	-1,15
ELISA COMMUNICA	IE	17,40	-0,85
ENERGIS	GB	7,58	-2,86
EQUANT NV	DE	29	-2,68
EUROPOLITAN HLD	SE	6,82	-3,91
FRANCE TELECOM	FR	70,30	-3,63
HELLENIC TELE (GR	16,60	+0,48
HELS.TELEPH E	FI	102,60
KINGSTON COM	GB	2,87	-6,25
KONINKLIJKE KPN	NL	13,09	-1,95
LIBERTEL NV	NL	10,05	-2,90
MANNESMANN N	DE	94,50	-1,56
MOBILCOM	DE	26,30	-5,80
PANAFON HELLENI	GR	6,92
PT TELECOM SCPS	PT	10,73	-2,01
SONERA	FI	15,02	-8,64
SWISSCOM N	CH	260,53	-2,92
TELE DANMARK -B	DK	49,58	-1,86
TELECEL	PT	12,68	-0,94
TELECOM ITALIA	IT	12,04	-2,35
TELECOM ITALIA	IT	6,34	-1,40
TELIA	SE	5,66	-2,86
T.I.M.	IT	7,38	-2,25
TISCALI	IT	15,92	-10,31
VERSATEL TELECO	NL	12,85	-4,10
VODAFONE GROUP	GB	3,33	-3,24
DJ E STOXX TCOM P	626,85	-2,28	

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES	38,35	-0,34
ACS	ES	27,65
AGGREGATE IND	GB	1,16
AKTOR SA	GR	8,86	+4,24
AMEY	GB	30,48
UPONOR -A-	FI	17,41
AUREA R	ES	18,45	-0,65
ACESA R	ES	10,32	+0,78
BLUE CIRCLE IND	GB	7,42
BOUYGUES	FR	43,12	-3,10
RBP	GB	4,57	-1,71
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,28	-0,39
BUZZI UNICEM	IT	10,40	-1,79
NOVAR	GB	3,14	-1,50
GRUP PLC	GB	30,93	-0,05
CIMPOR R	PT	27,32	-2,43
COLAS	FR	57,80	+1,40
GRUPO DRAGADOS	ES	13,30	-2,64
FCC	ES	23,09	+1,09
GRUPO FERROVIAL	ES	16,30	+0,62
HANSON PLC	GB	6,86	-2,93
HEIDELBERGER ZE	DE	59,75	-0,42
HELL.TECHNODOR	GR	7,36	+1,66
HERACLIS GENL R	GR	14,76	+1,65
HOCHTIEF ESSEN	DE	26	-1,89
HOLDERBANK FINA	CH	1240,61	-0,99
IMERYS	FR	119,50	-0,50
ITALCEMENTI	IT	9,70	-1,42
LAFARGE	FR	108,10	+2,08
MICHANIKI REG.	GR	3,50	+4,79
PILKINGTON PLC	GB	1,83	-2,54
RMC GROUP PLC	GB	11,05	+2,81
SAINT GOBAIN	FR	168,60	-0,94
SKANSKA -B-	SE	45,24	+0,25
TAYLOR WOODROW	GB	3,01
TECHNIP	FR	157,50	+1,42
TITAN CEMENT RE	GR	38,28	+0,68
VINCI	FR	65,05	-0,08
WIENERB BAUSTOF	AT	23,45	+1,12
DJ E STOXX CNST P	237,35	-0,32	

CONSUMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR	45,95	+0,99
ADIDAS-SALOMON	DE	76,10	-0,20
AGFA-GEVAERT	BE	22,75	-1,94
AIR FRANCE	FR	22,25	-1,77
AIRTRUCKS PLC	GB	4,51	-2,41
ALITALIA	IT	1,93	-1,03
AUSTRIAN AIRLIN	AT	15,70	+1,95
AUTOGRILL	IT	12,96	-0,99
BANG & OLUFSEN	DK	47,03	+0,29
BENETTON GROUP	IT	2,04	-1,92
BERKELEY GROUP	GB	12,66	+0,38
BRITISH AIRWAYS	GB	6,61	+0,48
BULGAR	IT	11,44	-1,12
CHRISTIAN DIOR	FR	49,52	+1,25
CLUB MED	FR	104,50	+0,77
DL.LUFTHANSA N	DE	24,97	+0,28
ELECTROLUX -B-	SE	17,69	-0,62
EMI TV & MERCHAN	DE	2,70	-0,21
EMI GROUP	GB	8,35	-1,13
EURO DISNEY	FR	0,72	-2,70
GRANADA	GB	2	

VALEURS FRANCE

● L'action Alcatel dégringolait de 8,05 %, à 51,95 euros, vendredi matin, touchée par l'avertissement sur ses résultats lancé par le canadien Nortel Networks.

● L'action EADS perdait 1,96 %, vendredi 16 février, dans les premières transactions. En mettant fin à un système, depuis longtemps en vigueur, d'aides aux exportations d'avions civils, le gouvernement britannique risque d'entraver les efforts que poursuit le consortium européen Airbus face à son concurrent américain Boeing, rapporte le Financial Times de vendredi.

● Le titre Wavocom s'effondrait de 33,73 %, à 16,80 euros, vendredi matin sur le Nouveau Marché, le compartiment parisien des valeurs technologiques. Le fabricant de modules de radiocommunications avait déjà perdu 8,96 %, jeudi, après avoir annoncé une perte nette de 14,50 millions d'euros en 2000. Ses résultats décevants ont amené le courtier CAI Cheuvreux à abaisser jusqu'à son opinion sur la valeur.

● L'action Ciments français était en baisse de 0,55 %, vendredi matin, à 54 euros. Le groupe a annoncé un résultat net en progression de 0,6 % en 2000, à 178 millions d'euros.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 16 FÉVRIER Cours à 12 h 30
 Dernier jour de négociation des OSRD : 22 février

Table with 4 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes ACCOR, AGF, AFFINE(XIMM), AIR LIQUIDE, AIR FRANCE G., AIR LIQUIDE.

Table with 4 columns: ALCATEL, ALCATEL O, ALSTOM, ALTRAN TECHN., ATOS CA, ARBEL, AVENTIS, AXA, AZEO(EXT), BAIL INVESTI., BAZAR HOT.V., BIC, BIS, BNPPARIBAS, BOLLORÉ, BOLLORÉ INV., BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF., BULL#, BUSINESS OBJ., B T P (LA CI.), BURELLE (LY.), CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE-LORR., CARREFOUR, CASINO GUICH., CASINO GUICH., CASTORAMA DU., CEA INDUSTRI., CEGID (LY.), CFF.RECYCLIN., CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DA., CHRISTIAN DI., CIC-ACTIONS, CIMENTS FRAN., CLARINS, CLUB MEDITER., CNP ASSURANC., COFACE, COFLEXIP, COLAS, CONTIN.ENTRE., CPR, CRED.FON.FRA., CREDIT LYONN., CS.COM.ET SY., DAMART, DANONE, DASSAULT-AVI., DASSAULT SYS., DE DIETRICH, DEVEAUX(LY)#, DEV.R.N-P.C.A., DMC (DOLLFUS), DYNACTON, EIFFAGE, ELIOR, ELEC.MADAGAS., ENTENIAL(EX.), ERAMET, ERIDANIA BEG., ESSILOR INTL., ESSO, EULER.

Table with 4 columns: EURAFRANCE., EURO DISNEY., EUROFUNNEL., FAURECIA., FIMALAC SA C., F.F.P. (NY), FINAXA, FIVES-LILLE., FONCLYON., FRANCE TELECOM, FROMAGERIES, GALERIES LAF., GAUMONT #, GECINA., GEOPHYSEUR., GFI INFORMAT., GRANDVISION., GROUPE ANDRE., GROUPE GASCO., GR.ZANNIER., GROUPE PARTO., GUYENNE GASC., HAVAS ADVERT., IMERY., IMMOBANQUE., IMMOBILES DE., INFOGRAMES E., IM.MARSEILLE., INGENICO., KAUFMAN ET B., KLEPIERRE., LAFARGE., LAGARDERE., LAPEYRE., LEBON (CIE), LEGRAND., LEGRAND ADP., LEGRIS INDUS., LIBERTY SURF., LOCINDUS., L'OREAL., L'OUVRE., LVMH MOET HE., MAUREL ET PR., METALEUROPE., MICHELIN., MONTUPET SA., MOULINEX., NATEXIS BO P., NEOPOST., NORBERT DENT., NORD-EST., NRJ GROUP., OBERTHUR CAR., OLIPAR., ORANGE., OXYG.EXT-ORI., PECHINEY ACT., PECHINEY B P., PENAUILLÉ PO., PERNOD-RICAR., PEUGEOT., PINAULT-PRIN., PLASTIC OMN., PSB INDUSTRI., PUBLICIS GR.

Table with 4 columns: REMY COINTRE., RENAULT., REKEL., RHODIA., ROCHETTE LA., ROYAL CANIN., ROUGIER., RUE IMPERIAL., SADE (NY), SAGEM SA., SAGEM ADP., SAINT-COBAIN., SALVAPER (NY), SANOFI SYNTH., SCHNEIDER EL., SCOR., S.E.B., SEITA., SELECTIBAIL., SIMCO., SKIS ROSSIGN., SOCIETE GENE., SODEXO ALLO., SOGEPARC (FI), SOMMER-ALIB., SOPHIA., SOPRA., SPIR COMMUNI., ST TELEPERFO., STUDIOCANAL., SUYCR.PITHIVI., SUEZ LYON.DE., TAITTINGER., TFI., THALES (EXT.), THALES., THOMSON MULT., TOTAL FINA E., TRANSCIEL., UBI SOFT ENT., UNIBAIL., UNILOG., USINOR., VALEO., VALLOUREC., VIA BANQUE., VICAT., VINCI., VIVENDI ENVI., VIVENDI UNIV., WANADOO., WORMS (EX.SO.), ZODIAC.

Table with 4 columns: International, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCO, ANGLICOLD LT., A.T.T., BARRICK GOLD., COLGATE PAL., CROWN CORK O., DE BEERS #, DIAGO PLC., DOW CHEMICAL., DU PONT NEMO., ECHO BAY MIN., ELECTROLUX., ELF GABON., ERICSSON #, FORD MOTOR #, GENERAL ELEC., GENERAL MOTO., GOLD FIELDS., HARMONY GOLD., HITACHI #, HSBC HOLDING., I.B.M., I.C.I., ITO YOKADO., I.T.T. INDUS., KINGFISHER P., MATSUSHITA., MC DONALD'S., MERK AND CO., MITSUBISHI C., NESTLE SA #, NORSK HYDRO., PFIZER INC., PHILIP MORRI., PROCTER GAMB., RIO TINTO PL., SCHLUMBERGER., SEGA ENTERPR., SEMA GROUP #, SHELL TRANSP., SONY CORP. #, T.D.K., TOSHIBA #, UNITED TECHO., ZAMBIA COPPE.

ABRÉVIATIONS

B = Bourdeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
● coupon détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
♦ = offert; † = demandé; ‡ = offre réduite; ‡ = demande réduite;
◆ = cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 16 FÉVRIER
 Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table with 4 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes ABEL GUILLEM., AB SOFT., ACCESS COMME., ADL PARTNER., ALGOLIE #, ALPHAMEDIA., ALPHA MOS #, ALPHA MOS BS., ALTAIR & CI., ALMDETA., ALTI #, ALTI ACT.NOU., A NOVO #, ARPRICE COM., ASTRA., AUFEMINOC., AUFEMINO TECH., AVENIR TELECOM., AVENIR TELECOM., BAC MAJESTIC., BARBARA BUI., BCI NAVIGATI., BELVEDERE., BOURSE DIREC., BRIME TECHNO., BRIME TECHN., BUSINESS ET., BVPR ACT.DIV., CAC SYSTEMES., CALL CENTER., CAST., CEREP., CHEMUNEX #.

Table with 4 columns: CMT MEDICAL., COALA #, COHERIS ATIX., COIL., CION ET SYS., CONSODATA #, CONSORS FRAN., CROSS SYSTEMS., CRYO #, CRYONETWORKS., CYBERDECK #, CYBER PRES., CYBERSEARCH., CYRANO #, DALET #, DATATRONIC., DESK #, DEVOTEM #, DMS #, D INTERACTIV., D INTERACTIVE., DIOSOS., DIREKT ANLAG., DIREKT ANLAG., DURAND ALLIZ., DURAN DUBO., DURAN BS 00., EFFIK #, EGIDE #, EMMEEJEC I/1., ESI GROUP., ESKER., EUROFINIS SCL., EURO.CARGO S., FIMATX #, FI SYSTEM #, FI SYSTEM BS., FLOREANE MED., GAMELOFT COM., GAUDRIOT #, GENEXIS #, GENESYS #, GENESYS NV 0., GENESYS 8500., GENSET #, GIL TRADE #, GUILMETOT #, GUYANOR ACTI., HIGH CO #, HIGH BS 01., HIGHWAY OPT., HIMALAYA., HI MEDIA., HUBWOGAM IND., IIP GROUP.COM., IDP #, INTER B ON 38 #, INTERACTIF B #, INTERACTIF B #, ICE + XAO., ILOG #, IMECOM GROUP., INFOSOURCES #, INFOSOURCE B #, INFOTEL #, INFO VISTA #, INTEGRA NET., INTEGRA ACT., INTERCALL #, IPSOS #, IPSOS #, IPSOS #, ITESOFT., IT LINK., IJOZIE-REGOL., KALISTO ENTE., KALISTO NV #, KEYRUS PROGI., KAZIBAO., LACIE GROUP., LEXIBOOK #, LEXIBOOK NOU., LINEDATA SER., LYCOS EUROPE., MCDOST #, MIDEDP #, METROLOGIC G., MICROPOLE #, MONDIAL PECH., MULTIMANIA., NATUREX., NET2S #, NETGEM #, NETVALUE #.

Table with 4 columns: NEURONES #, NICOX #, OLITEC., OPTIMA DIREC., OPTIMS #, OXIS INTL RG., PERFECT TECH., PERF. TECHNO., PHARMAGEST I., PHON SYSTEN #, PICOGIDA #, PROSODIE #, PROSODIE B., PROLOGUE SOF., PROXIDIS #, QUANTUM APPL., QUALIFLOW., QUANTEL., RZI SANTE., RECIF #, REPENSE #, REGINA RUBEN #, RIBER #, RIGIFLEX INT., RISC TECH., SAUVERS DE F., CUILLEMOT BS., SELF TRADE., SILIUMCO #, SITICOM GROU., SODITECH INC., SOFT COMPUTI., SOI TEC BS 0., SOI #, STACI #, STELAX., SYNELEC #, SYSTRAN #, TELRES.SERV., TELECOM CITY., TETE DS LES., THERMATECH I., TITUS INTERA., TITUS INTER., TRACING SERV., TRANSGENE #.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 16 FÉVRIER
 Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table with 4 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes AB GROUPE., ACTIELEC REG., ALGECO #, ALTEA., ALTEA (SVN), APRIL S.A.#, ASSYSTEM #, AUBAY., BENNETEAU CAH., BOIRON (LY)#, BONDULEU., BOUQUE TARNEAU., BRICORAMA #, BRICORAS PASO., BUFFALO GRIL., C.A. OISE CA., C.A. PARIS I., C.A.P. SA I., CDA-CIE DES., CEGEDIM #, CEFIN.ST-H #, CNIM CA #, COFITEM-COFI., DANE-ELEC M., DANTELEC CB., ETAM DEVELOP., EUROPEENNE C., EXPAND SA., FINACOR #, FINAFIN #, FLEURY MICH., FOCAL (GROUPE #).

Table with 4 columns: GENERALE LOC., GEODIS #, GFI INDUSTRI., GRAND MARNIE #, GROUPE BOURB., GROUPE CRIT., GROUPE J.C.D., HERMES INTL., HYPARLO # (LY), I.C.C.#, IMS(INT.META.), INTER.PARFUM., JET MULTIMED., L.D.C., LAURENT-PERR., LECTRA SYST., LOUIS DREYFU., LVL MEDICAL., M6-METR-TV A., MANITOU INTNTE., MARIONNAUD P., PARCESEXPON., PCAS #, PETIT FOREST., PIERRE VACAN., PINGUELY HAU., POCHET #, RADIALI #, RALLIE (LY), RODRIGUEZ GR., SABATE SA #, SECHE ENVIRO., SINOPASSET., SIPAREX CROI., SOLERI #, SOLVING #, STEF-TFE #, STERIA GROUP., SYLEA #, SYLIS #, SYNERGIE (EX.), TEAM PARTNER #, TRIGANO #, UNION FIN.FR., VILMOR.CLAUS., VILMOR., ZAMBIA COPPE.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 15 février

Émetteurs Valeurs unitaires * Euro francs ** Date cours

AGIPI AGIPI AMBITION (AXA) 28,81 188,98 15/02 AGIPI ACTIONS (AXA) 30,73 201,58 15/02

BNP PARIBAS 3615 BNP 0836681717 (2,21 F/mn)

Table with 4 columns: BNP MONÉ COURT TERME., BNP MONÉ PLACEMENT C., BNP MONÉ PLACEMENT D., BNP MONÉ TRÉSORERIE., BNP OBLIG. CT., BNP OBLIG. LT., BNP OBLIG. MT C., BNP OBLIG. MT D., BNP OBLIG. SPREADS., BNP OBLIG. TRÉSOR.

Fonds communs de placements BNP MONÉ ASSOCIATIONS. 1776,10 11650,45 14/02

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT www.bpam.fr 01 58 19 40 00

Table with 4 columns: BP OBLI CONVERTIBLES., BP OBLI HAUT REND., BP MEDITERRANÉE DÉV., BP NOUVELLE ÉCONOMIE., BP OBLIG. EUROPE., BP SECURITÉ., EUROACTION MIDCAP., FRUCTI EURO SO., FRUCTIFRANCE C., FRUCTIFRANCS FRANCE NM.

CDC IXIS www.cdcixis-am.fr

MULTI-PROMOTEURS NORD SUD DEVELOP. C. 501,51 3289,69 14/02 NORD SUD DEVELOP. D. 407,06 2670,14 14/02

CAISSE D'ÉPARGNE 0836680900 (2,21 F/mn)

Table with 4 columns: ÉCUR. 1,2,3., FUTUR., ÉCUR. ACT. FUT.D.PEA., ÉCUR. ACTIONS EUROP. C., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE+ D.PEA., ÉCUR. ÉNERGIE D.PEA., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D.PEA., ÉC. MONÉT.C., ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.

Table with 4 columns: ÉCUR. TECHNOLOGIES., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C.

Fonds communs de placements ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C., ÉCUREUIL PRUDENCE C., ÉCUREUIL VITALITÉ C.

CRÉDIT AGRICOLE 0836685655 (2,21 F/mn)

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT

ATOUT CROISSANCE 529,41 3472,70 15/02 ATOUT FONCIER 350,68 2300,31 15/02 ATOUT FRANCE ASIE D. 91,98 603,35 15/02 ATOUT FRANCE EUROPE. 222,69 1460,75 15/02 ATOUT FRANCE MONDE. 54,57 357,96 15/02 ATOUT FUTUR C. 240,02 1574,43 15/02 ATOUT FUTUR D. 217,50 1426,71 15/02 ATOUT SÉLECTION. 126,90 832,41 15/02 COEXIS 336,20 2205,33 15/02 DIEZE 469,81 3081,75 15/02 EURODYN. 623,05 4066,94 15/02 INDICIA ÉUROLAND. 137,55 902,27 14/02 INDICIA FRANCE. 470,98 3088,77 14/02 INDICIA AMÉRIQUE. 48,51 318,20 15/02 INDICIA ÉQUILIBRE C. 21,63 141,88 15/02 INDICIA PRUDENCE C. 175,82 1153,30 15/02 INDICIA MULTI OBLIG. 39,18 257 15/02 INDICIA ORIENT C. 34,90 228,93 15/02 INDICIA JAPON. 165,57 1086,07 15/02 INDICIA STR. 5-7 C. 338,09 2217,73 14/02 INDICIA STR. 5-7 D. 210,35 1379,81 14/02 OBLIFUTUR C. 97,38 638,77 15/02 OBLIFUTUR D. 83,82 549,82 15/02 REVENU-VERT. 171,38 1124,18 15/02 UNIVERS ACTIONS. 65,63 430,50 15/02 UNIVERS-OBLIGATIONS. 42,54 279,04 15/02

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT www.clamdirect.com

ERUCO SOLIDARITÉ. 221,32 1451,76 15/02 LION 2000 C/3 11/06/99. 956,50 6274,23 15/02 LION 2000 D/3 11/06/99. 835,04 5477,50 15/02 SICAV 5000. 195,39 1281,67 15/02 SILVAFRANCE. 341,69 2241,34 15/02 SILVARENTE. 40,15 263,37 15/02 SILVINTER. 176,27 1156,26 15/02 TRILION. 750,31 4921,71 15/02

Fonds communs de placements ACTILION DYNAMIQUE C. #. 208,25 1366,03 15/02 ACTILION DYNAMIQUE D. #. 200,67 1316,31 15/02 ACTILION PEA DYNAMIQUE. 82,89 543,72 15/02 ACTILION ÉQUILIBRE C. #. 188,91 1239,17 15/02 ACTILION ÉQUILIBRE D. #. 180,59 1184,59 15/02 ACTILION PRUDENCE C. #. 174,53 1144,84 15/02 ACTILION PRUDENCE D. #. 166,52 1092,30 15/02 INTERLION. 225,13 1476,76 15/02 LION ACTION EURO. 110,05 721,88 15/02 LION PEA EURO. 110,97 727,92 15/02

Crédit Mutuel

CM EURO PEA. 26,38 173,04 15/02 CM EUROPE TECHNOL. 7,04 46,18 15/02 CM FRANCE ACTIONS. 42,64 279,70 15/02 CM MID. ACT. FRANCE. 38,90 255,17 15/02 CM MONDE ACTIONS. 367,23 2408,87 15/02 CM OBLIG. LONG TERME. 104,07 682,65 15/02 CM OPTION DYNAM. 35,27 231,36 15/02 CM OPTION ÉQUIL. 55,16 361,83 15/02 CM OBLIG. COURT TERME. 159,16 1044,02 15/02 CM OBLIG. MOYEN TERME. 327,79 2150,16 15/02 CM OBLIG. QUATRE. 164,02 1075,90 15/02

Fonds communs de placements CM OPTION MODÉRATION. 19,11 125,35 15/02

LCP DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

AMÉRIQUE 2000. 152,49 1000,27 14/02 ASIE 2000. 81,12 532,11 14/02 NOUVELLE EUROPE. 258,47 1695,45 14/02 SAINT-HONORÉ CAPITAL C. 3480,81 22832,62 15/02 SAINT-HONORÉ CAPITAL D. 3270,52 21453,20 15/02 ST-HONORÉ CONVERTIBLES. 336,23 2205,52 15/02 ST-HONORÉ FRANCE. 66,09 433,52 14/02 ST-HONORÉ PACIFIQUE. 112,06 735,07 14/02 ST-HONORÉ TECH. MEDIA. 150,04 1023,56 14/02 ST-HONORÉ VIE SANTÉ. 401,11 2631,11 14/02 ST-HONORÉ WORLD LEAD. 112,42 737,43 14/02

Fonds communs de placements WEB INTERNATIONAL. 38,45 252,22 14/02

Table with 4 columns: CIC PIERRE., EURO C LEADERS., MENSUELIC., RENTACIC., UNION AMÉRIQUE.

Fonds communs de placements CIC EURO OPPORT. 704,05 4618,27 15/02 CIC NOUVEAU MARCHÉ. 12,22 80,16 15/02 CIC TECHNO. COM. 151,70 995,09 15/02

LEGAL & GENERAL BANK

STRATÉGIE IND. EUROPE. 243,52 1597,39 14/02

Fonds communs de placements STRATÉGIE CAC. 7314,56 47980,37 14/02 STRATÉGIE INDICE USA. 10450,89 68553,34 14/02

www.lapostefinance.fr Sicav Info Poste : 0836685010 (2,21 F/mn)

LA POSTE

ADDILYS C. 104,02 682,33 15/02 AMPLIDYS D. 103,20 676,95 15/02 AMPLITUDE AMÉRIQUE C. 30,71 201,44 15/02 AMPLITUDE AMÉRIQUE D. 30,11 197,51 15/02 AMPLITUDE EUROPE C. 39,41 258,51 15/02 AMPLITUDE EUROPE D. 38,25 250,90 15/02 AMPLITUDE MONDE C. 274,68 1801,78 15/02 AMPLITUDE MONDE D. 248,60 1630,71 15/02 AMPLITUDE PACIFIQUE C. 20,53 134,67 15/02 AMPLITUDE PACIFIQUE D. 19,92 130,67 15/02 ÉLANCIER FRANCE D PEA. 51,15 335,52 15/02 ÉLANCIER EURO D PEA. 123,54 810,37 15/02 ÉMERGENCE E.PEA.D.PEA. 38,65 253,53 15/02 GÉOBILYS C. 116,50 764,19 15/02 GÉOBILYS D. 107,16 702,92 15/02 INTENSYS C. 20,04 131,45 15/02 INTENSYS D. 17,40 114,14 15/02 KALEIS DYNAMISME C. 244,70 1605,13 15/02 KALEIS DYNAMISME D. 237,98 1561,05 15/02 KALEIS DYNAMISME FR. C. 91,04 597,18 15/02 KALEIS ÉQUILIBRE C. 209,89 1376,79 15/02 KALEIS ÉQUILIBRE D. 203,33 1333,76 15/02 KALEIS SÉRÉNITÉ C. 191,75 1257,80 15/02 KALEIS SÉRÉNITÉ D. 185,35 1215,82 15/02 KALEIS TONUS C. 85,30 559,53 15/02 OBLIYS D. 109,58 718,80 15/02 OBLIYS E. 49,20 322,73 15/02 POSTE GESTION C. 2539,98 16661,15 15/02 POSTE GESTION D. 2327,63 15288,25 15/02 POSTE PREMIÈRE. 6904,26 45289,98 15/02 POSTE PREMIÈRE 1 AN. 40874,59 268778,77 15/02 POSTE PREMIÈRE 2 AN. 8804,19 57571,70 15/02 PRIMIE EUROPE C. 87,88 576,46 15/02 REVENUS TRIMESTRIELS. 787,95 5169,61 15/02 THÉSORA C. 181,12 1188,07 15/02 THÉSORA D. 153,38 1006,11 15/02 THÉSORA E. 4594,46 301408,70 15/02 SOLSTICE D. 360,15 2362,43 15/02

DEDIALYS FINANCE. 98,87 648,54 15/02 DEDIALYS MULTI-SECT. 77,20 506,40 15/02 DEDIALYS SANTÉ. 100,96 662,25 15/02 DEDIALYS TECHNOLOGIES. 58,63 384,59 15/02 DEDIALYS TELECOM. 67,59 443,36 15/02 POSTE EUROPE C. 89,09 584,39 15/02 POSTE EUROPE D. 85,50 560,84 15/02 POSTE PREMIÈRE 8 ANS C. 191,66 1257,21 15/02 POSTE PREMIÈRE 8 ANS D. 175,95 1154,16 15/02 REMUNYS PLUS. 100,27 657,73 15/02

SG ASSET MANAGEMENT Serveur vocal : 0836683662 (2,21 F/mn)

CADENCE 1 D. 155,95 1022,96 15/02 CADENCE 2 D. 153,88 1009,39 15/02 CADENCE 3 D. 154,07 1010,63 15/02 CONVERTIS C. 248,21 1628,15 15/02 INTEROBLIG C. 57,20 375,21 15/02 INTERSÉLECTIF FR. D. 89,56 587,48 15/02 SÉLECT DÉFENSIF C. 193,72 1270,72 15/02 SÉLECT DYNAMIQUE C. 279,41 1832,81 15/02 SÉLECT ÉQUILIBRE 2. 182,46 1196,86 15/02 SÉLECT PEA DYNAMIQUE. 176,41 1157,17 15/02 244,95 1607,77 15/02 535,91 3515,34 15/02 501,79 3291,53 15/02 584,94 3836,95 15/02 527,12 3457,68 15/02 108,44 711,32 15/02 44,82 292,69 15/02 278,53 1827,04 15/02 76,46 501,54 15/02

Fonds communs de placements DÉCLIC ACTIONS EURO. 19,20 125,94 14/02 DÉCLIC ACTIONS FRANC. 64,41 422,50 14/02 DÉCLIC ACTIONS INTER. 43,88 287,83 15/02 DÉCLIC BOURSE PEA. 60,30 395,54 14/02 DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE. 17,98 117,94 14/02 DÉCLIC OBLIG. EUROPE. 16,82 110,33 14/02 DÉCLIC PEA EUROPE. 30,56 200,46 14/02 DÉCLIC SOGENFR. TEMPO. 75,98 498,40 14/02 SOGINDEX FRANCE C. 639,99 4198,06 14/02

LÉGENDE * Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SPORTS Le XV de France devait rencontrer l'Irlande, samedi 17 février, à Lansdowne Road, dans le cadre du Tournoi des six nations. ● **APRÈS UNE VICTOIRE** peu

convaincante face à l'Écosse (16-6), le 4 février, l'équipe de Bernard Laporte rêve d'une revanche face aux Irlandais. ● « **L'IRLANDE est certainement l'équipe qui a le plus pro-**

gressé depuis ces deux dernières années dans l'hémisphère Nord », prévient Jo Maso, le manager du XV de France. ● **FABIEN GALTHIÉ** ayant été suspendu, la mêlée française a

été confiée à Philippe Carbonneau (Section paloise), lui qui n'avait plus été titularisé depuis la rencontre France-Écosse du 10 avril 1999. ● **LES AUTRES MATCHES** de

cette deuxième journée devaient opposer, samedi, l'équipe d'Angleterre à celle de l'Italie, à Twickenham, et l'Écosse au pays de Galles, à Murrayfield.

La ballade irlandaise du XV de France prend des airs de revanche

Pour la deuxième journée du Tournoi des six nations, l'équipe de Bernard Laporte affronte l'Irlande, sur sa pelouse de Lansdowne Road. Les Français tenteront de faire oublier leurs débuts hésitants contre l'Écosse et la cuisante défaite subie, à domicile, en 2000, face aux Irlandais

BRIAN O'DRISCOLL en a conçu l'un de ses meilleurs souvenirs. Une de ses belles après-midi de rugby à courir sur le gazon du Stade de France, une de ces journées où tout vous réussit. Le bonheur quoi ! Le 19 mars 2000, sur le pré de Saint-Denis, Brian O'Driscoll, trois-quarts centre du XV irlandais s'était fait le chantre de surprenants et dynamiques « Diabes verts », lesquels pour la première fois depuis vingt-huit ans avaient triomphé d'un XV de France en terre gauloise (25-27). Ce jour-là, notre héros avait inscrit trois essais au nez et à la barbe des lignes de défense tricolores. « Cette victoire a eu un impact terrible dans le pays, confiait Warren Gatland, l'entraîneur néo-zélandais de l'Irlande, à *L'Equipe*. On avait tellement pris l'habitude d'être battus en France, que ça tenait de l'exploit. »

Absent il y a deux semaines à Rome où l'Irlande affrontait l'Italie en ouverture du Tournoi des six nations (22-41), Brian O'Driscoll sera, samedi 17 février, sur la pelouse de Lansdowne Road, à Dublin, à l'heure du coup d'envoi d'Irlande-France. Les années passent et le rugby irlandais change. A l'instar de leur talonneur Keith Wood, les hommes de Warren Gatland ont conservé leur fameux *fighting spirit*, tout en aérant leur jeu de ballons offensifs portés à la main. Ainsi, le centre de Leinster, bourreau du XV de France, il y a un an, évoluera



Philippe Carbonneau attentif aux directives de son entraîneur, Bernard Laporte.

aux côtés de Rob Henderson, sa doublure, auteur de trois essais contre l'Italie le 3 février.

L'arrivée du professionnalisme aidant, le rugby irlandais s'est structuré autour de formations régionales qui s'emploient à produire du jeu. Les récentes performances

de Munster en Coupe d'Europe, prochain adversaire du stade Français en demi-finales de cette compétition le 21 avril et finaliste de l'épreuve en 2000, l'illustrent. Voilà maintenant trois années, que le jeu des héritiers du fougueux Ken Kennedy et de l'imperturbable

Tom Kiernan n'est plus cette répétition incessante de chandelles expédiées en direction des lignes adverses, comme autant de projectiles destinés à renverser les meilleures défenses. « On envoie du jeu. On marque de superbes essais », note Warren Gatland, l'un des prin-

cipaux artisans de cette mutation. Sans rien abandonner de leur légendaire agressivité, les hommes au Trèfle affichent désormais d'audacieuses ambitions. « Contre les Irlandais les matches sont toujours épuisants. ils ne lâchent rien pendant 80 minutes », prévient Christophe Juillet, le troisième ligne du

s'apprêtent à effectuer les hommes de Bernard Laporte ne déroge pas à cette règle. « *L'Irlande est certainement l'équipe qui a le plus progressé depuis ces deux dernières années dans l'hémisphère Nord* », analyse Jo Maso, le manager du XV de France, et d'ajouter : « *Leurs centres sont très performants et il*

L'Italie en danger en Angleterre

L'Angleterre face à l'Italie, à Twickenham, et l'Écosse, face au pays de Galles, à Murrayfield, marqueront également cette deuxième journée du Tournoi des six nations, dont tous les matches auront lieu samedi 17 février. Les Italiens, déjà battus il y a deux semaines par l'Irlande à Rome (22-41), auront fort à faire face aux Anglais victorieux des Gallois le 3 février à Cardiff (15-44), d'autant que le XV azzurro devra se passer des services de sa paire de demis, le n° 9 de Montferand suspendu Alexandre Troncon et le n° 10 du Stade français actuellement blessé, Diego Dominguez. A Murrayfield, les Écossais joueront en l'absence de leur ouvrier, Gregor Townsend, blessé le 4 février, au Stade de France. Il sera remplacé par Duncan Hodge.

XV de France. Le Parisien sait de quoi il parle ; lui qui avec le Stade Français a enterré ses espoirs de titre européen à deux reprises (1999 et 2000) face aux équipes irlandaises de l'Ulster et du Munster. « Ils ont cette volonté d'aller jusqu'au bout qui fait que l'on ne peut jamais se dire que le match est plié », assure le n° 8 français.

Effectivement, si un voyage en République d'Irlande a toujours suscité les pires craintes, celui que

nous faudra faire preuve de beaucoup plus de rigueur dans notre positionnement sur le terrain. » Jo Maso n'a rien oublié des courses de Brian O'Driscoll, tout comme Raphaël Ibanez, capitaine de l'équipe qui s'était imposé sur le fil en 1999 à Dublin (9-10) a gardé en mémoire l'âpreté du combat. « *L'un de mes pires souvenirs*, raconte le talonneur. *Nous avions joué dans des conditions épouvantables et si cela s'était soldé par une victoire, le score avait été particulièrement étriqué* (ndlr, 16-18). »

Les équipes

● **Irlande** : 15 Girvan Dempsey ; 14 Denis Hickie ; 13 Brian O'Driscoll ; 12 Rob Henderson ; 11 Tyrone Howe ; 10 Ronan O'Gara ; 9 Peter Stringer ; 8 David Wallace ; 7 Anthony Foley ; 6 Alan Quinlan ; 5 Malcolm O'Kelly ; 4 Mick Galwey ; 3 John Hayes ; 2 Keith Wood (cap) ; 1 Peter Clohesy. Remplaçants : 16 Frank Sheahan ; 17 Emmet Byrne ; 18 Gary Longwell ; 19 Andy Ward ; 20 Brian O'Meara ; 21 David Humphreys ; 22 Kevin Maggs. ● **France** : 15 Xavier Garbajosa ; 14 Philippe Bemat-Salles ; 13 Richard Dourthe ; 12 Franck Comba ; 11 David Bory ; 10 Christophe Lamaison ; 9 Philippe Carbonneau ; 8 Christophe Juillet ; 7 Olivier Magne ; 6 Christophe Moni ; 5 Fabien Pelous (cap) ; 4 David Auradou ; 3 Pieter De Villiers ; 2 Raphaël Ibanez ; 1 Sylvain Marconnet. Remplaçants : 16 Olivier Azam ; 17 Christian Califano ; 18 Abdel Benazzi ; 19 Serge Betsen ; 20 Christophe Laussucq ; 21 Christophe Dominici ; 22 Gerald Merceron. La rencontre est arbitrée par Scott Young (Australie).

Philippe Carbonneau reprend la mêlée française en main

EN MATIÈRE de guigne, Fabien Galthié n'a de leçon à recevoir de personne. Sa carrière en forme d'aller-retour entre l'équipe de France et les vestiaires (ou l'infirmerie) le prouve (*Le Monde* du 3 février). Aujourd'hui, il est contraint de céder sa place à la mêlée du XV de France à Philippe Carbonneau. Pour la première fois depuis le 10 avril 1999, le néo-Palois, natif de Toulouse, revient en équipe de France de rugby. Samedi 17 février, en Irlande, il sera titulaire du poste. Il remplace le Columérin suspendu dix jours à la suite d'un sévère carton jaune reçu, le 10 février, en championnat de France, lors d'une rencontre avec Montferand.

Philippe Carbonneau n'est pas particulièrement superstitieux mais il a payé pour se méfier des adages. Le 13 du mois d'août 1999 était un vendredi. La journée s'achevait sur les hauteurs de Val-d'Isère (Savoie). L'équipe de France débutait son deuxième stage de préparation en vue de la Coupe du monde, et « Carbo » s'était donné à fond. Au sortir d'une première blessure au genou, contractée en avril de la même année, au Stade de France, contre l'Écosse, le demi de mêlée tricolore ne s'était pas ménagé. La convalescence et le travail des médecins l'avaient sauvé : il serait de ce groupe qui jouerait la Coupe du monde.

A l'issue de la tournée de juin dans l'hémi-

sphère Sud, les relations entre son rival Fabien Galthié et les *coaches*, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, s'étaient dégradées. Malgré trois mois passés loin des terrains, Philippe Carbonneau conservait la confiance des entraîneurs. Son regard plein de malice s'était rallumé. Il sautillait d'un pied sur l'autre quand sur un appui le genou gauche a cédé. « Carbo » s'est effondré. Le diagnostic n'a pas tardé : rupture des ligaments croisés. Adieu à la Coupe du monde 1999.

« LE PIRE SOUVENIR DE MA CARRIÈRE »

« Parfois je revois encore cet instant. Je ne l'oublierai jamais, raconte-t-il plus d'un an et demi après. Cette Coupe du monde, j'aurais dû la faire. Je n'aurais peut-être plus jamais l'occasion d'en disputer une autre. » Philippe Carbonneau ne s'est pas consolé. « C'est le pire souvenir de ma carrière », assure-t-il. Le temps a cicatrisé le genou mais il n'a pas effacé la mémoire.

Plus d'une saison durant, « Carbo » a traîné la patte sur les terrains de France, scrutant la moindre douleur, un emplâtre soigneusement enroulé autour de son genou. Désormais, il assure n'éprouver aucune appréhension. Rappelé dans le groupe France par Bernard Laporte, désormais aux commandes techniques, en novembre 2000, lors de la tournée européenne des

Australiens et des All Blacks, il était rentré sur la pelouse du Stade-Vélodrome de Marseille, le 18 novembre, pour le dernier quart d'heure du festival français contre la Nouvelle-Zélande.

Samedi, à Lansdowne Road, le demi de mêlée de la Section paloise dirigera la manœuvre derrière un pack qui multiplie les marques de confiance à son égard. « Sur ses qualités individuelles, Philippe ne pose aucun problème », rassure Fabien Pelous. « On fera tout pour que "Carbo" se sente bien. On est totalement à sa disposition », insiste Raphaël Ibanez. Et puis, Philippe Carbonneau connaît tous les codes du « système Laporte » auquel il affirme s'être parfaitement adapté. « Il le faut, sinon tu gicles », explique-t-il.

Carbonneau-le-rebelle, s'est donc acheté une conduite. « Rebelle moi ? C'est une réputation qu'on ma faite », se défend-il. Voire. A vingt-neuf ans, ce garçon, pris au milieu d'une sévère rixe avec des joueurs gallois de Pontypridd dans un bar de Brive en 1997 jure s'être assagi. « Maintenant, je réussis à me canaliser », lâche-t-il. A Dublin face à la furia verte et au *fighting spirit* irlandais, Philippe Carbonneau fera de son mieux pour « canaliser » ses émotions, son énergie et le jeu du XV de France.

Y. B.

Yves Bordenave

L'Xtreme Football League, le dernier Barnum du sport spectacle américain, a déjà du plomb dans l'aile

NEW YORK
correspondance

« La XFL ? C'est une version sportive de Survivor. » En une phrase, Vince McMahon, le fondateur de l'Xtreme Football League (XFL), vient de donner une parfaite définition de son produit. La comparaison entre la XFL, la nouvelle ligue professionnelle de football américain, et « Survivor », l'émission voyeuriste à succès de la chaîne américaine CBS, est des plus justes. Le principe de « Survivor » : seize participants abandonnés dans un endroit hostile vont tenter de survivre pendant quarante-deux jours avec les moyens du bord. Le survivant ultime recevant un pactole d'un million de dollars. La même somme sera versée à l'équipe qui va remporter le titre de la XFL, le « Big Game at the End », le 21 avril.

Avant d'en arriver là, les huit équipes de la ligue – qui répondent aux noms évocateurs de Chicago Enforcers, New York/New Jersey Hitmen, Orlando Rage, Las Vegas

Outlaws, Memphis Maniax, San Francisco Demons, Birmingham Thunderbolts, Los Angeles Xtreme – devront franchir des obstacles tout aussi périlleux que dans « Survivor ».

Dernière création du sport spectacle à l'américaine, la XFL a fait ses débuts le 3 février, et s'est d'emblée présentée comme un habile panachage du binôme sexe-violence. Ce projet de 100 millions de dollars a germé dans l'esprit de l'apôtre du spectacle de mauvais goût, Vince McMahon. Heureux président de la ligue de catch professionnel américain (WWF), Vince McMahon est à la fois un libertain, un visionnaire et une sorte de Tapie à la sauce US.

Jugeant la NFL, la National Football League (NFL), la ligue officielle de football américain, ennuyeuse, il décide en février 2000 de créer sa propre compétition. « La NFL est devenue prévisible, assommante, la vraie passion du jeu a disparu, proclame-t-il. La XFL va proposer des pom-pom girls sexy et prôner les va-

leurs chères au football des années 1970, à savoir : tuer le quater-back ! »

Dans un pays comme les États-Unis, où la course à l'Audimat est une question de survie, le côté sensationnel de la XFL va susciter l'intérêt des pontes de NBC. Séduit par le bagoût de Vince McMahon, Dick Ebersol, le président de NBC Sports, décide de devenir actionnaire à part égale du projet et investit 50 millions de dollars. Cette entrée de NBC dans les capitaux de la XFL va la crédibiliser et la sauver, du moins dans les premiers temps.

500 000 BILLETS VENDUS

Fébriles au début, des annonceurs comme AT&T, Burger King, Honda et Pepsi vont se porter acquéreurs d'écrans publicitaires. Au total, 70 % de l'espace publicitaire de la saison a déjà été vendu pour la somme de 40 millions de dollars, et le public américain a déjà acheté 500 000 tickets sur le million disponible.

Ces fans de la première heure,

certains venant d'Allemagne, en ont eu pour leur argent. Feux d'artifices, écrans géants, pom-pom girls pulpeuses... Malgré un niveau de jeu passable, la XFL a réussi une entrée en fanfare. Au soir du dimanche 4 février, avec un taux d'audience Nielsen de 10,2 (soit 10,2 millions de foyers), les promoteurs de ce Barnum sportif pouvaient se frotter les mains. Une semaine plus tard, Vince McMahon et Dick Ebersol devaient déchanter.

La deuxième journée de compétition, samedi 10 février, a vu l'Audimat diminuer de moitié. Un plan de sauvetage a été évoqué par NBC, qui prévoit, notamment, de réduire la durée des rencontres afin de rendre la soirée plus nerveuse. Pour certains observateurs, cette dégringolade n'est pas sans rappeler celle dont fut victime une autre ligue dissidente de football américain au début des années 80, la USFL, disparue corps et biens après trois saisons.

Pascal Giberne

Les clubs de Nantes et Bordeaux sombrent en Coupe de l'UEFA

LES DEUX CLUBS français encore en course en Coupe de l'UEFA ont connu, jeudi 15 février, une cruelle désillusion. Les Girondins de Bordeaux et le FC Nantes, qui se



FOOTBALL

déplaçaient au Rayo Vallecano (Espagne) et à Porto, ont été lourdement battus, respectivement 4-1 et 3-1, à l'occasion des huitièmes de finale aller de la compétition. Ces deux rencontres avaient pourtant commencé favorablement pour les deux équipes du championnat de France. Bordeaux avait ouvert le score grâce à un but de Lillian Laslandes dès la 2^e minute ; Nantes avait fait de même, à la 15^e minute, par son attaquant de dix-neuf ans, Hassan Hamada. La réplique a été sans merci : Porto a égalisé sur penalty, avant de prendre l'avantage sur un but contre son camp du défenseur Nicolas Gillet, puis de corser l'addi-

tion à trois minutes du coup de sifflé final ; de son côté, le Rayo Vallecano, un club de la banlieue ouvrière de Madrid, a passé quatre buts à Ulrich Ramé, le gardien girondin, dont trois dans le dernier quart d'heure.

« C'est un très, très mauvais résultat. Le score est très lourd. Tout de suite après avoir ouvert le score, on a joué sur nos buts. Pendant 90 minutes, ils ont mis la pression et ils nous ont logiquement explosés en fin de match », a commenté Elie Baup, dont l'équipe a bien du mal, physiquement, à terminer la saison. Les chances d'une qualification pour les quarts de finale sont sérieusement compromises, même si le site Internet des Girondins rappelait, vendredi, que le club a déjà remonté trois buts en coupe d'Europe, contre Carl Zeiss Jena et Hadjuk Split dans les années 80. Le reste de la soirée a été marqué par les victoires à l'extérieur de Barcelone et de Liverpool, à AEK Athènes (0-1) et à l'AS Rome (0-2). Les matches retour auront lieu le jeudi 22 février.

Une saison néon

Dans leurs recherches sur la lumière et la capture de l'éclat, mode, art, design et cosmétique se rejoignent

DANS L'OBSCURITÉ, les vêtements phosphorescents de la collection printemps-été de Junya Watanabe redessinent les formes d'un corps imaginaire et donnent le ton de l'esthétique néon qui inaugure un III^e millénaire en quête d'éclat. Le disciple talentueux de Rei Kawakubo (« Comme des Garçons ») célèbre la fusion de la nature et de la technologie dans cette collection



Quatre fragrances d'Yves Saint Laurent (Opium, Paris, Rive Gauche, Baby Doll), 195 francs (29,73 €) l'une.



Escarpin à talon de plexiglas de Louis Vuitton, 2 600 francs (396,37 €).

« Glow in the dark » (le rayonnement dans l'obscurité) conçue grâce à la pulvérisation d'une poussière de pierre aux propriétés phosphorescentes sur du polyester. Saturés de paillettes et de strass, les créateurs jouent cette année les reflets high-tech, entre tissus holographiques, fibres optiques et inductions fluorescentes.

Au croisement des codes des années 1980 et des mangas japonais, les couleurs fluo reviennent éclairer la mode d'un trait de Stabulo-Boss. Le surligneur à encre fluorescente, qui fête ses 30 ans et continue de se vendre au rythme d'un par seconde, inspire les collections, des escarpins gribouillés de Marc Jacobs chez Vuitton au blouson en patchwork de marabout de Sonia Rykiel. La créatrice habille ce printemps sa « Parisienne on the rock » de bracelets et d'escarpins aux semelles de plexiglas, de chapeaux et de ceintures cloutées en plastique fluo. Dans son hommage aux comics, Jean-Charles de Castelbajac fait vibrer des teintes Monsieur Propre ou fraise Haribo sur des boléros, des caleçons ou des sandales à inscriptions. Pour sa collection de prêt-à-porter, Chanel a même fait défiler des souliers à talons clignotants avec résistance incorporée.

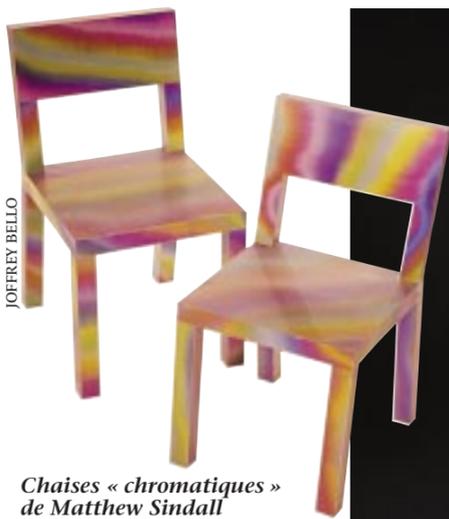
Les filateurs voient dans ces matériaux interactifs un champ d'investigation illimité. Jakob Schaefer diffuse une fausse fourrure constellée d'ampoules qui s'allument avec les mouvements du corps ou un tulle traversé d'un réseau arachnéen de fibres optiques. « La lumière joue un rôle central en hiver 2001-2002. Les effets lumineux sont omniprésents et sont réalisés de manière variée », prévoit un autre tisseur suisse, Schoeller, qui travaille des matières à reflets brillants, produisant des « éclaircies » sous la lumière du jour. Schoeller met en avant son tissu papillon, une enduction sur polyamide qui vibre d'or, de vert et de bleu et va jusqu'à imiter les fines nervures des ailes des morphos du Brésil. Pionniers depuis 30 ans dans l'application de procédés industriels au vêtement, Marithé & François Girbaud ont utilisé en 2000 la technologie Illuminite qui renvoie la lumière vers sa source comme des millions de petits miroirs.

FILS D'INOX TISSÉS

A l'heure où les Français se piquent de luminothérapie pour lutter contre le blues, inspirés par les bars à lumière scandinaves, l'éclairage dans l'environnement quotidien est repensé par les designers, comme Arik Levy et ses ampoules à nu lovées dans un abat-jour en cote de maille ou en fils d'inox tissés. « La lumière peut tout offrir, c'est l'outil préférenciel aujourd'hui pour travailler, pour être en harmonie avec l'humain et avec l'amour », affirme Philippe Starck dans le documentaire de Françoise Darmon, *Histoire d'objets : s'éclairer* (Ed. Centre Pompidou). Lors du dernier Salon du meuble en janvier, le VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement) a articulé ses propositions autour du thème « Matières en lumière ». Plus qu'une lampe, Elsa Francès et Jean-Michel Policar présentent On Air, « un contenant lumineux » qui s'allume et se module par simple glissement du doigt sur les rebords de la vasque. La chaise chromatique de Matthew Sindall est habillée d'un film lentillaire pour jouer avec le spectre



Une vitrine de l'exposition « Jouer la lumière », présentant un ensemble de travail à bandes rétro réfléchissantes de T2S et un voile avec des éléments phosphorescents de Jakob Schaefer.



Chaises « chromatiques » de Matthew Sindall présentées par le VIA lors du dernier Salon du meuble.

colorimétrique. Le silicone thermo-chrome qui enveloppe la colonne lumineuse de Pascal Bauer passe du rouge au blanc, en réaction à la chaleur émise par l'ampoule.

Dans un croisement de disciplines, l'art multiplie les hommages aux peintres et aux sculpteurs de lumière, comme Lucio Fontana, Martial Raysse, Ingo Maurer, Jenny Holzer ou Dan Flavin, dont les tubes fluorescents, photographiés par Todd Eberle, sont exposés en février à la galerie Thaddeus Ropac. A la FIAC, en octobre 2000, l'installation de Patrick Raynaud « Light Painting » captivait le regard avec soixante baquets de peinture fluo éclairés. Alors que le Musée des arts et métiers célèbre l'électricité avec l'exposition Volta, la boutique Colette s'apprête à montrer en mars une série de « saisons lumineuses » de l'Américain Jordan Thinker et la Maison de la culture du Japon présente dix installations de Yayoi Kusama, dont « Fireflies on the water », une chambre noire remplie de miroirs, de jeux d'eau et de centaines d'ampoules ou « God's Heart », un cœur à la structure de fibres optiques. Pour les artistes de l'âge électronique, la lumière est devenue un matériau physique réel qui permet de modeler l'espace, comme le fait James Turrell depuis les années 1960.

Contrôler ses effets pour mieux sublimer les reliefs est aussi une grande recherche de la cosmétique, qui pendant longtemps s'est contentée de camoufler. Le vocabulaire change : au terme fond de teint, on préfère celui d'illuminateur ou de sublimateur de teint. Avec Enlighten, Spotlight ou Pure Color, Estée Lauder joue sur l'attraction de



Junya Watanabe donne le ton de la saison avec des vêtements appliqués d'une poussière de pierre phosphorescente, portés par des mannequins coiffés d'une perruque fluo.

l'éclat. Shiseido, qui vient de confier ses lignes de maquillage à Tom Pécheux, utilise pour ses nouveaux fards « les propriétés physiques de la lumière, afin de révéler la couleur naturelle du teint d'une manière parfaitement uniforme à l'œil ». « On ne va plus créer de nouvelles couleurs en maquillage mais jouer sur les effets », affirme Dominique Moncourtois, directeur international de la création maquillage Chanel, devant les nouveaux pigments issus des industries automobiles, spatiales et de l'optique de pointe, qui sculptent les reliefs du visage.

Depuis la première génération de pigments réflecteurs introduits chez Chanel en 1982 – sans contrôle direct du renvoi de lumière –, on assiste à une révolution technologique avec des pigments caméléon qui combinent deux ou une multitude de nuances, suivant la luminosité et l'angle de vue. Le rouge devient or, le violet vert... La marque poursuit ses recherches sur des thermocouleurs qui évoluent « en fonction de la température du corps pour faire vivre les émotions sur la peau » et sur les cristaux liquides afin d'améliorer la correction optique. « Dans cinq ou

six ans, on sera capable de se maquiller les lèvres en ingérant une gélule pour redessiner les contours, donner des profondeurs », imagine Dominique Moncourtois. Pour l'heure, la marque diffuse les Aqualumières, une palette de fards irisés, et lance en avril Infrarouge, un nouveau rouge à lèvres conditionné dans un écran métallisé et décliné en 18 teintes qui combinent plusieurs effets (pailleté et irisé, givré et poudré...). Pour adapter son éclat à l'intensité de la lumière.

Anne-Laure Quilleriet

Des siècles de jeu entre les vêtements et la lumière

CAPTURER, dompter la lumière pour la ramener vers soi reste une préoccupation constante de l'histoire du costume, du vêtement religieux traversé de rayons solaires à l'habit de lumière des toreros. « Ce qui change au XX^e siècle, c'est la conscience que les couturiers et les créateurs ont de la lumière », explique Lydia Kamitsis, conservateur chargé des collections contemporaines au Musée de la mode et du textile, qui consacre une exposition, intitulée « Jouer la lumière », à cette quête éclairée depuis la fin du XVI^e siècle. D'un manchon en plumes irisées à la robe clignotante de Jean Paul Gaultier, le parcours – orchestré par Jean-Paul Leclercq, commissaire de l'exposition, et scénographié par Bob Verhelst – explore la symbolique de la lumière dans les conventions vestimentaires et cherche à éduquer le regard sur les tissus, grâce au travail d'éclairage des vitrines (lumière rasante, latérale...).

« Au cours des années 1920, on exploite les effets multiples produits par la lumière artificielle. Les robes des années folles scintillent pour s'adapter aux mouvements de la danse et à l'éclairage des salles de bal. Des années 1930 aux années 1960, on continue d'employer l'or et les broderies scintillantes pour les robes du soir, selon les codes de présentation du vêtement festif », précise Lydia Kamitsis. Les années de conquête de l'espace vont bouleverser le regard porté sur la lumière qui devient « un matériau à façonner ». Le blanc optique et virginal de Courrèges ou les matériaux rigides de Paco Rabanne, ju-

gés jusqu'alors inappropriés au vêtement (pastilles de Rhodoïd, métaux à l'aspect iridescent...), traduisent « l'exploitation d'une lumière pure en rupture avec toutes les références au passé. Le brillant ne renvoie plus au métal précieux mais au chrome des voitures ».

Après les années 1970, qui rejettent les tentations high-tech, et les années 1980, qui oscillent entre recherches jansénistes sur le noir et gadgets fluo, la décennie 90 fait rimer éclat et performance sportive. Les vêtements de sécurité à bandes réfléchissantes quittent les chantiers et viennent habiller le corps en mouvement des adeptes des martèlements techno. Créateurs et couturiers s'intéressent à cette génération de « clubbers » avec Walter van Beirendonck ou Tyen, qui a lancé chez Dior le maquillage Lumière noire – invisible à la lumière du jour – pour les festivités de l'an 2000.

FILMS RÉFLÉCHISSANTS

Première à travailler des tissus holographiques en 1980, Elizabeth de Senneville tisse des fibres optiques avec du lin en 1999 et Issey Miyake détourne en 1998 des films réfléchissants aux propriétés thermiques, destinés à la protection des satellites et à la face interne des couvertures de survie. « Notre époque renvoie aux projections les plus farfelues des années 1960. L'environnement s'y prête : on a besoin de se nourrir du passé et de se projeter dans un avenir vierge, ajoute la conservatrice. On s'approche du fantasme de la lumière comme matériau, même si cette application n'est pas complètement aboutie

d'un point de vue vestimentaire. » Si l'exposition développe des thèmes intéressants (l'éclipse de l'éclat masculin, la frontière entre le brillant et le clinquant, etc.), le sens se dilue dans l'exhaustivité du propos. Au fil de vitrines sur la transparence du blanc, la symbolique du noir, le paradoxe de la lingerie en lumière ou l'ambivalence des panoplies militaires entre camouflage et parade, les jeux d'ombre et de lumière deviennent parfois un grand fourre-tout, prétexte à montrer les fonds du musée.

A.-L. Q.

★ « Jouer la lumière », Musée de la mode et du textile, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris; tél. : 01-44-55-57-50. Ouvert tous les jours sauf le lundi. Du mardi au vendredi, de 11 heures à 18 heures, samedi et dimanche, de 10 heures à 18 heures, nocturne le mercredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'en janvier 2002.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi



En exclusivité pour les lecteurs du Monde

5 jours / 3 nuits

Quatre jours pour (re)découvrir New York en toute liberté et participer à une rencontre avec l'un des correspondants du Monde aux Etats-Unis.

• Le vol aller/retour direct sur Delta Airlines au départ de Paris, Lyon et Nice • Les transferts aéroport-hôtel aller/retour • 3 nuits à l'hôtel Park central 3***, hôtel rénové des années 30 en face du Carnegie Hall, chambre double • Les taxes internationales d'aéroport 500F • Les frais d'émission • L'assistance rapatriement.

du jeudi 25 janvier au jeudi 29 mars 2001

départ complet le mardi 22 et 29 mars 2001

Départ jeudi 10h40, arrivée NYC (aéroport JFK) à 13h00

Retour dimanche 19h40, arrivée Paris à 8h40

Coordination : JFD System



Renseignements et inscriptions VOYAGEURS AUX ETATS-UNIS
Liore ZEITOUN ☎ 01 42 86 17 09 / Lori ETOURNEAU ☎ 01 42 86 16 78
ameriquenord@vdm.com - Programme sur le www.vdm.com Lic. 075950346

Deux Français dans les étoiles en octobre 2001 et en mars 2002

Claudie André-Deshays et Philippe Perrin séjourneront dans la station spatiale internationale

La participation financière de la France, deuxième contributeur européen après l'Allemagne, à la station spatiale internationale (ISS),

devrait s'élever à 4 milliards de francs entre 2001 et 2004. Pour préparer l'occupation de cette station, le ministre de la recherche, Roger-Gérard

Schwartzberg, a autorisé, ce que n'avait pas fait son prédécesseur, Claude Allègre, le vol de deux Français dans l'espace.

CINQ ANS après avoir volé dans l'espace à l'occasion de la mission franco-russe Cassiopée, menée durant deux semaines à bord de la station russe Mir pendant l'été 1996, l'astronaute Claudie André-Deshays, quarante-trois ans, prépare non loin de Moscou son départ pour les étoiles fixé en octobre. Fidèle à la promesse qu'il avait faite à son arrivée à la tête du ministère de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg a en effet donné en décembre son feu vert à la préparation avec les Russes d'un vol habité d'une dizaine de jours en direction de la toute nouvelle station spatiale internationale (ISS), actuellement occupée par deux Russes et un Américain.

Moins de deux mois après cette annonce, le ministre se félicite d'avoir obtenu, mardi 13 février, de la NASA, avec le concours du Centre national d'études spatiales (CNES), l'envoi, en mars 2002, de l'astronaute Philippe Perrin, trente-huit ans, dans cette même station. Surprenant, car il y a peu encore, ces vols humains avaient été fortement remis en cause par son prédécesseur, Claude Allègre, peu convaincu de l'utilité immédiate de ces missions habitées, de la valeur réelle des expériences scientifiques qu'elles permettraient de mener et inquiet des coûts d'exploitation à venir de l'ISS. La France s'est cependant engagée, depuis le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) de Toulouse, en 1995, à participer à ce programme. Dans les quatre prochaines années (2001-2004), le CNES va donc investir dans l'ISS 4 milliards de francs (610 millions d'euros) - missions non comprises.

Aussi Roger-Gérard Schwartzberg estime-t-il nécessaire de se préparer « à utiliser et à valoriser cette grande infrastructure publique » qui sera pleinement opérationnelle en 2005. Déjà, en mai 2000, le ministre avait déclaré que les vols habités conservaient « une place dans toute politique spatiale ». Il avait alors demandé au CNES « d'étudier des opportunités

de vols pour nos astronautes afin de maintenir leur qualification, dans la perspective de la mise en service de la station spatiale internationale » (Le Monde du 5 mai). Aujourd'hui, il rappelle qu'il est certes conscient de ce que « la question de l'homme dans l'espace fait l'objet de discussions parfois passionnées », mais souligne que « les expérimentations humaines dans l'espace doivent avoir une place dans toute politique spatiale et être considérées sur le long terme ». C'est désormais chose faite avec l'envoi en orbite non pas d'un, mais de deux ressortissants français.

Centième sortie américaine dans l'espace

Thomas Jones et Bob Curbeam ont réalisé, mercredi 15 février, la 100^e sortie dans l'espace d'astronautes américains. Les deux hommes font partie de l'équipage de la navette Atlantis, qui s'est amarrée le 9 février à la Station spatiale internationale (ISS). Ils ont achevé l'assemblage entre le laboratoire Destiny et l'ISS, au cours de la troisième et dernière sortie de cette mission de onze jours. La NASA a rappelé à cette occasion qu'Edward White fut le premier Américain à évoluer dans le vide spatial, lors de la mission Gemini IV, en 1965. Il avait été précédé de quelques mois dans cet environnement hostile par le Soviétique Alexei Leonov, qui s'était extirpé du vaisseau Voskhod II, le 18 mars 1965. L'Agence spatiale américaine a précisé qu'il s'agissait également de la 60^e sortie effectuée depuis une navette et la 16^e consacrée à l'assemblage de l'ISS. Il en faudra encore 168, d'ici à 2006, pour terminer la construction de la station spatiale.

Le premier, ou plutôt la première, a été désigné le 23 décembre, lorsque le CNES, l'Agence spatiale russe (Rosaviasmos) et la société russe RKK Energia ont signé à Moscou un accord pour une mission franco-russe à laquelle participera dès octobre Claudie André-Deshays. Ce sera le quatorzième vol dans l'espace d'un astronaute français. Sept sont déjà partis avec les Russes depuis la mission historique de Jean-Loup Chrétien en 1982, et six autres avec les Américains à bord de la navette spatiale.

Cette mission d'une dizaine de jours devrait être « un vol taxi » aux objectifs scientifiques encore à préciser (une centaine de kilos

de matériel seront dédiés aux sciences de la vie, aux composants électroniques et à l'observation de la Terre). Elle est, selon les spécialistes, le fruit d'un « très bon contrat » dont le montant pour la France - expériences comprises - tournerait autour de 10 millions de dollars. Selon le ministre, cette opération vise à « maintenir la fréquence des vols des astronautes français alors que la station spatiale internationale est désormais entrée dans une phase active de sa construction ».

La décision de la NASA, ce 13 février, de faire appel à l'astronaute du CNES Philippe Perrin pour em-

barquer en mars 2002 à bord d'une navette spatiale à destination de la station spatiale internationale, permet à la France de multiplier les vols, avec, souligne le ministère, « en moyenne » une mission habitée tous les dix-huit mois. La dernière, composée de deux vols, dont un de très longue durée, accompli à bord de Mir par Jean-Pierre Haigneré, remonte à 1999.

L'intérêt de la mission à laquelle va participer Philippe Perrin - dont seul l'entraînement à Houston (Texas) est payé (1 million de franc pas an) - réside dans son objectif : compléter l'assemblage de l'ISS, pour laquelle une quarantaine de lancements de fusées

russe et de navettes américaines sont nécessaires d'ici à 2006. A cette occasion, l'astronaute français et ses collègues procéderont à la mise en place de l'unité mobile télécommandée (MBS) qui permettra au long bras télémanipulateur conçu par le Canada de se déplacer tout autour de la station, et à l'installation du module logistique (MPLM), réalisé par l'Italie.

NÉGOCIATIONS AVEC LES RUSSES

Et l'Europe dans tout cela ? Malgré un très prochain vol de l'italien Umberto Guidoni, elle éprouve quelque difficulté à se rendre à bord de l'ISS. Jusque récemment, elle ne faisait appel, pour cela, qu'à la navette spatiale américaine. La place à bord de cet engin étant comptée, l'Agence spatiale européenne (ESA) ne pouvait tabler que sur une moyenne de 1,4 vol par an, à partir de 2004, pour rejoindre cette station internationale dont elle a assuré une partie du financement. C'est peu. Mais, si l'accord-cadre en cours de négociation avec la Russie est signé en 2001, l'Europe pourra envisager une moyenne de 2,4 vols par an, dont un, annuel, assuré par les Russes à partir de 2003.

Qu'en sera-t-il vraiment ? Nul ne le sait avec certitude. Les Etats-Unis viennent d'élire un nouveau président et les Français rentrent bientôt en campagne électorale. La politique spatiale peut alors changer du tout au tout. Mais une chose est sûre : aider les Russes, grâce à ces vols habités payants, à maintenir leurs capacités spatiales paraît être une bonne chose. Car, comme l'affirme un diplomate, « il n'est pas bon de laisser les Russes seuls avec eux-mêmes ». Et puis, il n'est peut-être pas inutile d'être, comme les Français le sont depuis la fin des années 1960, en bons termes avec Moscou, pour coopérer dans le domaine des lanceurs ou des satellites de navigation de type GPS, thème actuellement en vive discussion en Europe.

Jean-François Augereau

Le monumental satellite Envisat auscultera notre environnement

L'engin, long de dix mètres, pèse plus de huit tonnes

NOORDWIJK (Pays-Bas) de notre envoyé spécial

« Ce sera le dernier des dinosaures », confie en chœur chercheurs et industriels du secteur spatial au sujet du satellite européen de surveillance de l'environnement Envisat. Actuellement en cours de tests à l'European Space Research and Technology Centre de Noordwijk (Pays-Bas), le plus important centre de l'Agence spatiale européenne (ESA), cet engin tient d'abord du dinosaure par sa taille à proprement parler monumentale : 10 mètres de long - sans compter l'immense panneau solaire de 25 mètres qui l'alimentera en énergie - pour plus de 8 tonnes.

Envisat évoque d'autant plus les monstres antédiluviens que son concept est suranné. L'heure est aux petits satellites centrés sur une seule activité et dont l'éventuelle perte ne s'avérerait pas trop dramatique. Or, cet « autobus » spatial emporte à son bord la bagatelle de dix instruments, ce qui en fait le plus grand des engins spatiaux d'observation de la Terre jamais fabriqué. Mais aussi une mission risquée au prix exorbitant, puisque son coût total (lancement et opérations compris) s'élève à 2,3 milliards d'euros pour une durée de vie prévue de cinq ans.

Projet ambitieux élaboré à l'époque où l'Europe lançait vers le spatial un regard de conquistador argenté, Envisat prendra la relève des satellites ERS-1 et 2 tout en améliorant leurs mesures. Une aubaine pour les scientifiques de nombreuses disciplines. La collecte de données qu'effectueront ses instruments s'annonce extraordinaire et d'autant plus précieuse pour les chercheurs que ceux-ci « pourront utiliser la synergie de données homogènes », explique Jacques Louet, responsable du programme Envisat à l'ESA. Tous les engrenages de la machine Terre seront passés au crible : température et hauteur des océans, direction des courants, extension et mouvement des glaces de mer, surveillance de la déforestation, de la désertification et de l'érosion côtière, concentration en chlorophylle des océans, distribution de la végétation et des nuages, inspection du trou de la couche d'ozone, composition chimique de l'atmosphère et surveillance des gaz à effet de

serre, suivi de l'épaisseur de la banquise mais aussi des catastrophes majeures comme les crues, les tremblements de terre, les glissements de terrain, les marées noires, etc. Sans compter toutes les applications restant à inventer.

Si l'on ne se place que du strict point de vue scientifique, en faisant abstraction du coût, Envisat se présente comme l'outil idéal pour mener de bonnes recherches, à l'heure où les opinions publiques découvrent à quel point notre environnement est précieux, méconnu et fragile. Pour John Burrows, professeur à l'université de Brême (Allemagne) et l'un des responsables scientifiques de l'instrument Sciamachy qui effectuera une véritable cartographie de l'atmosphère, « Envisat doit faciliter la suivi des accords internationaux comme ceux de Montréal ou de Kyoto tout en aidant les hommes politiques à prendre des décisions en matière d'environnement. »

CRAINTE DE L'ACCIDENT

Reste une crainte. Qu'un accident au lancement détruise ou mette hors service ce bijou technologique que des dizaines d'industriels et d'équipes scientifiques européens ont mis une décennie à élaborer. L'ESA a retenu la cruelle leçon de la mission Cluster d'observation de la magnétosphère, qu'il a fallu rebâtir presque de zéro après la destruction de ses quatre satellites dans l'explosion, le 4 juin 1996, de la première fusée Ariane-5. Si un tel drame se reproduisait, il serait en revanche impossible de reconstruire Envisat. Mais, contrairement au tir des quatre Cluster, pour lequel l'ESA n'avait pas contracté d'assurance, l'Agence spatiale européenne prend cette fois-ci ses précautions. Contre une prime de 10 millions d'euros, son assureur s'engagerait à lui verser 250 millions d'euros en cas de malheur, tandis qu'Arianespace lui fournirait un tir gratuit.

Lorsque la phase de tests sera terminée, Envisat et tous ses accessoires s'embarqueront à bord d'un navire et de trois avions en direction de Kourou, en Guyane. L'Ariane-5 qui est censée l'arracher à notre planète devrait décoller fin juillet.

Pierre Barthélémy

Le Commissariat à l'énergie atomique se diversifie dans les technologies nouvelles

LA RECHERCHE NUCLÉAIRE reste la colonne vertébrale du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), mais celui-ci devra développer ses autres pôles de compétence, notamment dans le domaine des technologies nouvelles. Tel est l'esprit du contrat quadriennal pour la période 2001-2004 signé, le 25 janvier, entre l'organisme public et l'Etat. Un document qui concerne les seules activités civiles de l'établissement, représentant un effectif de 10 400 agents et un budget de 9,7 milliards de francs, sur un total (activités militaires et Institut de protection et de sûreté nucléaires compris) de 16 300 personnes et 18,1 milliards de francs de budget.

A lui seul, le nucléaire va continuer dans les prochaines années à mobiliser la moitié des crédits de recherche du CEA. Mais ce pourcentage décroît légèrement et l'accent est mis non seulement sur « l'amélioration de la compétitivité du parc électronucléaire » - notamment en prolongeant la durée de vie des réacteurs « jus-

qu'à quarante ans et au-delà » -, mais aussi sur « l'acceptabilité de l'énergie nucléaire ». Le contrat pluriannuel insiste à cet égard sur la gestion des déchets radioactifs : les études du CEA, englobant « l'ensemble des déchets à vie longue de haute, moyenne ou faible activité », devront lui permettre « d'éclairer les décisions du Parlement et du gouvernement à l'échéance 2006, prévue par la loi ».

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les différentes filières électronucléaires étudiées pour le futur (réacteurs à haute température, réacteurs à eau sous pression modulaires, réacteurs à métaux liquides ou à sels fondus) devront intégrer l'objectif d'une « réduction considérable des déchets radioactifs à vie longue ».

Dans le même temps, le contrat prévoit une montée en puissance des recherches sur les technologies nouvelles, dont la part va passer de 12 % à 16 % des crédits scientifiques de l'or-

ganisme. La progression la plus significative bénéficiera aux travaux sur les énergies nouvelles : « Le développement des énergies renouvelables doit s'inscrire dans les priorités du CEA et il est prévu de doubler les efforts sur ce poste », souligne le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, qui mise sur la filière à hydrogène et la pile à combustible pour « réduire la dépendance du secteur des transports vis-à-vis des énergies fossiles ». Autre secteur en expansion, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et les biotechnologies. Le centre de Grenoble du CEA, associé au CNRS et à l'Université, constitue la tête de pont d'un réseau de recherche sur les micro - et nanotechnologies, et l'organisme est par ailleurs engagé dans un projet de laboratoire d'intégration des systèmes et des technologies, qui devrait voir le jour dans la région parisienne.

Pierre Le Hir

La mission NEAR est prolongée de dix jours

APRÈS L'ATERRISSAGE sans faute de la sonde NEAR sur l'astéroïde Eros le 12 février à 21 h 02 (heure française) à 200 mètres du point d'impact prévu, la NASA a décidé de prolonger la mission d'une dizaine de jours. Le redécollage de l'engin, a dû être abandonné faute de carburant. En revanche, les panneaux solaires de NEAR fournissent l'électricité nécessaire aux communications entre la sonde et les spécialistes de l'Applied Physics Laboratory de l'université Johns Hopkins. La grande antenne n'étant pas pointée vers la Terre, les scientifiques doivent se contenter d'une petite antenne d'appoint suffisante pour transmettre des données précieuses sur la composition chimique d'Eros.

DÉPÊCHE

■ ESPACE : la date de la destruction de la station orbitale Mir, prévue entre le 5 et le 8 mars, est repoussée entre le 13 et le 18 mars. L'Agence spatiale russe a pris cette décision car l'altitude de l'engin sera encore trop élevée le 6 mars. A cette date, en orbite à 250 km de la Terre (280 km aujourd'hui), Mir ne pourra commencer l'opération de descente, prévue à sa plongée dans le Pacifique. Cette altitude est plus importante que prévu en raison de l'augmentation de l'activité solaire, qui rend l'atmosphère terrestre plus dense et retarde l'opération. Les changements d'activité du Soleil étant imprévisibles, la date de la descente de Mir pourrait être encore repoussée. - (AFP)

Le Monde des
DEBATS
le nouvel
Observateur
Mensuel - 25 F - Février 2001
Deux siècles de corruption à la française

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI
JEAN GLAVANY
Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE
avec MICHEL NOBLECOURT - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI
DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

Grisaille au nord

SAMEDI. Anticyclone et soleil ne sont pas toujours amis. En effet, malgré des pressions élevées, de nombreux nuages gris et bas envahissent la France par le Nord. Seules les régions les plus méridionales restent totalement à l'écart de la grisaille.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le temps est calme et très gris le matin. Des trouées de ciel bleu se forment à la mi-journée et se généralisent dans l'après-midi. Il fait de 8 à 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - De nombreux nuages bas et gris obscurcissent le ciel de la matinée et se montrent tenaces. Les éclaircies sont rares dans l'après-midi sauf sur les départements côtiers, où le soleil est plus généreux. Il fait de 6 à 8 degrés.

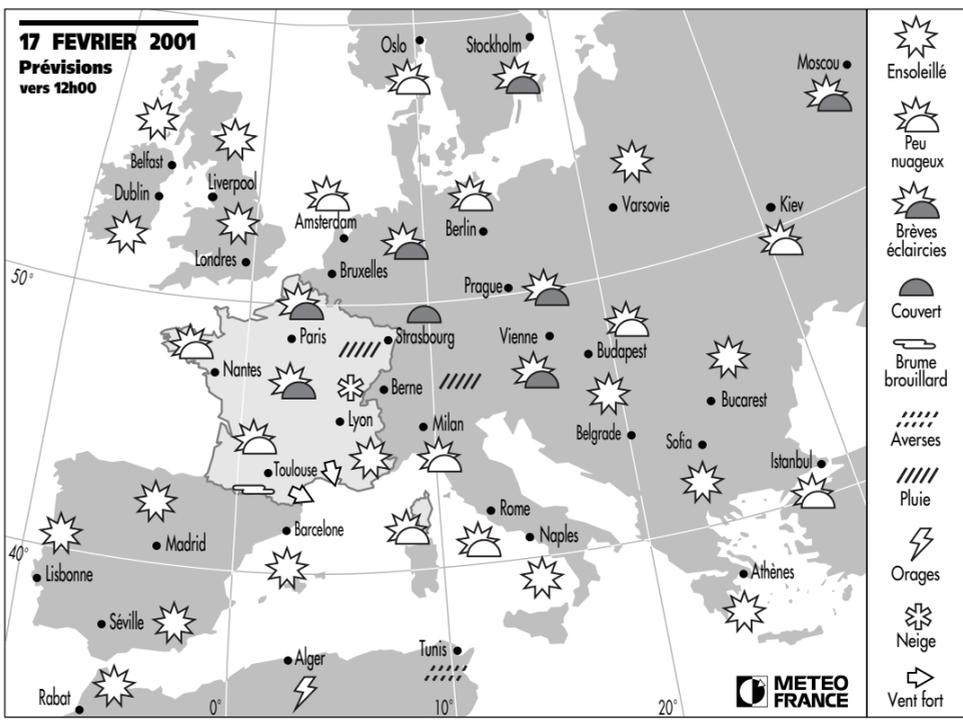
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Ce début de week-end s'annonce gris et humide. La grisaille généralisée se maintient toute la journée et ap-

porte quelques pluies ou de la neige à partir de 500 mètres. Il fait de 4 à 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les brumes et brouillards sont nombreux au petit matin. Ils peuvent tarder à se dissiper dans les vallées abritées. L'après-midi, le soleil brille sur le Sud-Ouest alors que la grisaille envahit le Poitou-Charentes. Il fait de 7 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - En matinée, le brouillard envahit les vallées et localement les plaines alors que le soleil brille sur les cimes. Le ciel se couvre à la mi-journée et quelques pluies faibles se produisent dans l'après-midi. Il neige faiblement au-dessus de 600 mètres. Il fait de 4 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil brille du matin au soir. Mistral et tramontane soufflent avec des rafales à 60 km/h. Il fait de 13 à 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **DANEMARK.** La compagnie SAS propose, jusqu'au 31 mars, un forfait « week-end » à Copenhague, à partir de 1 990 francs (303 €) TTC par personne, comprenant le vol aller-retour (départ le samedi, retour le lundi), 2 nuits en chambre double dans un trois-étoiles avec les petits déjeuners et une « carte découverte » pour visiter des sites et emprunter les transports en commun. Renseignements : Nord Espaces (tél. : 01-45-65-00-00), Scanditours (tél. : 01-42-85-64-30), Bennet (tél. : 01-44-88-54-54) et SAS (tél. : 0-801-25-25-25).

■ **ANTILLES.** Du 1^{er} mars au 20 avril, « Des hôtels & des îles » (tél. : 01-42-56-46-98) propose un séjour d'une semaine à La Cohoba, un établissement sur la plage de Folle Anse, île de Marie-Galante, proche de la Guadeloupe, à partir de 6 720 francs (1 024 €) par personne avec 7 nuits et petits déjeuners, et vol de Paris A/R.

PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER 2001
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	3/7 C	CAYENNE	25/28 P
AJACCIO	3/16 S	FORT-DE-FR.	23/27 S
BIARRITZ	5/9 S	NOUMEA	21/28 P
BORDEAUX	4/9 S		
BOURGES	3/7 N		
BREST	4/8 S		
CAEN	4/8 S		
CHERBOURG	5/7 S		
CLERMONT-F.	2/8 C		
DIJON	2/6 P		
GRENOBLE	2/9 N		
LILLE	3/6 S		
LIMOGES	2/6 S		
LYON	4/7 C		
MARSEILLE	4/13 S		
NANTES	2/8 S		
NICE	6/14 S		
PARIS	2/7 N		
PAU	1/8 S		
PERPIGNAN	7/12 S		
RENNES	2/8 S		
ST-ETIENNE	-1/5 N		
STRASBOURG	2/6 P		
TOULOUSE	4/8 S		
TOURS	2/7 N		
ATHENES	8/15 S		
BARCELONE	6/11 S		
BELFAST	-2/4 S		
BELGRADE	4/12 S		
MUNICH	-2/2 S		
NAPLES	-2/2 C		
OSLO	-2/2 C		
PALMA DE M.	1/5 C		
MADRID	-2/8 S		
ROME	2/8 S		
SEVILLE	-4/3 S		
SOFIA	-2/5 S		
ST-PETERSB.	0/5 C		
GENEVE	2/6 C		
HELSINKI	-7/0 C		
ISTANBUL	6/7 S		
KIEV	-5/0 S		
LISBONNE	10/16 S		
LIVERPOOL	1/4 S		
LONDRES	-1/6 S		
LUXEMBOURG	-1/5 C		
MILAN	3/10 S		
MOSCOW	-10/-5 C		
MUNICH	-1/2 C		
MADRID	-3/13 S		
MONTREAL	-19/-9 S		
NEW YORK	-7/5 S		
SAN FRANCIS.	9/12 P		
SANTIAGO/CHI	15/29 P		
TORONTO	-9/-4 S		
WASHINGTON	-4/10 S		
ALGER	7/16 S		
DAKAR	17/27 C		
VARSOVIE	-5/1 S		
VIENNE	-2/6 C		
AMERIQUES			
BUENOS AIR.	18/29 S		
CARACAS	21/28 S		
CHICAGO	-13/-9 S		
LIMA	21/24 P		
LOS ANGELES	8/16 C		
MEXICO	8/19 S		
MONTREAL	-19/-9 S		
NEW YORK	-7/5 S		
SAN FRANCIS.	9/12 P		
SANTIAGO/CHI	15/29 P		
TORONTO	-9/-4 S		
WASHINGTON	-4/10 S		
AFRIQUE			
ALGER	7/16 S		
DAKAR	17/27 C		
KINSHASA	23/30 P		
LE CAIRE	9/17 S		
NAIROBI	16/27 S		
PRETORIA	20/30 S		
RABAT	9/19 S		
TUNIS	9/18 C		
ASIE-OCEANIE			
BANGKOK	21/31 S		
BEYROUTH	11/15 P		
BOMBAY	17/30 S		
DJAKARTA	26/29 C		
DUBAI	15/24 S		
HANOI	11/21 S		
HONGKONG	16/23 S		
JERUSALEM	8/13 P		
NEW DEHLI	12/26 S		
PEKIN	-5/7 S		
SEOUL	-7/2 S		
SINGAPOUR	25/30 C		
SYDNEY	19/24 S		
TOKYO	-1/7 S		

TENDANCES

PROFESSION : designer de machine à laver. Il y a peu, cette raison sociale aurait fait sourire ou penser à un canular. Quelle formation faut-il suivre pour dessiner des angles à 90 degrés et des hublots ronds ? Anny Lentz, responsable du design chez Electrolux-France (Arthur Martin, Faure, AEG, Zanussi), éclate de rire. « Détrompez-vous. Les cuisines deviennent plus gaies et l'on y passe de plus en plus de temps. Les attentes changent et la présentation des produits électroménagers évolue, dit-elle. Ils ne sont plus là pour se faire oublier. Désormais, on nous demande d'imaginer des modèles plus ergonomiques, mais aussi, agréables à l'œil. » En contemplant le triste alignement des parallélépipèdes blafards qui peuplent les rayons « produits blancs » des magasins spécialisés, on se dit que designer de machines à laver est probablement un métier d'avenir.

Les deux nouveaux lave-linge (les industriels bannissent le bon vieux terme de machine à laver qui évoque trop les trépidantes lessiveuses d'antan) d'Arthur Martin-Electrolux, le Profil et l'Absolue, prétendent faire entrer

l'électroménager dans l'ère post-industrielle. « Hormis la consommation d'eau qui a fortement baissé, pas grand-chose n'a évolué ces trente dernières années. Le temps est venu d'améliorer le confort d'utilisation et de se demander pourquoi un tel objet ne pourrait pas être beau », lance Loïc Leprince-Ringuet, chef de groupe Lavage chez Electrolux.

FORMES ÉLÉGANTES
 Bombée, la façade du modèle Profil dessiné par un maître italien (question crédibilité, une machine à laver comme un meuble, une montre ou un cabriolet doit forcément provenir d'un bureau de style transalpin) est joliment inclinée vers l'utilisateur qui peut ainsi rester debout pour charger le linge. Quant au diamètre du hublot, élargi à 30 centimètres, il permet de gagner en accessibilité.

Les angles du Profil, qui s'auto-proclame « lave-linge révolutionnaire », sont moins vifs et les formes plus élégantes que sur les modèles habituels. « Les pièces moulées ont été anoblies et un gros travail a été consenti sur la texture satinée. Le Profil est chaleureux, on a envie de le toucher », s'enthous-



Le contrarotator de la firme anglaise Dyson.

siasme Anny Lentz. L'ergonomie et le design affûtés ont un prix : 5 490 francs (836 €).

L'Absolue, de son côté, dissimule « la première ouverture en douceur des portillons du tambour » qui évite de se coincer les doigts et permet d'ouvrir le tambour de la machine d'une seule main. Bien vu. Deux années de recherches auront été nécessaires pour mettre au point un mécanisme de fermeture satisfaisant. C'est compliqué, un lave-linge. Le

tarif de la gamme Absolue s'échelonne de 3 490 à 5 490 francs (de 532 à 837 €).

« Plus proche, plus beau, plus simple, l'électroménager est en train de changer. Les gens sont prêts à entretenir un rapport plus affectif avec leur lave-linge », proclame Electrolux. De là à présenter aux amis de passage sa dernière acquisition sur l'air du « elle est pas belle, ma nouvelle machine à laver ? », comme on ferait admirer la dernière voiture ou la table de ferme chinée dans une brocante, et se livrer à une petite démonstration en lançant illico une lessive sous leurs yeux ébahis...

Hélas, cette quête de reconnaissance sociale reste le plus souvent monochrome. Dessinés avec un soin jaloux, les nouveaux lave-linge n'en restent pas moins désespérément blancs comme un cachet d'aspirine. « Le réfrigérateur est le seul équipement pour lequel quelques consommateurs acceptent la couleur. Un lave-linge bleu ou rose, c'est beau. Seulement, cela ne se vend pas », s'excuse Anny Lentz.

Malgré cela, la firme anglaise Dyson s'appête à lancer le Contrarotator, une machine à la-

ver qui ressemble à un i-mac ou à un gros bombon acidulé et met un point d'honneur à ne proposer que des couleurs (violet, bleu ou argent) doucement fluo. Des teintes très appréciées, paraît-il, des femmes et, surtout, parfaitement inédites dans l'électroménager. Le Contrarotator, qui doit son nom de robot de dessin animé japonais à deux tambours tournant simultanément en sens opposé, est le fruit d'un brevet déposé par James Dyson, inventeur du désormais fameux aspirateur sans sac.

SCIENCE-FICTION
 Le créateur est parti d'un constat assez désespérant : « Laver à la main pendant quinze minutes rend le linge plus propre que six minutes dans le meilleur lave-linge. » Le mouvement opposé des deux tambours restituait à merveille l'action de la défunte Mère Denis pétrissant son linge. « Seule machine à laver capable de contenir une couette pour lit double », le Dyson Contrarotator a entamé depuis quelques mois sa carrière au Royaume-Uni et arrivera sur le continent en milieu d'année. Mais, bien qu'il soit doté d'une petite trappe qui permet de recueillir les

pièces oubliées dans les poches, ce lave-linge de science-fiction lessive aussi le porte-monnaie. Son prix ne sera pas inférieur à 10 000 francs (150 €). Pourtant, la filiale française de Dyson se dit optimiste au vu de l'accueil des grands distributeurs.

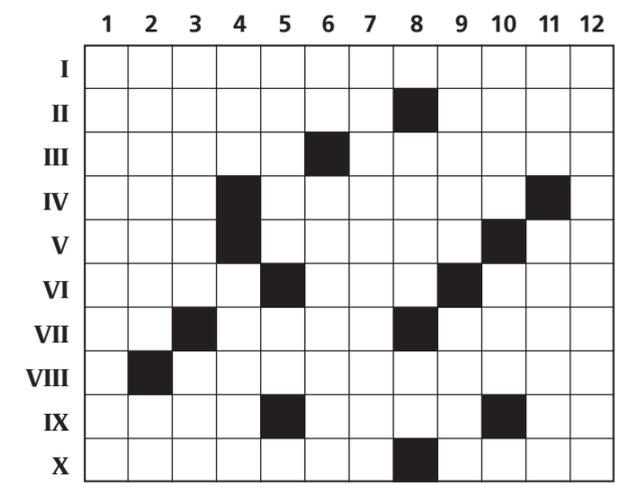
En proposant des produits sophistiqués et très tendance, les fabricants tentent de convaincre l'acheteur de consacrer un budget plus important que prévu et d'accélérer le rythme de renouvellement (tous les dix ans actuellement) de son lave-linge. Toutefois, avant de faire miroiter des machines à laver comme sculptées dans la masse ou à la dégaîne de vaisseau spatial, ils seraient bien inspirés de se pencher sur d'autres améliorations. Ainsi, les forçats de la lessive et leurs voisins apprécieraient grandement que l'on s'intéresse davantage au bruit (au moins 70 décibels à l'essorage alors qu'un lave-vaisselle plafonne à 55 décibels) et aux vibrations des machines à laver dont le niveau n'a, de l'aveu des industriels, guère reculé ces dernières années.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 041

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT
 1. Avec le temps qui passe, il ne manquera pas de travail. - II. Fait passer le plaisir avant le reste. A fourni du poulet cru. - III. Prince noir. Reste en tête tant qu'il ne tombe pas. - IV. Spécialiste. Qui a touché le fond. - V. Relève la France. L'expression de l'effort. Langue. - VI. Créé du tort. Au bout de la surprise. Turku vu par les Suédois. - VII. Article. Protection en mer. Repère pour le marin. - VIII. Prendra une autre direction. - IX. Renvoie à la grappe. Promenade

ensommeillée. Préposition. - X. Souvent sous forme de points. Refus chez Vladimir.

VERTICALEMENT
 1. Consomme sans modération. - 2. Réduite sur les bords. Cale sur le marbre. - 3. Préparent proprement leurs repas. Vieux chef. - 4. Supprima. Portée à l'office. - 5. Coussins familiais. Pronom. - 6. Personnel. Ridicule et vaniteux. - 7. Les exécutions font partie de leur travail quotidien. - 8. Pour travailler la terre. Pour une distribution locale. - 9.

Bonne ou mauvaise, elle se fait remarquer. Capitale jusqu'en 1990. - 10. Descend dans les Pyrénées. Petit, il est très cher. - 11. Nourriture pour l'homme de Cro-Magnon. Couverte de dettes. - 12. Donne du goût et évite les calories.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 040

Horizontalement
 I. Euphorisants. - II. Rapetassée. - III. Plaie. Epi. Nc. - IV. Hoir. Prélude. - V. Ebrécha. Elus. - VI. Mai. Hôte. Mes. - VII. Ebonite. Si. - VIII. St. Raifort. - IX. Mâtiné. Lopin. - X. Entée. Pesons.

Verticalement
 1. Euphémisme. - 2. Loba. Tan. - 3. Prairie. Tt. - 4. Haire. Brie. - 5. OPE. Choane. - 6. Ré. Phonie. - 7. Itératif. - 8. Sape. Etole. - 9. Asile. Eros. - 10. Ns. ULM. Tpo (pot). - 11. Tendues. In. - 12. Sécessions.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
 12, rue M. Gunsbourg
 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

La poste à Boulogne-sur-Mer

SI LE BUREAU des lettres ouvre à Boulogne-sur-Mer dans les dernières années du XVII^e siècle, comme en atteste la plus ancienne marque manuscrite de départ « De Boulogne » connue, datant de 1690, Louis Peter, dans *Boulogne-sur-Mer et la poste*, fait remonter les prémices de l'histoire de la poste dans le Boulonnais aux XII^e et XIII^e siècles, quand les villes se dotent de messagers chargés de transporter le courrier de l'administration municipale. Il piste ainsi les « messagers de piet de la ville » dont une dépêche du 26 juin 1286 adressée par le maire de Boulogne à son homologue de Tournai atteste l'existence. Il ne manque pas de décrire leurs tenues, insignes et boîtes, avant d'évoquer les postes des moines, des seigneurs et « chevaulcheurs royaux », avant de passer à la poste aux lettres sous



l'ancien régime. Il décrit règlements, itinéraires, bureaux, tarifs postaux, marques d'affranchissement au fil des siècles jusqu'à l'an 2000, n'oubliant pas le rôle supplétif des chasse-marée pour le transport du courrier.

L'auteur, par ailleurs président de l'association philatélique locale, consacre un gros chapitre à la Révolution à travers la carrière de Louis-Marie-François Marmin, directeur de la poste de Boulogne, ville qui devient provisoirement Port-de-l'Union.

La philatélie moderne n'est pas négligée, à travers un recensement des timbres ayant trait au patrimoine boullonnais : *Provinces françaises* (1931), *Aux marins perdus en mer* (1939), 150^e anniversaire de la

première remise publique de la Légion d'honneur par Napoléon I^{er} au camp de Boulogne (1954), *Port de Boulogne* (1967), *Voiturier de marée* (1999), etc., ou le plus inattendu timbre argentin (1950) représentant le général San Martin, exilé et décédé à Boulogne...

Pierre Jullien

★ *Boulogne-sur-Mer et la poste (1700-2000)*, 220 pages, 149 francs port compris chez l'auteur, Louis Peter, 14, boulevard Gambetta, 62200 Boulogne-sur-Mer.

EN FILIGRANE
 ■ **VENTE.** La vente à prix nets d'hiver organisée par Pierre Drijard (Paris, tél. : 01-48-01-04-11) disperse 1 039 lots dont un « ballon monté » de la guerre de 1870, *Gazette des Absents* n° 13 par l'aérostas *L'Armée-de-Bretagne* à 12 000 francs, ou un 0,80 franc, projet de *Marianne* de Béquet de 1975, non émis (12 500 francs).

■ **PERSONNALITÉS.** L'acteur Antonio Banderas a désormais un timbre-poste à son effigie, tout comme le chanteur Julio Iglesias, le cycliste Miguel Indurain ou le footballeur Raul, parmi les personnalités espagnoles retenues pour une série-fléuve en vente à la fin de l'année 2000. Chaque timbre, d'une valeur de 200 pesetas, est tiré à 650 000 exemplaires.

ÉDUCATION Le volet cinéma du « plan pour le développement de l'enseignement artistique à l'école », présenté le 14 décembre 2000 par le ministre de l'éducation nationale,

devrait entrer en application dans les écoles primaires dès la rentrée 2001. ● **CE PROJET** pédagogique s'appuie sur un principe – « apprendre le cinéma à partir de ce qu'on voit » – et

cinq outils : le DVD, la salle de cinéma, le livre, les intervenants extérieurs et les exercices pratiques. ● **LES EXPÉRIENCES** pilotes témoignent de l'intérêt de cette formule,

mais sa généralisation se heurte au coût du matériel (lecteurs DVD, caméras) et à la formation des enseignants. ● « **LE CINÉMA n'est pas une langue qu'il suffirait d'apprendre. Il**

est essentiel de faire comprendre qu'il s'agit d'un art », estime Carole Desbarats, enseignante en cinéma, qui insiste sur la nécessaire sensibilisation de la filière pédagogique.

Premiers tours de manivelle pour l'enseignement du cinéma à l'école

Alain Bergala, critique, historien et enseignant, a été chargé par Jack Lang de présenter des propositions applicables à la rentrée 2001. Les écoles primaires devraient disposer de DVD pédagogiques et de caméras. Il reste à financer l'achat du matériel et à former les enseignants

CELA s'appelle « La Mission » et réunit douze francs-tireurs recrutés pour aller jeter la pagaille derrière les lignes ennemies. Ce n'est pas un remake des *Douze Salopards*, mais la *task force* réunie par Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, pour mettre sur pied son « plan pour le développement de l'enseignement artistique à l'école ». Flanqué de Catherine Tasca, le général Lang a présenté son plan d'attaque le 14 décembre 2000 et l'a placé sous le signe d'une « volonté de rupture ».

L'un des domaines où les projets du ministère apparaissent comme les plus prometteurs, mais aussi les plus complexes, est celui du cinéma. Ce volet a été confié à Alain Bergala, critique, historien et enseignant, qui a consacré depuis vingt ans une grande part de son activité à l'invention et à la mise en œuvre d'une pédagogie du cinéma. Nul n'était mieux placé pour aborder concrètement ce qui était en passe de devenir la tarte à la crème des ministres : l'apprentissage des images – même si des expériences pilotes ont depuis longtemps été menées en ce domaine.

Ce projet pédagogique de grande ampleur soulève d'innombrables questions : la formation des maîtres ; les priorités logistiques et financières ; les relations avec les professionnels du cinéma et en particulier avec les salles. D'autant que la mise en œuvre du programme conçu par Alain Bergala provoque une réflexion de fond à la fois sur la nature du cinéma et sur celle de l'enseignement.

L'objectif assigné à la mission était de faire des propositions pouvant connaître un début d'application à la rentrée 2001, en concen-



Le cinéaste François Truffaut (à droite), dans la salle de classe des « 400 coups », en 1958.

trant les premiers efforts sur l'école primaire. Dans ce contexte, les premières actions auront lieu sur la base du volontariat, les enseignants choisissant eux-mêmes d'ouvrir une classe à un projet artistique et culturel (PAC) dans le domaine de leur choix. S'ils optent pour le cinéma, ils auront la possibilité d'utiliser un dispositif pédagogique élaboré selon un grand principe – « apprendre le cinéma à partir de ce qu'on voit » – et cinq « outils » : le DVD, la salle de cinéma, le livre, les intervenants extérieurs, les exercices pratiques.

Les DVD seront de trois types. Les premiers contiennent chacun un film (*Les 400 Coups*, *Où est la maison de mon ami ?*, *Les Contrebandiers de Moonfleet*, des courts métrages sur le cirque pour les maternelles, un montage de *Shoah* par Claude Lanzmann pour les lycées), augmenté d'un « bonus » pédagogique.

FILMS EN SALLES OU EN DVD ?

Les DVD du deuxième type sont constitués d'extraits choisis à chaque fois autour d'un thème (le plan, le point de vue, le jeu de l'ac-

teur...) ou d'un genre (la comédie musicale, le burlesque, le western...). Le troisième type fournit des éléments de documentation plus classique : le vocabulaire du cinéma, son histoire et ses évolutions formelles, toujours à partir d'images. Ces DVD sont dépourvus de commentaires, laissant tout loisir aux enseignants de formuler leur propre discours mais leur offrant, selon l'expression d'Alain Bergala, « le pain et le couteau ».

L'annonce de ce recours intensif au DVD dans les *Cahiers du cinéma* de décembre avait suscité l'in-

quiétude des exploitants qui travaillent avec les écoles. Alain Bergala a protesté de son attachement indéfectible à la défense de ce rapport unique entre les jeunes (ou moins jeunes) spectateurs et les œuvres, et de la volonté de poursuivre la collaboration avec les organismes qui, tels Ecole et cinéma ou Les Enfants de cinéma, favorisent cette rencontre. Mais il affirme qu'il y a péril en la demeure : « Si on veut maintenir, ou reconstituer une culture de cinéma en passe de disparaître chez de nombreux jeunes », il rappelle que l'état des équipements est tel que « beaucoup d'enfants n'ont plus de tout accès à la salle » et ajoute que « le souvenir d'une vision du film en salle ne suffit plus pour travailler sérieusement ». Et de demander : « Pourquoi ne pourrait-il y avoir des films dans la classe, comme s'y trouvent livres et disques. »

EXPÉRIMENTER LE MONTAGE

Plus prosaïquement, il faut aussi équiper les écoles en lecteurs de DVD. Malgré l'effort budgétaire important promis par le ministre (263 millions de francs [40 millions d'euros] sont affectés en 2001 au plan dans son ensemble), « l'Etat n'a pas l'intention de procéder à l'équipement de toutes les écoles », a précisé Jack Lang, qui se dit prêt à « montrer la voie » tout en sollicitant les « précieuses » collectivités locales. La mise à disposition de livres conçus spécifiquement pour accompagner ces programmes devrait être plus simple. Ces ouvrages devraient être publiés par le Centre national de documentation pédagogique en collaboration avec les Editions de l'Etoile. Enfin, le plan prévoit de faire venir régulièrement des praticiens du cinéma pour discuter avec les élèves.

Mais la question de la pratique reste posée. La mise à disposition de caméras en vidéo digitale doit permettre aux enfants de se confronter concrètement à des questions telles que la conception d'un plan ou le choix d'un point de vue. Plus inattendu, l'accord de cinéastes mettant à disposition d'une classe leurs rushes – l'ensemble du matériel tourné en vue d'un film – pour expérimenter la question du montage ouvre des perspectives nouvelles. Et Bergala de citer Renoir : « Un bon spectateur regarde un film en étant un cinéaste en puissance. »

Reste le dossier de la formation. Rectorat par rectorat, département par département, la mission a entrepris d'aller expliquer ses projets aux enseignants. Lui-même professeur de cinéma à l'université (Paris-III), Alain Bergala compte sur les élèves issus de ces filières pour contribuer à la formation des instituteurs, tout en appelant de ses vœux la constitution de cursus

Couac à Jussieu

« Défendez-vous le cinéma, monsieur Lang ? » En grève avec occupation pour soutenir leur filière cinéma maltraitée par l'université qui a préféré favoriser la filière communication, les étudiants de Paris-VII ne se sont pas privés d'interpeller le ministre de l'éducation nationale au moment où il lance sa réforme. Dans une pétition soutenue par de nombreux cinéastes (Chantal Akerman, Olivier Assayas, Claude Berri, Catherine Breillat, Alain Corneau, les frères Dardenne, Arnaud Desplechin, Jean-Luc Godard, Robert Guédiguian, Benoît Jacquot, Tonie Marshall, Claude Miller, Eric Rohmer, Jean-Paul Rappeneau, Jean-Marie Straub, Bertrand Tavernier, Agnès Varda...), ils stigmatisent la faiblesse du nombre de postes et du matériel pédagogique de la filière cinéma, qui accueille 230 étudiants, au profit du secteur communication, beaucoup mieux doté pour seulement 80 élèves. Une première réunion, le 14 février, avec le vice-président de Paris-VII et les représentants du ministère, n'a pas permis de rapprocher les points de vue.

A neuf ans, l'apprentissage de la liberté de jugement

« IL EST VRAI, le Titanic, celui du film ? » Bonne question, posée et discutée avec entrain par des gamins de neuf ans. Pas à la récré, mais en classe. Comme c'est en classe qu'ils viennent de regarder un autre film, tourné tout près de chez eux, mais il y a plus de cent ans : *La Sortie des usines Lumière*. On les verra ensuite écouter l'instituteur, François Minadakis, expliquer ce que sont un raccord, la caméra subjective ou la règle des 180° durant les prises de vues ; on les verra écrire des scénarios, utiliser des films comme référence pour des leçons de géographie ou de français, réaliser et interpréter un court métrage. Ces enfants et cet instituteur sont les personnages d'un documentaire, en cours de finition, réalisé durant l'année scolaire 1999-2000 par Julie Gavras dans une classe de CMI à Décines, dans la banlieue de Lyon, où le centre scolaire Jean-Jaurès a choisi le cinéma pour projet pédagogique.

Cette classe fait partie de celles qui préfigu-

rent la réforme Lang. Ses élèves ont l'occasion de voir en salle des longs métrages (*La Sorcière rouge*, *Le Magicien d'Oz*, *Le Voleur de bicyclette*) puis de travailler en utilisant des cassettes vidéo – en l'absence des fameux DVD promis par la réforme.

CE QUE RACONTER UNE HISTOIRE SIGNIFIE

Ils disposent d'une bibliothèque spécialisée, ils reçoivent la visite de professionnels – ici un réalisateur, Eric Guirado, qui après avoir présenté son court métrage, en explique les conditions de réalisation – et sont mis en contact avec les différents appareils de prise de vues et de son. Au fil de cette expérience, on assiste moins à l'apprentissage d'une matière scolaire qu'à la découverte d'un univers et des outils critiques pour le parcourir.

Il s'agit pour les élèves de comprendre ce que signifie raconter une histoire, enregistrer la réalité et la mettre en scène, créer des per-

sonnages et organiser logiquement une action. Ces moufflets ne se souviendront pas forcément de la date de l'invention du cinéma par les frères Lumière, mais certains, qui ne connaissent d'écran que le petit, auront été mis en contact de la salle – « C'est fort... », souffle une petite fille au sortir de son premier film en salle.

Tous croisent ainsi d'autres images et d'autres histoires que celles que le marché leur aurait administrées de toute façon, avec la possibilité d'aimer autre chose, et d'en parler. En écoutant leurs réponses à l'instituteur, on s'aperçoit que les responsables politiques, les gens des médias – et donc les critiques de cinéma – ont beaucoup à apprendre de leur clairvoyance. Dans leurs échanges, les ferments d'une possible liberté de jugement, l'une des missions de l'école.

J.-M. F.

Carole Desbarats, enseignante en cinéma

« Il est crucial de former tous les échelons de la filière pédagogique »

« Animatrice bénévole des Enfants de cinéma, destinée aux scolaires, et directrice des études à la Femis, qui forme les réalisateurs et les techniciens de demain, vous avez une longue pratique de l'enseignement du cinéma à tous les niveaux. Comment y avez-vous été impliquée ?

– Dès 1983, le ministère de la culture de Jack Lang a sollicité quelques volontaires pour préfigurer les premières expériences de ce qui allait devenir Ecole et cinéma. J'étais alors professeur de français dans un lycée de Toulouse et secrétaire générale de la Cinémathèque de la même ville ; j'ai fait partie des pionniers. Ensuite, je suis devenue professeur de cinéma à l'Ecole supérieure d'audiovisuel au sein de la faculté de Toulouse-Le Mirail avant d'être appelée à la Femis.

» J'ai d'autre part longtemps été responsable des Enfants de cinéma, un dispositif fondé sur le lien essentiel qui relie le monde enseignant et celui des salles. Les Enfants de cinéma aura accompli

une triple tâche de formation : formation des élèves à la culture cinématographique bien sûr, mais aussi formation des enseignants et formation des exploitants.

– Que pensez-vous de la réforme aujourd'hui annoncée ?

– Nous l'attendons depuis quinze ans, il faudrait être débile pour se plaindre qu'elle adienne. Sa grande nouveauté est de généraliser ce qui existait sur la base du volontariat, de l'amour de certains maîtres pour les films. Il est évident qu'outre les problèmes quantitatifs, le défi va être de faire partager une compréhension de la singularité du cinéma, et un goût pour lui, par des instituteurs et des professeurs à qui tout cela est étranger. Et il est crucial de former, au moins de sensibiliser tous les échelons de la filière pédagogique – inspecteurs, recteurs, directeurs d'établissement. Sinon, ça ne marchera pas.

– Quelle idée du cinéma aimeriez-vous leur faire partager ?

– Que le cinéma n'est ni un loisir, ni une matière scolaire, ni un

prétexte pour apprendre autre chose. Il est essentiel de faire comprendre qu'il s'agit d'un art, auquel les jeunes sont particulièrement réceptifs dans sa diversité et y compris sous des formes relativement exigeantes – les enfants du primaire d'ailleurs davantage que les adolescents du secondaire. Et que sa nature particulière exige ce va-et-vient entre l'intérieur et l'extérieur, entre la classe et la salle.

– En quoi le fait qu'il s'agit d'un art exige-t-il ce rapport particulier ?

– Le cinéma n'est pas une langue dont il suffirait d'apprendre la grammaire et le vocabulaire. Chaque œuvre est une totalité ayant sa propre cohérence et il faut aider les enfants à le découvrir, et pas seulement leur apprendre quelques règles qui seraient communes à tous les films – ce qui n'a aucun intérêt. Les enfants d'aujourd'hui sont très agiles à décrypter les composants d'un film, mais il leur est plus difficile de construire un point de vue et une compréhension d'ensemble.

– Comment créer une génération d'enseignants prêts à transmettre de manière nouvelle un savoir lui aussi nouveau ?

– C'est l'enjeu de l'année à venir, qui sera cruciale. Il n'existe pas à ce jour de procédure adaptée de formation des enseignants et il y a une grande peur, compréhensible et légitime, chez ceux-ci devant un monde qui est étranger à leur mode d'apprentissage habituel, fondé sur le livre et sur le mot. Le cinéma est un art de l'image, qui fonctionne selon une autre logique.

– Faut-il alors créer un enseignement spécialisé ?

– Non. Toute ma pratique me prouve que la richesse de l'enseignement du cinéma et de la présence du cinéma au sein de l'ensemble du dispositif pédagogique tient à la circulation entre les approches plus classiques et cet élément nouveau, qu'il ne faudrait surtout pas enfermer dans un ghetto. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

GÉRARD LOUVIN présente

MAXIME

AU PALAIS DES GLACES

DIRECTION JIMMY LÉVY SALLE 2

à 20h30

DERNIÈRE LE 24 FÉVRIER

Représentation exceptionnelle

A L'OLYMPIA

BRUNO COUDATRIK

DIRECTEURS THÉÂTRE ET MUSIQUE BRUNO COUDATRIK

le 14 mai 2001

PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ CLAUDE FOURNIER

RÉSERVATION 01 48 03 11 36

37, Rue du fgs du Temple 75010 PARIS

M^o République - Goncourt

fonds : soutien

subventionnée par la Mairie de Paris

Toscanini, Furtwängler : deux chefs en quête de vérité

Une intégrale des symphonies de Beethoven dirigées par l'Italien et un coffret d'interprétations exécutées sous la baguette de l'Allemand viennent rappeler l'antagonisme de style entre les deux chefs d'orchestre

NAXOS, maison de disque spécialisée dans la publication d'enregistrements modernes, vendus à un prix super-économique (environ 55 francs le disque compact), s'attaque aujourd'hui au marché de l'enregistrement historique avec un soin technique digne d'éloges – et les mêmes tarifs. Partant des sources originales, Naxos les restaure en usant des logiciels les plus performants, en sorte que le son de ses rééditions permet d'apprécier l'art des grands artistes du passé dans les meilleures conditions possibles. Le bruit de fond inhérent à la gravure sur 78 tours est ramené à un niveau supportable sans que la musique en souffre.

Avec le temps qui passe, de nombreux enregistrements laissés par les grands interprètes tombent dans le domaine public. On peut alors les rééditer sans avoir à acquiescer de droits aux éditeurs d'origine et aux interprètes. Certains le font avec le plus grand scrupule (Naxos, Testament, Tahra, Appian, Biddulph, etc.), d'autres, bien souvent basés en Italie, se contentent de « pirater » les disques des premiers quelques mois après leur mise en vente. Ils sont alors dans l'illégalité, car l'important et coûteux travail de restauration sonore réalisé par les premiers est protégé par la loi.

Naxos publie donc une intégrale des neuf symphonies de Beethoven enregistrées en concert par Arturo Toscanini, en novembre et décembre 1939, à la tête de l'Orchestre de la NBC de New York, une formation spécialement constituée pour lui. Les sources origi-

nelles proviennent de la collection personnelle de Richard Gardner, l'ingénieur du son favori du chef italien. De son côté, Tahra publie, dans les mêmes conditions de légalité et de qualité de restauration sonore, un coffret-livre consacré à des interprétations légendaires, captées lors de concerts dirigés par Wilhelm Furtwängler en 1951, 1952 et 1954. Au programme *L'Héroïque*, la *Cinquième Symphonie*, *La Pastorale* et la *Neuvième Symphonie*, de Beethoven, les *Variations sur un thème de Haydn* et la *Première Symphonie*, de Brahms.

PERFECTION INSTRUMENTALE

Agacé du triomphe obtenu par l'Italien quand il est venu diriger Beethoven en Allemagne au cours des années 1920 et 1930, Furtwängler a été très dur envers Toscanini – « Il dirige les notes, je dirige ce qu'il y a derrière les notes » –, le renvoyant à un matérialisme qu'il opposait à la noblesse de l'âme allemande. D'autres chefs allemands de cette époque n'eurent pas le même comportement et déclarèrent leur admiration devant la perfection instrumentale, la clarté aveuglante, la passion enflammée et la rigueur de l'Italien, allant jusqu'à suivre, concert après concert, la tournée de Toscanini.

Cet antagonisme se retrouve aujourd'hui bien souvent chez les mélomanes qui aiment l'un à l'exclusion de l'autre. Ce qui est dommage, mais pas incompréhensible. Furtwängler représente un cas limite de l'identification d'un artiste à une culture qu'il s'approprie avec la certitude d'en être le dépositaire

privilegié, sinon unique. A une époque qui sera marquée par l'apogée du pouvoir absolu du chef sur la communauté d'hommes qu'il dirige, et dont Toscanini représente l'autre facette. Furtwängler dirige les âmes, l'indicible, sans trop se préoccuper de la propreté du jeu de ses musiciens – à la manière douce : ses colères pendant les répétitions étaient rarissimes. Toscanini s'attache à la perfection formelle, créant les conditions objectives qui peuvent permettre à l'indicible de surgir du son – au fouet : un tyran dès qu'il montait sur le podium.

Les interprétations réunies par Tahra sont donc des documents inestimables sur l'art du chef d'orchestre allemand, sur un art personnel, inimitable en ce qu'il résulte de la rencontre de musiciens enracinés dans une culture et une époque dont il ne subsistait que des ruines après la seconde guerre mondiale. Elles appartiennent au moins autant à l'histoire occidentale qu'à celle de la musique, mais ne peuvent pas être tenues comme la vérité de l'interprétation beethovenienne et brahmienne. Bouleversantes et géniales sans aucun doute, mais pas plus justes que celles d'Arturo Toscanini qui réédite Naxos.

PRATIQUE « ARTISANALE »

Toscanini n'était pas moins inscrit dans son époque que Furtwängler, mais l'Italie de ses années de formation n'était en rien le foyer musical qu'étaient l'Allemagne et l'Empire autrichien dans lesquels le jeune Furtwängler fut instruit. Le culte pour l'opéra des Italiens



Arturo Toscanini, à Bayreuth, au début des années 1930.

avait de facto éliminé toute culture orchestrale. Toscanini entreprit donc de former des musiciens à la pratique d'ensemble et à la musique symphonique. On pense à la façon dont François Habeneck avait inventé l'orchestre moderne, le métier de chef d'orchestre et Beethoven dans la France des années 1830, sans modèle préalable, en faisant répéter inlassablement les musiciens d'une façon méticuleuse. Richard Wagner avait d'ailleurs n'avoir jamais entendu pareil résultat. Toscanini est, lui aussi, reparti du texte beethovenien (même s'il modifiait ici ou là l'orchestration), presque un siècle plus tard, sans qu'aucune tradition ne vienne s'interposer, orienter son travail.

Il ouvrait ainsi une nouvelle voie dans laquelle ses collègues de la même génération et leurs successeurs immédiats – les jeunes Herbert von Karajan, Otto Klem-

perer, George Szell, Fritz Reiner, etc.) – s'engouffrèrent. Ce style, cette pratique « artisanale », cette modestie orgueilleuse, se sont imposés. On en retrouve l'impact chez les grands chefs de notre époque – de Pierre Boulez à Evgeni Svetlanov – et jusque dans le travail des musiciens baroques. La vérité ? Elle est dans l'émotion ressentie par chaque auditeur dès lors que l'œuvre est respectée. Et les symphonies de Beethoven et Brahms sont assez fortes pour être interprétées de façon radicalement opposée.

Alain Lompech

★ Intégrale des symphonies de Beethoven, par Arturo Toscanini : Naxos. Distribué par Naïve.
★ Furtwängler, légendaires concerts d'après-guerre : Tahra. Distribué par Harmonia Mundi. www.tahra.com/

SÉLECTION DISQUES

ALFRED SCHNITTKÉ

Les trois sonates pour piano
Ragna Schirmer (piano)

Comme Dimitri Chostakovitch, dont il semble l'héritier, Alfred Schnittke (1934-1998) a produit une œuvre abondante qui a suscité de vives controverses de part et d'autre du Rideau de fer. Ecrites sur le tard (entre 1987 et 1993), ses trois sonates pour piano révèlent un compositeur lassé des enjeux esthétiques et désireux de conduire à son terme une logique personnelle de la dislocation. Ce remarquable disque de la jeune Ragna Schirmer présente judicieusement les sonates à rebours. La *Troisième*, comme la *Sonate pour alto et piano* de Chostakovitch, est un monument d'émotion au bord du vide. Elle commence par des notes caressées une à une puis abandonnées au silence ou martelées jusqu'à l'éfrètement dans le registre suraigu. Moins impressionnantes mais très instructives, les sonates antérieures présentent les mêmes caractères que la *Troisième*, en suspens dans la *Deuxième* et latents dans la *Première*.
Pierre Gervasoni
★ 1 CD Berlin Classics
00 1729 2BC. Distribué par Naïve.

HEINZ HOLLIGER

Schneewittchen
Juliette Banse (Blanche-Neige),
Cornelia Kallisch (la Reine),
Steve Davislum (le Prince),
Oliver Widmer (le Chasseur),
Werner Gröschel (le Roi).
Orchestre de l'Opéra de Zurich,
Heinz Holliger (direction)

Hautboïste d'exception, le Suisse Heinz Holliger (né en 1939) affiche également dans ses compositions un talent peu commun. Le label ECM avait permis d'en prendre la mesure, en 1993, avec la publication du monumental *Scardanelli-Zyklus*, inspiré d'Hölderlin. L'opéra *Schneewittchen (Blanche-Neige)* – qui confirme la fascination exercée par le poète Robert Walser sur son compatriote Holliger – se situe au même niveau d'excellence, qu'il s'agisse de la conception (prismatique à l'infini) ou de la réalisation (luxueuse, sur scène, dans la fosse et... dans la notice de 137 pages). Entre un « Prologue » au déploiement miraculeux et un « Epilogue » d'épouvante intérieure, cinq scènes revisitent le conte en passant par une multitude d'états (de la ten-

sion exacerbée à l'abandon languide) authentiquement lyriques. L'originalité de la partition (avec un traitement des voix moins radical que par le passé) témoigne de l'art d'Holliger à brasser large (jusque dans la musique folklorique) sans jamais produire quelque chose de relâché.
P. Gi

★ Un coffret de 2 CD ECM

New Series 1715/16 465 287-2.

Distribué par Universal.

MILES DAVIS

The Early Years 1945-1947,
1947-1950

Avant de devenir Miles, le prince des ténèbres, le flamboyant passeur de la fée électricité, la star ultime du jazz, Miles Davis a été un anonyme parmi d'autres. Puis il y eut la rencontre décisive avec Charlie Parker, qui va donner des ailes à sa trompette. Ces années d'apprentissage et de révélation ont été réunies sur deux double CD par Gilles Pétard, fondateur et producteur de la collection d'enregistrements historiques Classics. Miles Davis, encore malhabile, placé sous l'ombre de Dizzy Gillespie, idole du bop, trouve vite ses marques, cette rondeur et ce rapport au temps si délicat. A ces premières séances auprès de Charlie Parker pour la marque Savoy (26 novembre 1945) vont succéder dans les premiers mois de l'année 1946 des collaborations avec Benny Carter, les chanteurs Billy Eckstine ou Earl Coleman sur un répertoire un peu plan-plan. Puis viennent les premiers essais en leader (14 août 1947), des allers-retours auprès de Parker, avec disputes, rivalités, mais surtout des éclats musicaux (le fameux quintette de Parker avec Miles et Max Roach). Et enfin, en 1949, l'autre rencontre marquante, avec Gil Evans, la naissance du cool et l'amitié d'une vie entre ces deux hommes. Dispersés sur divers disques, les quatre-vingt-quatorze thèmes rassemblés ici permettent de comprendre ce que va devenir le trompettiste à l'aube des années 1950, un géant.
Sylvain Sicler
★ Deux double CD Body & Soul
3042402 et 3065002.

MOUTIN RÉUNION

QUARTET

Power Tree

Tout de suite on est conquis. *La Vie en rose*, joué du bout des doigts sur les cordes de la contrebasse et

du plat de la main sur les peaux de la batterie. Une version fine, intelligente, proche de la mélodie sans la surligner. Les frères Louis (battereur) et François (contrebasse) Moutin se font ce petit plaisir de ne pas entrer dans le vif du sujet avec une démonstration trop spectaculaire, ce dont se contentent tant d'enregistrements. Cette fratrie rythmique a souvent été mise en jeu par des pianistes (Jean-Marie Machado, Martial Solal, Manuel Rocheman...).

Séparément, ils ont enchanté François Jeanneau ou Michel Portal. Ensemble, ils ont pris le temps de penser ce que pouvait être leur propre formation. Disque tout en zébrures et coups de griffes, lumineux, chargé d'une énergie vive (*Free Climbing, Flying Bridge*), qui ne se traduit pas uniquement par le recours à des tempos rapides, *Power Tree* vaut par la qualité des compositions des deux frères, d'étonnantes reprises sans paroles de Brassens (*Je m'suis fait tout p'tit*, blues étiré) et surtout l'espace que les deux autres musiciens du groupe s'attribuent, Sylvain Beuf au ténor et Baptiste Trotignon au piano.
S. Si

★ 1 CD Shaï SHA 536-2. Distribué par Sony Music.

ROBERT WYATT/

JEAN-MICHEL MARCHETTI

MW3

Plasticien, peintre, Jean-Michel Marchetti a entrepris, depuis 1997 avec le soutien de l'éditeur et typographe Roland Chopard, de mettre en dessins, encre, graphismes les textes du chanteur et pianiste Robert Wyatt. Après un premier volume de mots et d'images, belle introduction à l'univers poétique de Wyatt, à mi-chemin du désespoir et de l'allégresse, un deuxième volume (1999) avait été accompagné d'un CD d'une lecture de Wyatt. Une voix d'une étrange douceur, légèrement ironique. Nouvelle étape, une trentaine de groupes et musiciens accompagnent le travail de traduction et les gravures de Marchetti. Avec ce qu'il faut de respect et d'iconoclastie mêlés, chacun se retrouve dans les compositions fragiles de Wyatt, moment de grâce retenu (Philippe Fretun et Michel Benita avec *Mass Medium*), détournement et clins d'œil (la bossa de Richard Robert et Gilles Tordjiman pour *Alifib*), saccage créatif (le guitariste Dominique Répécaud pour *Born Again Cretin*), copie parfois (Jaggermaut sur *Little Red*

Robin Hood...). Le lourd papier, les calques, les découpes, les teintes et la musique se fondent ici en une correspondance imaginative.
S. Si.

★ 1 Livre-CD publié par Encreages & Co, 5, place du Vieux-Gérardmer, 88400 Gérardmer. Tél. : 03-29-60-99-39.

MC SOLAAR

Cinquième as

Comment, quand on sait écrire avec autant d'élégance, avec autant de pugnacité, peut-on autant oublier la musique ? *Solaar pleure* est d'une magnifique poésie, servie par le débit impeccable d'un rapper qui refuse plus que jamais de sacrifier à la mode du « bad boy » : « Fuck la Terre, si je meurs voic mon testament/ déposer des cendres dans la bouche de tous nos opposants/ Virez à coups d'front kick les faux qui viennent se recueillir/ J'veux des fleurs et des gosses, que ma mort serve leur avenir ». Cette aisance intelligente face au verbe, ce rappel incessant à l'histoire (la France, l'Afrique, le colonialisme) et à la saga solalaire, placent le MC qui divise les opinions en tête des joueurs de mots de l'Hexagone. Cinquième album du créateur de *Qui sème le vent* et autres tubes du rap français, ce *Cinquième as* prouve que MC Solaar ne peut se contenter d'attaquer les poulets ou de se lamenter sur la triste condition des cités défavorisées. A ceux qui l'accuseront d'avoir sombré dans la jet-set, Solaar oppose le rayonnant *Lève-toi et rap* (du Sénégal à Evry) ou *RMI* (« Dans les bas-fonds, on rêve des fonds du FMI/ Mais au fond, on sait qu'les familles sont souvent proches du RMI »). Mais pourquoi tant de lourdeurs orchestrales, tant de plates grandiloquences ? Les jeunes DJ de Black Rose Corporation, artisans du fond sonore, n'ont tiré aucune leçon ni du rap-variété (Eminem), ni du rap métissé (Saïan Supa Crew), ni du rap underground (Saul Williams). Rien ne se chante, rien ne tombe dans l'oreille, si ce n'est la voix solaire du chroniqueur contemporain.
Véronique Mortaigne
★ 1 CD East-West 857386629-2. Distribué par WEA.

FRANK BLACK

AND THE CATHOLICS

Dog In The Sand

Etonnant comment avait pâli l'étoile d'où descendait Frank Black, lutin rebondi, qui, sous le

nom de Black Francis et au sein des Pixies, avait allumé le rock américain d'une fantaisie déterminante, de 1986 à 1992. Amateur d'OVNI et de fluorescence, Charles Thompson – sa véritable identité – avait petit à petit délaissé sa soucoupe volante pour œuvrer en solo dans un conformisme rock de moins en moins inspiré. Sans réinventer la créature de Roswell, ce nouvel album retrouve une partie de cette verve mélodique qui, de Nirvana à Placebo, avait laissé une belle descendance. Entouré de Catholics adeptes de guitares puissantes et de rythmiques carrées, le bonhomme s'est acclimaté au classicisme rock. On le savait fan de surf-music, le voici héritier de David Bowie (*Blast Off, Stupid Me*), d'Iggy Pop (*I've Seen a Picture*), des Rolling Stones (*Hermaphrodites*) et même des complaints poussiéres de Bob Dylan et Neil Young (*Bullet, I'll Be Blue*, le magnifique *Dog in the Sand*). Le piano inventif de son vieux complice, ancien membre de Père Ubu, Eric Drew Feldman, et les étranglements aigus d'une voix qui ne renonce pas aux extravagances, dynamisent de belle façon cet enracinement terrestre.
Stéphane Davet
★ 1 CD Cooking Vinyl NV 3781-1. Distribué par Naïve.

ASSIA

Chercheuse d'or

Assia, jeune beure de la bande à Doc Gyneco, pousse la chanson communautaire vers le marché de la pop, à l'instar de l'hispano-américaine Jennifer Lopez aux Etats-Unis. Si *Chercheuse d'or* débute par une chanson interprétée en arabe, *Ghir Dini*, composée par ses soins, la suite, en français, est une copie pâle des groupes à la mode sur les FM américaines, R & B pour ados faciles à convaincre. Diffusés massivement sur les radios musicales jeunes (NRJ, Fun, Ado FM), les titres porteurs, tel *Elle est à toi*, enfoncent l'idée d'un monde lisse, coloré d'un métissage socialement obligatoire, où la joie de la réussite (sortir de la banlieue) sert d'excuse à tous les compromis. Composées pour la plupart par son frère Khalil, artisan du dernier album de Julien Clerc, les chansons proposées par Assia ressemblent à celles d'Anggun (franco-indonésienne), à celle des Nubians (françaises d'origine camerounaise), etc.
V. Mo.
★ 1 CD 7243 8490812-6 Virgin.

Jean d'Ormesson ne donnera pas son prochain roman à Gallimard mais à Nil éditions

LE PROCHAIN roman de Jean d'Ormesson, dont le titre provisoire est « Ce qui les faisait vivre, c'était l'amour de la vie », ne sera pas publié par Gallimard mais chez Nil éditions. L'écrivain explique cette « infidélité » par son attachement pour Nicole Lattès, la directrice générale de Nil, et pour Malcy Ozannat, éditrice : « Je ne romps pas avec Gallimard, qui est un éditeur parfait, mais, pour des raisons strictement privées, j'ai décidé de donner de temps en temps un livre à ces amies. C'est un choix difficile... L'idéal aurait été d'être publié conjointement par les deux maisons. Un dilemme, car je ne veux faire de la peine ni à l'une ni à l'autre. » Prévu pour la rentrée, ce roman ne traitera « ni de Dieu, ni d'esprit, ni de Chateaubriand, ni de papa et maman. C'est un vrai roman, qui se passe de nos jours. Un roman d'amour et d'initiation, avec une certaine de personnages secondaires, dans une unité parfaite de temps, de lieu et d'action : tout s'y déroule en trois heures dans un cimetière ».

DÉPÊCHE

■ MEILLEURES VENTES : au classement de la semaine du 5 au 10 février (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP), peu de changement dans les premières places. Seul, du chanteur Garou, est en tête, suivi de l'album de la comédie musicale *Roméo et Juliette*, et des *Gourmandises* de la jeune Alizée. L'entrée à la 6^e place de *Clash Round 4*, de NTM, vient mettre un peu de mouvement dans cet ensemble. Henri Salvador, dont *Chambre avec vue* occupe la 7^e place, tient bien son rang.

VÉRONIQUE PESTEL

Babels

Bien sûr, il y a du Barbara chez Véronique Pestel – ce n'est pas une qualité artistique, mais une filiation clairement exposée, trop peut-être. Détachement du regard porté sur le monde et les humains, épure de la diction, prédominance du piano, Véronique Pestel incarne un classicisme qu'on a plaisir à retrouver. Cette chanteuse hors normes affairistes renoue ici avec la poésie qu'elle a toujours aimée mettre en musique : Louis Aragon ou Albertine Sarrazin entrent de plain-pied dans l'univers très équilibré, mais jamais conformiste, jamais soumis de la chanteuse qui compose des chansons avec l'idée de se faire comprendre, y compris dans l'expression des sphères les plus troubles du cœur féminin.
V. Mo.
★ 1 CD Mélodie. Distribué par Mélodie.

CHANTS DE CENTRE-BRETAGNE

An Henchou Treuz

Comptant parmi les plus belles voix de Bretagne, Erik Marchand a une certaine idée du chant de Bretagne. Plutôt que de l'envisager replié sur lui-même, imperméable à toute ingérence risquant de grignoter son authenticité, il l'ouvre à des métissages fertiles, des rencontres. Si on l'a vu ces dernières années inventer d'épatants croisements avec les musiciens roumains du Taraf de Caransebes, déjà en 1989, il affichait clairement son rôle de passeur en créant avec Thierry Robin et Hameed Khan un trio rapprochant chant breton, luth arabe et tabla indien. Dans cet album, réédition d'un enregistrement effectué en 1990, l'oud de Thierry Robin, musicien et compositeur dont on connaît également la passion pour le décloisonnement, relie comme un fil rouge précieux et méditatif les airs à danser (*kan ha diskant*) et mélodies à la puissance austère (*soniou, gwerziou*). Le chanteur Marcel Guillou rejoint sur deux énergiques suites de danses *Plinn* et *Fisel*, la voix tendue et vibrante d'Erik Marchand, qui a également convié pour suivre ces « chemins de traverse » (*An Henchou Treuz*) Hameed Khan (tabla), Fanch Landreau (violon), Youenn Le Bihan (bombarde) et Michel Haumont (clarinette).

Patrick Labesse
★ 1 CD Ocora C 582084. Distribué par Harmonia Mundi.

Yayoi Kusama, l'hallucination des pois

L'artiste japonaise cloîtrée en asile psychiatrique présente une installation féerique à Paris

YAYOI KUSAMA. Maison de la culture du Japon à Paris, 101 bis, quai Branly, Paris-15^e. Tél. : 01-44-37-95-01. Du mardi au samedi, de 12 heures à 19 heures. Le jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé les dimanches et lundis. 30 F (4,57 €). Jusqu'au 19 mai.

C'est par un *Jardin de Narcisse* où l'on peut s'asseoir parmi des boules argentées répétant votre image déformée à l'infini que s'ouvre le parcours. Un double corridor aux murs et plafonds ponctués de miroirs sorcières vous conduit dans diverses salles. Dans l'une, des gros gonflables couverts de pois se fondent dans les murs. Une autre est un séjour ordinaire dont les parois, le mobilier, les objets sont aussi couverts de pois. Et vous faites ah ! en accédant aux deux chambres kaléidoscopiques gorgées de points lumineux. Celle-ci répercute à l'infini votre visage penché à la fenêtre. Celle-là vous plonge dans une constellation de loupiotes qui pendent du plafond et se reflètent dans l'eau que vous surplombez avec la sensation de perdre pied.

L'auteur de cette grande installation à effets multiples, ludiques et thérapeutiques, avec miroirs déformants et féeries comme dans les

foires, s'appelle Yayoi Kusama. Elle est japonaise, elle est âgée de 72 ans et elle nous montre comment elle décollait de la réalité, à New York, dans les années 1960, et comment elle fabrique encore de l'illusion. Ce à la demande du Consortium de Dijon, à l'origine de cette exposition baladeuse, rappelant l'artiste longtemps oublié, dont les happenings scandaleux ont défrayé la chronique américaine presque autant que Warhol. Son œuvre fait le pont entre la génération des babas et celle de Mariko Mori, entre l'art psychédélique et le virtuel, se promène entre business et folie, marginalité et médias.

Kusama avait vingt-neuf ans quand elle a débarqué à New York en 1958. Elle y a fait fructifier les hallucinations de son enfance, ses obsessions, en réalisant ses environnements pleins de proliférations de formes et de pois, et en promenant ses pois sur les corps nus d'un escadron de beaux garçons et de belles filles dans les rues de New York.

C'était le temps des bagarres pour la libération sexuelle, le temps du slogan « *Faites l'amour, pas la guerre* ». Puis Kusama est rentrée au Japon en 1973, et a dédicé, peu d'années après, de vivre en hôpital psychiatrique, et de ne



Yayoi Kusama, dans son univers de formes et de pois.

plus le quitter que pour de bonnes raisons. On a donc pu la voir le jour du vernissage dans une extravagante tenue, traverser ses installations l'œil exorbité, suivie par les caméras et les zooms. Et se poser pour répondre aux questions sur l'apport de sa maladie à sa création. Elle dira que, à l'asile, elle a trouvé la liberté.

« PRÊTRESSE DE LA NUDITÉ »

Des vidéos et le livre qui accompagnent l'exposition nous renvoient à la période glorieuse des « *orgies ambulantes* » dans les rues, des peintures corporelles que la grande presse, convoquée par Kusama, se faisait un plaisir de couvrir. La « *prêtresse de la nudité* » devenait aussi créateur de collections pour soirées dans la bourgeoisie libérée. Elle ouvrait au printemps 1969 sa propre boutique de vêtements à fleurs, dégageant les seins, le ventre, les fesses. On en voit dans les publications de ses happenings sous forme de roman-photo

que l'artiste titrait *Orgie de nudité, d'amour, de sexe et de beauté*. Elle clamait ses convictions pacifistes, en montrant des scènes pornos sur fond de drapeau américain bafoyé.

Kusama, qui a été proche d'artistes comme Cornell et Stella, et la maîtresse de Don Judd, s'est toujours défendue d'avoir jamais eu d'autres références qu'elle-même et ses hallucinations. On remarquera cependant qu'elle ne fait pas vraiment exception en cumulant le pop, l'op'art et l'art psychédélique. C'est une cousine de Niki de Saint-Phalle et une sœur des artistes du Groupe de recherches d'arts visuels (GRAV) dont les labyrinthes étaient d'ailleurs bien connus à New York. Mais c'est vrai qu'il y avait, qu'il y a chez Kusama, ce besoin sans équivalent d'échapper à soi-même et de transformer les pois de couleur en points d'énergie vitale, d'être une guérisseuse à la manière des acupuncteurs.

Geneviève Breerette

L'Opéra de Monte-Carlo réhabilite la « Vanessa » de Samuel Barber

VANESSA, de Samuel Barber. Avec Kiri Te Kanawa (Vanessa), David Maxwell Anderson (Anatol), Lucy Shaufer (Erika), David Evtits (le vieux docteur), Rosalind Elias (la vieille baronne). Chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo, Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, Lawrence Foster (direction), John Cox (mise en scène), Opéra de Monte-Carlo, Salle Garnier, le 14 février. Prochaine représentation, le 18 février à 15 heures. Tél. : 00-377-92-16-22-99. De 170 F (25,92 €) à 620 F (94,52 €).

MONTE-CARLO de notre envoyé spécial

Curieuse destinée que celle de *Vanessa*, de l'Américain Samuel Barber (1910-1981) : composé par celui qui possédait tous les talents pour en faire le meilleur opéra américain, cet ouvrage, créé avec un immense succès public et critique au Metropolitan Opera de New York en 1958, retombera dans un relatif oubli, connaissant de rares reprises ne dépassant pas le succès d'estime.

Un peu Tchekhov, un peu Ibsen, offrant toutes les situations dramatiques et musicales propres à un « vrai » opéra, le livret est tressé sur mesure par Gian Carlo Menotti, compagnon du compositeur et auteur d'opéras à succès en leur temps. Dans une demeure, située dans un Nord lointain – neige, forêt, isolement –, une belle femme vieillissante, Vanessa, attend le retour, vingt ans après, de son amour, Anatol. Mais c'est Anatol junior qui paraît, séduisant d'abord Erika (qu'il met enceinte), puis Vanessa. Par abnégation, Erika avorte dans la neige, renonce à Anatol, le laisse partir pour Paris avec Vanessa et s'enferme dans la maison entourée de bouleaux et de neige. Et attend, à son tour.

UNE MUSIQUE IMPECCABLE

La musique de Barber est parfaite, trop peut-être, toujours impeccable, pas toujours troublante, sauf au dernier acte, d'une grande force. Alors, Barber, compositeur trop prudemment retranché derrière l'expression synthétique d'une vaste culture lyrique – beaucoup de parfums straussiens, russes (Tchaïkovski, le Stravinsky de *L'Oiseau de feu*), viennois (Berg mais aussi le Schoenberg de *La Nuit transfigurée*) –, se révèle pleinement et la « tonalité » se fait plus nettement américaine, colorée d'une douce mélancolie.

Comme Verdi, Barber achève son opéra sur une fugue. Mais quand celle de *Falstaff* est une farandole, celle de *Vanessa* (un quintette) est une ineffable élégie. Le compositeur William Schumann avait raison : les dernières

pages de *Vanessa* sont l'une des plus belles fins de l'histoire de l'opéra.

La première française de l'ouvrage revient à l'Opéra de Metz, qui l'a monté au début de cette saison. Dans une production plus luxueuse, avec star obligée (Kiri Te Kanawa), l'Opéra de Monte-Carlo lui donne une chance supplémentaire et gagne son pari : toute de tact et de finesse, fidèle au livret, la mise en scène de John Cox est

mise en un huis clos élégant et intemporel. La direction de Lawrence Foster manque de lyrisme (le bel *Intermezzo* et la fin de l'acte III pourraient être davantage « abandonnés ») et l'orchestre ne réussit pas toujours les atmosphères irréelles (aigus de cordes) dont regorge cette musique. Mais c'est une lecture qui rend justice à la partition.

Kiri Te Kanawa chante joliment ce rôle, à l'exact moment de sa car-

rière. L'Erika de Lucy Schaufer est émouvante et bien chantante, l'Anatol de David Maxwell Anderson idoine. La présence de Rosalind Elias est exemplaire : quarante-trois ans après avoir créé le rôle de la jeune Erika, elle est là, dans celui de la vieille baronne. Elle chante peu, mais son regard implacable, son rayonnement mutique sont une électricité à eux seuls.

Renaud Machart



Du 19 au 23 février sur Europe 1 Robert Hossein raconte l'affaire "Karen Borg" accusée de meurtre en 1954 à New-York.

Si vous voulez suivre cette affaire célèbre écoutez Europe 1 et si vous voulez participer au verdict de ce procès rendez-vous au théâtre Marigny à partir du 23 février.

COUPABLE ou NON COUPABLE

RÉALISÉ ET PRÉSENTÉ TOUS LES SOIRS PAR **ROBERT HOSSEIN**

Europe 1
lagardere active

SORTIR

PARIS

Sauzay-Barde Quartet

Les 7 Lézards, club accueillant, dans l'esprit d'un salon convivial où la musique bénéficie d'une belle attention, a pour musiciens maison des solistes comme le saxophoniste Steve Potts ou le pianiste Zool Fleischer, qui y ont libre champ pour présenter l'étendue de leurs envies. A cette présence régulière s'ajoutent des passages plus brefs, mais tout aussi réjouissants, tel celui du quartette formé par le saxophoniste David Sauzay et le guitariste Jérôme Barde. Élégance et énergie, connaissance du passé pour mieux rebondir vers l'avenir, juste équilibre du lyrisme et de la retenue. Fabien Marcoz tient la contrebasse et Mourad Benhammou les baguettes.

Les 7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4. M^e Saint-Paul. 21 h 30, les 16 et 17. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.

SCEAUX

Nouvelles scènes

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92), qui présente jusqu'au 26 février une exposition conçue comme un forum de films, d'images et de paroles sur les thèmes croisés de l'adolescence et de la ville, organise jeudi 22 février, à 18 h 30, une soirée débat sur le thème « *Nouvelles scènes* ».

« *Révélation et reconnaissance de cultures adolescentes*. La ville est-elle au cœur de cette écloserie ? », tel est le détail de ce débat public auquel participeront Franck II Louise, chorégraphe et compositeur, Nasher, graffeur à Nantes, Elisabeth Petro, directrice du centre social Kennedy de Créteil, l'association Les Webtrotteurs et André Santini, député maire d'Issy-les-Moulineaux.

La Galerie du Petit-Château, 9, rue du Docteur-Berger, Sceaux (92). RER B. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures tous les jours sauf le mardi. Entrée libre. Tél. : 01-41-87-04-40.

GUIDE

REPRISES

Les *Ensorcelés*, de Vicente Minnelli (Etats-Unis, 1952). Avec Kirk Douglas, Lana Turner, Walter Pidgeon... (copie neuve, en v.o. sous-titrée).

Grand Action, salle panoramique Henri-Langlois, 5, rue des Ecoles, Paris-5^e. M^e Jussieu. 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30, tous les jours. Tél. : 01-43-29-44-40. 42 F.

FESTIVAL CINÉMA

Nuit Harold Ramis

En avant-première et version originale, *Endiablé* (2001), avec Liz Hurley, Brendan Fraser ; *Un jour sans fin* (1993), avec Bill Murray, Andie MacDowell ; *Mafia Blues* (1999), avec Robert De Niro, Billy Cristal. Cinéma Racine Odéon, 6, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6^e. M^e Odéon. Minuit, 2 heures, 4 heures, le 17. Tél. : 01-46-33-43-71. 85 F pour la nuit.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

UK in the 70's : Victor Burgin, Alan Charlton, John Hilliard. Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11^e. M^e Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 février au 31 mars. Philippe Thomas : *Les Ready-Made* appartiennent à tout le monde. Grenoble (38). Le Magasin, Centre national d'art contemporain, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Visites commentées samedi et dimanche à 16 heures ou sur rendez-vous. Fermé lundi. Du 18 février au 13 mai. 20 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Fabrice Luchini dit l'intégrale du « *Voyage au bout de la nuit* » de Louis-Ferdinand Céline. Gaité-Montparnasse, 26, rue de la Gaité, Paris-14^e. M^e Edgar-Quinet. 18 heures, le 17. Tél. : 01-43-22-16-18. De 200 F à 300 F. Musiques anciennes en consort. Violes : Jordi Savall (viole, direction) et l'Ensemble Hesperion XXI font hon-

BORDEAUX

« Mutations »

La prochaine conférence organisée à l'occasion de l'exposition « *Mutations* » (jusqu'au 25 mars), par le philosophe Nadia Tazi pour le centre d'architecture Arc-en-rêve, à Bordeaux, recevra l'économiste de Chicago Saskia Sassen, auteur du livre *La Ville globale*. Cette conférence sera suivie, le 2 mars, par celle de Naomi Klein, journaliste à Toronto (Canada), sur la politique des marques internationales connue sous le terme de *branding*. Le 9 mars, à 17 heures, une des cinq grandes rencontres prévues par Arc-en-rêve aura pour thème : « *Patrimoine et tourisme* : un shopping à la mode européenne ».

Entrepôts Lainé, 7, rue Ferrère, Bordeaux (33). De 11 heures à 18 heures, du mardi au dimanche ; jusqu'à 20 heures, les mercredis et vendredis. Tél. : 05-56-52-78-36. 35 F et 45 F.

SAINT-FONS

François Mendras

François Mendras use d'une très antique technique, celle de la peinture à la cire sur panneau, pour créer des œuvres étonnamment modernes et fascinantes. Modernes, elles le sont par le processus de leur réalisation, l'artiste étalant la couleur de manière informelle et spontanée jusqu'à ce qu'une image s'impose. Elle peut être « *abstraite* », bandes de couleurs juxtaposées, ou « *réaliste* », comme cet extraordinaire avion en vol vu de face, le peintre n'en a cure. Il la pousse jusqu'au bout, sans se soucier des conséquences. Cela donne toujours des œuvres surprenantes et, parfois, des réussites exceptionnelles où le talent se mêle au culot, comme en témoigne une version très personnelle du Petit Chaperon rouge.

Centre d'arts plastiques, 12, rue Gambetta, Saint-Fons (69). Tél. : 04-72-09-20-27. Entrée libre. Jusqu'au 3 mars.

neur à l'Angleterre avec les fantaisies d'Anthony Holborne, John Dowland, Henry Purcell...

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 heures, le 17 ; 15 heures, le 18. Tél. : 01-44-84-45-63. 95 F.

Noëlle Spieth (clavecin), Julien Jaleleddin Weiss (qanoun), Adel Sahms el-Din (riqq), Marie-Thérèse Ghirardi (guitare), Denise Mégevand (harpe celtique) Rossi : *Toccato settima*. Ligeti : *Passaglia Ungherese*. Couperin : *Chaconne, La Visionnaire, L'Attendant*. Criton : *Entre-deux, l'éternité*. Jaleleddin Weiss : *Le Voyage de Sheikh Mouhyeddine Ibn'Arabi*.

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^e Passy. 16 heures, le 17. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Orchestre philharmonique de Radio France Grisey : *Accords perdus*. Murail : *La Barque mystique*. Paris : *L'Empreinte du cygne* (création). Florian Lauridon (violoncelle), Dimitri Vassiliakis (piano), Laurent Cuniot (direction).

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^e Passy. 20 heures, le 17. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Louis Winsberg, Douce France Trio *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 22 heures, les 16 et 17. Tél. : 01-40-26-46-60.

La Nuit de la Côte d'Ivoire Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 heures, le 17. Tél. : 01-42-08-60-00. 165 F.

Marc Perrone L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17^e. M^e Place-de-Clichy. 20 h 30, les 16, 17, 21, 22, 23 et 24. Jusqu'au 3 mars. Tél. : 01-43-87-97-13. De 95 F à 130 F.

Appi Together Montreuil (93). *Instants chavirés*, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 16, 17 et 18. Tél. : 01-42-87-25-91. 20 F.

RÉGIONS

Le Théâtre de et avec Philippe Caubère. Cluny (71). Théâtre, place du Marché. 20 h 30, le 17. Tél. : 03-85-59-10-96. 50 F et 100 F.

Le Grand Cahier d'après Agota Kristof, mise en scène de Laurent Hatat, avec Olivier Brabant et Bruno Tuchszer.

Lille (59). La Verrière, 28, rue Alphonse-Mercier. 20 h 30, le 17 ; 16 heures, le 18. Tél. : 03-20-54-96-75. 40 F et 60 F.

La Petite Planète n° 2718 de Georges Perec, mise en scène de Sophie Loucachevsky, avec Caroline Chaniolleau et Grégoire Cestermann. Reims (51). La Comédie, 3, chaussée Bocquaine. 20 h 30, le 17. Tél. : 03-26-48-49-00. De 30 F à 100 F.

L'inquiétant tableau des cancers professionnels

Selon « Santé et travail », la revue éditée par la Mutualité française, la prévention des expositions à des risques de cancer au travail n'a « pas fondamentalement changé » au cours des dernières années

UN MILLION de salariés en France sont exposés à un risque de cancer professionnel, indiquent les résultats de l'enquête Sumer 94, réalisée par une direction du ministère de l'emploi et de la solidarité. La revue *Santé et travail*, publiée par la Fédération nationale de la mutualité française, cite ce chiffre dans son numéro daté de janvier, qui paraît ces jours-ci. Malgré la catastrophe sanitaire de l'amiante, « rien n'a fondamentalement changé » depuis huit ans, et « la prévention pour les autres produits cancérigènes ne s'est pas vraiment améliorée », écrit le rédacteur en chef de la revue, François Desriaux.

Dans le fort copieux dossier que la revue consacre aux cancers professionnels, le toxicologue Henri Pezerat affirme : « Hormis le cas de l'amiante, la reconnaissance des cancers professionnels ne s'est pas améliorée. » Cet ancien directeur de recherche au CNRS ne voit qu'une exception : « Les cancers des sinus provoqués par des poussières de bois, avec un chiffre de soixante quatre cancers reconnus (en 1998) contre quelques centaines de cas recensés. » Henri Pezerat prend soin de préciser que cela n'est pas dû à une fréquence supérieure à celle des cancers des poumons provoqués par les goudrons ou les suies, « mais parce que les spécialistes ORL ont été beaucoup plus sensibilisés que les pneumologues à ce type de problèmes et qu'il s'agit de cancers spécifiques ».

L'inquiétude est renforcée par l'article de Gérard Lasfargues, professeur en médecine du travail à l'université de Tours, qui précise

que, si les expositions toxiques en milieu du travail sont responsables d'au moins 5 % des cancers, les experts américains de l'Institut national du cancer prédisent pour les années à venir le taux de 30 %. Une croissance liée à l'utilisation de plus en plus fréquente « en milieu de travail de nombreuses substances chimiques manipulées sans précaution ».

Santé et travail invite à « manier avec précaution » les valeurs limites d'exposition établies pour les différents cancérigènes, regrettant le fait que « trop peu d'entre elles sont réglementaires, avec des sanctions en cas de non-respect ». Des aspects très concrets sont abordés, comme le « travail de fourmi » de syndicalistes CGT de la construction sur les éventuels effets toxiques sur le génome de



l'inhalation des fumées de bitume, ou les risques liés à l'exposition au benzène et au benzol, deux cancérigènes reconnus, à partir de

l'exemple des salariés ou ex-salariés d'une usine lorraine. Le travail de prévention n'est pas oublié à travers la démarche mise en œuvre par la caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France auprès d'entreprises du BTP à propos de l'utilisation d'une résine époxy utilisée pour l'étanchéité des cuves et des canalisations.

« UN COMBLE D'ABSURDITÉ »

Actuellement, seulement dix-sept des cent vingt-deux tableaux de maladies professionnelles concernent les cancers. Aussi, rappelle *Santé et travail*, la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) et les cinq confédérations syndicales avaient-elles saisi le ministre de l'emploi et de la solidarité pour lui demander d'inscrire dans les

tableaux les produits cancérigènes reconnus toxiques pour l'homme par le Centre international de recherche sur le cancer, basé à Lyon. Un dossier qui n'avance que très lentement. La revue évoque également le retour au travail des salariés dont le cancer a pu être guéri, une bataille qui n'est pas gagnée d'avance.

Autre thème traité, celui de la sélection par les employeurs de salariés « génétiquement adaptés » aux postes exposant à un risque toxique. Ce qui amène *Santé et travail* à évoquer le rôle des médecins du travail. La question de leur indépendance est au cœur des débats qui ont vu les organisations patronales, d'une part, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, d'autre part, paraphraser l'accord sur la santé au travail, le 19 décembre 2000. Le

gouvernement reste pour l'instant sur la réserve, mais, parallèlement à la réforme de la médecine du travail en préparation, explique la revue, il prépare un décret sur la prévention du risque chimique, décret dit « CMR » (cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction). Or, indique l'éditorialiste, ce décret comportera une disposition demandant aux médecins du travail d'« engager leur responsabilité en délivrant un certificat de non-contre-indication à être exposé à des produits cancérigènes ». « Un comble d'absurdité », commente l'éditorialiste.

Paul Benkimoun

★ *Santé et travail*, 255, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 01-40-43-33-33. Fax : 01-40-43-36-04.

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ La PAC, la politique agricole commune européenne a fait longtemps le bonheur des agriculteurs français. Elle est doublement cause aujourd'hui de leur malheur. Ce sont en effet les encouragements sonnants et trébuchants de Bruxelles à un productivisme intensif qui, indirectement, ont engendré la crise dans laquelle s'enfoncent un peu plus chaque jour les producteurs de viande et de lait. (...) Mais c'est aussi le refus politique, sinon l'incapacité des Quinze à réviser une politique agricole commune désormais anachro-

nique, qui directement empêche les agriculteurs de surmonter la crise. (...) La seule garantie qui puisse être apportée aujourd'hui [aux agriculteurs] serait une révision profonde de cette politique agricole commune dont il est désormais évident qu'elle est totalement inadaptée à la situation nouvelle de l'agriculture. Toute la question est de savoir si les Quinze auront l'intelligence et le courage de procéder à cette révision.

LE FIGARO

Antoine-Pierre Mariano

■ En attendant, la crise de la filière bovine a trois séries de conséquences. Elle révèle d'abord au grand jour les limites de la politi-

que agricole commune. Les agriculteurs ont donné des farines animales aux vaches parce que la politique européenne les incitait à produire du lait et qu'avec les farines des vaches donnent plus de lait. (...) Cette crise provoque aussi des bouleversements dans la société française. Le consommateur devient de plus en plus exigeant. (...) La crise de l'élevage, enfin, favorise l'épanouissement d'un nouveau syndicalisme agricole dont il faudra tenir compte. (...) De tout cela, il faudra bien parler sérieusement. Ce sont les gouvernements d'Europe qui ont fabriqué la politique agricole commune. L'ardeur qu'ils mettront à l'adapter donne-

ra la mesure de leur ambition pour l'Europe.

RTL

Alain Duhamel

■ Lionel Jospin se frotte les mains. Son texte n'est pas modifié d'une virgule, le processus de Maignon continue, et la forte majorité des élus corses qui le soutient dans cette affaire a pu constater qu'il ne s'engageait pas à moitié. Le plus insolite, le plus encourageant aussi, aura été le comportement des nationalistes corses durant cette péripétie : d'ordinaire, ils sont trop prompts à s'échauffer, à maudire les continuateurs, à verser dans la grandiloquence, à agiter des menaces. Là,

ils ont su faire confiance et se maîtriser. Peut-être apprennent-ils un peu de démocratie.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ L'affaire de Cormeilles est exemplaire, et d'abord par le témoignage du durable traumatisme qui est le lot des victimes. Exemplaire aussi parce que, dans un de ces villages paisibles où, dit-on, chacun sait tout sur chacun, un des personnages-clés de la vie locale a bénéficié pendant plus de dix ans de la loi du silence. Parce qu'enfin celle-ci n'a pu régner qu'avec l'assentiment tacite de certains des collègues ou supérieurs de l'instituteur.

SUR LA TOILE

SPAMMING

■ Selon une étude publiée par l'Union européenne, l'envoi en masse de publicités sauvages par courrier électronique (le spam) représente à l'échelle mondiale près de 500 millions de messages par jour. Ce surcroît de trafic coûterait à la collectivité des internautes près de 10 milliards d'euros par an. - (Reuters.)

CYBERSAINT

■ Le Vatican a annoncé qu'il envisageait de faire de saint Isidore de Séville le saint patron des internautes et des programmeurs. Saint Isidore, qui vécut au VII^e siècle, est considéré comme l'auteur de la première encyclopédie, *Les Etymologies*. - (Reuters.)

ESCROQUERIES

■ La National Consumer League (association américaine de défense des consommateurs) a calculé que 78 % des plaintes reçues en 2000 par ses services pour escroquerie sur Internet concernent des ventes aux enchères. Les pertes déclarées se montent en moyenne à 326 dollars. Selon le site eBay, « seule une transaction sur 40 000 débouche sur une fraude avérée ». - (Reuters.)

www.skim.com

Une adresse e-mail imprimée sur ses vêtements, pour inviter des inconnu(e)s au dialogue



TOM SE PROMÈNE dans une rue de Londres, lorsqu'il croise une inconnue si belle qu'il rêve de l'aborder. Mais Tom est timide et ne sait comment s'y prendre. Soudain, il aperçoit une adresse e-mail imprimée sur la manche du blouson de la jeune femme. Elle s'habille chez Skim.com, Tom est sauvé... Telle est la trame du roman-photo affiché sur le site de Skim.com, une marque suisse de vêtements tatoués d'adresses e-mails uniques, qui permettent à leurs propriétaires de recevoir des messages d'inconnus, sans dévoiler leur véritable identité : « Nous voulions intégrer le monde numérique au monde réel, mélanger Internet à la vraie vie, et provoquer la communication », explique Balz Roth, cofondateur et directeur de l'entreprise.

Sweatshirt noir floqué d'un énorme 2599@skim.com sur le poitrail, collier de chien rose Punkglam avec un numéro gravé au poignçon, pantalon baggy tatoué au genou, pulls à capuche, survêtements sexy... : chaque vêtement ou accessoire devient une invitation à la conversation, une entrée en matière. En plus des

clients de Skim.com, qui reçoivent d'emblée leur adresse électronique accessible sur le site de la marque, tout internaute peut ouvrir un compte chez Skim.com. Dans l'esprit des responsables du projet, les retrouvailles les plus improbables sont désormais possibles : « J'ai eu

vent de quelques histoires d'amour nées grâce à nous, mais notre concept est encore trop récent pour avoir suscité beaucoup de contes de fées, avoue Balz Roth. Nous avons volontairement ciblé un petit nombre de magasins, qui ont la réputation d'imprimer les tendances du street sty-

le. Pour séduire les jeunes, il ne faut pas être présent partout, mais plutôt créer un sentiment de rareté. »

A ce jour, quatre-vingts boutiques, essentiellement en Europe du Nord et dans deux magasins parisiens, diffusent les lignes Airport, Denim et Hot deal, conçues par les huit stylistes de Skim.com. La société a par ailleurs ouvert son propre magasin en Suisse, à Davos. On peut aussi faire ses achats à partir du site, après avoir été conseillé par un vendeur en chair et en os, grâce à une interface de dialogue en direct. Le procédé est un peu lourd, mais il participe de l'obsession de Balz Roth d'ouvrir le réseau sur le monde réel.

Avec 15 000 pièces vendues depuis mars 2000, et plus de 40 000 comptes ouverts, la marque fédère déjà une communauté de jeunes urbains suisses. Sans surprise, lorsqu'ils se contactent sur Internet après d'être repérés dans la rue, ils parlent surtout de fêtes, de mode et de nouvelles technologies.

Géraldine Faes

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	Nom :	
Date :	Prénom :	
Signature :	N° :rue.....	
	Code postal [] [] [] [] Ville :	
	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
	N° :rue.....	
	Code postal [] [] [] [] Ville :	
	DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER	
	Code Etablissement	Code Guichet
	N° de compte	Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{HT}/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Fric pas chic

par Luc Rosenzweig

L'ARGENT, sujet inépuisable d'inspiration pour tous ceux qui veulent distraire leurs semblables tout en les faisant méditer sur les turpitudes de la nature humaine ! Qu'il soit roi, fou ou sale l'argent produit, partout où il passe, le surgissement de sentiments et d'attitudes extrêmes, chez des gens dont on n'aurait pas soupçonné qu'ils puissent se conduire de la sorte. C'est le mérite de la soirée consacrée aux « tabous de l'argent » par Daniel Leconte sur Arte, jeudi soir, que d'avoir choisi d'aborder ce thème par le biais d'un documentaire sur le rôle de l'argent dans les déchirements familiaux.

Dans ce domaine, il n'est point de riches ni de pauvres : quel que soit le nombre des zéros en jeu, la haine provoquée ou révélée par des histoires d'argent entre frères et sœurs, parents et enfants, conjoints divorcés, est tout à fait comparable dans sa violence. Le réali-

sateur de ce documentaire, Fabrice Gardel, introduit une caméra discrète et loin de tout voyeurisme dans ces « sales histoires de fric » qui font exploser les familles apparemment les plus unies. On voit tout de suite le traitement qu'aurait fait subir à ces personnes l'un ou l'autre de nos « magazines de société » dont nos grandes chaînes raffolent, consistant à faire venir ces gens sur un plateau, leur faire raconter leur histoire devant un public qui applaudit et/ou qui marque sa réprobation, bref, à réaliser avec le malheur des gens de modernes jeux de cirque.

Là, au contraire, on semble laisser à ces mêmes personnes la maîtrise de leur mode d'expression, parce que l'on a pris son temps avec eux, le temps de les connaître un peu mieux que par le biais d'une fiche rédigée par un assistant de Réserveur Prod. S'il n'y avait qu'une raison de justifier la nécessité d'Arte dans le paysage

audiovisuel, c'est celle d'être la seule chaîne qui ne s'excuse pas de proposer ce type de document à 20 h 30...

Mais, comme rien n'est parfait en ce bas monde, et que les télévisions, comme les humains, tombent régulièrement dans le péché, il faut qu'Arte s'offre un débat et, qui plus est, un débat bilingue, après le film. On se croirait revenu dans les séances de ciné-club des années soixante du siècle précédent, où l'on se sentait obligé de faire suivre la projection des chefs-d'œuvre du cinéma d'une discussion oiseuse. On se demande bien, par exemple, ce qu'avait à dire sur le sujet un Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France ! C'est un peu comme si l'on avait invité un fabricant de porcelaine de Limoges à venir donner son avis dans un débat suivant un film consacré aux querelles de ménage, dont les protagonistes se jettent à la tête les produits de son industrie.

VENDREDI 16 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00** Studio ouvert. Les hommes politiques à la télévision. Invités : Jean Guillaime, Vincent Cassel. **Public Sénat**
- 22.00** Le Viol, un crime de guerre. **Forum**

MAGAZINES

- 18.40** Nulle part ailleurs. Invités : Jean Guillaime, Vincent Cassel. **Canal +**
- 19.00** Tracks. **Arte**
- 19.30** Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
- 20.05** C'est la vie. Parents à mi-temps. **TSR**
- 20.40** Thalassa. Les requins de l'archipel. **France 3**
- 21.00** Recto Verso. Avec Patrice Leconte. **Paris Première**
- 21.00** Rock Press Club. Michael Jackson. **Canal Jimmy**
- 22.00** Faut pas rêver. Libye : Champs de blés du désert. France : Le roi du poulet. Espagne : La vallée du sel. Invitée : Alice Monier. **France 3**
- 22.40** Bouillon de culture. De la Révolution à la mort de Napoléon. Invités : Jean Tulard, Laurent Joffrin, Jérôme Garcin, Dominique de Villepin, René Maury et François Candé-Montholon. **France 2**
- 23.15** Sans aucun doute. Victimes de harcèlement. Invitée : Andréa Ferréol. **TF 1**
- 23.20** On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

MUSIQUE

- 23.30** Si j'ose écrire. Spécial Foire du livre de Bruxelles 2001. Invités : Jean-Pierre Verheggen, Sarane Alexandrian. **RTBF 1**
- 0.55** Envoyé spécial. Les hermites : l'invasion silencieuse. La Corse du Nord : le cri sans voix des hirondelles errantes. Les cyberbébés. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 20.15** La Vie en feuilleton. [5/5]. **Arte**
- 20.30** To Sang Fotostudio. **Planète**
- 20.55** Événement. L'Exécution. **Odyssée**
- 21.00** Civilisations. Guerre et civilisation. [5/8]. **Histoire**
- 21.00** Un siècle de danse. [5/5]. **Mezzo**
- 21.05** Vivre avec les yeux. **Planète**
- 22.00** Civilisations. Ombres chinoises. [3/3]. **Histoire**
- 22.00** Les Tribus du rock. [6/6]. The Prog Rock Years. **Canal Jimmy**
- 22.05** Souquez ferme. **Planète**
- 22.15** Grand format. La Kalachnikov. **Arte**
- 22.20** Les Dossiers de la Crème. Enquêtes médico-légales. Au cœur de la preuve. L'affaire du gang des postiches. **13^{ème} RUE**
- 22.20** L'Égypte. [2/5]. **Odyssée**
- 22.35** Gens de la Lune. Ruwenzori 95. **Planète**
- 23.15** La Terre en question. Technologie, la rançon de la gloire ? **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Football. D 2 (29^e journée) : Le Havre - Sochaux. **Eurosport**

MUSIQUE

- 20.10** Kenny Burrell Trio. Avec Sherman Ferguson, percussions ; Bob Mangusson, basse. **Muzzik**
- 22.55** James Brown. Au Chastain Park d'Atlanta, en 1984. **Canal Jimmy**
- 23.45** Chopin et Schumann par Vitaly Samoshko. Au théâtre du Châtelet, en 2000, lors des Midis musicaux. **Mezzo**

THÉÂTRE

- 23.25** Reviens dormir à l'Elysée. Pièce de Georges Folgoas. Mise en scène de Michel Roux. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.45** La Maison d'Alexina. Mehdi Charef. **Arte**
- 20.55** Maigret et la croqueuse de diamants. André Chandelle. **France 2**

SÉRIES

- 20.45** New York District. Une employée modèle. Intérêts fatals. **13^{ème} RUE**
- 20.50** Roswell. La révélation. **O. Soupçons. O. M 6**
- 22.35** Sliders, les mondes parallèles. Un monde de tornades. **O. M 6**
- 22.45** La Vie à cinq. Strip-tease. **O. Téva**
- 23.25** Taxi. Sugar Ray Nardo (v.o.). **Série Club**

FILMS

- 14.25** Miss Missouri ■■■ Elie Chouraqui (France, 1989, 105 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 15.00** Chaque soir à neuf heures ■■■ Jack Clayton (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 105 min). **TCM**
- 16.20** Chungking Express ■■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, v.o., 100 min) **O. Cinéfaz**
- 20.30** Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 90 min) **O. Ciné Classics**
- 20.45** Le Pirate ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1948, v.o., 105 min). **TCM**
- 21.00** Le Plus Sauvage d'entre tous ■■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 110 min) **O. Cinétoile**
- 21.00** Frantic ■■■ Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 120 min) **O. Cinéfaz**
- 22.30** Heat ■■■ Michael Mann (Etats-Unis, 1995, 165 min) **O. TSR**
- 22.30** En avant la musique ■■■ Busby Berkeley (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 130 min). **TCM**
- 22.35** L'Oncle Harry ■■■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 85 min) **O. Ciné Classics**



- 22.55** La Veuve Couderc ■■■ Pierre Granier-Deferre. Avec Simone Signoret, Alain Delon (Fr., 1971, 85 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 23.00** Le Locataire ■■■ Roman Polanski (France, 1976, 125 min) **O. Cinéfaz**
- 23.50** Furie ■■■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 90 min). **Arte**
- 0.00** Le jour se lève ■■■ Marcel Carné (France, 1939, N., 90 min) **O. Ciné Classics**
- 0.40** Saadia ■■■ Albert Lewin (Etats-Unis, 1953, v.o., 90 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 17.35** Sunset Beach.
- 18.25** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Toute la magie du monde.
- 23.15** Sans aucun doute. Victimes de harcèlement.
- 1.00** Les Coups d'humour.
- FRANCE 2**
- 17.05** Un toit pour trois.
- 17.35** Viper.
- 18.25** Tutti frutti.
- 19.15** Qui est qui ?
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Maigret et la croqueuse de diamants. Téléfilm. André Chandelle.
- 22.35** Bouche à oreille.
- 22.40** Bouillon de culture. De la Révolution à la mort de Napoléon.
- 0.00** Journal, Météo.
- 0.25** Histoires courtes. Quand j'étais photographe. Denis Poige et Laurent Perreau **O.**
- 0.45** Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 17.50** C'est pas sorcier.
- 18.15** Un livre, un jour.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Tout le sport.
- 20.20** Mezrahi et ses amis.
- 20.40** Thalassa. Les requins de l'archipel.
- 22.00** Faut pas rêver. Libye : Champs de blés du désert. France : Le roi du poulet. Espagne : La vallée du sel.
- 23.00** Météo, Soir 3.
- 23.20** On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.20** Futurama **O.**
- 18.25** Nulle part ailleurs.
- 20.35** Allons au cinéma ce week-end.
- 21.00** En face ■■■ Film. Mathias Ledoux **O.**
- 22.30** Payback ■■■ Film. Brian Helgeland **O.**
- 0.10** Boxe.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 La Maison d'Alexina
Ils sont cinq, une fille et quatre garçons, entre enfance et adolescence. Psychologiquement perturbés, ces gamins végètent dans une classe dite « de rattrapage » où leur vieux maître alcoolique (Philippe Clay) s'épuise à leur inculquer quelques bribes de savoir. A la mort de l'enseignant, les élèves sont confiés à une jeune et douce éducatrice qui les emmène en Normandie.

FRANCE 2

20.55 Maigret et la croqueuse de diamants
Rien ne vaut un bon Maigret pour donner envie de replonger dans le fleuve Simenon. C'est le cas avec ce téléfilm réalisé par André Chantelle, adapté et dialogué par Daniel Tonachella du roman *Le Charretier et la Providence*. Narration bien structurée, décors et images soignés, interprétation solide de Bruno Cremer en Maigret caustique et impavide.

CINÉ CINÉMAS 2

22.55 La Veuve Couderc ■■■ Pierre Granier-Deferre a traduit avec une sorte de perfection la fameuse « atmosphère Simenon », comme il l'avait déjà fait avec *Le Chat*, en revenant au réalisme psychologique des années 1940-1950. Le travail narratif de la mise en scène, l'étude de caractères, sont très attachants. Les décors naturels et les intérieurs ont une présence sensible. Simone Signoret et Alain Delon sont admirables.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10** et 17.10 Le Monde des idées. **LCI**
- 21.00** Stones, les papy du rock. **Forum**
- 22.00** Les Folles de mai. **Forum**
- 23.00** L'Agriculture d'hier sera-t-elle celle de demain ? **Forum**

MAGAZINES

- 14.15** Bouillon de culture. De la Révolution à la mort de Napoléon. Invités : Jean Tulard, Laurent Joffrin, Jérôme Garcin, Dominique de Villepin, René Maury et François Candé-Montholon. **TV 5**
- 14.40** Place au livre. **LCI**
- 18.00** Courts particuliers. Sami Bouajila. **Paris Première**
- 18.15** Des racines et des ailes. Au-delà des préjugés. Une vie à part entière. Zip Zap Circus contre l'apartheid. Les prisonniers du feu. **TV 5**
- 18.55** Union libre. **France 2**
- 19.00** Histoire parallèle. Semaine du 17 février 1951 - France-Angleterre : de la nationalisation à la privatisation. Invité : Anthony Rowley. **Arte**
- 19.30** + de zapping. **Canal +**
- 20.30** Le Club. Jean-Jacques Beineix. **Ciné Classics**
- 21.05** Thalassa. Surfers Paradise. **TV 5**
- 21.35** Planète Terre. Rafting en Russie. **TMC**
- 21.45** Metropolis. Spécial Festival de Berlin. Le Nouvel An tibétain en Suisse. Architectures : Visions d'avenir à Londres et à Bonn. Reconstitution de la « Liste de Linz ». **Arte**
- 22.30** La Route. Invités : Mylène Demongeot, Corinne Lepage. **Canal Jimmy**
- 23.15** Rock Press Club. Michael Jackson. **Canal Jimmy**
- 0.25** Pendant la pub. Invité : Jean-Marc Barr. **TMC**
- 0.30** Saga-Cités. Le docteur est dans l'escalier. **France 3**
- 0.55** Tribales. Llanto por Ignacio Sánchez Mejías. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 17.10** Viols de guerre. **Planète**
- 17.30** Sur les chemins du monde. Les Intrus. [7/12]. **La Cinquième**
- 17.35** Anthony Hopkins. **Ciné Cinémas**
- 18.15** Enquêtes médico-légales. Poste mortelle. **Planète**
- 18.15** Guerre et civilisation. [5/8]. L'ère des révolutions. **Histoire**

MUSIQUE

- 18.45** La Colonne de feu, histoire de la naissance de l'Etat d'Israël. [7/7]. **Planète**
- 19.05** Aventures françaises. En Bretagne. **Odyssée**
- 19.55** Danger réel. New York Emergency. **13^{ème} RUE**
- 20.15** Palettes. Les Monts Jingting en automne, de Zhu Ruoji, dit Shitao. **Arte**
- 20.30** Stéphane Grappelli. [1/2]. Portrait rêvé. **Arte**
- 20.30** La Terre en question. Technologie, la rançon de la gloire ? **Odyssée**
- 20.45** L'Aventure humaine. Le Trésor de la jonque engloutie. **Arte**
- 21.00** Encyclopédies. [5 et 6/6]. Toutes les drogues du monde. Drogues : solutions de rechange. Quel avenir pour la drogue ? **Histoire**
- 21.00** René la Canne. Genèse d'une légende. **Odyssée**
- 21.50** L'Histoire du monde. La Famille de l'homme. **Odyssée**
- 22.00** Encyclopédies. L'Aventure de l'art moderne. [11/13]. **Histoire**
- 22.05** Hollywood Backstage 17. Les coulisses de l'industrie du rêve. **Ciné Classics**
- 22.05** Les Légendes de l'horreur. [4/4]. Le chien des Baskerville. **Ciné Cinémas**
- 22.25** Crossroads. **Planète**
- 22.45** Dans les coulisses de... La vie de camping. **France 3**
- 22.45** L'Honneur perdu des Dominicains. **Odyssée**
- 0.00** Vivre avec les yeux. **Planète**
- 0.10** Les Tribus du rock. [6/6]. The Prog Rock Years. **Canal Jimmy**
- 0.20** Music Planet. Suède, les nouvelles figures du rock. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

- 14.00** Ski de fond. Championnats du monde. 10 km poursuite messieurs, style libre. **Eurosport**
- 15.00** Rugby. Tournoi des VI Nations. Irlande - France. **France 2**
- 15.00** Tennis. Tournoi féminin de Nice. Demi-finales. **Eurosport -TMC**
- 17.00** Rugby. Tournoi des VI Nations. Ecosse - Pays de Galles. **France 2**
- 17.00** Bobsleigh. Coupe du monde masculine. Bob à deux. 1^{re} manche. 19.00 2^e manche. A Calgary. **Eurosport**
- 17.15** Football. D 1 (27^e journée) : Marseille - Paris-SG. **Canal +**
- 20.00** Volley-ball. Championnat de France Pro A masculine. Tourcoing - Paris. **Eurosport**
- 20.00** Football. D 1 (27^e journée) : Lens - Rennes. **TPS Foot**

MUSIQUE

- 19.15** Chefs-d'œuvre de la musique du XIX^e siècle. Par l'Orchestre et les Chœurs du Sinfonia de Lyon, dir. Jean-Claude Guérinot. **Muzzik**
- 21.00** Soirée Mozart. Don Giovanni. Opéra. Mise en scène de Michel Hampe. Par l'Orchestre du Gürzenich de Cologne et les Chœurs de l'Opéra, dir. James Conlon. **0.00** Symphonie n° 25, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
- 23.25** Robbie Williams. A Londres, en 1998. **Paris Première**

THÉÂTRE

- 23.45** Lily et Lily. Pièce de Grady. Mise en scène de Pierre Mondy. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 19.05** L'Aigle rouge. Jim Goddard [1 et 2/2]. **Ciné Cinémas**
- 20.30** Les Jeunes Filles. Lazare Iglesis [1 et 2/2]. **Festival**
- 20.40** Le Porteur de destins. Denis Mallevial. **France 3**
- 20.50** Princesse Alexandra. Denis Amar [1 et 2/2]. **Téva**
- 22.45** La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [2/2]. **Arte**
- 23.15** Sous le charme du mal. Doug Campbell. **O. TF 1**
- 0.55** Le Cri du silence. Jacques Malaterre. **O. Téva**

SÉRIES

- 18.10** Amicalement vôtre. Le cœur de dot. **O. M 6**
- 18.25** First Wave. L'habit ne fait pas le moine. **13^{ème} RUE**
- 20.00** Vidocq. Le chapeau de l'empereur. **O. Ciné Classics**
- 20.15** Les Simpson. Homer et sa bande. **O. Canal +**
- 20.40** La Cape et l'Épée. **Canal +**
- 20.50** Charmed. Faces cachées. **M 6**
- 22.15** Columbo. En toute amitié. **TSR**
- 22.30** Oz. Plan B (v.o.). **O. Série Club**
- 22.35** Roswell. Le temps d'un rêve. **O. M 6**
- 23.30** Au-delà du réel, l'aventure continue. Le dernier repas. **O. M 6**
- 23.40** Les Envahisseurs. L'expérience. **France 3**
- 0.05** Sex and the City. Hot Child in The City (v.o.). **Téva**
- 1.10** Twin Peaks. Episode n° 18 (v.o.). **O. 13^{ème} RUE**

SAMEDI 17 FÉVRIER

FILMS

- 13.00** La Voce della luna ■■■ Federico Fellini (Italie, 1989, 120 min) **O. Cinétoile**
- 13.10** Cul-de-sac ■■■ Roman Polanski (GB, 1965, N., 110 min) **O. Cinéfaz**
- 13.35** Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 90 min) **O. Ciné Classics**
- 14.00** Bonnie and Clyde ■■■ Arthur Penn (Etats-Unis, 1967, v.o., 120 min). **TCM**
- 16.00** Capitaine sans peur ■■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, 120 min). **TCM**
- 16.25** Le jour se lève ■■■ Marcel Carné (France, 1939, N., 90 min) **O. Ciné Classics**
- 18.00** Petulia ■■■ Richard Lester (GB, 1968, v.o., 105 min). **TCM**
- 22.50** L'Année de tous les dangers ■■■ Peter Weir (Australie, 1982, v.o., 115 min). **TCM**



- 23.00** Kamikaze ■■■ Didier Grousset. Avec Michel Galabru, Richard Bohringer (France, 1986, 90 min) **O. Ciné Cinémas 3**



- 23.00** Le Dernier des hommes ■■■ Friedrich Wilhelm Murnau. Avec Emil Jannings, Maly Delschaft (All., 1924, muet, N., v.o., 105 min) **O. Ciné Classics**
- 23.00** Le Clan des irréductibles ■■■ Paul Newman (Etats-Unis, 1971, v.o., 115 min) **O. Ciné Cinémas 1**
- 23.20** Mad Max ■■■ George Miller (Australie, 1979, v.o., 90 min) **O. Cinéfaz**
- 0.45** Le Rendez-vous ■■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1968, 105 min). **TCM**
- 0.50** Mad Max 2, le défi ■■■ George Miller (Australie, 1981, 95 min) **O. Cinéfaz**
- 1.00** La Femme défendue ■■■ Philippe Harel (France, 1997, 100 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 1.10** Moby. roi du Zaire ■■■ Thierry Michel (France - Belgique - Zaire, 1999, 130 min) **O. Canal +**
- 2.20** Nous les femmes ■■■ Alfredo Guarini, Roberto Rossellini, Luigi Zampa, Luchino Visconti et Gianni Franciolini (Italie, 1953, N., v.o., 100 min) **O. Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 15.40** Flipper.
- 16.30** Will & Grace.
- 17.00** Beverly Hills.
- 17.50** Sous le soleil.
- 18.50** Le Bêtisier du Net.
- 19.55** Bloc Modes.
- 20.00** Journal, Tierscé, Météo.
- 20.55** L'Emission des records. Invité : Anthony Kavanagh.
- 23.15** Sous le charme du mal. Téléfilm. Doug Campbell **O.**
- 0.50** TF 1 nuit, Météo.
- FRANCE 2**
- 13.35** Savoir plus santé. Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques : de nouveaux progrès.
- 14.35** Rugby. Magazine. 15.00 Tournoi des VI Nations. Irlande - France
- 17.00** Ecosse-Pays de Galles.
- 18.55** Union libre.
- 19.55** et 20.50 Tirage du Loto.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Les 16^{èmes} Victoires de la musique. A l'Olympia à Paris.
- 0.05** Journal, Météo.

FRANCE 3

- 15.20** Keno.
- 15.25** Destination pêche. L'Yonne.
- 15.55** La Vie d'ici.
- 18.10** Expression directe. CGPME.
- 18.15** Un livre, un jour.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Tout le sport.
- 20.20** Le Journal du tournoi.
- 20.40** Le Porteur de destins. Téléfilm. Denis Mallevial.
- 22.20** Météo, Soir 3.
- 22.45** Dans les coulisses de... La vie de camping.
- 23.40** Les Envahisseurs. L'expérience.
- 0.30** Saga-Cités. Le docteur est dans l'escalier.
- 0.55** Tribales. Llanto por Ignacio Sánchez Mejías.

CANAL +

- 15.25** Babylone yé-yé. [8/12]. Lutes fratricides, 1^{er} round.
- 15.50** Eddy Time.
- 16.55** Football. Magazine. 17.15 Marseille - PSG.
- En clair jusqu'à 21.00
- 19.20** Le Journal.
- 19.30** + de zapping.
- 20.15** Les Simpson **O.**
- 20.40** Samedi comédie. La Cape et l'Épée. 21.00 H. Une histoire de service militaire **O.** 21.25 Mes pires potes. [11/24]. Le bonheur est dans le marais **O.**
- 21.50** Samedi sport.
- 22.20** Jour de foot. Les meilleurs moments de la 27^e journée de D 1.
- 23.20** Aussi profond que l'Océan ■■■ Film. Ulu Grosbard **O.**

ARTE

- 19.00** Tracks. Magazine.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** La Vie en feuilleton. Terminus Paris-Nord. [5/5]. Pour quelques mois ou pour la vie.
- 20.45** La Maison d'Alexina. Téléfilm. Mehdi Charef.
- 22.15** Grand format. La Kalachnikov.
- 23.50** Furie ■■■ Film. Fritz Lang (v.o.).

M 6

- 18.00** Highlander **O.**
- 18.55** Le Flic de Shanghai **O.**
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.05** Une nounou d'enfer **O.**
- 20.40** Décrochages info, Cinésix.
- 20.50** Roswell. [

Le menu du chef

par Pierre Georges

CERTAINS MATINS, la lassitude submerge. A quoi bon ! Tout est foutu, noir, sinistre, désespéré. Adieu veau, vache, cochon, mouton. Le glas sonne sur nos campagnes. Millet est mort ! En bêlant, en pleurant déjà, la tête baissée et résignée en une procession panurgienne, nous irons nous finir au Salon de l'agriculture, Salon des poisons, prions et autres malédictions !

Assez ! N'en jetez plus, la cour de ferme est pleine ! Assez de ce principe de précaution, louable dogme, virant à l'obsession. Assez des alarmes permanentes. De ces panneaux partout dressés : « Malbouffe, danger ! », de ces parapluies partout ouverts à grand fracas comme cuirasses de responsables pas coupables. Assez de crier au loup, matin, midi et soir pour les Petit Chaperon bouffe. Mère-Grand comme vous avez de jolis dents. C'est pour mieux creuser ta tombe, mon enfant.

C'est décidé donc. Désormais on prend le maquis. A table. A table, maintenant et tout de suite ! Mangeons dangereusement. Côte de bœuf, maestro, et vivement pour abrégé nos souffrances. Ris de veau et qu'on en finisse. Cerveille de mouton, Léon, et sans trembler.

C'est décidé. Haut les cœurs, et les fourchettes. Nous voulons pouvoir passer à table, sans peur, ni fantasmes. Sans être allé auparavant choisir notre perpétuelle concession ou signer chez le notaire une donation au dernier vivant, au dernier vif déjà à moitié mort. Nous voulons manger tranquille. Mais pas de cette tranquillité-là, anti-chambre sans cesse soulignée de la paix des cimetières.

Manger en paix en effet, et

pas avec l'angoisse permanente de manger, ce luxe des pays sans famine, des repus déjà tortillés par une indigestion de peurs et de potentielles infections, manger en paix et sans même lire odieusement son journal à table, ce qui, outre l'atteinte à la courtoisie, constitue désormais un frein à la digestion.

Manger en paix parce que tout de même, que l'on sache, nous n'en sommes pas encore au stade du couteau à barillet et de la fourchette de serial empoisonneur ! Que passer à table comme déjà à la table des trépassés, avec un moral de suicidaire, ce n'est pas une vie, et déjà plus un projet convivial.

Manger tranquillement. Sans oublier que des agriculteurs ont pu déraiper en effet. Confondre quantité et qualité, productivisme et production, ruminants et carnivores. Bref, inventer la vache d'or des apprentis sorciers et payer aujourd'hui par là où ils ont abusé. On le sait, ils le savent désormais. Alors faisons au mieux pour que cela change, sans vouloir la mort de l'agriculteur et de l'agriculture.

Et pour le reste, gardons nos vraies craintes, nos vraies peurs, nos vraies précautions, et pas seulement en principes, pour d'autres dangers bien réels ceux-là dans l'acharnement et l'efficacité qu'ils mettent à tuer chaque jour. Pour l'instant, du moins, la vache folle n'est qu'une pauvre amatrice dans la décimation du genre humain. Il est d'autres clients assassins, de plus nettement boulimiques, qui prélèvent inlassablement et cruellement leur dîme. Tabac, alcool, route, cancer, sida, famine, épidémies. Le voilà plutôt le noir et contemporain menu du chef !

En Allemagne, le transport secret de résidus radioactifs vers la France soulève un tollé

En France, des députés demandent si la Cogema n'a pas violé la loi

« IL N'Y A PAS de transports secrets, il n'y a pas de transports illégaux ». Le ministre de l'Environnement allemand, le Vert Jürgen Trittin, subit les critiques depuis qu'il a dû reconnaître l'existence de quatre transports de résidus de Mox (mélange d'uranium et de plutonium) vers la France en 2000 (*Le Monde* du 15 février 2001). Selon M. Trittin, ces transports effectués par la Cogema (onze sont encore prévus) découlent du démantèlement du centre de fabrication de combustible de Hanau, inactif depuis 1991 : « Ils étaient nécessaires. Toute autre manière d'agir aurait entravé le démantèlement ».

Ces transports, selon le ministre, n'étaient pas concernés par l'interdiction décidée en 1998, lorsqu'on s'est aperçu que les convois de combustibles irradiés dépassaient le taux de contamination autorisé. M. Trittin a dû s'expliquer jeudi 15 février devant le Bundestag, et a été critiqué par les Verts et le parti social-démocrate (SPD). « Il aurait été bien de jouer carte sur tables », a protesté le député SPD Michael Müller, tandis que la coprésidente des Verts, Claudia Roth, a estimé que « la population a le droit de savoir ce qui est transporté ».

En France, la députée Michèle Rivasi (app. PS, Drôme) juge qu'il s'agit d'un « trafic illicite », tandis que Christian Bataille (PS, Nord) rappelle qu'« un préalable à toute opération commerciale est que les Allemands reprennent leurs déchets à La Hague. Cette opération n'est donc pas acceptable ». Les questions sur la légalité de ces transports se multiplient par ailleurs. La loi de 1991 n'autorise l'importation de déchets radioactifs que pour le retraitement. Or les arrivées de rési-

bus de Mox ont eu lieu alors qu'aucune autorisation de retraitement ne leur avait été accordée. Les deux usines de la Hague, UP3 et UP2-800, n'ont pas reçu la licence de traiter les « rebuts de fabrication Mox » : une enquête publique a été conclue en juin 2000, mais le décret d'autorisation ne sera signé, au mieux, qu'à l'été 2001.

FAIT ACCOMPLI

Une ancienne usine, UP2-400, pourrait techniquement retraiter les rebuts, mais elle ne fonctionne qu'au ralenti depuis 1994, et les autorités souhaitent sa fermeture. Aucune autorisation de retraitement des résidus par UP2-400 ne lui a été accordée. Il semble donc que la Cogema ait voulu placer les autorités devant le fait accompli. L'importation des rebuts pose un autre problème juridique : par lettre du 27 avril 1999, la DSIN autorisait l'entreposage d'un « lot de com-

busible » en provenance de Hanau. Or les matières expédiées ne satisfont pas les spécifications d'un combustible pouvant être utilisé dans un réacteur nucléaire : d'après Helmut Ruper, directeur du site de Hanau, elles sont constituées d'un mélange de vieux plutonium ne répondant pas aux normes de qualité, de pastilles de Mox rejetées de la fabrication, de plutonium liquide provenant de Karlsruhe. Ce mélange n'était pas conçu comme combustible et n'aurait pu brûler dans un réacteur.

Les experts devront donc déterminer si la Cogema n'a pas outrepassé l'autorisation de la direction de la sûreté des installations nucléaires en important, non pas du « combustible », mais des rebuts inutilisables.

Hervé Kempf
et Arnaud Leparmentier
(à Berlin)

Une requête administrative contre les concepteurs de l'hôpital Pitié-Salpêtrière

LA DIRECTION de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a indiqué, vendredi 16 février, qu'une requête allait être prochainement déposée devant le tribunal administratif afin de déterminer les éventuelles responsabilités commises dans la conception et la construction de l'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEPG). Une épidémie de légionellose s'était déclarée en décembre dernier dans cet établissement ultra-moderne situé dans le XV^e arrondissement de Paris, épidémie qui avait fait sept cas dont deux mortels. Le lien entre ces décès et l'infection bactérienne n'avait pas été formellement établi.

Selon *Le Figaro* du 16 février, un rapport daté de février 2000 émanant de l'Office français d'ingénierie sanitaire détaillait avec précision les risques sanitaires inhérents à l'organisation des circuits d'eau au sein de l'établissement. Ce sont précisément ces circuits qui sont à l'origine de l'épidémie qui s'est déclarée quelques jours avant le 21 décembre 2000, date de l'inauguration de

l'hôpital par le président de la République et le maire de Paris. La requête visera l'architecte de l'établissement, Aymeric Zubléna, le constructeur, la société Cegelec-Dolbeau, ainsi que le bureau d'études, Sodeveg. D'une superficie de 120 000 m², l'HEPG dispose d'une capacité totale d'accueil de 827 lits.

OUVERTURE DÉCALÉE

En décembre l'une des hypothèses avancées par la direction pour expliquer la survenue de l'épidémie de légionellose ne retenait pas un défaut dans les circuits d'eau, mais le fait qu'en raison de l'ouverture décalée des services et de l'arrivée progressive des malades une partie de ces circuits n'avaient pas été mis en service. La controverse quant aux possibles responsabilités des concepteurs et des constructeurs de l'HEPG est d'autant plus vive que les responsables du projet avaient longuement réfléchi aux mesures préventives de lutte contre les infections pouvant être contractées à l'hôpital ou infections nosocomiales.

Décus par le plan Glavany, les éleveurs ont manifesté dans plusieurs villes

DANS LE CADRE de la semaine d'action décidée par la FNSEA et le Centre des jeunes agriculteurs, de nouvelles manifestations d'éleveurs, fortement touchés par la crise de la vache folle et la chute des cours, ont eu lieu jeudi 15 février dans plusieurs villes. La plupart de ces actions se sont déroulées sans incident, mais ici ou là les paysans, décus par la rencontre qu'avaient eue le matin leurs responsables, ainsi que les industriels de la viande, avec Jean Glavany, ministre de l'Agriculture et de la pêche, se sont heurtés aux forces de l'ordre.

A Nancy, après avoir étalé du fumier et incendié des pneus, deux cent cinquante éleveurs ont lancé pétards et pavés vers les CRS. A Tulle, devant la direction départementale de l'Agriculture, et à Guéret, où des paysans ont tenté de desceller les grilles de la préfecture, des incidents ont aussi été signalés. A Lisieux, des manifestants ont essayé de pénétrer dans une salle où se trouvait Daniel Vaillant, ministre de l'Intérieur, venu soutenir Yvette Roudy, candidate PS aux élections municipales. D'autres actions significatives se sont déroulées à Bar-le-Duc, Lons-le-Saunier, Tarbes, Clermont-Ferrand, Rodez, Strasbourg. Par ailleurs, les éleveurs ont multiplié les contrôles de cargaisons transportées par des camions frigorifiques, par exemple à la frontière franco-allemande. D'autres opérations coups de poing, dans des cantines, des supermarchés ou des abattoirs ont été signalées dans le Rhône, la Moselle, l'Allier et en Tam-et-Garonne.

Les syndicats de paysans se sont tous déclarés déçus après les annonces de Jean Glavany à l'issue de la table ronde. Le ministre s'est engagé à accroître sensiblement les quantités de viande retirées du marché pour être congelées ou détruites, mais il a dit devoir attendre la rencontre des Quinze, le 26 février, pour mettre en place des aides directes, les éleveurs (qui accusent les abattoirs de spéculer à la baisse des cours) demandant à l'Etat au moins 2 000 francs de compensation par animal. Pour la FNSEA le plan Glavany est « dramatiquement insuffisant », et, pour la Confédération paysanne, « le ministre n'a toujours pas pris la mesure de la catastrophe ».

François Grosrichard

Le Monde
N° 4

PARIS LA MAIRIE COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE : VISITE PRIVÉE. **AFRIQUE** LES HOMMES DE L'ANGOLAGATE. **DUMAS** CE QUE LA JUSTICE LUI REPROCHE. **INDE** POUR LA RUMIHI MEA, LES FIDÈLES SE BAGNENT PAR MILLIONS DANS LES EAUX SACRÉES DU GANGE. **PICASSO** CROQUIS ÉROTIQUES DE SES ANNÉES DE JEUNESSE.

L'Amérique de la peine de mort

Les États-Unis restent la dernière grande démocratie à pratiquer la peine capitale. Chaque année, le nombre d'exécutions croît. Des mineurs et des déficients mentaux sont condamnés à mort. Sous l'administration du gouverneur George W. Bush, au Texas, pendant six ans, un condamné a été exécuté toutes les deux semaines. Enquête sur les « couloirs de la mort » américains.

LIRE ET VOIR

ET AUSSI... SIBÉRIE : VIVRE PAR -40°C SANS CHAUFFAGE. ROUCHNER : BETOIR SUR LES ANNÉES ROSOV. IL Y A DIX ANS : LA GUERRE DU GOLFE. LES « TONTONS » FLINGUENT TOUJOURS. RUSSIE : QUAND LE TSAR ENTERRAIT SES CHEVAUX. NOUVELLE-CALÉDONIE : LES TRÉSORS SOUTERRAINS DE L'ÎLE DE LIPOU. ISRAËL-PALESTINE : DEUX CONCEPTIONS SUR LA SOUVERAINETÉ.

George W. Bush
43^e président des États-Unis

N° 4

ISSN 1123-2367

N 5006 + 20,00 F

20F

MAGAZINE MENSUEL - 20F

DÉPÊCHES

■ **AÉROPORTS** : le préfet de l'Aisne, Didier Lallement, écarte l'un des sites évoqués pour l'implantation d'un troisième aéroport dans le Bassin parisien : il s'agit du plateau de Fère-en-Tardenois, au nord-est de Château-Thierry. Le quotidien *l'Union* du vendredi 16 février rapporte que, pour le préfet, « ce n'est pas possible » en raison de l'« étroitesse » de la zone considérée. « Cela ne rentre pas, nous a précisé le préfet, ça n'a pas de sens géographique et géologique ». D'autres sites dans l'Aisne, comme Juvin-court, entre Reims et Laon, restent envisagés (*Le Monde* du 1^{er} janvier 2001).

■ **JUSTICE** : le sénateur (RPR) Gaston Flosse, président du gouvernement de la Polynésie française, a été renvoyé fin janvier pour « faux et usage de faux » devant le tribunal correctionnel de Paris, a-t-on appris jeudi 15 février de source judiciaire. Soupçonné d'avoir communiqué des informations inexactes dans ses déclarations de patrimoine remises à la commission pour la transparence financière de la vie politique, M. Flosse devrait comparaître dans environ six mois pour cette affaire.

■ **VIOLENCE** : au moins cinq jeunes ont été blessés au cours d'une bagarre, dans la nuit de mercredi 14 au jeudi 15 février à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Une soixantaine de jeunes gens se sont battus à l'arme blanche et à coups de bâton, des coups de feu ont été échangés. Les cinq blessés ont été hospitalisés sous le régime de la garde à vue. Un policier de la brigade anti-criminalité de Sarcelles a également été blessé à la main.

Tirage du Monde daté vendredi 16 février 2001 : 529 833 exemplaires. 1-3

Nouvelle formule

LES CAHIERS DE
Science & Vie

Galilée
Un Génie
Redécouvert

Et aussi

Einstein ? Poincaré ?
Lequel a vraiment inventé la Relativité ?

LE MAGAZINE DE L'HISTOIRE DES SCIENCES